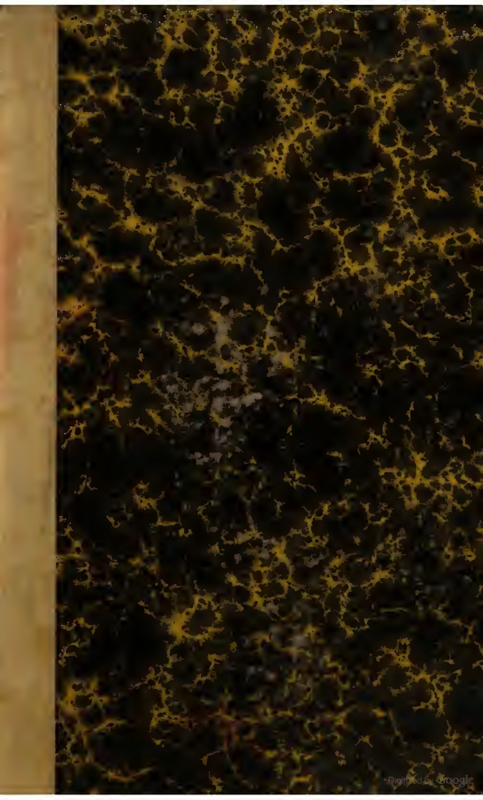


HISTOIRE
ROMAINE

DE

M. B. G. NIEBUHR.

Tome sixième.



HISTOIRE
ROMAINE.



STRASBOURG, de l'imprimerie de F. G. Levrault.

HISTOIRE
ROMAINE

DE

M. B. G. NIEBUHR,

TRADUITE DE L'ALLEMAND

PAR

M. P. A. DE GOLBÉRY,

MEMBRE DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS,

CONSEILLER A LA COUR ROYALE DE COLMAR, CORRESPONDANT DE L'INSTITUT (ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES LETTRES), MEMBRE DE L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE DE ROME, etc.

TOME SIXIÈME.





PARIS,

Chez F. G. LEVRAULT, rue de la Harpe, n.° 81;

STRASBOURG, même maison, rue des Juifs, n.° 33.

1837.



AVERTISSEMENT
DE L'ÉDITEUR.

Peu de mois ont séparé la publication du cinquième volume de l'apparition de celui-ci. Le septième et dernier ne se fera pas longtemps attendre.

Nous donnons aujourd'hui à nos lecteurs tout ce que renfermaient les manuscrits trouvés chez Niebuhr, depuis ses plus belles conceptions sur les comices jusqu'à ses fragmens les plus incomplets. Nous renvoyons à cet égard à la préface de M. Classen, tome V.

Ainsi ce bel ouvrage qui, dans la première pensée de l'auteur, devait parcourir toute l'histoire de Rome; ce livre, dont ensuite il avait marqué la limite au règne d'Auguste, demeurera toujours incomplet, toujours inachevé. Dès la première guerre punique, il se perd en sèches annotations, et si l'on peut se consoler de ce grand désastre scientifique,

c'est par la pensée que du moins Niebuhr a discuté les points les plus douteux de cette histoire. De ce genre sont ses opinions sur la constitution de Servius Tullius et sur la révolution subie par les tribus et les centuries au cinquième siècle.

Mais les oracles qu'il a prononcés ont trouvé des contradicteurs : leurs systèmes seront exposés par M. de Golbéry dans le tome VII. Il y joindra plusieurs morceaux de critique et de philologie, dus à la sagacité de Niebuhr, qui excellait à restituer et à expliquer les textes les plus défectueux.

Ce volume paraîtra dans le cours de l'année.

HISTOIRE ROMAINE.

De la censure de Q. Fabius et de P. Decius.

Avant que les institutions romaines eussent acquis une invariable fixité, c'était une chose fort ordinaire que de voir s'écouler cinq années[1] sans élection de nouveaux censeurs; mais il est sans exemple que cette élection ait été renouvelée à de plus courts intervalles, et qu'en huit ans on en ait nommé trois fois. Cependant huit ans après Appius et Plautius, qui furent censeurs en 443 (449), on voit Q. Fabius et P. Decius[2] investis de cette même dignité, 436 (442). Cette précipitation, ce choix d'amis animés d'un même esprit et qui sont chacun le premier de son ordre, semble indiquer qu'ils fu-

[1] (Il y a dans le manuscrit un *NB.*)

[2] Je ne sais pas si j'ai déjà fait remarquer que la transposition d'une phrase pourrait faire croire à tort que Tite-Live supposait un intervalle entre l'édilité de Flavius et cette censure. *L.* IX, 16, 12; la phrase : *tantumque Flavii comitia— deponerent*, doit être reportée entre les numéros 3 et 4 : *ex eo tempore* (13), se rapporte à la censure d'Appius, non à l'élection.

rent créés pour remédier à un mal que de plus longs délais n'auraient pas permis de guérir par des moyens pacifiques. Or, il est bien connu que ces censeurs forcèrent d'adopter les conséquences de l'innovation d'Appius, qu'ils ramenèrent dans l'État le repos et la légalité, et qu'on ne vit plus de scandales comme celui de l'élection de Flavius. Pour parvenir à ce résultat, ils restreignirent les fils d'affranchis aux quatre tribus urbaines; et Fabius, qu'il faut considérer comme l'ame de cette grande entreprise, en reçut le nom de Maximus. Il est évident que toute action dans les comices des tribus fut par là retirée aux affranchis, et que par conséquent ils demeurèrent sans influence sur les plébiscites, sur l'élection des tribuns du peuple, sur les deux édilités, sur les tribuns militaires et les magistrats inférieurs. Enfin ces *libertini* n'eurent désormais qu'une intervention fort rare, en cas de partage de voix, d'un autre côté, il faut reconnaître qu'au fond ce changement ramenait la constitution au point où elle était avant 436 (442). L'innovation n'était point arbitraire; ceux qu'elle favorisait étaient fort nombreux : il faut même qu'ils aient réclamé cette concession avec vivacité; car ils en usèrent avec passion. En supposant qu'ils aient gardé tous les droits qu'ils avaient auparavant, il n'est pas douteux qu'ils n'en aient fait dans les centuries un tout autre usage; ils étaient obligés de lutter pour ressaisir ce qu'ils

avaient perdu. La république ne parvenait pas au repos, et cependant ce repos se trouva rétabli.

J'ai fait remarquer qu'avant la censure d'Appius l'État languissait déjà, et que trop souvent l'intrigue l'emportait. Ceci demande à être examiné de plus près. Il ne manquera pas de critiques pour traiter de roman ce que je vais dire : ils le dédaigneront et le qualifieront d'invention arbitraire; mais j'en appellerai aux lecteurs non prévenus : en toute affaire, et notamment en géographie, il y a une grande différence entre l'homme qui ne s'occupe de la science qu'occasionellement, et celui qui l'approfondit consciencieusement. Les cartes géographiques même leur apparaissent sous un tout autre jour. Que le premier, tout aussi bien que le second, sache indiquer ce qu'il y aperçoit, je le veux bien; mais quand il y a divergence dans les indications, le savant est du moins guidé par son jugement, par une expérience et un tact qui l'égarent difficilement, tandis que l'autre n'a que des préférences aveugles : ou bien il rejette tout, ou bien il se déclare pour un tiers-avis, qui est nécessairement erronné. Le véritable géographe sait tirer de quelques données isolées des conséquences qui le conduisent à la connaissance de l'inconnu; elles remplacent pour lui les observations de fait, et très-souvent elles peuvent en tenir lieu. A ses yeux les limites de ce qui n'est point exploré et celles de l'inconnu

ne se confondent pas; il lui suffit de quelques indications pour se faire une image de ce que nul témoin oculaire n'a décrit. L'histoire de l'antiquité fut long-temps semblable à cette connaissance inanimée, qui résulterait de cartes incomplètes. Des découvertes ont enrichi, ont complété ce dont nous ne possédons guère que le simple trait. Il se présente tous les jours des investigateurs plus habiles, pour lesquels les choses parlent d'elles-mêmes.

Le but originaire de l'organisation des centuries était de réunir les maisons patriciennes et la commune, de manière à assurer les libertés et les droits de cette dernière, tout en laissant le gouvernement aux patriciens. L'on voulut aussi trouver à placer les *ærarii*, tant *municipes* qu'affranchis, de manière à ce qu'ils ne fussent pas étrangers à l'État. La distribution en classes, outre qu'elle était conçue dans l'esprit de la timocratie, avait l'avantage d'empêcher les deux ordres de s'entrechoquer par masses. Mais après plus de deux siècles et demi, les moyens qu'on avait employés pour atteindre le but, subirent l'inévitable destinée des choses humaines; il s'établit dans tous ces rapports une telle disproportion, que lors même que le but primitif n'eût pas lui-même été considérablement modifié, il eût été indispensable de changer les formes. Cette nécessité était désormais d'autant plus impérieuse que la destination des centuries n'était plus la même.

Les villes des Latins, quand elles n'avaient pas été détruites, se trouvaient réduites à l'état de *pagi* ou de dèmes; ce fut le plus ancien noyau de la commune plébéienne, et elle composait un tout homogène. Il en était autrement des cantons étrangers, qui peu à peu avaient été admis à l'entier droit des Quirites. Ce n'étaient point seulement des villes latines continuant à exister comme telles, c'étaient des Sabins, des Volsques, des Étrusques. Maintenant il s'agissait d'admettre aussi les Èques. Pour que ces peuples ne prissent pas le dessus dans l'assemblée plébéienne, on en composa de nouvelles tribus, infiniment plus nombreuses que les anciennes. Mais quand les comices se tenaient par centuries, cette prévision manquait son effet; car autant il y avait de citoyens nouveaux dans une classe, autant ils avaient de voix dans ces comices, quand ils se trouvaient à Rome. On ne pouvait donc sur ce pied continuer à accorder aux peuples italiques l'entier exercice des droits de citoyens, sans compromettre l'État; cependant c'était le principal moyen de régénérer et de fortifier la nation. Si on le négligea dans la suite, il en faut accuser l'ambition et l'envie que la noblesse plébéienne opposa aux maisons italiennes. Cet abandon si mesquin et si peu consciencieux de la pensée des ancêtres a privé Rome de plusieurs siècles de jeunesse; il a perdu l'Italie. Mais au temps dont nous

parlons on reconnaissait encore tout ce que cette pensée avait de salutaire; car en moins de trente ans on créa six nouvelles tribus. Il n'y a nul doute que l'intention de citoyens et de chefs, tels que Fabius et Decius, n'ait été de réunir aux Quirites tous les peuples les uns après les autres, en observant de les classer en tribus, dont la population eût été de plus en plus nombreuse, en raison directe de leur éloignement et de leur caractère plus ou moins étranger.

Le nombre des *ærarii* grandissait dans une proportion toujours croissante par la collation de l'isopolitie à des cantons aussi étendus que l'était Capoue, par l'importance de jour en jour plus forte de Rome et du droit de bourgeoisie; enfin, parce que, selon la nature des choses, il y avait toujours plus d'affranchis. Ces classes, établies à Rome, étaient pour la plus grande partie livrées à la clientelle, circonstance qui leur enlevait leur indépendance.

D'un autre côté, l'état des patriciens dans la république avait entièrement changé. Réduits à la moitié quant au gouvernement, privés du véto dans la confection des lois, ils ne pouvaient s'en servir que dans les élections; encore n'en résultait-il que des agitations et des troubles. Il était donc impossible que cet état de choses durât : à le prendre ce qu'il était devenu, ce véto était l'un de ces droits que des hommes sensés aiment mieux sacrifier. Pour

ne pas tout perdre, il fallait qu'une caste exclusive, et qui s'éteignait tous les jours, sût restreindre ses prétentions, surtout en présence d'un ordre qui se fortifiait toujours, et dans lequel se développaient de plus en plus les élémens de cette puissance morale, sur laquelle seule auraient pu se fonder les prétentions de ses adversaires. Toutefois, comme cette caste ne pouvait s'anéantir sans détruire l'essence même de la constitution, elle pouvait réclamer dans les centuries une proportion plus favorable que celle dont on se contentait quand sa participation n'était qu'un accessoire sans importance, quand elle n'y paraissait que pour ne pas y manquer.

La loi Pœtelia préparait d'ailleurs un grand changement, dont les conséquences devaient être durables et étendues. Autrefois le propriétaire endetté demeurait dans sa classe et continuait à payer le tribut; désormais, conformément à l'esprit de cette loi, le possesseur fiduciaire dut faire inscrire sous son nom et se faire compter la propriété qui lui était donnée en garantie. Cette innovation changea entièrement l'état des classes.

J'ai dit que la monnaie de cuivre fut rendue plus légère, principalement parce que ce métal avait enchéri, et qu'il fallait le mettre en rapport avec le prix de l'argent[3], et je suis bien loin de modifier

[3] Tom. II, pag. 215 et suiv.

mon opinion. Mais il ne s'ensuit pas que les prix de la plupart des objets ne se soient pas élevés dans la même proportion. Ainsi à Athènes, où l'argent circulait sans aucun changement de cours, les denrées augmentèrent de Solon jusqu'à Démosthènes : sans doute, personne ne doutera qu'il n'en ait été à Rome comme partout ailleurs, et que, sans égard au poids, un même nombre d'as n'ait répondu qu'à une quantité de marchandises incomparablement inférieure à ce qu'ils représentaient deux cent cinquante ans plus tôt. Ajoutez qu'à Rome, bien que sous les derniers rois il y ait eu plus de richesses que dans la suite, il faut faire exception pour le temps dont nous parlons, il y avait trente ans que les fortunes des particuliers et le nombre des riches devaient s'être accrus dans une proportion inouïe jusqu'alors, tant était considérable l'étendue des communaux conquis[4], tant il s'était ouvert de nouvelles sources de prospérité. Cent mille as étaient donc une bien moindre somme qu'autrefois, et dans une démarcation de classes, cette somme ne séparait plus les riches de la classe moyenne.

Mais les espérances de Rome étaient si brillantes que, tout en employant des palliatifs pour le besoin du moment, les législateurs, en jetant un regard

---

[4] Non que je pense qu'ils fussent sujets à l'impôt, mais je les considère comme objets de spéculation pécuniaire.

sur l'avenir, devaient comprendre que les mêmes causes agiraient toujours avec une force constante. D'ailleurs, les enrichis et ceux qui pourraient encore s'enrichir, étaient, sans doute, la plupart étrangers aux deux premiers ordres.

Supposons (et l'on pourrait donner de bonnes raisons pour admettre cette supposition), qu'en général les prix se soient élevés au triple; il en résultait que dans l'esprit de l'organisation primitive, toute la cinquième classe, et même beaucoup d'individus de la quatrième, se seraient trouvés des *accensi*. Dans les trois classes moyennes, le suffrage depuis long-temps était hors de toute proportion avec le nombre de leurs membres. Ces divisions n'étaient donc plus qu'une forme vaine et sans effet. On répartissait et on divisait là où la division ne marquait pas de distinction réelle de fortune, et lorsque ces distinctions n'avaient plus d'autre résultat que de réunir en une masse confuse d'immenses richesses d'une part, et de l'autre un plus grand nombre de fortunes, qui ne donnaient à leurs possesseurs qu'une simple aisance. Qu'avait à faire le législateur pour remédier au mal présent et préparer en même temps le bien-être de l'avenir?

Ce n'eût point été assez de tripler les nombres limitatifs des classes, pour remettre la caste plébéienne dans l'état où elle se trouvait avant Appius. D'autres modifications seraient devenues tout aussi

nécessaires : il y aurait eu des crises nouvelles. Trop de prépondérance eût été accordée aux nouveaux citoyens; on n'eût point remédié à l'invasion des *ærarii*, et ce qui eût été le plus nuisible, un grand nombre d'hommes sujets au service militaire se fût trouvé exclu des légions. D'ailleurs, la première condition d'un projet de loi est qu'il puisse être adopté selon la forme légale, quand même cette forme est l'expression d'une volonté extravagante; or, une proposition qui, dans le second et le troisième ordre, eût blessé tant de droits acquis, n'eût jamais été acceptée, et s'il eût été possible de faire un coup d'État pour la faire prévaloir, la liberté eût péri au milieu de violentes révolutions.

Elle était salutaire, cette loi d'élection (nous l'appelons ainsi, car les élections devinrent de plus en plus la principale affaire des centuries); elle était salutaire, disons-nous, cette loi qui réduisit les *tribules* ouvriers à une moindre part, et qui excluait les *municipes*, jusqu'à ce qu'ils fussent reçus dans de nouvelles tribus. Elle était salutaire encore en détruisant l'importance que depuis peu d'années les premiers avaient acquise dans les comices des tribus. Elle l'était doublement, si elle pouvait servir à perfectionner le mode de recrutement pour le véritable service de ligne; enfin, si elle garantissait une proportion plus favorable aux patriciens dans le rapport de leur suffrage à la totalité des suffrages.

A ces conditions, il y avait lieu d'espérer qu'elle serait acceptée librement et au contentement général : elle devait être encore mieux accueillie si elle donnait de nouveaux honneurs aux plébéiens véritablement riches; si elle étendait les droits acquis par ceux qui avaient une fortune moindre, si elle assurait aux nouveaux citoyens de la considération et de l'influence pour les principaux, et pour la multitude des levées moins onéreuses, enfin, si elle garantissait les mêmes avantages aux affranchis; car ceux-ci conservaient en outre l'espérance que leurs descendans arriveraient à jouir complètement des droits plébéiens, tant par des admissions individuelles que par des acquisitions de terres.

On indique à la fois le but, les obstacles et les moyens. Que l'on accepte le plan que nous allons tracer, comme hypothèse pouvant satisfaire aux conditions que nous venons de développer, et que de ce point de vue on examine s'il était à la fois convenable et d'une exécution possible.

On ne conserva du système des centuries que la division en chevaliers et en non chevaliers : quiconque n'appartenait pas à une tribu, était exclu comme dans les comices purement plébéiens. On abolit les classes qui avaient subsisté jusque-là, et l'on mit sur le même pied tous les membres des tribus qui payaient pour moins d'un million d'as et pour plus de quatre mille. Chaque tribu votait

en deux centuries, l'une composée des hommes de moins de quarante-cinq ans, l'autre de ceux qui avaient dépassé cet âge. Les *libertini* furent restreints à quatre tribus, et celles-ci classées après celles des campagnes, en ce sens qu'elles ne votaient qu'après elles. Les maisons patriciennes demeurèrent dans les *sex suffragia*, sans égard à la fortune, comme elles y étaient jusqu'alors. On inscrivit dans les douze autres centuries de chevaliers tous ceux qui payaient à raison d'une fortune de plus d'un million d'as; enfin, on assigna aux *municipes* une tribu à désigner par la voie du sort, avant les comices. Il y avait alors quatre-vingts centuries, savoir: six patriciennes, douze de chevaliers plébéiens, cinquante-quatre rurales, et huit de tribus urbaines.

Si l'on fit dépendre le droit de suffrage dans les centuries du suffrage dans les tribus, il fut désormais au pouvoir des censeurs d'admettre ou d'exclure. Les *municipes* se trouvaient écartés, et les *libertini* n'avaient pas plus d'influence dans ces comices que dans les comices par tribus, du moment qu'ils étaient restreints à un petit nombre de tribus. Quelle que dût être l'opposition des *municipes* à une innovation de ce genre, leurs voix ne purent l'empêcher de passer : il n'était pas injuste non plus de les écarter, car les rapports qui résultaient autrefois des traités avec les Latins et les Herniques, s'étaient évanouis. Enfin, on satisfaisait à toutes les conditions de l'é-

quité, en laissant un droit honorifique à ceux qui n'avaient point obtenu des censeurs un droit de cité complet.

Le recrutement s'opérant par tribus, il frappait les *libertini* dans une proportion beaucoup moindre, du moment qu'ils étaient tous réunis dans un petit nombre de ces tribus : or, cette charge pèse bien plus fortement sur l'ouvrier que sur le paysan; car c'est au moyen de son art qu'il nourrit sa famille, sans qu'il lui soit possible le plus souvent de se faire remplacer chez lui par un autre ouvrier. De la sorte, en effet, les ouvriers ne fournissaient que le contingent de leur tribu; mais lorsqu'on levait par classes et tribus, et qu'ils étaient répandus dans toutes, leur obligation était beaucoup plus étendue, et l'on pouvait à dessein faire peser sur eux plus de charges.[5]

Cette considération dut déterminer aisément les citoyens des nouvelles tribus à renoncer à des avantages qui, pour la plupart, n'avaient pas une grande importance, et dont ils n'usaient guère que quand des hommes influens les engageaient à consacrer quelques jours à un voyage à Rome. Si l'on établit une règle générale, d'après laquelle on assurait aux riches une préséance qu'ils ne pouvaient perdre

---

[5] Dans plus d'un pays l'application des lois de la conscription française a été faite plus défavorablement aux juifs qu'aux autres, dans la vue d'en diminuer le nombre.



qu'en perdant l'honneur, ceux-là aussi étaient gagnés.

Quant aux classes inférieures, elles durent être satisfaites; car la première perdait sa prépondérance, et les distinctions qui les séparaient les unes des autres, disparaissaient comme étant désormais sans but : si les chevaliers se joignaient à elles, ils leur assuraient la majorité. Mais dans la première classe même il dut y avoir beaucoup de partisans d'une mesure qui allégeait pour elle le poids du service militaire. Beaucoup de centuries se seront laissé prendre à cette considération, et dans la vue du rang distingué qu'allaient avoir ceux qui étaient maintenant ce que dans l'origine aurait dû être toute la classe.

L'appui des chevaliers était certain; car, au lieu d'un dixième dans la totalité des suffrages, ils en acquéraient trois. Les chevaliers patriciens demeuraient sans mélange d'élémens étrangers, et les chevaliers plébéiens y trouvaient encore un grand avantage, quand même on leur eût adjoint de nouveaux membres.

Pour nous, qui ne connaissons plus les démocraties ainsi combinées, nous pouvons nous demander si la renonciation presque entière au principe timocratique n'était pas un acheminement vers une démocratie, qui eût compensé par ses maux tous les avantages que nous venons d'énumérer : cet acheminement était réel, en ce sens que le mini-

mum des fortunes exigées pour l'exercice des droits politiques se trouva encore abaissé. Nous conviendrons aussi que, si d'après l'idée fondamentale de la constitution de Servius, les classes eussent reçu les modifications que rendait nécessaires la nouvelle proportion des richesses, jamais on n'aurait vu s'établir la vénalité des comices; mais comme l'élévation du cens eût diminué le nombre des hommes astreints au service de ligne, il serait résulté de cette augmentation une impossibilité absolue de défendre la république, qui eût été hors d'état de résister à l'étranger dès le temps des guerres samnites. Cette vénalité ne fut nullement une conséquence nécessaire de la constitution des centuries d'après le système des tribus; elle ne se déclara que plus tard : la cause en était dans l'absence de tout progrès dans les institutions, et dans la négligence des censeurs, qui admirent dans les tribus rurales une multitude mélangée d'individus de toute espèce. La dégénération des mœurs en devenait beaucoup plus active. L'ancienne timocratie n'avait plus d'existence réelle; l'on ne pouvait ni ne devait la rétablir : de cent mille as à un million, il n'y avait qu'une seule classe. Pourquoi eût-on apporté une grande rigueur à exiger précisément les cent mille as? Il fallait bien étendre le service de ligne, l'obligation de s'équiper soi-même avait cessé : de quel droit eût-on conservé des distinctions mesurées unique-

ment sur la nature du service militaire? Plus étaient éloignées de Rome les nouvelles tribus que l'on formait, plus il y avait de citoyens dans les terres assignées, et plus aussi, pour anéantir l'importance des tribus urbaines, on augmentait dans les tribus nouvelles le nombre des hommes aisés qui assistaient aux comices. Quand on organisa d'une part les centuries, on avait de l'autre les patriciens, caste qui ne pouvait se compléter; probablement qu'ils ne le pouvaient pas même au moyen de l'adoption, et cependant ils furent placés sur un pied de complète égalité. Nous savons par les traditions qui, en pareille matière, équivalent à de l'histoire, qu'il y en avait parmi eux de fort pauvres. Le principe de la fortune fit donc alors place à celui de l'honneur : mais si on l'eût maintenu, au profit de qui eût-il tourné? Les patriciens perdaient de plus en plus de terrain; ils ne pouvaient ni se renforcer ni se renouveler, ils ne pouvaient ni ne voulaient composer une noblesse nationale. Ce principe eût donc profité à la classe moyenne, au préjudice des grandes fortunes, qui sont une puissance d'un autre genre. Ceux qui s'enrichissent sont, en général, beaucoup moins les campagnards que les gens de basse naissance. La classification par fortunes n'est d'ailleurs qu'un mauvais expédient, ou il n'y a point de base pour une véritable aristocratie. Au contraire, il existait chez

les plébéiens de toutes les classes le sentiment de la liberté des aïeux, par opposition à toute descendance servile. Les armées revenaient de la guerre à l'élection[6] : on s'honorait des dépouilles conquises par soi-même ou par les ancêtres, ou de distinctions militaires ; on faisait valoir ses alliances avec des familles honorées. Le plébéien d'ancienne tribu se sentait noble comme l'habitant des Asturies, et il l'était. Mais vouloir diviser, séparer, là où règne l'égalité, c'est corrompre et ceux qu'on élève et ceux qu'on abaisse. Heureuse Rome d'avoir eu un peuple noble de double espèce ; quand les corporations qui se partagent le pouvoir suprême, influent et agissent tellement l'une sur l'autre, qu'aucune ne puisse se livrer à l'arbitraire sans courir plus de dangers qu'elle n'en oserait braver, c'est une garantie de véritable liberté ; c'en est une encore, que dans la classe populaire il y ait variété au lieu d'uniformité, et à Rome, la différence des anciennes, des nouvelles et des dernières tribus, celle qui existait entre les rurales et les urbaines, produisait cet effet[7] ; quelquefois cette différence allait jusqu'à l'inimitié ; enfin, la plus grande partie de la population, étant

---

6 Ce fut une des causes de ce que les élections ne se faisaient pas avant l'expiration de l'année de magistrature.

7 Par exemple entre la Pollia et la Papiria. Tite-Live, VIII, 37.

également protégée par la loi, ne pouvait être excitée à rompre cet équilibre des ordres duquel dépend le maintien de la liberté. Or, tel fut l'état des *ærarii*, même après les innovations d'Appius : les *libertini* eux-mêmes étaient restreints à cette position dans les tribus urbaines. Au surplus, il ne venait pas à l'esprit des Romains d'attendre des électeurs des choix d'une capacité extraordinaire : dans les élections comme dans les nominations au sénat par les censeurs, ils ne voyaient qu'un procédé pour élever l'homme à la place qui lui convenait; l'influence de la tribu *Prærogativa* le prouve assez.

Je crois avoir démontré qu'une organisation comme celle que j'ai esquissée, répondait à tous les besoins de la république, qu'elle était acceptable pour tous les ordres, et que rien ne devait faire préférer à cette constitution un simple remaniement de l'ancienne. La question historique, celle de savoir si on l'adopta en effet, est tout autre; mais pour la résoudre, il fallait ce préambule. Il n'est pas besoin assurément d'établir longuement qu'il n'était plus question de la constitution de Servius dans les derniers temps de la république, ni dans ces ombres de comices, qui se prolongèrent jusque sous Auguste. Autrefois l'on a bien pu se persuader que Cicéron avait été élu à l'unanimité des chevaliers et des quatre-vingts centuries de la première classe : cela n'entre plus dans la pensée d'aucun de ceux

qui s'occupent quelque peu de philologie historique, et l'on doit regarder comme anéantis tous ces vieux rêves. Il nous suffira de rappeler ici les passages qui attestent en termes formels que cet ordre de choses n'existait plus[8], car nous y reviendrons nécessairement pour découvrir ce qu'on y substitua[9]. Il ne sera pas inutile toutefois de signaler un fait qui prouve clairement que Tite-Live, Denys et Cicéron, parlaient d'institutions évanouies depuis long-temps[10]; il s'agit de leurs divergences quant au nombre et à l'adjonction des centuries supplémentaires, et par conséquent de l'opposition qui

---

[8] Tite-Live, I, 43, 12, 13; et celui qu'Ursinus a cité sur cet endroit d'après Ant. Augustin, XXIV, 7 et 9; XXVI, 22; XXVII, 6; Cicéron, *de leg. agr.*, II, 2 (4), et *pro Plancio*, 20 (49).

[9] Je vais en citer quelques-uns qui ont été oubliés (si je ne me trompe). On procédait, du temps de Polybe, au jugement des affaires capitales qui appartenaient toujours aux centuries, et tant qu'il y avait une tribu qui n'avait pas voté, l'accusé pouvait s'exiler, VI, 14 : *κἂν ἔτι μία λείπηται φυλὴ τῶν ἐπικυρουσῶν τὴν κρίσιν ἀψηφοφόρητος*. Dès le temps de Plaute : Captivi, III, 1, 15, 16.

Ipsi de foro tam aperto capite ad lenones eunt,
Quam in tribu aperto capite sontes condemnant reos.

Jamais Plaute ne traduit les affaires de la vie commune; d'ailleurs chez les Grecs on ne votait pas par phyles.

[10] Voyez ma dissertation sur le passage de Cicéron, en ce qui concerne les comices par centuries.

règne entre leurs opinions sur le total des centuries. J'ai signalé encore des variations importantes entre Tite-Live et Denys sur le chiffre du cens de la cinquième classe. D'après Tite-Live aussi, on appelait d'abord les chevaliers, et cependant, dès la seconde guerre punique, c'est une centurie de tribu qui passe la première comme *prérogative*. Enfin, l'ordre de la légion, tel que le décrit Polybe pour cette même guerre, suppose, d'une manière absolue, l'abrogation de la différence des classes, de même que l'ancienne constitution de la légion supposait l'existence des classes de Servius.

Lessing se demande s'il faut rejeter une opinion, parce que c'est celle qui se présente la première à l'esprit non prévenu? La topographie romaine m'a fourni bien des exemples de la rectitude du coup d'œil de ses premiers restaurateurs. Sans doute, ils ont erré quelquefois; mais leurs successeurs, moins clairvoyans, ont souvent embrouillé par leurs arguties ce que leurs devanciers avaient clairement énoncé : les plus grandes aberrations sont résultées de ce fatras d'érudition, qui n'offrait à ces compilateurs aucune vue d'ensemble. Cette observation peut s'appliquer à d'autres points de la science historique, et il ne faut pas s'étonner si des recherches consciencieuses ramènent souvent aux résultats déjà obtenus dans la première moitié du seizième siècle, mais oubliées dans la suite et remplacées par des subtilités de ce

genre. Telle est la pensée qu'Antoine Augustin rappelle dans Ursinus [11], et dont il parle, sans s'y arrêter, avec une sorte de dédain, et comme la rejetant en apparence d'après l'autorité de Pantagathus [12], et sans nommer son auteur. Le doublement des tribus, dit-il, ne consistait pas, comme l'a cru quelqu'un [13], en ce que les trente-cinq tribus précédemment constituées auraient été portées à soixante-dix et divisées en deux classes, comme il le croit encore, en se fondant sur un passage de la seconde Philippique. Après la condamnation de cette opinion, celle de Pantagathus est présentée comme la seule véritable; elle maintenait les cinq classes, en sorte que chacune eût renfermé deux centuries pour chaque tribu. Les chevaliers aussi auraient été divisés en tribus; seulement il régnait de l'incertitude sur la question de

---

[11] Sur Tite-Live, l. c.

[12] Je dis, *en apparence*, parce qu'on ne saurait déterminer avec précision ce que les disciples ont réellement recueilli de la bouche de ce Socrate philologique. Ne peut-on pas supposer qu'ils se paraient quelquefois de son nom pour faire passer leurs propres idées plus facilement. C'était un moine romain.

[13] Ce quelqu'un était probablement Gabriel Faernus, contre lequel les disciples de Pantagathus avaient une haine dont l'amitié de Michel-Ange dédommageait cet homme distingué. Il se pourrait que Faernus, dans son travail sur cette Philippique, eût remarqué les conséquences de ce passage.

savoir s'ils n'avaient que des *juniores*, ou en d'autres termes, s'ils n'avaient qu'une seule centurie, ou si, comme les autres, ils en possédaient deux. Dans le premier cas, le total des centuries eût été de trois cent quatre-vingt-cinq; dans la seconde, de quatre cent vingt.

L'impossibilité physique repousse tout d'abord cette opinion. Les élections romaines ne pouvaient pas, comme celles d'Angleterre, se prolonger plusieurs jours; il fallait que tout fût terminé en un seul, ou bien on recommençait. Comme toutes les affaires publiques, elles devaient s'arrêter au coucher du soleil, et ne commençaient pas, sans doute, avant l'aurore. D'après cela, s'il fallait, conformément à l'exemple rapporté par Cicéron, faire voter toutes les centuries sur une élection contestée, il n'y avait, en prenant pour base la durée moyenne du jour, que deux minutes pour faire passer les votans sur l'escalier et recevoir leurs suffrages; cela est entièrement impossible. Je ne nierai point que, depuis la nouvelle loi, il ne fût très-difficile d'en finir même pour quatre-vingt-huit centuries; car il n'y avait pas tout-à-fait dix minutes pour chacune. Mais ce qui est difficile, n'est pas impossible.

Je ne rejetterai pas comme inadmissible l'interprétation au moyen de laquelle les paroles les plus significatives de Tite-Live s'appliquent à deux centuries par classe. Néanmoins, s'il en était ainsi, il

faudrait reconnaître que Tite-Live a mis bien de la négligence dans son expression.

Et si la division par classes, avec le nombre des centuries qui leur étaient attribuées, indique que, dans la première organisation, six citoyens sur trente-cinq appartenaient à la première classe, environ vingt-neuf aux quatre autres, il sera permis d'admettre, par forme de simple hypothèse, et sans que rien en fasse une donnée positive, qu'à l'époque du changement, le nombre des citoyens de la première classe, abstraction faite des chevaliers, équivalait au cinquième de toute la bourgeoisie répandue dans les classes, et que, conformément aux principes de la démocratie grecque, leurs suffrages n'auront pas dépassé cette proportion. Mais que l'on ait favorisé ceux qui les suivaient immédiatement, en raison inverse à leur égard, et en raison directe par rapport à la dernière classe, c'est ce qui ne cadre avec aucun système, c'est ce qu'on ne peut nullement supposer. On ne peut pas supposer davantage que là où il existait, dès le temps de la guerre d'Annibal, une multitude de propriétaires, dont les richesses dépassaient un million d'as, et qui ne formaient qu'une classe, on se soit cependant avisé de créer, entre cent mille as et douze mille, des fractions qui ne pouvaient avoir d'importance que dans le temps où cent mille as constituaient une fortune que très-peu de personnes dépas-

saient; on ne voit pas vraiment pourquoi on eût favorisé une classe plutôt que l'autre [14]. Je crois bien que la proportion entre le nombre des pauvres et celui des hommes plus ou moins aisés ne changea pas avec la dépréciation de l'argent. Le rapport entre les *proletarii* et les *locupletes* fut toujours le même; mais ce qui devenait de plus en plus indifférent, c'était de savoir quelle somme manquait pour atteindre à l'aisance. En aucun cas cette évaluation ne pouvait servir de base à la constitution, et les classes de ce genre ne pouvaient être favorisées.

---

[14] De peur qu'on ne se laisse tromper par ces grands chiffres et par des sommes énoncées en monnaies étrangères, je vais donner un exemple en espèces connues. Sans qu'il soit besoin d'une exactitude rigoureuse, on peut évaluer cent as anciens ou dix deniers à quatre florins d'empire; ainsi cent mille as feront quatre mille florins. Au quatorzième siècle la quantité d'argent qui répond à quatre mille de nos florins, pouvait en Allemagne être considérée comme la fortune d'un bon bourgeois, et on l'aurait convenablement prise pour mesure de cette classe, bien qu'il existât des particuliers beaucoup plus riches. Alors aussi trois mille, deux mille et mille florins eussent été des classifications convenables. Mais si dans la suite des siècles la valeur de l'argent avait tellement diminué qu'il se fût formé toute une classe de riches à plus de quarante mille florins, comment admettre que les classes eussent été divisées de manière que les propriétaires entre quatre et trois mille, abstraction faite des riches, eussent obtenu un cinquième des suffrages? Comment eût-on encore attaché de l'importance à de si petites différences?

Si ces considérations ont échappé à un homme du mérite d'Antoine Augustin, et à ceux qui plus tard ont adopté cette opinion, c'est qu'ils négligèrent de rechercher dans la poussière des livres les rapports civiques des citoyens; c'est qu'ils ne rappelèrent pas à la vie les formes de l'ancienne constitution. S'ils l'eussent fait, ils auraient infailliblement franchi un pas de plus; ils auraient reconnu que les classes continuèrent à être réglées par la fortune, mais que la base des distinctions suivit les variations du numéraire. Constater cette inadvertance, c'est compléter l'idée; on ne peut en faire usage contre elle [15]. Les passages où il est question des classes de fortune, n'auraient point échappé aux doctes auteurs de ces recherches [16]; il n'y a qu'une opinion prévenue qui puisse préférer à une explication simple, sans recours à d'autres hypothèses, une opinion qui ne pourrait, au contraire, se soutenir sans de nouvelles hypothèses, une opinion qu'il faudrait asseoir sur des indications bien incertaines.

---

[15] C'est pourquoi j'ai reconnu à l'hypothèse de Pantagathus de la conséquence, qualité dont cependant elle manque si on ne la complète.

[16] Tite-Live, XXIV, 11, à l'occasion d'une levée de marins. Les chiffres sont un million d'as, trois cent mille, cent mille, cinquante mille; et XLV, 15, il est question pour les affranchis d'un cens de soixante-quinze mille as.

Mais si le doublement du nombre des tribus consistait en ce que pour chacune on constituât deux centuries, alors et seulement alors, l'expression de Tite-Live sera exacte, et tellement exacte que, si l'auteur avait eu l'intention d'empêcher que la postérité ne se méprît, il n'aurait pu en imaginer une plus juste. Ajoutez que les centuries sont nommées sans désignation plus précise; il y a concordance encore avec la mention que fait Polybe des tribus appelées au jugement des affaires capitales. J'y ajouterai une preuve négative, mais de la plus grande importance; c'est que partout où cet historien si judicieux veut expliquer aux Grecs la constitution romaine, quand il parle du peuple, il se sert du mot δῆμος, qui ne pouvait leur rappeler qu'une communauté de citoyens égaux et votant par phyles. Il n'y a pas un mot qu'une interprétation quelconque puisse appliquer à des catégories de fortune, si ce n'est qu'il dit que les chevaliers, autrefois choisis d'après des conditions aristocratiques, étaient inscrits maintenant d'après leur richesse. Cette mention est d'autant plus décisive que les Grecs d'alors ne connaissaient absolument rien de semblable à l'organisation ancienne des centuries. Or, Polybe prend soin d'avertir que ceux dont le cens excédait dix mille drachmes (c'est-à-dire l'ancienne première classe), bien qu'ils fussent rangés parmi les autres citoyens, portaient des cuirasses, uniquement parce que les

Romains aimaient à conserver les usages de leurs pères. Je n'aime point ces dénominations auxquelles m'entraîne ici la force des choses; mais quiconque connaît Polybe, sait fort bien que, si les soldats dont le cens était de plus de dix mille drachmes, eussent formé une première classe, cet auteur eût infailliblement ajouté qu'ils étaient du nombre de ceux qui, dans les élections, les jugemens, les délibérations sur les lois que proposent les consuls, composaient la première symmorie, et qui exerçaient la plus grande influence. Ces développemens sont naturels à Polybe, et d'ailleurs, ils eussent été dictés par le besoin de rendre l'expression aussi claire que l'était sa pensée. Avant de bien comprendre tout ceci, je ne concevais pas pourquoi sa description de l'armée ne se rapportait aucunement à l'ancienne organisation des centuries: il en arrivera de même à tout lecteur attentif et sans prévention.

Il n'est pas question d'une *prærogativa* dans les détails fort étendus qu'on donne sur l'organisation et la marche des centuries selon la constitution de Servius, et elle n'était pas nécessaire; car avant le jour de l'élection il pouvait se former une majorité entre les chevaliers et la première classe. Il en était autrement dans les tribus: beaucoup de campagnards étaient occupés de leurs devoirs domestiques et de leurs travaux, ils ne se mêlaient pas des affaires publiques et ne venaient en ville que quand il le fallait.

Pour leur indiquer les candidats qu'ils ne connaissaient pas, on appelait une centurie prérogative.[17] Chaque tribu comptait des hommes qui vivaient à Rome, étaient initiés aux affaires et au gouvernement, et dont on vénérait l'autorité; or, quand ils étaient d'accord, la tribu votait comme eux. Les autres tribus, à l'exception de cas fort rares, imitaient cet exemple, et dans la suite, quand les comices de centuries furent réglés par tribus, il est souvent parlé d'élections contestées. Il ne faut donc pas prendre à la lettre l'influence constante de la prérogative [18]. Dans les élections comme lorsqu'on votait des lois, les Romains ne s'occupaient pas des suffrages individuels : ils n'auraient pu concevoir l'idée de les additionner et d'en composer ainsi des majorités imposantes [19]. Ils ne voyaient dans les formes électorales qu'un moyen plus ou moins imparfait de mettre un homme à sa place. De ce genre était à peu près l'inscription que faisaient les censeurs en portant les citoyens dans le sénat, dans l'ordre des chevaliers, dans telle ou telle tribu. Si l'une des tribus eût été en posession permanente de voter la première, elle eût tout décidé, elle aurait

---

[17] Varron dans Festus, *s. v. Prærogativæ.*

[18] Cela ne se faisait pas dans les anciens temps; il pouvait en être autrement à l'époque où vivait Cicéron.

[19] Elle est de celles que Lessing, s'il vivait encore, eût appelées vagues, nauséabondes et choquantes.

bientôt dominé la république. Des intrigues perpétuelles et des tentatives de corruption l'eussent sans cesse agitée. Les autres tribus, par une opposition naturelle, eussent fait manquer le but qu'on s'était proposé : le sort en décida donc. On peut admettre, sans aucun doute, que le premier votant de la tribu, appelé par son nom, n'était pas désigné par le sort, mais par le choix du magistrat présidant l'élection. C'était dès-lors le plus notable, le plus considéré, et sa voix dirigeait aussi toute la tribu. Les comices pour la nomination de tribuns militaires en 359[20] prouvent l'existence d'une prérogative, et l'appel des autres, qu'on dit avoir été *jure vocatæ*, démontre qu'on suivait à cet égard un ordre légal.

---

20 Tite-Live, V, 18. Il résulte en outre de ce passage que les tribuns militaires avec pouvoir consulaire n'étaient pas élus par les centuries, mais par les tribus. Chose digne de remarque, et qui explique pourquoi le sénat tenait tant à ce que l'on nommât des consuls. Il y avait des patriciens, amis de la paix et de l'ordre, qu'on pouvait exclure de ces comices consulaires; on ne le pouvait dans ceux par tribus. La preuve de cette élection des tribuns militaires par les tribus, résulte clairement de l'expression *jure vocatis tribubus* (voyez un doute à cet égard, t. IV, p. 113 et 114). Si Duker y eût songé, il eût touché au but dans sa belle remarque sur ce passage, au lieu d'errer autour de la vérité. Quel dommage que Duker n'ait point fait une étude spéciale du Droit public romain. Quel dommage qu'il se soit fait l'éditeur de Thucydide ! Du reste je suis bien loin de lui reprocher de n'avoir pas tout aperçu. Ne m'est-il pas arrivé la même chose ?

Il est impossible que cette influence et cette préséance de la *prérogative* aient été accordées à une tribu composée de fils d'affranchis. Il y eut donc une différence, et l'on ne prit celle-ci que dans les tribus rurales, qui dès-lors furent très-bien désignées par l'expression *primo vocatæ;* car elles étaient toutes *jure vocatæ*[21]. C'était donc, abstraction faite de l'origine, une sorte de dégradation civique que la translation d'une tribu rurale à une tribu urbaine; car ces dernières pouvaient par opposition être appelées *postremo vocatæ*. Il n'y aurait rien d'étonnant non plus à ce que ces deux divisions eussent été distinguées en *prima* et *secunda classis*. Quoique, à vrai dire, le mot *classis* indique une division d'armée, il rappelle nécessairement les anciennes centuries, cette acception précise a pu devenir plus générale et convenir aux catégories établies entre les centuries formées dans la suite pour désigner leur plus ou moins de droits; c'est ainsi que j'entends le passage bien connu de la seconde Philippique.[22] La première classe renfermait les centuries rurales avec les douze des chevaliers : après cela on appelait les *six suffrages;* enfin les centuries urbaines.

Le passage cité dit en termes formels que les *six*

[21] Entre les urbaines elles-mêmes il y eut nécessairement un ordre de préséance. L'Esquiline aura été la dernière. (Tite-Live, XLV, 15.)

[22] *c.* 33 (82). *Prima classis vocatur.*

suffrages votaient après la première classe; on ne peut abandonner ce qu'il a de positif à l'arbitraire de la critique. C'est d'ailleurs la conséquence d'un passage non moins connu sur le jugement du censeur C. Claudius par le peuple; car les douze centuries des chevaliers sont mentionnées comme votant dans la première classe.[23]

Cette réunion était toute naturelle, car les chevaliers qu'elles renfermaient étaient plébéiens; dans les six suffrages, au contraire, se trouvaient les maisons patriciennes[24], qui n'étaient point soumises au cens d'un million d'as, et qui, à proprement parler, ne devaient pas être comptées parmi les chevaliers, dont le rang était établi sur la timocratie. S'ils votaient après les plébéiens, cela est conforme à l'esprit des anciennes institutions qui soumettaient à la ratification des curies les décisions des autres comices.

Les comices de la nouvelle organisation différaient des comices par tribus en quatre points essentiels: 1.° la séparation des chevaliers plébéiens et la participation des patriciens; 2.° la division des tribus en centuries de *seniores* et de *juniores;* 3.° l'exclusion des prolétaires; 4.° l'application des auspices.

---

23 Tite-Live, XLIII, 16.

24 Festus, *s. v.* Cette distinction est aussi le fondement de ce que dit Tite-Live, I, 43, 8, 9. La correction de Gronove, *e tribus*, est évidemment juste.

Les centuries des *seniores* formaient une sorte d'aristocratie morale, composée d'un petit nombre d'hommes d'expérience, qui avaient conservé leur fortune et leur considération jusqu'à un âge où, en général, ces avantages sont assurés pour le reste de la vie. De l'exclusion des prolétaires (ceux qui possédaient moins de quatre mille as) du service de la légion[25], on peut conclure qu'ils étaient pareillement exclus des comices; dans les tribus, au contraire, tous les Quirites votaient sans distinction.[26] Quoique dans l'origine les auspices fussent pris au sérieux, ils ne tardèrent pas long-temps à devenir un moyen politique, une entrave que le gouvernement pouvait opposer aux assemblées du peuple.[27]

J'ai exprimé, avec l'accent de la certitude, ce que je pense sur la dernière organisation des comices. Ce ton convient à ma conviction intime, selon laquelle le caractère spécial à ces comices est assez prouvé

---

[25] Polybe, VI, 19. Cette donnée sur la nouvelle limite des fortunes indique qu'à l'époque où fut rendue la nouvelle loi d'élection, la valeur de l'argent avait diminué d'environ un tiers.

[26] Denys, VII (59. *ἵνα — ἰσόψηφοι καὶ ὁμότιμοι πάντες ἀλλήλοις γενόμενοι μιᾷ κλήσει τὴν ψῆφον ἐπενέγκωσι κατὰ φυλάς*). C'est à quoi pensent les historiens quand ils disent qu'avant Servius le plus humble citoyen était dans les comices l'égal du plus considéré.

[27] Dans une histoire aussi incomplète on n'en rencontre que peu d'exemples. Voyez néanmoins Tite-Live, VIII, 23.

par les expressions mêmes des passages que nous avons examinés; il l'est encore par la nature des rapports préexistans, qui durent amener ce résultat. Je suis convaincu en outre que, sous peine d'absurdité, l'ancienne constitution ne pouvait être maintenue. Il y a bientôt trois cents ans qu'un inconnu avait trouvé le chemin de la vérité, grâces aux paroles formelles de Tite-Live, à la mention de deux classes seulement et des suffrages, le tout dans un récit relatif à une élection : je ne dissimulerai pas cependant que les apparences s'élevaient contre des vues aussi simples, et que pour cette raison elles ne furent ni adoptées ni même aperçues; on y substitua des interprétations forcées. Il ne nous reste plus qu'à rechercher ce qui peut être opposé à nos vues; car il ne faut rien taire de ce qui doit caractériser une discussion de bonne foi, et il importe aussi de réfuter ces objections.

Après avoir exposé la constitution de Servius, Denys termine ainsi: « Ces lois se conservèrent pendant « une longue suite de générations; mais de nos jours « des raisons impérieuses les ont fait changer et elles « sont devenues plus démocratiques. Néanmoins les « centuries ne sont pas abrogées : seulement on ne les « appelle plus selon la même règle; ce que j'ai pu re- « marquer, ayant souvent assisté à leurs élections.[28] »

---

[28] IV, 21.

La lettre de Salluste à César est apocryphe; mais elle a été forgée, au plus tard, au second siècle. L'auteur recommande de faire tirer au sort les centuries dans toutes les cinq classes; il allègue une proposition de loi de C. Gracchus.[29]

La loi Voconia, qui interdisait à tous ceux qui étaient inscrits pour une fortune de plus de cent mille as, la faculté d'instituer des femmes pour héritières, semble d'autant plus s'appliquer à la première classe, que Caton, en la recommandant, se sert des deux mots *classicæ* et *infra classem*.[30]

D'autres particularités encore semblent indiquer la continuation de l'ancien ordre de choses. D'abord l'armure particulière à ceux qui avaient évalué leur fortune à plus de dix mille deniers[31]; puis cette disposition d'une loi de Cicéron, qui voulait que les censeurs répartissent le peuple d'après l'âge, le rang, les classes[32]; enfin, cette expression figurée, *appartenir à la cinquième classe*, employée pour désigner celui qui, doué de quelque mérite, est cependant bien inférieur aux hommes distingués dans son genre.[33]

Je dirai d'abord que le passage de Denys n'est pas

---

[29] *De ordin. republ.*, II, 8.

[30] Aulu-Gelle, VII, 13.

[31] Polybe, VI, 23.

[32] Cicéron, *de leg.*, III, 3 (7).

[33] Cicéron, Lucullus (*Acad. Pr.*, II), 23 (73).

plus contraire à mon hypothèse qu'à toute autre, dont le but serait d'expliquer les témoignages formels et les mentions expresses que l'on trouve pour le sixième et le septième siècle, sur l'apparition des tribus dans les comices par centuries; car, d'après ce passage, le changement restreint à l'ordre dans lequel votaient les centuries, n'aurait pu avoir lieu que sous César ou sous Auguste. Jusque-là tout serait resté immuable; par conséquent, quiconque ne prendra point le parti de renoncer à l'intelligence de tous les témoignages dont il vient d'être question, sera forcé de reconnaître, même abstraction faite de mon hypothèse, que ce que dit Denys n'est ici d'aucune autorité. Sans doute, il demeure inexplicable qu'ayant été si souvent témoin des comices, il ait pu errer à ce point; mais qui assignera des limites à son erreur, quand personne ne peut douter qu'il n'ait erré. La différence qu'Auguste établit entre les tribus et la *plebs urbana*, en faisant voter dans les *municipes*, dont les procès-verbaux étaient envoyés, avait-elle peut-être rapport aux élections? Aurait-il reconstitué les classes dans cette *plebs urbana*, distincte des tribus, en changeant l'ordre selon lequel étaient appelées les centuries? Dans ce cas, Denys aura pu ne pas faire attention à la longue existence des centuries de tribus, et voir, dans ce nouvel expédient, une transition immédiate de l'ancienne constitution au nouvel État. La même hypo-

thèse répondrait au faux Salluste, et je lui accorderais bien quelque autorité, si Tite-Live, qui écrivait peu de temps après Denys, ne parlait des centuries de tribus comme de l'ordre de choses existant. Le faussaire et sa mention des classes ne méritent pas plus de foi que la prétendue loi de C. Grachus. S'il y a quelque fondement à tout cela, c'est sans doute que les centuries n'étaient plus appelées d'après l'ancien ordre (ce qui facilitait les manœuvres de la brigue); c'est sans doute encore que le sort désignait l'ordre des votes pour les centuries rurales. Ce serait peu connaître les Gracques, que de supposer qu'ils eussent confondu les urbaines avec elles.

A Rome, l'inscription des citoyens selon l'ancienne règle n'a rien d'étonnant, pas plus que la continuation des curies, quand elles eurent perdu toute influence politique; c'était plutôt l'usage du discours observé dans les lois et dans les mœurs. Qui ne sait combien de temps l'expression figurée peut survivre à la chose. On n'abolissait guère ce qui avait été légalement fondé; à côté des anciennes institutions, on en créait d'autres par analogie et selon le besoin du temps, et l'on ne déracinait point ce que les nouvelles étouffaient sous leur ombrage.

Tite-Live semble fixer la métamorphose des centuries de classes en doubles centuries par tribus à l'époque où les tribus furent portées au nombre qu'elles ne dépassèrent pas dans la suite. Il est ce-

pendant bien certain que ce n'est pas là ce qu'il voulait dire : peut-être n'avait-il d'autre intention que de comparer la somme des centuries de l'ancienne organisation à celle qui existait depuis la formation des trente-cinq tribus. Au surplus Duker[34] a fort bien jugé que cette indication ne signifiait rien. Il faudrait que le changement ait eu lieu entre la première et la seconde guerre punique, puisque dans cette dernière la nouvelle organisation existait; et même il aurait eu lieu avant 521 (527), année pendant laquelle on voit des légions de quatre mille deux cents hommes qui répondent au nouvel ordre de choses[35]. Mais dans ces temps on cherche vainement l'homme qui aurait pu l'établir sans que cependant on lui en eût fait honneur, et l'on se demande quelle eût été l'occasion de ce changement. Pendant la censure de Fabius, la circonstance était pressante : comme restaurateur du bon ordre, il a laissé une longue mémoire. Je crois avoir démontré que le remaniement des tribus urbaines n'aurait point atteint le but sans cette extension des droits des tribus en général; mais nous en avons une preuve directe : en l'an 449 (455), à l'élection des consuls, il est question de *primo vocatæ centuriæ*.[36]

---

[34] Dans Tite-Live, V, 18.
[35] Polybe, II, 24.
[36] Tite-Live, X, 15.

On a cité parmi les raisons plausibles qui amenèrent la nouvelle organisation, la nécessité de faire des levées dans un cercle plus vaste. Il ne faut pas pour cela méconnaître ce qu'avait de salutaire la révolution qui s'opéra dans l'armée : depuis que les Romains et les Latins n'étaient plus réunis en manipules, il n'y avait plus de raison de maintenir une organisation aussi compliquée. Eu égard à l'infanterie de ligne, la légion avait trop de troupes légères; sur 3600 (sans compter le bataillon de dépôt) il y en avait 1200, et il ne pouvait en être autrement, tant que le soldat était astreint à s'équiper lui-même. Désormais on leva par tribu 120 hommes; ainsi, après 447 (453), la légion fut de 3960, dont (1320) seulement étaient armés à la légère [37]. Il n'y eut plus de bataillon de dépôt. L'airain, devenu fort cher, fut échangé pour le fer; nous parlerons plus tard des modifications de la tactique.

On ne peut pas, avec autant de certitude, rapporter à Fabius l'innovation qui, au lieu du choix aristocratique des chevaliers, établit, pour ceux de l'ordre plébéien, la condition d'une fortune dont

[37] Le nombre des armés à la légère manque dans le manuscrit; on y a suppléé en adoptant, d'après la règle posée plus haut, le tiers du nombre total. — M. Classen a, dans l'errata, supprimé le chiffre 1320 qu'on lit ci-dessus dans le texte : il a aussi retracté cette note comme fondée sur une erreur.

l'origine devait être sans tache; mais donner au principe timocratique de l'importance, et cependant le subordonner à l'honneur, c'était se conformer parfaitement à l'esprit de toute cette constitution. La naissance, sans l'aisance héréditaire, ne produit qu'un état de gêne; elle ne comporte pas cette noble assurance, cette indépendance qui ne craint rien et n'a rien à envier à personne, et sans elle le mérite de plus d'un homme resterait inconnu. Au temps de la guerre d'Annibal, l'existence d'un cens d'un million d'as pour les chevaliers est déjà fort vraisemblable, quoique encore incertaine. On n'aura pas assurément imposé aux sénateurs des charges plus lourdes qu'ils ne les pouvaient supporter d'après leur fortune. Seulement il se pourrait qu'en raison de leur dignité, on les chargeât un peu plus que les citoyens de même richesse[38]. Il s'ensuit que dès-lors il y avait un cens pour les sénateurs, et l'on ne voit pas pourquoi il eût été plus élevé que celui des chevaliers. Ce n'était que l'application aux sénateurs patriciens de la règle suivie pour les sénateurs plébéiens. Il est encore une indication directe pour attribuer à Q. Fabius et à P. Decius la reconstitution de l'ordre des chevaliers, c'est que ce furent ces censeurs qui instituèrent la procession

[38] Sept marins pour un million; un sénateur en donnait huit. Tite-Live, XXIV, 11.

solennelle que les chevaliers renouvelaient chaque année.[39]

Je ne saurais mieux placer une conjecture sur ce que signifiait l'ordre de vendre son cheval, que le censeur intimait au chevalier devenu indigne. Si directement ou indirectement la république fournissait dix mille as pour l'achat du cheval, si le chevalier en recevait deux mille pour son entretien annuel, il était extraordinairement favorisé, et l'État était fortement grevé. Mais tout devient clair, si l'on suppose que cette somme était le capital, et qu'au moyen de ce capital, celui auquel le censeur assignait un cheval (en l'admettant parmi les cavaliers, bien moins nombreux que les chevaliers), pouvait acquérir le cheval soit d'un chevalier décédé, soit d'un chevalier dégradé. Seulement il y a erreur dans l'opinion qui veut que le gouvernement ait originairement avancé ces sommes pour organiser le service. Les chevaux étaient bardés de fer; il fallait que le possesseur en eût toujours un bien constitué: de là, la surveillance du censeur sur la conformation du cheval. Sans doute, il fallait le remplacer quand il périssait ou se trouvait hors de service. Le chevalier, de son côté, recevait par an vingt pour cent du capital : c'était l'intérêt, la solde, l'assurance contre les accidens. Il en serait donc ici comme de

39 Tite-Live, IX, 46.

l'achat d'une place dans une tribu, et sans doute que l'acquisition d'un notariat n'en est qu'un exemple entre beaucoup d'autres; car il y avait des charges à rente héréditaire, et que l'on obtenait sur le dépôt d'un capital. De la sorte on comprend comment L. Tarquitius, l'ami du grand L. Cincinnatus, ne put servir à cheval à cause de sa pauvreté : recevoir une fois dix mille as, puis deux mille de rente, n'empêchait pas la pauvreté. L'obligation d'acquérir une place dans le service de la cavalerie pouvait être imposée par le censeur à des hommes qui s'en souciaient fort peu : aussi regardait-on comme un avantage d'en être affranchi.[40]

Cette censure donna à Q. Fabius le surnom de très-grand (Maximus), que ne lui avaient acquis ni ses victoires ni ses triomphes[41], et ce fut à bon droit : il vaut mieux en effet cultiver son esprit que d'acquérir des connaissances partielles; il y a plus de charme à rafraîchir son existence qu'à se refaire d'une maladie. Si Fabius eût agi à une époque où pouvaient se faire entendre les cris de toute vanité blessée, et les accens de la rage et de la perversité

---

40 Tite-Live, XXXIX, 19. *Ne invitus militares, neve censor ei equum publicum assignaret.* (Voyez la dernière opinion de Niebuhr sur cet objet, tom. II, pag. 183 et 184.)

41 Tite-Live, IX, 46. Ce surnom, au surplus, n'était pas fort rare. M. Valerius et Sp. Carvilius l'obtinrent aussi. Il faut que leurs contemporains aient eu un cœur bien ardent.



déjouée; si le fanatisme, si la crédulité, si les plus vulgaires opinions se fussent emparées de ces clameurs, sa réputation n'en eût pas pour cela été moins grande; car le temps a prouvé combien il est arrivé de maux en dépit de sa réforme. Mais autant qu'il nous est possible de le reconnaître à travers l'obscurité des âges, il fut heureux surtout en ce point qu'il put créer des institutions salutaires sans mélange d'élémens contraires. S'il eût été contraint d'adopter des mesures renfermant en elles-mêmes le germe de maux futurs, on n'eût gardé de souvenir que de ces funestes effets, on les eût invoqués contre lui, et lors même qu'il eût triomphé du mal dont il importait d'étouffer le germe, on eût nié l'existence de ce gouffre sans fond, qu'il empêcha de tout engloutir; on eût contesté le danger de cette tyrannie qui eût immédiatement succédé à l'anarchie. Néanmoins son bonheur ne fut pas non plus parfait; ce qui a gâté et détruit son ouvrage, c'est que la postérité arrêta les développemens et les perfectionnemens dont les ancêtres lui avaient légué le bienfaisant exemple.

Washington aurait pu être un bien plus grand général; cependant la constitution de l'union n'en serait pas moins son plus grand ouvrage, quoique, par opposition à la réforme romaine, les développemens de celle-ci doivent aboutir à la corruption. Mais il ne pouvait ni repousser ni comprimer ce

qui devait y conduire; car il manquait des élémens romains. Néanmoins, sans sa législation, sa patrie serait devenue l'objet d'un mépris universel. Les recherches historiques sont riches en jouissances dans les grandes choses comme dans les petites; elles raniment ce dont le souvenir avait péri, et le rendent à un passé qui lui-même ne vit plus que dans la mémoire. Ce qui rend heureux surtout, c'est de remettre en honneur la grandeur négligée, oubliée. Celui auquel cette faculté est concédée, se trouve en rapports intimes avec les ames des grands hommes, et il goûte une haute félicité quand la similitude des actions et des pensées confond avec le sentiment qu'il éprouve pour eux, celui qui le porte à chérir un ami dans un grand homme.

La loi Ogulnia.

Les institutions qui rappellent manifestement l'ancienne division du peuple romain en trois tribus, attestent, avec tout autant d'évidence, que ces tribus primitives de *gentes* patriciennes n'étaient pas égales entre elles. L'infériorité de la troisième, celle des *gentes minores*, s'est à certains égards toujours perpétuée : le motif en est peut-être que depuis l'abolition de la royauté il n'y avait plus, pour y remédier, de forme légale.[42]

---

[42] (On ne pouvait, sans détruire la suite des idées, sup-

Probablement chaque tribu avait un des trois flamines supérieurs, qui demeurèrent toujours patriciens : le Quirinalis fut ajouté aux deux premiers, le Dialis et le Martialis[43], qui demeurèrent les principaux. On connaît les rapports qui liaient les six prêtresses de Vesta aux tribus; seulement on les a trop subtilement adaptés à leurs divisions[44]. D'abord il n'y en eut que deux; on y en ajouta deux autres[45], savoir : par la réunion des Samnites aux Ramnès, qui porta le sénat à deux cents membres et donna deux rois à Rome. Beaucoup plus tard, on y en ajouta deux choisies dans les *minores gentes*. C'est à Tarquin Priscus qu'on attribue ce complément, de même que l'addition de cent sénateurs pris dans les mêmes *gentes*[46]. D'autres, moins conséquens en cela, en font honneur à Servius Tullius[47], sans réfléchir que la législation qui porte son nom n'a rien de commun avec les institutions patriciennes.

La même marche eut lieu pour les Saliens; mais on alla moins loin. Le plus ancien collége se composait de ceux du Palatium, et il demeura le plus

---

primer les observations qui suivent, quoique l'auteur en ait déjà fait usage tom. I, pag. 424 et suiv.)

[43] Plutarque, *Numa*, pag. 64, c.

[44] Festus, *s. v. Sex Vestæ sacerdotes.*

[45] Plutarque, *Numa*, pag. 66, c.

[46] Denys, III, 67, pag. 199, e.
Plutarque, l. c.

considéré; à côté de lui se forma le collége du mont Quirinal, qu'on rapporte à Tullus Hostilius. On ne peut méconnaître ici les deux tribus qui avaient bâti ces quartiers. Il n'est pas dit qu'un troisième collége s'établît sur le Cælius.

Une grande marque d'infériorité, c'est que les *minores gentes* n'avaient point de part à l'augurat ni au pontificat. En accordant aux assertions de Cicéron autant d'exactitude que possible, et en faisant toutefois abstraction des personnifications, Romulus se serait adjoint un augure par tribu[48], en sorte qu'il y en eut quatre, lui compris, et Numa y en ajouta deux[49], de telle sorte qu'avec le roi il y en eut six. Je crois néanmoins que le roi fut tout aussi étranger aux augures que le fut dans la suite le roi des prêtres. Ce qu'on dit ici de Numa, indique que l'on suivit la même marche pour les Vestales et les Saliens. Avant la loi Ogulnia, il n'y en avait que quatre[50], et la supposition de Tite-Live, qui croit que le nombre avait été ainsi réduit de six à quatre, parce qu'on n'avait point pourvu aux places vacantes, est tout-à-fait inadmissible. Quoi, ce serait un hasard de ce genre qui aurait privé les patriciens de deux places, et le second ordre ne s'en serait

48 *Ex singulis tribubus singulos cooptavit augures : de re publ.*, II, 9 (16).

49 *Ibid.*, II, 14 (26).

50 Tite-Live, X, 6.

pas fait plus volontiers adjuger six? Qui pouvait donc leur enlever les avantages dont ils étaient en possession? Qui les empêchait de choisir avant l'adoption de la rogation? Y avait-il donc plus de quatre pontifes? Dans la mention qui veut qu'il y ait eu six augures dans les premiers temps, et qui cependant en fait choisir par Romulus un dans chaque tribu, on reconnaît l'assertion des augures plus récens, qui prétendaient que chacune devait être représentée par un ou plusieurs de ces augures[51]; étrange erreur! comme si les plébéiens qu'on y ajouta avaient pu représenter les anciennes tribus. Quand on ne veut pas méconnaître l'évidence, il faut bien admettre qu'en 446 (452), les tribus des *majores gentes* fournissaient seules des augures et des pontifes.

Ainsi par la loi Ogulnia le nombre des pontifes s'accrut de quatre plébéiens, et fut porté à huit; celui des augures à neuf au moyen de cinq plébéiens. Cette décision était aussi importante que la prétention était juste. On a déjà fait remarquer que les auspices étaient une espèce de moyen politique, un *veto;* le pouvoir des pontifes était fort étendu. Ils étaient interprètes de la loi, et jugeaient, d'après des livres qu'eux seuls possédaient, dans tout ce qui appartenait à la liturgie du culte public, de celui des familles et des particuliers. Ils décidaient si une action appartenait aux actes religieux, si elle était

[51] Tite-Live, X, 6.

valable ou non; et tout ce qui concernait les *res sacræ*, *sanctæ* ou *religiosæ*, se portait à leur tribunal : il n'y avait pas d'appel de leurs condamnations. Il était juste que l'ordre auquel l'État confiait la moitié des auspices, pût aussi prononcer sur leur validité; qu'il ne fût pas soumis à la malveillance d'autrui; qu'enfin ceux qui jouissaient dans l'État de tous les droits politiques, ne fussent pas exclus de celui de contribuer aux actes religieux. Le *connubium* existait depuis long-temps : les patriciens ne pouvaient plus se vanter d'une origine pure de mésalliance; comment eussent-ils encore invoqué l'ordre des dieux en faveur de leurs priviléges originaires? leur opposition dût rester sans effet, même sur les esprits les plus faibles. D'ailleurs elle dût se manifester avec moins de violence que dans les anciens temps : la loi Hortensia n'existait pas encore, et dès-lors l'approbation des curies était indispensable, surtout en pareille affaire; il faut donc supposer qu'elles la donnèrent. Il n'est guère vraisemblable que ces nominations se fissent par l'élection du peuple : si les prêtres existans se sont complétés par voie d'adjonction, il faut avouer qu'ils choisirent les hommes les plus honorés de l'ordre plébéien : d'abord P. Decius, qui rappelait au peuple l'image révérée de son père se dévouant à la mort, et qui, quelques années plus tard, se dévoua lui-même. Le droit des pontifes et la science des augures

devaient être étrangers aux nouveaux élus; mais dans cette même génération vécut Ti. Coruncanius, qui fut un grand maître tant pour ce droit sacré que pour le droit civil.

Divers faits de la même époque.

Comme s'il eût été destiné par une obligation héréditaire à protéger la liberté des citoyens, le consul M. Valerius renouvela en 446 (452) la loi de son aïeul, qui assurait la faculté d'appel contre les condamnations à des peines corporelles prononcées par le pouvoir suprême; il la rédigea avec soin, mais n'y attacha pas encore de sanction pénale contre ceux qui la violeraient. Il y avait dans les infractions possibles et dans les motifs d'excuse trop de nuances; on craignait trop d'affaiblir le pouvoir de ceux qui étaient appelés à gouverner : il fallait donc s'en rapporter à la prudence des tribuns. A eux appartenait le soin de conclure à des peines plus ou moins sévères dans les cas rares où il ne leur aurait pas été possible de prévenir le mal.

Je place à cette époque à peu près la loi Furia sur les testamens, qui évidemment n'a pas précédé de beaucoup la loi Voconia : on peut regarder comme son auteur L. Furius, qui en 430 (436) rédigea des lois pour les Romains de Capoue. Celle-ci, à quelques exceptions près[52], qui ne sont pas indi-

[52] Il s'agissait sans doute d'agnats et de gentiles.

quées, défendait de léguer par testament plus de mille as à la même personne : si quelqu'un en recevait plus, il était, comme l'usurier, condamné au quadruple; dispositions importantes à cause des raisons qui les amenèrent. On usait arbitrairement de la faculté de léguer; d'où il arrivait que les héritiers institués n'acceptaient plus les successions : or, les Romains, qui voulaient perpétuer les bonnes familles, n'aimaient pas plus les successions *ab intestat*, qui morcelaient les propriétés, que les prodigalités envers des étrangers à la famille. Dans les grandes successions, le but était atteint par la loi; elle était imparfaite à l'égard des petites; sans doute, elle n'aura point suffisamment empêché de favoriser les femmes, puisque dans la suite la loi Voconia devint nécessaire.

En 440 (446), les censeurs exclurent L. Antonius du sénat, parce qu'il avait répudié sa femme sans avoir rassemblé un tribunal d'amis[53]. Remarquons-le en passant, ce récit fait voir combien il y a d'erreur dans l'opinion qui veut que Sp. Carvilius Ruga, qui vécut après la première guerre punique, soit le premier dont le mariage ait été dissous : quelquefois on pousse jusqu'à l'aveuglement l'admiration des vieux temps et des anciennes mœurs. Si l'on ne se fût jamais séparé, pourquoi la liberté accordée

[53] Valère-Maxime, II, 9, 2.

au mariage simple? Le soupçon d'empoisonnement atteignit une multitude de matrones; un mari, lors même que la preuve n'était pas complète, eût-il laissé subsister un lien aussi dangereux quand il était en son pouvoir de le rompre? Pour que Fabius pût dire au peuple qu'il eût retiré sa fille à son gendre s'il eût cru celui-ci coupable, il fallait que le fait ne fût pas sans exemple; autrement il ne démontrait rien. Selon la religion, le divorce était possible, même pour les mariages consacrés; seulement il exigeait de terribles cérémonies: quand une chose est moralement impossible, la loi ne précède jamais le fait. Il faut rapporter aussi à des temps très-anciens[54] les dispositions du droit sur les retenues de la dot, sur le paiement fait à l'avance. Mais on a confondu le *repudium* et le *divortium* : la véritable raison qui fit différer la dissolution des mariages proprement dits, aura été sans doute la difficulté d'imaginer un moyen pour supprimer les effets de la *conventio in manum*.

Dans le même temps, C. Fabius peignit pour le censeur C. Bubulcus le temple du salut[55]; d'où lui vint le surnom de Pictor : on en garda la mémoire pour prouver qu'alors la peinture était comptée à Rome parmi les arts libéraux. Valerius avait suspendu

---

[54] Voyez tom. V, pag. 83.

[55] Pline, *H. N.*, XXXV, 7.

dans le temple un tableau de sa bataille contre Hiéron : on peut donc supposer que Fabius peignit la défaite des Samnites, dans laquelle Bubulcus avait prononcé un vœu suivi d'effet. Denys louait la rectitude du dessin, l'agrément des couleurs et l'absence de toute affectation[56]. Il se peut qu'en son genre ce fut un chef-d'œuvre comme la louve.

Troisième guerre samnite et guerres contemporaines.

A quelques exceptions près (encore sont-elles peu importantes), le dixième livre de Tite-Live est l'unique source où l'on puisse puiser quelques détails sur la troisième guerre samnite. Les Annales de Diodore sont perdues, et nous n'avons plus les indications qui nous servaient de point de comparaison pour la plus grande partie de la seconde guerre. Il est vrai qu'elles avaient été rassemblées légèrement et sans intelligence, mais du moins elles découlaient d'Annales primitives. Pour les trois dernières campagnes, et jusqu'à la guerre de Pyrrhus, il ne s'est conservé que des notions éparses. Elles sont bien incomplètes, j'en conviens, mais il

---

[56] Il est évident que c'est à cela que se rapporte le passage M. Exc. XVI, 6 : *αἱ ἐντοίχιοι γραφαὶ ταῖς τε γραμμαῖς πάνυ ἀκριβεῖς ἦσαν, καὶ τοῖς μίγμασιν ἡδεῖαι παντὸς ἀπηλλαγμένον ἔχουσαι τοῦ καλουμένου ῥώπου τὸ ἀνθηρόν.*

ne faut pas croire que pour ces années nous sachions beaucoup moins de détails qu'il nous en resterait après un examen important et critique d'une narration plus complète. Sans doute, il y a beaucoup plus de précision dans Tite-Live que dans la guerre précédente, et si dans le Samnium on n'avait pas perdu tout vestige de la plupart des villes, on pourrait, pour plus d'une campagne, suivre les opérations sur le terrain. Il est même des choses tout historiques, par exemple, l'indication du butin et la campagne de Fabius pour 449 (455); là tout est rapporté avec simplicité et modestie. Il convient, au contraire, que, pour les autres années, il a trouvé dans les Annales les plus grandes contradictions : il ne suit point Fabius; cependant celui-ci devait posséder dans sa maison les documens les plus certains sur une guerre dont le héros lui appartenait de près : il méritait donc sur ce point plus de confiance que sur toute autre chose. Probablement Tite-Live aura pris les détails de la campagne de 453 (459) dans Valerius d'Antium, qui avait toujours des chiffres à ses ordres, et qui ne reculait devant aucune exagération. Quelque force de volonté, quelque confiance qu'il y eût chez les Samnites, comment supposer qu'après plusieurs campagnes sanglantes, et dont une seule leur avait coûté 53,000 morts et 31,000 prisonniers, il ait pu exister assez de monde encore pour livrer des batailles pendant trois cam-

pagnes, et même pour obtenir des succès dans celle qui allait s'ouvrir? S'il en eût été ainsi, la guerre n'eût fini que par la destruction de la nation; c'est tout au plus si le désespoir eût poussé les survivans à une guerre de petites bandes et de petits combats, comme la faisait la Vendée en 1795. Mais les Samnites ont à peine joui de la paix pendant dix ans, qu'ils reprennent les armes, et ils ne se soumettent de nouveau qu'après dix ans de lutte. Quarante autres années plus tard, après la première guerre punique, il se trouve une population de 76,000 campagnards samnites, et cependant, dans la guerre punique, Rome n'a pu ménager les populations de ses alliés; car la sienne était tellement entamée qu'elle ne dépassait que de quelques milliers le chiffre du denombrement opéré au milieu d'une peste soixante-cinq ans auparavant. Cela est d'autant plus remarquable, que le droit de cité avait été étendu à des peuples entiers, que des alliés et des affranchis avaient été admis. Ces preuves de l'exagération des nombres, quant aux Samnites, sont fortifiées par l'existence des chiffres modérés qu'on nous donne pour la campagne de 449 (455).

Mais lors même qu'on réduit le nombre des morts et des prisonniers à des indications très-raisonnables, il reste toujours une énigme insoluble. Comment un peuple dont le territoire n'avait d'étendue que de dix à vingt milles de large, a-t-il pu

soutenir une guerre régulière, une fois qu'une armée ennemie eut, malgré ses efforts, pénétré dans le pays? Il est évident qu'elle pouvait, à son gré, faire de la contrée un désert. La difficulté ne sera pas moins grande, si, comme il paraît que cela fut, le pays des Pentriens a été le théâtre de la guerre, et si les dévastations ont rarement atteint celui des Hirpins. Dans ce cas, je demande comment les premiers purent seuls, en 454 (460), résister aux Romains, et remporter sur eux des avantages considérables au commencement de la campagne[57]. Les Samnites, sans doute, recrutèrent des mercenaires: cela est plus que vraisemblable; mais où donc prenaient-ils de l'argent pour une guerre si coûteuse? Je ne pose ces questions que pour prouver qu'elles se pressent en foule sans pouvoir être résolues. A supposer qu'un jour des sources historiques encore inconnues nous apprissent que les Samnites n'étaient point entièrement abandonnés de leurs voisins, cela ne ferait pas, pour cela, disparaître les véritables difficultés. Les Apuliens combattirent au moins une fois de leur côté[58]; mais les Lucains se rangèrent contre eux, et les Péligniens aussi[59]. D'un autre côté, nous savons bien quelques circonstances

---

[57] Denys, *exc. leg.* (pag. 2334, R).
[58] Tite-Live, X, 15.
[59] *Ibid.*, 30.

desquelles on peut conclure, quoique d'une manière assez vague, que plusieurs cantons sabins les secondèrent.[60]

Les Étrusques ne pouvaient ni se résoudre à une soumission ni se confier en leurs propres forces; on les voit gagner du temps par des trèves toujours renouvelées : ils attendent que des ennemis plus puissans absorbent tous les efforts de Rome. Il se peut que les Samnites aient agi de même, qu'ils aient compté sur un meilleur succès des démarches tentées envers les Gaulois, pour obtenir leur assistance, et que par conséquent ils n'aient pas craint de faire naître les occasions de guerres nouvelles. Ils n'avaient, en effet, consenti à la paix que pour se réserver à des temps plus favorables : cette paix, insupportable à ceux-là même qui avaient grandi au milieu des calamités de la guerre, devait le devenir de jour en jour davantage : on voyait la domination de Rome se fortifier et s'étendre, et l'on pouvait considérer sa grandeur comme le résultat

---

60 L'inscription d'Appius Claudius dit qu'il prit plusieurs villes sabines : Amiternum, conquise en 453 (459), peut bien être considérée comme la ville sabine de ce nom. Il est donc évident que la guerre contre les Sabins est résultée de celle contre les Samnites, comme de la précédente étaient nées celles contre les Herniques et contre les Èques. L'expression de l'*epitome XI : Sabinis qui rebellaverant victis*, paraît indiquer une participation antérieure terminée par la paix.

de l'inertie et de l'indifférence avec laquelle on voyait ses progrès. Ainsi les Fastes nous apprennent que l'opiniâtre défense de Nequinum fut secondée par des troupes auxiliaires samnites.

Si le sénat romain ne punit point cette infraction à la paix, parce qu'il était menacé d'une invasion des Gaulois, le moment put paraître propice, et l'on aura voulu réparer les pertes par lesquelles on avait acheté la paix : on aura voulu rétablir la dépendance des Lucains, car leurs divisions[61] en fournissaient l'occasion. Les Samnites entrèrent en Lucanie, et recherchèrent l'alliance d'autres peuples, mais avec peu de succès : les Picentins préférèrent l'amitié que Rome leur offrait à des conditions très-favorables.[62]

Après que les Samnites eurent remporté plusieurs victoires et conquis plusieurs villes, le parti dominant en Lucanie comprit qu'il était incapable de se soutenir par ses propres forces, il résolut de se ranger sous la protection des Romains, et pour accélérer une décision que le danger rendait pressante, on envoya, avec les ambassadeurs, des enfans des principaux citoyens, pris dans toutes les villes.[63] On aura fait ici ce qui était d'usage en pareil cas, et ce qu'indique la nature même de cette mesure; ces

---

61 Voyez tom. V, pag. 257 et suivantes.

62 Tite-Live, X, 10, 11.

63 Denys, *exc. leg.*, pag. 2328.

otages auront été choisis précisément dans le parti contraire. Le traité ainsi sollicité fut approuvé par le peuple et le sénat, et l'on envoya à la diète samnite une ambassade qui demanda l'évacuation de la Lucanie. Il paraît que le traité par lequel le Samnium reconnaissait la suprématie de Rome, impliquait le droit de l'exiger, quoique les Samnites n'eussent point consenti à n'avoir d'autres ennemis et d'autres amis que Rome elle-même, quoiqu'ils n'eussent pas renoncé à leur indépendance[64]. La déclaration de cette prétention qui en faisait des sujets, indigna tellement les Samnites, que sur-le-champ ils résolurent la guerre en ordonnant aux ambassadeurs de quitter le Samnium. D'après une autre version[65], on aurait envoyé prévenir les fétiaux de ne se présenter devant aucune assemblée de canton, en ajoutant que dans le cas contraire les magistrats ne pourraient répondre de leur sûreté.

Dans les années de paix, une bonne administration avait récréé les forces de la nation[66], et les victoires de Lucanie avaient inspiré la confiance aux soldats[67]. Ils n'abandonnèrent donc point leurs

---

64 Denys, l. c., pag. 2330 et 2331.

65 Dans Tite-Live, X, 12.

66 *ἡ τῶν Σαυνιτῶν ἰσχὺς πολλὴ ἤδη γεγονυῖα.* Denys, pag. 2332.

67 Le soldat samnite était *successibus tumidus*, et ceci était,

conquêtes; mais, au lieu de les achever, ils opposèrent leur armée au consul Cn. Fulvius, qui en amenait une beaucoup moins nombreuse au secours des Lucains. Dans cette campagne, Fulvius déploya de grands talens; l'histoire en est perdue, mais il n'en faut pas moins recueillir les notions isolées que nous trouvons dans la collection de Frontin, sur les batailles qu'il gagna dans des circonstances difficiles. Tite-Live ne dit rien autre chose, sinon qu'il remporta une victoire décisive, après un combat brillant livré près de Bovianum, et qu'ensuite il prit cette capitale des Pentriens et Aufidena. C'est, sans doute, à cette bataille qu'il conviendra de rapporter la narration de Frontin[68] : le consul avait affaire à une armée beaucoup plus considérable, et ses troupes attendaient le combat avec quelque anxiété. Pour leur donner de l'assurance, il dit aux officiers et aux sous-officiers qu'un corps samnite s'était vendu à lui, et pour accréditer cette fable, il emprunta d'eux tout ce qu'ils purent lui avancer d'argent, comme pour compléter la somme promise. Dans cette persuasion, les Romains allèrent à l'ennemi avec confiance, et si des transfuges ont passé aux Samnites, ce même bruit dut jeter la défiance dans

---

d'après l'expression *commisso statim bello*, au commencement de la guerre romaine. Frontin, *Strateg.*, I, 11, 2.

[68] *Strateg.*, l. cit.

leurs esprits envers les troupes mercenaires, et peut-être les déterminer à les tenir loin du champ de bataille : les Romains obtinrent de la sorte une éclatante victoire.

Il est dans l'ordre naturel des choses que Fulvius, venu d'abord des environs de Sora vers Bovianum, ait ensuite marché à travers le Samnium vers la Lucanie, pour prendre aux Samnites ce qu'ils avaient conquis. Pendant cette marche, son arrière-garde était vivement pressée par l'ennemi[69]; en pareille circonstance, et dans des contrées si difficiles, un général déterminé ne s'occupe point de repousser l'armée ennemie qui s'avance avec tant d'audace, il la chasse devant lui. Au lieu de faire marcher en tête les mulets qui portaient le bagage, Fulvius les mit à la queue, et les ennemis se précipitèrent sur ce butin abandonné, comme il leur semblait, pour faciliter la fuite des troupes. Mais Fulvius avait posé une légion des deux côtés de la route : les cohortes attaquèrent subitement les Samnites occupés à piller dans le chemin creux; et ceux-ci souffrirent une terrible défaite.

Une autre fois[70] il fallait passer par le lit d'un torrent peu large, mais impétueux; les Samnites suivaient et harcelaient sans cesse. Fulvius plaça une

---

69 *Cum ex Samnio in Lucanos duceret.* Frontin, I, 6, 1.

70 Frontin, I, 6, 2.

légion sur le côté, et la cacha à la faveur d'une haie et d'un chemin creux : les autres troupes continuèrent à marcher dans le ravin. L'ennemi se montra d'autant plus ardent qu'elles paraissaient en bien petit nombre : tout à coup, quand les Samnites eurent passé, la légion sortit de son embuscade, et cette fois encore le stratagème réussit complètement.

Un tel général méritait le triomphe; mais on ne s'explique pas comment dans les Fastes il triomphe aussi des Étrusques.

Dans cette période, la guerre samnite et celle d'Étrurie sont essentiellement liées : souvent, pour mieux faire connaître les détails, nous avons séparé les narrations de deux guerres simultanées; mais ici ce serait détruire l'intelligence de l'ensemble. En la même année 448 (454), L. Scipion commanda l'armée d'Étrurie, et soutint un combat très-opiniâtre près de Volaterræ : la nuit survint quand il était encore douteux; mais les Étrusques s'avouèrent vaincus par l'évacuation du camp et l'abandon des magasins. Le consul ramena les troupes à Faléries, fit de cette forteresse sa place d'armes, et ravagea le plat pays, où les Étrusques ne se montrèrent plus. Les villages et les bourgs que ne protégeaient point des murailles, furent réduits en cendres : on ne tenta aucun siége. L'année suivante, rien ne se fit en Étrurie : les deux armées romaines purent être envoyées contre les Samnites. Peut-être que les

villes étrusques qui seules continuaient la guerre depuis que celles d'orient avaient traité séparément, rachetèrent à prix d'argent une nouvelle trêve; peut-être qu'elles avaient tant souffert des malheurs de la guerre, qu'elles craignaient de se les attirer de nouveau.

Il ne viendrait à l'esprit de personne de contester l'histoire de cette campagne, et d'en révoquer en doute les faits d'ailleurs si modestes, si ce doute ne devait naître du silence absolu qui règne à cet égard dans l'inscription de la pierre sépulcrale de L. Scipion Barbatus. On n'en conclura pas qu'il n'a pas été en Étrurie; mais on se demandera quels furent ses succès? Ce qui étonne encore bien plus, c'est que, dans cette inscription on lit que dans le Samnium il prit Taurasia et Césauna[71], soumit toute la Lucanie, et y prit des otages. Je ne voudrais en aucune façon en conclure qu'il commanda aussi dans le Samnium sous ses propres auspices consulaires; s'il en eût été ainsi, comment n'eût-il pas triomphé? Il y servit comme lieutenant sous Q. Fabius, l'année suivante[72] : les plus brillantes expédi-

---

[71] C'est évidemment du nom de Taurasia que vient celui des *campi Taurasini*. Cesauna est sans doute la Ceraunilia de Diodore, XX, 26. Cela doit nous rendre encore plus réservés pour changer en des noms de villes connues et au moyen de corrections forcées, des noms que d'ailleurs on ne trouve nulle part.

[72] Tite-Live, X, 14. Frontin, II, 4, 2.

tions achevées sous les auspices d'autrui, ne pouvaient lui assurer, au lieu du triomphe, que le souvenir de la postérité.

Les circonstances étaient si difficiles, qu'aux élections consulaires toute la nation jeta les yeux sur Q. Fabius, général dont le bonheur était aussi bien établi que l'habileté. La loi, à ce qu'on nous dit, s'opposait à sa nomination; car elle défendait de réélire le même consul avant dix ans: or, comme dix ans auparavant il avait terminé son troisième consulat, cela suppose qu'il fallait entre deux consulats dix années entièrement révolues. Il est cependant une chose qui a échappé aux annalistes, c'est que l'année suivante le même empêchement dut se présenter pour App. Claudius et L. Volumnius, et deux ans plus tard pour L. Postumius, et cependant il n'est parlé d'aucune exception à la loi. Et pourquoi l'eût-on méconnue pour pouvoir élire Appius, qui, dans son premier consulat n'avait pas du tout paru à la guerre? Il est plus probable que ces lois furent généralement suspendues comme pendant la guerre d'Annibal, du moins en tant qu'elles empêchaient d'élire celui qu'on jugeait le plus capable; ou bien l'on se méprend sur la teneur d'un plébiscite qui rendait éligibles Q. Fabius et P. Decius, sans aucune restriction. Il faut qu'il en ait été ainsi, dans la seconde guerre, à l'égard de L. Papirius Cursor, de Q. Publilius Philo, de C. Junius

Bubulcus, à moins qu'alors aussi on ait écarté toutes les restrictions embarrassantes. Il se peut que Fabius, sans se fier à une fortune jusque-là trop favorable, et se sentant accablé par l'âge, ait repoussé cet honneur. Plus tard, il est vrai, quand il s'agit de sauver l'honneur de son fils, il ne tint pas compte de sa vieillesse; mais dans cette circonstance, il a pu mettre à son adhésion la condition qu'on lui donnerait pour collègue P. Decius, qui déjà avait été consul et censeur avec lui.

Les deux consuls conduisirent leurs armées dans le Samnium; Fabius par Sora dans le canton des Pentriens, Decius à Maleventum par le pays sidicin, d'où il devait probablement pénétrer chez les Apuliens rebelles. Les Samnites avaient réuni contre le premier les contingens de toutes leurs populations, et s'étaient concentrés sur le Tifernus : prudent autant qu'audacieux, Fabius échappa au danger d'être surpris, pendant sa marche, dans une vallée profonde. Il fit pousser des reconnaissances qui l'avertirent du péril : mais quand ce plan eut échoué, les Samnites n'en présentèrent pas moins la bataille. Cette fois aucune armée ne put entamer l'autre; l'infanterie samnite repoussa une vigoureuse charge de la cavalerie romaine, qui, dans sa retraite, pensa compromettre l'infanterie. La maxime constante de Fabius était de tenir sa réserve dans l'inaction, jusqu'à ce que la première ligne eût épuisé ses for-

ces [73]. Cette fois elle n'aurait pu décider du sort de la bataille, si L. Scipion, avec les hastaires de la première légion, n'était descendu, au moment opportun, des hauteurs situées derrière l'ennemi, sur lesquelles il était parvenu par des chemins détournés. Quand les rayons du soleil couchant vinrent dorer les armes de ce petit corps d'armée, les Romains eux-mêmes, et plus encore les Samnites, crurent que la fortune amenait le consul Decius avec son armée. L'opinion que la victoire était décidée, la décida en effet, et l'on n'eut pas le temps de reconnaître l'erreur. On porte à 3400 le nombre des morts samnites : il y eut au moins 1320 prisonniers. Vingt-trois enseignes tombèrent au pouvoir du vainqueur.

P. Decius avait trouvé les Apuliens campés à Maleventum; leur armée voulut couvrir la route de leur pays. Il réussit à les appeler au combat, et les vainquit facilement : on dit qu'ils laissèrent deux mille morts sur le champ de bataille. Pendant cinq mois,

---

[73] Cette maxime, sans doute, n'est bonne contre un ennemi supérieur qu'avec des troupes aussi aguerries et sous un général qui ne laisse pas échapper le moment. Elle peut, dans l'application, servir aussi à compléter la victoire, lorsqu'on a repoussé une armée dont les forces sont plus considérables, ce qui serait autrement impossible. C'est tout autre chose que la précaution de conserver une partie de ses forces pour redoubler une attaque.

les deux consuls parcoururent le malheureux Samnium, et sans doute aussi l'Apulie; car le Samnium, quoiqu'on détruisît tout absolument, ne pouvait fournir matière à d'aussi longues dévastations : on se sera donc jeté encore sur les pays du voisinage qui s'étaient joints aux Samnites. Fabius établit son camp en quatre-vingt-six endroits, et Decius en quarante-cinq; ces camps étaient encore plus marqués par la destruction de toutes les récoltes que par leurs remparts et leurs fossés. Fabius prit Cimetra, l'une des villes samnites qui ont complètement disparu.[74]

[74] Lorsque dans les manuscrits en majuscules où les mots ne sont pas séparés, on trouve mille *ac* et les centaines écrites en chiffres; le mot *ac* n'est séparé du C qui suit par aucun point : par exemple ∞ACCC pour *mille ac ducenti.* (Je choisis cet exemple dans le manuscrit de la République.) Il en est résulté dans la suite que les copistes qui ne connaissaient pas ou n'apercevaient pas le signe qui représente *mille*, omettaient et écrivaient par exemple *a* CCC contre toute raison. Il en est ainsi de l'indication du nombre des prisonniers à la bataille du Tifernus, et des tués à celle de Cimetra. Au lieu de *ad*, les meilleurs manuscrits donnent a CCCXXX, et au lieu de *ad* CCCCXXX, a CCCCXXX. Dans l'un et dans l'autre cas il manque devant *ac* le ou les signes qui marquaient les mille, et comme on ne peut savoir s'il en manque un ou plusieurs, on devrait, dans les éditions, se borner à signaler l'existence d'un mot devant *ac*. Au liv. X, c. 15, 6, le manuscrit de Leide porte fort justement *duo millia ac* CCC. *Conf.* VIII, 19, 14. Qu'on me le pardonne, mais je n'ai pas d'endroit plus convenable pour remarquer que *Maximum*

Si la conjecture que j'ai émise tantôt sur Scipion Barbatus est juste, celui-ci a pris, sous ses ordres, Taurasia et Cesaùna dans le Samnium, et cela dans la même année ou dans la suivante, quand Fabius était proconsul, et qu'il secourait le parti romain de Lucanie.

Tite-Live trouve tant de divergences dans les Annales sur l'histoire de l'année suivante, 450 (456), celle du consulat d'App. Claudius et de L. Volumnius, qu'il ne sait comment s'en tirer. Il attribue, il est vrai, au proconsul Decius la conquête de trois villes samnites; mais il n'ose rejeter l'opinion d'autres annalistes, qui de ces trois en font prendre deux par Q. Fabius, ni celle qu'elles le furent toutes par le nouveau consul, ni même celle qui en fait honneur à L. Volumnius seul. Mais en supposant que Q. Fabius et P. Decius soient restés dans le Samnium avec leurs armées, pendant que Volumnius entrait en Étrurie, il n'a pas vu que cette as-

Fulvium (X, 14, 10), que l'on trouve dans presque tous les manuscrits collationnés, est sans aucun doute une leçon fort juste. Ce personnage est apparemment un fils du consul Cn. Fulvius, qui, dans les Fastes, porte le nom de Maximus. Si, dans le manuscrit de Florence, il y a *Maximum filium*, c'est une altération de l'ancien correcteur, et elle s'explique aisément. La leçon *M. Fulvius* vient d'un moderne du quinzième siècle, qui ne s'aperçut pas que Tite-Live parfois place le surnom avant celui de la *gens*, à la place où doit être le nom individuel.

sertion était réfutée par les circonstances que les légions qui sortirent de la ville avec les nouveaux consuls, portaient les numéros un jusqu'à quatre. Si deux légions étaient encore sous les armes, ces numéros leur eussent appartenu, et les nouvelles eussent été marquées des quatre suivans. Combien n'eût-il pas été absurde de conserver toutes ces légions sur pied, quand on en avait moins besoin, et de les licencier ensuite, quand le danger devint plus pressant.

Ce qu'on ne peut révoquer en doute, c'est que le pouvoir proconsulaire fut conféré aux anciens consuls pour six mois. Un récit bien simple, qui paraît mériter toute notre foi, c'est que Q. Fabius termina les troubles intérieurs de la Lucanie en faveur de l'aristocratie et dans l'intérêt de Rome. On ne peut, en aucune façon, décider à qui revient l'honneur d'avoir pris Murgantia, Romulea et Ferentinum : la seconde est la seule de ces villes dont la situation puisse être déterminée avec quelque certitude sur la frontière d'Apulie. D'un autre côté, d'après les numéros des légions, il ne faut pas douter que les proconsuls n'aient ramené les légions à Rome pour les licencier, et que les consuls n'en aient créé de nouvelles. Dans cette incertitude on ne peut faire aucune application des détails de la conquête, et sans parler de l'invraisemblance des nombres, qui sont visiblement exagérés, ces détails

ne sont que l'amplification d'une mention bien simple en elle-même, laquelle disait que ces trois villes avaient été prises d'assaut, et que le butin, pour ne pas surcharger les bagages, avait été abandonné à des marchands à la suite de l'armée. Quelque impossible qu'il soit ici de rien préciser, ce serait cependant une fort bonne conjecture que celle qui avancerait que les trois bourgades montagnardes, qu'on dit avoir été conquises par L. Volumnius[75], ne sont autres que les trois villes que nous venons de nommer. On peut, d'après une indication de quelque valeur, penser que les deux consuls ont d'abord marché sur le Samnium avec leurs légions. On peut accorder beaucoup de poids à des inscriptions historiques qui étaient dans le forum d'Auguste, sur des bases de statues, et qui datent de son temps : sans aucune raison, on les a regardées comme apocryphes ; mais des juges compétens sont d'accord pour leur reconnaître cette origine, quoique de la plupart nous n'ayons plus que des copies. Or, l'une de ces inscriptions dit d'App. Claudius qu'il a pris beaucoup de villes des Samnites, des Sabins et des Étrusques[76]. De ce renseignement si simple, il résulte qu'ayant appris qu'en Étrurie la guerre éclatait de nouveau, Appius y était accouru du nord du

---

75 *Castella.* Tite-Live, X, 18.

76 Dans Pighius, *ad a.* 561, I, pag. 400.

Samnium par le chemin le plus direct, à travers le pays des Sabins, et que dans sa marche il avait pris celles de leurs villes qui s'étaient unies à l'ennemi. Ce qui l'aura surtout déterminé, c'est la certitude que les Samnites chercheraient à accomplir le projet qu'ils avaient formé dès la première guerre, et auquel ils n'avaient renoncé que parce que les principales villes d'Étrurie avaient séparément conclu une paix précipitée. Maintenant le parti en était pris; ils voulaient envoyer en Étrurie une armée payée et entretenue par eux-mêmes : ils craignaient les suites de la jalousie et de la vanité, qui répugne toujours à acheter les secours étrangers au prix de quelques sacrifices, et qui souvent préfère livrer tout à l'ennemi. La circonstance était décisive : on résolut de souffrir dans la patrie tout ce que ne pourraient empêcher les troupes qu'on y laissait, la levée en masse et les habitans des places fortes. Cette expédition fut confiée à Gellius Egnatius; l'armée ne peut avoir été fort considérable; même en admettant qu'elle ait beaucoup souffert, surtout à Sentinum; car elle n'était plus que de cinq mille hommes quand elle retourna dans le Samnium. Tite-Live défigure ce grand évènement, en disant que P. Decius finit par chasser cette armée du Samnium, comme si l'une des plus grandes conceptions de l'art militaire ancien, une combinaison qui surpassait même l'entreprise de Scipion sur l'Afrique, n'eût été qu'un acte d'aveugle déses-

poir, du genre de l'émigration des Vendéens au-delà de la Loire. Ce n'est point ainsi qu'Egnatius parut en Étrurie; d'ailleurs il laissa dans le Samnium une armée qui ne fut pas oisive.

L'arrivée d'une armée romaine arrêta quelques villes étrusques qui allaient se joindre aux autres contre Rome[77]; cela prouve que les Samnites n'entrèrent en Étrurie que plus tard. On ignore, il est vrai, si tous les peuples étrusques prirent les armes dans ce moment. En 463 (469), quand les Étrusques, qui n'étaient pas encore soumis, se servaient à la guerre de Gaulois à leur solde, les Arretins furent secourus contre ces Gaulois par les Romains. Si les Cilnins n'étaient point bannis, ils n'ont pu souffrir qu'une ville dans laquelle les avait maintenus l'influence de Rome, se séparât d'elle. Mais Pérouse avait rompu la trêve, et Clusium aussi prit part à la guerre[78], comme Volsinies, Rusellæ[79], et en général toutes celles qui l'avaient continuée jusque-là. Les Ombriens limitrophes se joignirent aux Étrusques, et l'on recherchа à tout prix une armée auxiliaire gauloise. Pour y décider les Étrusques, il fallait bien la présence d'une autre puissance; car la défaite des Romains par les Gaulois aurait eu pour résultat nécessaire l'établissement de ces derniers sur

77 Tite-Live, X, 18, 5.
78 X, 30.
79 X, 37.

le Tibre, et tôt ou tard la soumission des Étrusques eux-mêmes.

App. Claudius était entré en campagne avec deux légions et douze mille alliés; L. Volumnius avait, outre ses légions, quinze mille alliés : sous ce nom, il faut comprendre les contingens des communautés admises au droit de cité, non moins que ceux des peuples qu'attachait à Rome un simple traité d'alliance. Appius put à peine tenir tête à l'armée ennemie, qui grandissait toujours; divers combats partiels avaient eu une issue défavorable, et sa position devenait inquiétante. Les Annales n'étaient point d'accord sur la question de savoir s'il demanda des renforts à son collègue, ou si, de propre mouvement, celui-ci résolut de suivre l'armée de Gellius Egnatius. Il y a peut-être plus de vraisemblance dans une tierce-opinion, c'est que le sénat l'ordonna. Les récits paraissaient reconnaître tous qu'Appius se sentit blessé de l'arrivée de son collègue; il exigea qu'il repartît sur-le-champ pour sa province. Pour punir cet orgueil, Volumnius y consentit; mais l'armée entière, qui l'avait reçu comme un sauveur, le conjura de rester et de préférer le bien général aux honteux caprices d'Appius. Il céda et se hâta de contraindre l'ennemi à accepter le combat; car son absence pouvait, en se prolongeant, permettre aux Samnites de venger la dévastation de leur territoire par celle du territoire romain. Volumnius

réussit : la victoire fut plus facile à raison de l'absence du général samnite et d'une partie de ses cohortes. Lorsqu'ils accoururent à la nouvelle de la bataille, les alliés (il n'y avait que les Samnites et les Étrusques) étaient déjà repoussés jusque dans leur camp, et le désordre était si grand qu'il parut impossible de reprendre le dessus : on ne put même garder le camp. On a peut-être exagéré la perte des alliés : mais la victoire fut importante; car Appius érigea un temple à Bellone, pour accomplir un vœu fait dans cette journée, et Volumnius put retourner dans le Samnium; enfin, quoique l'armée ne fût en Étrurie que sur la défensive, elle put s'y maintenir malgré ce départ.

Il était urgent que Volumnius revînt; car les Samnites avaient profité de son absence pour envahir la Campanie et les montagnes de Vescia. Il ne leur était guère possible de faire des conquêtes, surtout dans des pays où des colonies romaines défendaient leur existence; mais les campagnards étaient surpris, dépouillés et emmenés en esclavage. L'ennemi faisait un butin immense, qui répara au moins une partie des dommages soufferts dans le Samnium. Quand Volumnius, à marches forcées, arriva à Calès, les Samnites campaient au bord du Vulturne, et leur projet était de partir la même nuit pour mettre leur butin en sûreté dans leur pays, et revenir ensuite dégagés de tout embarras. Le consul, sans donner

de repos à ses soldats, les conduisit, sans qu'on connût encore leur arrivée, devant le camp ennemi, avant que l'heure du départ fût venue. Déjà l'on avait envoyé en avant sur la route les prisonniers et le reste du butin, sans autre escorte que celle dont on pouvait avoir besoin contre les paysans: c'était avant l'aurore, et les soldats étaient déjà sortis en grand nombre, quand tout à coup les Romains donnèrent l'assaut en attaquant aussi la longue et incommode colonne de marche. Pendant ce désordre, les prisonniers se délivrèrent et s'armèrent, entraînant avec eux le général samnite Statius Minucius. Il faut que la défaite ait été bien grande, car les prisonniers délivrés furent au nombre de 7400, et le butin fut repris avec usure. Après cette glorieuse action, Volumnius laissa reposer ses troupes et se rendit aux comices. De ce qu'on allait les tenir, ce qui avait toujours lieu à la fin de l'année consulaire, qui ne commmençait qu'en Janvier, il résulte que son départ eut lieu à l'époque où les montagnes du Samnium sont toujours couvertes de neige, tandis que les champs de la Terra di Lavoro demeurent sous les feux du soleil, comme au printemps, et permettent de continuer des opérations militaires, que d'ailleurs les Samnites étaient peu disposés à reprendre.

Leur marche sur le Liris avait jeté la plus grande terreur dans Rome; si les sujets se fussent insurgés

comme dans la guerre précédente, le théâtre des opérations se serait étendu jusqu'aux murailles : alors, comment aurait-on pu retenir les Gaulois loin de la ville en pays ennemi. Le sénat ne se dissimula point qu'il aurait peut-être à défendre l'enceinte de Rome : on arma, on équipa tous les citoyens capables de porter les armes, sans égard à leurs priviléges, à leur âge, sans distinction de rang. On donna le commandement au préteur L. Sempronius, homme éprouvé dans la guerre comme dans la paix, et pendant dix-huit jours, toutes les affaires furent arrêtées. La victoire du Vulturne ramena la sécurité; on la célébra par des prières générales.

Pour garder mieux encore les environs du Liris, on ordonna et on accéléra la fondation de deux colonies : Minturnes, à l'embouchure du fleuve, et Sinuessa dans les montagnes de Vescia [80]. Peut-être la situation même de ces villes ne comportait que

---

[80] Ces montagnes ne sont autres que celles qu'on voit entre Santa-Agata et la côte : cette petite ville est sur leur prolongement, sur l'emplacement de l'ancienne Sinuessa ou tout à côté. Chacun sait que près de Santa-Agata se trouvent les vestiges évidens d'une ancienne ville. On pourrait prétendre que c'est Vescia dont on a perdu la trace, mais Sinuessa était située sur la voie Appienne, dont la direction n'est pas douteuse. On s'égare, parce que l'on confond entre cette ville et les bains de mer, et que l'on recule à l'idée qu'une *colonia maritima* (Tite-Live, XXXVI, 3) n'ait pas été située immédiatement au bord de la mer. (Voyez tom. V, remarq. 253.)

des colonies de Romains, ou bien on ne compta pas assez sur les Latins pour leur confier des postes aussi importans. Jusqu'à ce que le Samnium eût été dompté, les colons demeurèrent exposés à de continuels dangers, et Minturnes était mal-saine et située au milieu des marais. Les grands avantages qu'on offrit aux colons[81], purent à peine en décider quelques-uns à s'établir dans un des pays les plus fertiles de l'univers.

Les élections de l'année 451 (457) furent décisives pour Rome et pour le monde; mais elles ne furent pas un instant douteuses. D'une voix unanime la nation reconnut que Q. Fabius était le général destiné à terminer la crise menaçante dans laquelle les ennemis extérieurs avaient jeté la république. Pour lui, il ne se sentit le courage d'accepter ce redoutable honneur, qu'en le partageant encore avec P. Decius; Appius Claudius fut maintenu au commandement en qualité de préteur[82], L. Volumnius en celle de proconsul. L. Scipion, Cn. Fulvius, L. Postumius, qui, dans l'histoire de cette campagne, sont

---

81 Tite-Live, XXXVI, 3.

82 Il n'était question ici ni de sa science du Droit, ni de son éloquence (X, 22, 7). On ne conçoit pas qu'un auteur sensé s'égare à ce point. Il paraît qu'à l'occasion de ces comices s'établit la règle de créer préteur l'un des consuls sortans; c'est ce qui aura donné lieu à faire une mention expresse de la nomination d'Appius.

appelés propréteurs, tenaient assurément cette qualité du sénat et du peuple.

Les Gaulois, dont on attendait l'arrivée, n'étaient pas certainement ceux établis en Italie; c'étaient des troupes attirées par l'appât de la solde et du butin; c'étaient celles qui parcouraient à l'aventure toutes les contrées qui s'étendent des Alpes à la mer Noire. A l'approche de hordes dont on ne pouvait mesurer la force, on observait avec anxiété tous les présages. Au forum, une statue de la victoire fut trouvée debout à côté de sa base; au Capitole, on vit jaillir de l'autel du temple, pendant trois jours, du sang, ensuite du lait et du miel. Un aruspice tranquillisa la ville effrayée : la déesse de la victoire s'était posée sur un sol plus ferme, portant ses regards vers le pays d'où venait l'ennemi; elle s'était portée en avant: signe favorable. Le sang signifiait la guerre : le miel et le lait présageaient la peste et la famine; car on donne du miel aux malades, et dans les famines on se nourrit de la nourriture des animaux[83]. Pour

---

[83] Zonaras, VIII, 1. Les hommes non initiés devaient penser tout naturellement que ces signes annonçaient qu'après une guerre sanglante, viendraient des temps de bonheur et d'abondance, où le vin et le miel couleraient de tous côtés. Ce qui effrayait peut-être les interprètes, c'est que chez les Gaulois les abeilles et les bestiaux prospéraient : on entendait donc qu'après la guerre et des flots de sang répandus, cette industrie remplacerait l'agriculture sur le territoire romain.

apaiser les dieux, pour conjurer le danger, on ordonna deux jours de prières, et pour que chacun pût prendre part à l'expiation, on fit des distributions de vin et d'encens.

Pendant ce cinquième consulat de Fabius, quatrième de Decius, Rome fit des préparatifs comme jamais elle n'en avait fait, recourant à la fois à ses propres forces et à celles des sujets. Les quatre légions de l'année précédente étaient restées réunies pendant l'hiver[84]; elles reçurent des renforts : on leva encore deux légions nouvelles, et de plus on créa deux armées de réserve, composées probablement de milices urbaines et d'alliés. Les sujets fournirent des troupes encore plus nombreuses que Rome même: les Campaniens donnèrent à eux seuls mille cavaliers[85]; la cavalerie gauloise étant très-nombreuse et très-redoutable, les Romains renforcèrent cette arme au-delà des proportions usitées jusque-là. Il faut que dans cette année ils aient eu au moins quatre-vingt-dix mille hommes en campagne. Il était nécessaire que dans le Samnium Volumnius gardât une armée assez considérable pour prendre l'offensive.

---

[84] Cela est certain quant à l'armée d'Appius Claudius, et vraisemblable pour celle de Volumnius, puisque l'on prolongea son commandement et qu'il ne triompha point. Cependant les troisième et quatrième légions changèrent de corps d'armée. Tite-Live, X, 18 et 27.

[85] X, 26.

Le reste alla combattre les Gaulois, les Samnites de Gellius Egnatius, les Étrusques et les Ombriens.

Tite-Live nous rapporte avec détail et éloquence une querelle qu'il présente comme affaire de caste entre les deux consuls; il s'agissait de savoir si la guerre gauloise serait confiée à Fabius sans que le sort en décidât. Notre historien cependant n'en trouva point la mention dans toutes les Annales[86]. On ne pourrait admettre ce récit sans un sentiment bien douloureux; si ce différend était historiquement établi, s'il en était de même de la soumission absolue de Decius envers son collègue[87], jamais celui-ci n'aurait pu se consoler d'avoir porté à l'amitié une atteinte qui causa la mort de son collègue. Heureusement il est facile de confondre cette oiseuse invention : c'est tout au plus s'il existait la plus légère occasion de la rêver. Les deux légions nouvellement formées ne pouvaient avoir d'autre destination que d'entrer en Ombrie, ou de relever l'armée du proconsul L. Volumnius, afin que celle-ci pût rejoindre l'armée principale. Il faudrait que Fabius eût perdu la tête, pour s'imaginer qu'il serait possible de soutenir une pareille guerre avec environ 20,000 hommes. Ni lui ni le sénat n'en avaient la folle idée : cela est démontré par la formation de deux armées de réserve.

86 X, 26, 5.

87 *Ibid.*, 4.

On était encore en hiver : les Apennins, que devaient franchir les Gaulois, sont souvent couverts de neige quand le printemps règne à Rome. Les Gaulois transalpins ne pouvaient venir que plus tard en Italie. Lorsque, dès le commencement de son consulat, Q. Fabius conduisit à l'armée d'App. Claudius les troupes destinées à la compléter, ce ne fut donc qu'une simple reconnaissance. Cette armée campait près d'Aharna[88], et s'était entourée d'un retranchement et d'un fossé. Fabius rencontra un détachement qui allait au bois, et lui ordonna de rebrousser chemin et d'arracher les palissades. Ce dédain des précautions prises jusqu'alors réveilla dans le soldat la confiance et une activité nouvelle. Pour leur ôter jusqu'au souvenir de cette timide conduite, il fit lever le camp dès qu'il eut congédié App. Claudius, qui était aussi son ennemi politique. Persuadé que l'inaction est nuisible à la santé du soldat, il exécutait des marches modérées, et changeait sans cesse de positions, qui sans doute étaient toujours fortifiées, bien qu'il eût précédemment ordonné d'arracher les palissades. Le printemps venu, il remit le commandement à L. Scipion, et revint à Rome, où se continuaient pour Decius des préparatifs qui devaient conserver l'existence du nom romain.

Les Gaulois pouvant arriver par le Picenum,

---

[88] Tite-Live, X, 25.

on posta une légion près de Camerinum[89] : elle devait défendre ce passage de concert avec les Cammertins, alliés sûrs, qui avaient à sauver leur propre existence. Les Ombriens limitrophes de l'Étrurie étaient sous les armes contre Rome : il résulte donc des circonstances mêmes, que le consul laissa probablement le reste de l'armée entre Nocera et Foligno, où elle pouvait arrêter l'ennemi s'il arrivait par la grande route. Quand tout ce que Rome était capable de mettre en campagne fut réuni, les deux consuls conduisirent l'armée principale vers les troupes qui, sous le commandement de Scipion, étaient restées en présence de l'ennemi. Une armée de réserve campa sur les collines du Vatican, une autre fut placée dans le pays des Falisques où elle entretenait les communications avec la grande armée, en couvrant en même temps le passage du Tibre vers Otricoli et du côté de l'Ombrie.

---

[89] Polybe, qui connaît Clusium et les Clusiens et qui les nomme, parle, II, 19, de l'anéantissement de la légion ἐν τῇ Καμερτίων χώρᾳ. Tite-Live se trompe, parce qu'il s'est mal à propos souvenu qu'en étrusque *Clusium* s'appelle *Camars*. Les Clusiens cependant étaient parmi les ennemis de Rome (X, 30, 2), tandis que la ville près de laquelle fut détruite la légion était une ville amie, puisqu'on se rangea sous elle pour y trouver protection (X, 26, 8). Si les Gaulois eussent vaincu près de Clusium, les Romains n'auraient pu franchir l'Apennin ni venir jusqu'à Sentinum : les Gaulois, dans ce cas, auraient marché sur Rome même.

Le monument de L. Scipion le rapproche de nous plus personnellement; il nous intéresse plus que ses contemporains : nos regards s'attachent à lui avec une faveur particulière, à peu près comme, dans les guerres modernes, nous suivons les actions des officiers de notre connaissance. L'inscription du tombeau dit qu'il fut brave et sage; éloge conservé par cette circonstance, qu'il sut se maintenir en présence d'un ennemi aussi supérieur, et à une aussi grande distance de Rome, lorsque le succès de la campagne exigea qu'il en fût ainsi. Il n'avait pas été en son pouvoir d'éviter le désastre souffert par la légion postée près de Camerinum; les Gaulois l'avaient vaincue, cernée, et avaient tué jusqu'au dernier homme. De vaniteuses narrations, auxquelles cette fois Tite-Live lui-même refuse toute croyance, réduisaient cette perte à la défaite d'un détachement surpris par les Ombriens pendant qu'il allait au fourrage; et même elles ne se bornaient pas là : elles faisaient arriver Scipion en toute hâte; il battait l'ennemi et reprenait le butin.

Quand le passage eut été forcé, l'innombrable cavalerie gauloise se répandit à travers l'Ombrie et intercepta les communications de Scipion avec Rome. Les consuls n'apprirent ce désastre que par la vue des têtes que les barbares avaient suspendues à leurs chevaux, ou plantées au bout de leurs lances. A cet aspect on crut que le corps d'armée de Scipion

était exterminé. Malheureusement on ignore où se réunit l'armée romaine : il eût été curieux de voir avec quelle habileté les chefs parvinrent à la rassembler, et comment ils évitèrent une bataille qu'ils n'osaient encore hasarder. Tout ce que nous savons, c'est que les armées alliées demeurèrent séparées, c'est que les Étrusques et les Ombriens ne campèrent point avec les Gaulois et les Samnites. La vanité, la prétention de commander en chef, ont pu amener des divisions qui sauvèrent l'armée romaine.

Cependant L. Volumnius, occupant les Samnites chez eux, les avait battus au bord du Tifernus. Quand les consuls purent mesurer toute l'étendue du danger, ils firent aussi venir son armée, décidés à s'en remettre au sort d'une seule bataille, ainsi que le portent quelques Annales[90]. Le fait est d'ailleurs confirmé par l'expression de Polybe[91], qui dit que toutes les légions donnèrent près de Sentinum; puis par une autre circonstance; c'est que les Samnites revinrent dans le pays de Vescia, et passèrent même le Liris pour faire invasion dans celui de Formies : ce qui n'eût pas été possible, sans le départ de l'armée romaine. Volumnius sut, en très-peu de marches, faire sa jonction avec la grande armée, par

[90] X, 30, 6.

[91] *συμβαλόντες πᾶσι τοῖς στρατοπέδοις*, II, 19, 6.

Sulmone et Antrodoco; et c'est précisément parce qu'il avait pénétré au cœur du pays ennemi, que les Romains eurent l'incalculable avantage de pouvoir, en cas de besoin, réunir toutes leurs troupes dans les directions les plus courtes.

Quand la jonction des trois armées fut opérée, les consuls voyant que les ennemis différaient toujours le combat, dans l'espoir, sans doute, d'obtenir de nouveaux renforts, résolurent de les y contraindre, et par une marche exécutée avec habileté, ils laissèrent le camp étrusque derrière eux, et vinrent à Sentinum, au-delà de l'Apennin. Là, ils menaçaient le pays des Gaulois Senones, et ceux-ci, pour couvrir leurs bourgades, se hâtèrent de rétrograder, en forçant les Samnites à les suivre. S'avancer aussi loin, eût été un acte de folle témérité, si l'on n'eût assuré ses communications avec Rome; c'est pourquoi Cn. Fulvius reçut l'ordre de se porter jusqu'à Assisi[92],

---

[92] Voy. Oudendorp, deuxième édition, sur les Stratagèmes de Frontin, I, 8, 3. Cette leçon du manuscrit est parfaitement d'accord avec la localité. De sa position d'Assisi, le corps romain pouvait ravager le pays de Pérouse et de Chiusi, et, le cas échéant, se retirer devant des forces supérieures dans une contrée facile à défendre, et située sur la route qui communiquait de la grande armée avec Rome. Une opération sur Chiusi eût été fort chanceuse; il n'y avait de retraite possible que sur Civita Castellana, et alors la grande armée se trouvait interceptée. Quoique Frontin n'écrive pas toujours d'après Tite-Live, c'est cependant la règle générale; il se pour-

et Postumius, d'aller le remplacer dans sa position de Falériès, avec les troupes qui campaient sur le Vatican.[93]

Placé à Assisi, Cn. Fulvius pouvait ravager l'Étrurie limitrophe, et si les Samnites avaient suivi L. Volumnius, il pouvait aussi les empêcher de paraître sur les derrières de la grande armée. Sans doute qu'à Rome les préparatifs de défense étaient terminés, en sorte que, si les Samnites fussent arrivés par les montagnes èques, la ville eût pu se suffire à elle-même. La présence de ces ennemis aurait bien, en toute autre circonstance, ébranlé l'obéissance des sujets; mais comme il y en avait beaucoup dans les armées romaines, à une très-grande distance, c'étaient comme autant d'otages qui assuraient la fidélité de leurs cités. En général, excepté les peuples qui, pour se défendre, appelaient les terribles secours des barbares, tous ceux qui habitaient l'Italie

---

rait donc qu'au liv. X, 27, 5, Clusium n'eût été écrit que par une erreur de copiste ou par une mauvaise correction dans le manuscrit auquel on peut rapporter tous ceux qu'on a collationnés jusqu'à présent sur la première décade.

[93] Tite-Live, il est vrai, et Frontin disent que les deux armées de réserve s'avancèrent, selon le premier, sur Chiusi, selon l'autre, vers Assisi. Mais d'abord Fabius n'aura pas été assez irréfléchi pour laisser à découvert le passage du Tibre et le territoire de Rome; en second lieu, Tite-Live lui-même ne parle que de Cn. Fulvius (X, 30, 1), qui ravage l'Étrurie et se bat contre Pérouse et Clusium.

devaient regarder désormais les Romains comme les protecteurs de leur existence.

Telles sont les hautes conceptions qui renfermaient en elles-mêmes le germe d'une foule de conséquences salutaires. Il n'y a pas d'étude plus satisfaisante que de rechercher dans les actions les pensées des hommes d'État et des guerriers, pour en suivre les développemens. Fabius jeta la confusion dans les plans d'un ennemi que le nombre rendait formidable malgré son inhabileté; il menaça la partie de l'Étrurie qui était ennemie; il éloigna la guerre de ces contrées : par là il obtint ce résultat, que les Étrusques ne voulurent plus se laisser entraîner loin de leur pays menacé, et partirent pour le défendre. Il est même probable néanmoins qu'eux et les Ombriens eurent quelque part à la bataille, car dans les Fastes ces deux peuples sont nommés parmi ceux dont triompha Fabius.

Un autre avantage fut que l'action décisive eut lieu près de la frontière gauloise : les Romains, craignant leur rage et leur désespoir, s'ils se voyaient coupés, leur laissèrent un libre passage pour s'en aller. 94 Tout ce qu'un général romain pouvait se proposer, c'était de les repousser de telle sorte que pendant des années il ne leur revînt plus l'envie de renouveler l'entreprise.

---

94 Frontin, *Strateg.*, II, 6, 1.

Les consuls avaient connu le plan de l'ennemi par des transfuges : les Étrusques et les Ombriens devaient attaquer le camp romain, pendant que les Samnites livreraient la bataille. Dès que le mouvement opéré sur Pérouse eut atteint son but, qui était d'y attirer les principales forces de ces peuples, les Romains saisirent l'occasion. Pendant deux jours, ils provoquèrent vainement au combat; mais le troisième, les alliés vinrent se ranger en ordre de bataille. Les Gaulois formaient l'aile droite, les Samnites l'aile gauche, et sans doute ceux des Étrusques et des Ombriens qui n'étaient point partis, furent ajoutés aux Samnites, les Gaulois étant beaucoup plus nombreux. Q. Fabius, comme le plus âgé des consuls, eut le poste d'honneur à l'aile droite, vis-à-vis des Samnites; P. Decius fut opposé aux Gaulois. Le récit de Tite-Live suppose Volumnius occupé dans le Samnium : il n'y a donc que la nécessité d'étendre autant que possible le front de l'armée à celui de la ligne ennemie, qui puisse faire supposer que lui aussi était à la droite de Decius, en face des Gaulois. Les deux armées étant en présence, un loup chassa au milieu d'elles une biche effrayée : elle courut vers les Gaulois, qui la tuèrent à coups de javelots; le loup vint aux Romains, passa à travers les intervalles des bataillons, et regagna la forêt aux acclamations des soldats, joyeux de voir en cette occasion l'animal consacré au dieu protecteur de leur nation.

On était en été[95] : la chaleur accablait les Gaulois, même ceux acclimatés en Italie. Chez les Romains, au contraire, on s'appliquait, avec un soin particulier, à endurcir le soldat à la chaleur et à la fatigue : quoique les Samnites ne fussent pas de beaucoup inférieurs à cet égard, ils n'avaient cependant pas la même habitude. Fabius demanda à sa première ligne une constance capable de lasser l'ennemi, qui s'avançait avec toutes ses forces : cette fois, comme en d'autres occasions, il gardait une puissante réserve, soit pour décider la victoire, soit pour prévenir une défaite. Decius avait affaire à un ennemi dont la première charge était terrible, même abstraction faite de sa supériorité numérique; il ne crut pas devoir l'attendre, encore moins diviser ses forces pour l'attaquer : on pouvait réussir à jeter la confusion dans ses rangs désordonnés, et les refouler les uns sur les autres! Mais l'entreprise échoua; la cavalerie gauloise exécuta une impétueuse charge sur l'infanterie romaine : deux fois la cavalerie romaine la repoussa. Dans une troisième attaque, commandée par le consul en personne, elle combattait aussi avec succès, quand l'apparition des chars de guerre effraya les hommes et les chevaux. Les fuyards se jetèrent sur leur propre infanterie; les cavaliers gaulois pénétraient dans les rangs, foulaient et tuaient les sol-

---

95 Fabius triompha l'avant-veille des nones de Septembre.

dats : les moyens humains devenaient insuffisans pour éviter une défaite. Alors le consul Decius, qui, dans l'attente de l'événement, avait gardé près de lui le pontife M. Livius, se fit par lui dévouer à la mort, ainsi que les troupes ennemies; car la mort était en ce moment ce qu'il y avait de plus désirable : on n'écoutait plus ses ordres, il allait être entraîné par le torrent des fuyards. Après avoir prononcé la formule, il ajouta : « Que devant moi se précipitent la terreur et la fuite, le sang et la mort, le courroux des dieux célestes et infernaux. Qu'un souffle de destruction anéantisse les armes et les enseignes des ennemis! » Il donna des éperons à son cheval, se jeta au plus fort de la mêlée, et tomba. Dès ce moment, la fortune changea[96] : les Gaulois stupéfaits

[96] Ceux qui ne rejettent pas avec un entier dédain les prodiges de l'histoire romaine, peuvent se consoler des railleries que leur attire leur crédulité par l'opinion du Dante. Les batailles du Vésuve et de Sentinum sont si décisives dans l'histoire du monde, qu'il n'y a du moins rien d'abject dans l'idée de les attribuer à la mort expiatoire de Decius. Zonaras, qui en rit, n'eût pas manqué de croire aux miracles dont il est question dans les Dialogues de Grégoire le Grand : il y est dit qu'une lampe se remplit d'huile d'elle-même, pour éviter une correction au frère lai qui avait négligé d'en prendre soin. Au surplus, ceux qui lisent sans trop se moquer des Romains et de leur superstition, feront bien d'éviter un autre écueil : le pire de tous les travers serait un excès de crédulité. Il ne manquera point d'hypocrites de superstition qui réclameront foi en tous les prodiges.

regardaient ce cadavre, les Romains se ralliaient et faisaient face à l'ennemi, encouragés par le pontife, auquel Decius avait cédé le commandement et les licteurs. Il criait que, par cette expiation, Decius avait acheté la victoire, que l'ennemi était voué à la Terre et aux dieux infernaux. Quand la réserve, envoyée par Q. Fabius, arriva sous le commandement de L. Scipion et de C. Marcius, elle trouva les Gaulois serrés en une masse immense, et se défendant derrière leurs boucliers. Les généraux romains ordonnèrent de ramasser les javelots répandus sur le champ de bataille, et de les lancer sur les Gaulois; chaque coup portait, et les boucliers, grossièrement faits, n'y résistaient pas.

Aussitôt que Q. Fabius remarqua que les Samnites faiblissaient, il fit avancer la seconde ligne, et donna ordre à la cavalerie de charger sur les flancs dégarnis de l'armée ennemie. Si les Gaulois n'eussent combattu en barbares ignorans, ils n'eussent pas manqué d'envoyer au secours de leurs alliés une partie de leur innombrable cavalerie. Fabius avait bien saisi le moment favorable, où un choc vigoureux pouvait disperser ces masses ébranlées. Les Samnites se débandèrent et s'enfuirent en désordre vers leur camp, pendant que les Gaulois, réunis en une immense cohue, se laissaient tailler en pièces sans pouvoir bouger.[97]

---

97 Comme à Zorndorf, comme à Austerlitz.

Le premier mouvement en de pareilles circonstances, est toujours le signal d'une fuite qu'il n'est plus possible d'arrêter. Autant Fabius avait mis de constance et d'habileté à épier le moment décisif, autant il se montra véhément et infatigable dans la poursuite. En passant sur le derrière de la ligne gauloise, il jeta sur elle cinq cents cavaliers campaniens et une partie de son infanterie. Dès-lors le combat ne fut plus qu'un massacre vengeur, qui atteignait tous les fuyards. Fabius avait suivi les Samnites de si près, qu'il arriva à leur camp retranché avant qu'ils pussent s'y réfugier. Dans cette dernière lutte périt l'imperator samnite, Gellius Egnatius, heureux de ne point survivre à la malheureuse issue de sa grande entreprise : le camp fut immédiatement pris d'assaut. Le jour suivant, on retrouva le corps de Decius parmi des monceaux de morts, et on lui rendit de magnifiques honneurs. D'après un vœu du consul vainqueur, on brûla les armes de l'ennemi en sacrifice à Jupiter Victor. Les nombres indiqués par Tite-Live n'ont ici rien de fabuleux : il paraît qu'en ce point encore, les mémoires de la maison Fabia étaient conformes à la vérité historique, autant que cela était possible en pareille matière; il suffisait donc à Tite-Live, pour être exact, de ne pas préférer au récit de l'histoire de cette maison les contes absurdes de ceux qui s'abandonnaient à leur imagination. Que les Gaulois

et les Samnites aient perdu 25,000 morts et 8000 prisonniers, il n'y a là rien d'incroyable, pas plus que dans l'assertion qui fait perdre à l'aile gauche romaine 7000 hommes, à l'aile droite 1200. D'autres Annales, sans doute, portaient des chiffres exagérés, comme elles exagéraient aussi les forces combinées contre lesquelles les Romains eurent à lutter. Les Grecs contemporains déjà se complurent à grossir les pertes des Gaulois : c'était pour eux une consolation; Duris racontait qu'il en avait péri cent mille.[98] Ainsi que le dit Tite-Live, le nombre de soldats dont se composaient les armées des quatre peuples, était porté dans quelques Annales à une telle exagération, qu'elle passait toute croyance. Quant aux chiffres de son texte, au lieu d'être entachés de ce défaut, ils sont bien petits, même dans les meilleures éditions, et de plus, ils sont ridicules par leur minutieuse exactitude. Il ne faut pas lui en adresser le reproche, la faute en appartient à des correcteurs insensés; elle nous vient des manuscrits eux-mêmes. Il est à peu près certain, qu'au lieu de 40,330 fantassins et de 6000 cavaliers, il avait écrit dix fois 100,000 fantassins et 46,000 cavaliers : le nombre des chars de guerre était porté à mille. Pour dépasser le chiffre de l'infanterie indiqué tantôt, il suffisait de deux armées consulaires; or, il y en avait trois. D'ailleurs, com-

[98] Diodore, *ecl.* XXI, fr. 11.

ment supposer qu'un annaliste quelconque ait été assez fou pour s'amuser à compter les centaines et les dizaines dans des armées aussi considérables? 99

Une victoire achetée si chèrement ne pouvait être poursuivie, et c'est ce qui fait comprendre comment les cinq mille Samnites qui avaient survécu, purent opérer leur retraite. Il faut qu'ils aient tourné le flanc droit de l'armée romaine pendant qu'elle prenait du repos. Cette marche est vraiment l'une des plus belles entreprises de ce genre; il fallait traverser une grande étendue de pays dont les habitans, ne fussent-ils pas hostiles, étaient exaspérés du moins,

---

99 Tite-Live, X, 30, 4. *Superiecere quidam augendo fidem qui in hostium exercitu peditum quadraginta milia trecentos triginta, equitum sex milia, mille carpentorum scripsere fuisse: scilicet cum Umbris Tuscisque, quos et ipsos pugnæ affuisse.* Tel est le texte depuis Sigonius, qui, le premier, se fiant à son manuscrit, a retranché le chiffre XL, écrit autrefois devant les six mille; chiffre qui existe dans d'autres mauvais manuscrits, lesquels sont d'ailleurs d'accord avec le sien. A l'exception du manuscrit de Florence et de celui de Klock, tous donnent pour l'infanterie le même nombre que les éditions. Celui de Florence porte X.CCC.XXX, l'autre XICCCXXX. Il ne fallait qu'un trait pour en faire XLCCCXXX. Comment aurait-il manqué de copistes qui ne se fussent pas cru obligés à cet expédient si facile, puisque ce qu'ils lisaient ne produisait qu'un chiffre absurde? Dans tous les temps un scribe, pour peu qu'il eût d'idées, a dû comprendre qu'une armée de 11,000 hommes était des plus petite et des plus faible, et à vrai dire l'I n'est substitué à l'L que par erreur. En

parce qu'ils avaient déjà souffert dans les divers passages d'armée. Si dans leur retraite les Samnites perdirent mille hommes au pays des Péligniens, cela n'ôte rien à leur gloire, car ici encore ils se firent jour et atteignirent leur but.

Vers le temps de la bataille de Sentinum, Cn. Fulvius avait ravagé les campagnes de Pérouse et de Clusium, et battu les Étrusques qui s'y opposaient. Les Gaulois étant encore inattaquables pour les Romains dans leurs foyers, Fabius fit repasser l'Apennin à son armée. Il y avait hâte pour Volumnius d'aller chercher les Samnites au-delà du Liris;

---

un mot, le manuscrit de Klock n'a pas d'autre défaut que de porter I pour L, et de le reculer vers la gauche de trois signes trop loin, et nous reprocherons au manuscrit de Florence d'omettre cet L. Il faudrait X.CCCLXXX. D'après le système numérique de très-anciens manuscrits, cela fait 1,000,000. Voyez sur cela Pierius Valerianus, dans Gruter, *ad* 2 *Verr.*, II, 57; son témoignage est d'autant plus sûr, qu'il était familiarisé avec des manuscrits de la plus haute antiquité. — Un million est un nombre impossible, sans contredit; mais Tite-Live ne prend-il pas soin d'avertir lui-même qu'il parle de nombres exagérés. Il y a aussi une immense exagération dans le chiffre de 46,000 cavaliers, mais cette exagération est en rapport avec l'autre. Les critiques qui ont revu le texte, n'ont-ils pas, en dépit de leurs manuscrits, conservé le changement de Sigonius, uniquement parce qu'il surpassait le chiffre de l'infanterie? Mais ceux qui parlaient de 100,000 morts, pour être conséquens, devaient au moins admettre l'existence d'une armée de plusieurs centaines de mille.

on y envoya encore, sous le commandement d'Appius Claudius, ce qui restait de l'armée de Decius. On renvoya chez elles les légions urbaines et les levées de sujets qu'on y avait jointes; car les milices souffraient du service militaire, qui les empêchait de vaquer aux travaux de leurs professions, et, leur ôtant tout moyen d'existence, privait en même temps la ville des objets qu'ils fabriquaient. Fabius couronna cette campagne par une expédition dans le pays de Pérouse, où il fit beaucoup de prisonniers aux Étrusques, après leur avoir fait essuyer une défaite sanglante. La rançon de ces captifs enrichit la caisse militaire : cette circonstance fait penser qu'il y eut un armistice. Dans les premiers jours de Septembre, Fabius célébra son triomphe sur les Gaulois, les Samnites, les Étrusques et les Ombriens.[100]

Cependant des armées samnites s'étaient avancées le long du Liris sur Vescia, et de l'autre côté de ce

[100] Si l'on voulait s'attacher servilement à Tite-Live, il faudrait admettre qu'après son triomphe il retourna en Étrurie. Mais d'après cet auteur l'armée de Decius y serait restée (X, 30, 8), et en même temps elle aurait été envoyée en Campanie (X, 31, 3). Tite-Live réunit au hasard ce que dans les Annales il a trouvé de mentions isolées. A la manière dont j'ai classé les évènemens, Fabius a pu triompher des quatre peuples comme il le fit : il y a dans tout cela suite et cohérence. Avec quelles troupes serait-il donc retourné en Étrurie, puisque l'usage était de licencier les légions qui triomphaient?

fleuve sur Formies : elles étaient entrées aussi dans la vallée du Vulturne[101]; et quand l'épuisement du pays mit un terme à leurs dévastations, quand L. Volumnius et App. Claudius arrivèrent, ces armées se réunirent dans les champs de Stella, qui vraisemblablement n'était pas éloignée de la Capoue moderne. Il y eut là une bataille : Tite-Live n'en dit autre chose, sinon qu'il y fait périr une incroyable quantité de Samnites.[102]

En supposant à cette bataille quelque fondement historique, l'histoire de la campagne suivante, 452 (458), tout embrouillée qu'elle puisse être, démontre que la défaite des Samnites était fort loin d'être aussi décisive : leurs forces n'y paraissent point épuisées ni leur courage abattu. Ils lèvent trois armées, et sans se laisser effrayer par la mauvaise issue de la campagne précédente, ils se disposent à envoyer

---

[101] Il n'y a pas de doute qu'il faudrait lire au liv. X, 31, 2, ainsi que le veut Gronove, *quæque — adjacent :* mais il y a inexactitude géographique dans *Æserninum*, et si par là on entend l'Æserninum qui était fort avant dans le Samnium, cela est tout-à-fait impossible. Il faudrait donc qu'il y ait eu un autre Æserninum dans le pays des Sidicins, ou bien qu'il existât un pays appelé Æserninum (comme Samnium), d'après le manuscrit de Florence. Dans la plupart des manuscrits ce nom est fort défiguré; cependant on le peut ramener à *Eserninum.* Les altérations des manuscrits de moindre valeur peuvent seules conduire à en faire *Sidicinum.*

[102] X, 31, 7.

une armée en Étrurie[103]. La possibilité de vaincre Rome dépendait du caractère que prendrait la guerre de ce côté, et la maladie qui régnait chez les Romains semblait favoriser les constans efforts de leurs ennemis. Les Samnites ne les épargnèrent pas; et si leur plan échoua, cela vint uniquement de ce que quelques-unes des principales villes de l'Étrurie conclurent des traités séparés.

Quant aux évènemens de cette campagne, Tite-Live fait mention de deux versions contradictoires; mais il en préfère et en élabore encore une troisième. Fabius racontait que les deux consuls L. Postumius et M. Atilius avaient marché dans le Samnium et livré une bataille près de Lucérie, et que des deux côtés on avait perdu beaucoup de monde : pendant l'action, un temple fut voué à Jupiter Stator, et puisqu'il fut consacré, il faut bien que les Romains se soient considérés comme vainqueurs. Après cela, on fit passer en Étrurie les deux armées romaines, ou l'une d'elles seulement, c'est ce qu'il ne précisait pas. Claudius disait : que Postumius seul avait fait la guerre dans le Samnium, et que d'abord il avait pris plusieurs villes; mais que, battu en Apulie, il s'était enfui à Lucérie avec un petit nombre des siens;

---

[103] *Tres scriptos hostium exercitus, uno Etruriam — repeti — fama erat*, X, 32, 2. Comment aurait-on su les bruits qui avaient couru à cette époque? Mais s'il s'agissait d'armemens réels, on pouvait en connaître le but.

qu'Atilius remporta des victoires en Étrurie, et qu'il triompha. La troisième narration, celle que préférait Tite-Live, fait d'abord partir Atilius pour le Samnium par Sora : non-seulement il a une rencontre avec les Samnites, mais, par un temps brumeux, ils surprennent son camp, d'où ils sont repoussés à grande peine. Alors Postumius amène aussi son armée, et les Samnites sont tellement dispersés, que les consuls se peuvent séparer. Postumius prend Miliona, au pays des Marses, et trouve Feretrum[104] abandonnée. Atilius veut faire lever le siége de Lucérie, et il est battu : ce n'est qu'avec beaucoup de peine qu'il empêche ses soldats de fuir du camp, et cependant le même jour encore il remporte à leur tête une brillante victoire, si bien que sept mille Samnites déposent les armes pour obtenir la vie sauve. Pendant que ces faits se passent en Apulie, les Samnites surprennent et pillent Interamna, sur la voie latine. Atilius, en revenant de Lucérie, les rencontre et leur reprend les prisonniers et le butin. Postumius cependant fait en Étrurie une campagne glorieuse, et triomphe de sa propre autorité, après que cet honneur a été refusé à Atilius.

Mais les Fastes marquent le triomphe des deux consuls à l'issue de leur magistrature, de Postumius sur les Samnites et les Étrusques, d'Atilius sur les

[104] C'est ainsi que le portent les manuscrits, X, 34, 4.

Volsones et les Samnites. Or, Volsones est un nom qu'on ne voit que là : ce pourraient être les Volcentes, qui sont nommés avec les Hirpins et les Lucains[105], en sorte qu'il faut admettre qu'ils habitaient ces contrées. Il ne serait pas impossible néanmoins qu'il fût question des Volsiniens. Parmi ces trois narrations, il n'y a que celle de Fabius qui puisse se concilier avec le triomphe des deux consuls. Toutes trois attestent que près de Lucérie il y eut une bataille fort sanglante; mais ce serait une entreprise sans fond que de vouloir ramener à la narration de Fabius, comme à la plus digne de foi, la description de Tite-Live, dont la précision, pour certaines circonstances, et notamment pour la surprise du camp, pourrait bien inspirer quelque confiance.

Pour l'année suivante 453 (459), on élit consuls L. Papirius Cursor et Sp. Carvilius, dont les actions et la fortune jetèrent tant d'éclat sur la mémoire de cette campagne, que vingt et un ans plus tard tous deux furent encore appelés au consulat, pour terminer une lutte de soixante-dix ans; mission qu'ils remplirent au gré de l'espérance publique, en soumettant complètement les Samnites. Ce peuple maintenant mêlait les terreurs de la religion aux moyens que l'autorité avait à sa disposition; il rassemblait toutes ses forces pour une lutte désespérée, et vou-

---

105 Tite-Live, XXVII, 15.

lait gagner assez de temps pour que la destinée amenât des chances plus favorables. On indiqua près d'Aquilonia une revue générale; cette ville doit avoir été située près de Bovianum[106] : tout ce qui était en état de porter les armes, reçut ordre de s'y trouver sous peine d'exil. Dans le milieu du camp, il y avait un sanctuaire tendu de draperies, où était un autel ruisselant du sang des victimes : on y appelait séparément les nobles[107], on leur faisait jurer sur les choses sacrées exposées à leurs regards, de n'en parler à personne. Ils appelaient de terribles châtimens contre eux-mêmes et leurs familles, s'ils ne marchaient au combat où les appelait l'imperator, s'ils l'abandonnaient, s'ils ne tuaient quiconque prendrait la fuite. Des centurions, qui entouraient l'autel le glaive à la main, en tuèrent quelques-uns qui hésitaient à prononcer la formule du serment, et ceux qui vinrent ensuite, aperçurent leurs cadavres au milieu des victimes abattues. Parmi les assermentés, l'imperator en choisit dix; chacun de ces dix en choisit un, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il y eût une légion de seize mille hommes (quatre cents cohortes, chacune de quatre cents hommes[108]). On la

---

[106] *Conf.* X, 41, 11, et 43, 15. L'Aquilonie dont il est parlé dans la suite, était en Apulie. — Lacedogna était sans doute une autre ville. (Voyez Cluverius, *Italia antiqua.*)

[107] *Primores — nobilissimus quisque*, X, 38.

[108] X, 40, 6. Voyez tom. III, pag. 115.

nomma *Linteata*, à cause des draperies dont était entourée la tente[109]; les casques de cette légion étaient surmontés de panaches. Il y avait un second corps, de plus de vingt mille hommes, et quoiqu'il ne fût pas aussi rigoureusement choisi, il n'en était pas moins redoutable: les armures d'airain, qui devinrent la proie des Romains[110], auront été communes à ces deux corps d'armée.

Le seul historien dont il nous reste une narration autre que celle de Tite-Live[111], dit que les Samnites entrèrent en Campanie avec cette armée, mais que les consuls n'allèrent point les y chercher : ils entrèrent dans le Samnium resté sans défense, et les contraignirent ainsi à la retraite. Cette version est incontestablement plus vraisemblable que celle qui nous représente les Samnites comme se tenant dans l'inaction auprès d'Aquilonia, où ils se perdaient en superstitieuses pratiques, pendant que les consuls pénétraient chez eux chacun de son côté. On ajoute que Carvilius prit le commandement de l'armée d'Atilius, qui avait ses quartiers d'hiver près d'Interamna, et qu'il conquit Amiternum. Ce pourrait être la ville sabine de ce nom; alors il faudrait regarder Terni comme le lieu où il ouvrit la campagne, et

---

109 Ou de tuniques de lin. *Conf.* IX, 40, 3.
110 Pline, *H. N.*, XXXIV, 18.
111 Zonaras, VIII, 1.

non l'Interamna sur la voie latine. Papirius, d'après ce récit, aurait pris une ville tout-à-fait inconnue, Duronia; ensuite les deux consuls auraient dévasté ensemble le Samnium, et surtout le pays d'Atina. Il s'ensuit que dans l'une des campagnes, où les Samnites firent irruption entre le Liris et le Vulturne, l'Atinum volsque sera retombé en leur pouvoir. Les armées consulaires n'étant qu'à une petite journée de marche, à environ vingt milles l'une de l'autre, L. Papirius alla camper vis-à-vis de l'armée d'Aquilonia, et Sp. Carvilius investit Cominium. Beaucoup de jours s'étaient écoulés sans qu'il y eût autre chose que des affaires d'avant-postes, et l'impatience de l'armée romaine ne pouvait plus être contenue, lorsque L. Papirius se résolut à une attaque, dont l'issue était fort douteuse, parce qu'on avait affaire à un ennemi fanatique et désespéré. Le même jour, l'autre armée devait donner l'assaut à Cominium, pour empêcher tout secours d'arriver à l'ennemi, et pour essayer de prendre la place. Dès-lors, la foi en la religion s'éteignait dans toutes les classes; ce qui le prouve, c'est que le gardien des poulets sacrés put mentir un aruspice, sans que la découverte du mensonge inquiétât le consul. L'armée eut confiance dans une interprétation qui, dans les anciens temps, n'eût été écoutée qu'avec mécontentement. C'était déjà un état intermédiaire : les consciences eussent été gênées de s'avouer qu'elles ne croyaient plus, et cependant

l'observance littérale se conciliait déjà [112] avec les inclinations et les désirs de chacun.

Rarement la destinée favorisa autant les Romains. Il se pourrait toutefois que le plan des Samnites leur eût été révélé avant le moment de l'exécution, et que, profitant d'une trahison, ils aient eux-mêmes choisi le jour du combat. Le général samnite envoya huit mille hommes à Cominium; peut-être devaient-ils en revenir avec des provisions sur Aquilonia. Sp. Carvilius, averti, put les repousser; il n'en exécuta pas moins son attaque contre la ville, et leur armée principale fut affaiblie d'autant. La bataille fut moins opiniâtre qu'en beaucoup d'autres de ces guerres. Les sacrifices sanglans n'avaient point inspiré les Samnites, et leurs sermens ne purent tenir

---

[112] Un pareil trait ne pouvait guère être oublié. Papirius lui-même ne se cachait pas dans ses railleries, lui qui, avant de combattre, offrait à Jupiter Victor une libation de vin doux. Pour les temps qui précèdent l'histoire écrite par les contemporains, ces faits sont beaucoup plus historiques que tout le reste; ils se perpétuent dans la tradition pendant des siècles. Ce n'est que plus tard qu'on s'avisa de l'explication pharisienne, selon laquelle l'annonce mensongère de bons auspices équivalait à un auspice véritable; elle devint dominante, et elle était respectable pour autant que l'on ne consultait plus du tout les auspices. Il y a un rapport frappant entre ceci et d'autres changemens politiques. Les dieux n'étaient que les *auctores in incertum consilii eventum*, et le *pullarius* était aussi nul que le licteur d'une curie.

fort long-temps. Sur la route qui venait de Cominium, marchaient quelques cohortes d'alliés des Romains; le consul les avait fait suivre de valets qui, montés sur les bêtes de somme, soulevaient la poussière en traînant des branches d'arbre. On crut de part et d'autre que c'était l'avant-garde de l'autre armée romaine. La cavalerie romaine fit une charge décisive, et l'infanterie samnite s'enfuit dans le camp, sans pouvoir le défendre; la cavalerie courut à Bovianum, où se réunit tout ce qui put échapper. L. Scipion mit à profit la stupeur des vaincus; il marcha à la tête de quelques troupes de l'aile gauche pour attaquer Aquilonia, s'empara d'une porte, et la garda jusqu'à l'arrivée de renforts; pendant la nuit, l'ennemi abandonna la ville. Les cohortes samnites dont la destination était Cominium, n'avaient pris part à aucun combat; rappelées avant d'avoir rencontré les troupes que Carvilius leur opposait, elles trouvèrent le camp d'Aquilonia déjà perdu : elles étaient épuisées de fatigues, et les Romains, qui parcouraient en vainqueurs la route de Bovianum, jetèrent une telle terreur parmi elles, que leur fuite fut une véritable déroute.

Ainsi qu'Aquilonia, Cominium avait été prise d'assaut. Ces conquêtes nous font bien connaître le caractère particulier des fortifications italiques pour les villes situées sur des montagnes. On le retrouve jusque dans les expressions dont se sert Tite-Live,

quelque étranger que soit cet auteur à tout ce qui concerne la guerre; mais ici il s'agit de localités qu'il devait connaître, pour peu qu'il eût été par Brindes en Grèce. Les murailles cyclopéennes ne se retrouvent pas, il est vrai, jusque dans le Samnium; mais ces fortifications ne sont que le perfectionnement du genre qui était généralement adopté. On dit que les Romains, dès qu'ils eurent escaladé le mur, ne lancèrent plus de traits, mais combattirent homme à homme[113]. Ces paroles ne peuvent convenir qu'à une place dont toute la force consiste en parois de roc rendues plus abruptes encore par la maçonnerie, et s'élevant quelquefois de terrasses en terrasses jusqu'au sommet. A l'exception de quelques tours et du talus de la porte (*clivus*), il n'y a nulle part de murailles d'enceinte. Aussi ne voit-on jamais les Romains s'appliquer à miner[114]; ils n'avaient pas encore de béliers : seulement on nous rapporte que quand la résistance était trop forte pour les toits appelés tortues, on construisait des galeries de branches d'arbres, et par ce moyen on fatiguait la garnison et on saisissait le moment favorable à l'assaut. Cominium étant enfermée de toutes parts, ceux que n'atteignit point le glaive, ne purent sauver leur vie qu'au prix de leur liberté.

---

[113] *Ex æquo pugnabant*, X, 43, 6.

[114] Par exemple à Nequinum.

Les suites de cette victoire démontrent assez son importance. Lors même qu'une saine critique parviendrait à dégager les chiffres de Tite-Live de l'exagération dont ils sont entachés, les indications qui en résulteraient sur la perte des Samnites n'en seraient pas plus authentiques[115]. On abandonna les villes conquises aux soldats, et les maisons furent incendiées après le pillage. Jamais les Romains n'essayèrent de conserver une ville dans l'intérieur du Samnium, ni d'y maintenir garnison.

Après cela, les deux armées se séparèrent, non que les Samnites eussent entièrement abandonné la campagne, car ils soutinrent encore d'opiniâtres

---

[115] Au liv. X, 42, 5, Drackenborch aurait réduit de 30,000 à 10,000 le nombre des tués à Aquilonia, si la collation du manuscrit de Florence eût été d'accord avec les autres bons manuscrits, peut-être cependant que la leçon a pu échapper à Salvini. Drackenborch fait observer qu'en comparant ce nombre à celui indiqué liv. X, c. 37, on se convaincra que cela ferait plus de morts, de prisonniers et de fuyards que toute l'armée ne comptait de soldats. Ajoutez que Cominium ne peut avoir été assez grande pour que les hommes qui la défendirent au nombre de beaucoup de milliers, puissent être regardés comme ses habitans; c'était plutôt une division envoyée d'Aquilonia. Il est d'ailleurs des circonstances qui nous avertissent de ne nous pas trop fier à ce que les détails ont de précision, c'est que Pline, au livre XXXIV, 18, parle d'un monument fondé par Carvilius, en commémoration de sa victoire sur l'armée consacrée des Samnites : ce n'était donc pas L. Papirius.

combats contre les deux consuls; mais les Romains vainqueurs empêchaient par leur présence la réunion d'une armée principale. Vainement donc les Samnites battirent près d'Herculanum Sp. Carvilius, qui éprouva de grandes pertes; il n'en prit pas moins cette ville, comme il avait pris précédemment Vella[116] et Palumbinum. Une courageuse résistance arrêta Papirius, qui s'approchait de Sæpinum; la défense de cette ville fut longue, mais elle finit par céder au nombre. Carvilius fut appelé en Étrurie avec son armée; les Falisques avaient rompu la paix observée depuis long-temps. Papirius ne quitta le Samnium que quand la neige ne permit plus de tenir la campagne : tous deux entrèrent dans Rome en célébrant un glorieux triomphe[117]. Le butin promené aux regards du peuple par L. Papirius, était riche pour l'époque; mais la rapacité du soldat n'était point satisfaite par le pillage des villes : ceux de Papirius murmurèrent de ce qu'il avait gardé le numéraire pour le trésor public, et ne leur avait point distribué de l'argent comme l'avait fait son collègue. Les citoyens se plaignirent de ce qu'on n'eût point em-

[116] C'est ainsi qu'il y a dans les manuscrits; d'autres portent Velia ou Veletia. La leçon Volana est sans aucune autorité. Il ne peut être question ici de Velia, non plus que d'Herculanum.

[117] Les Fastes, en contradiction avec Tite-Live, font triompher Carvilius un mois plus tôt que son collègue.

ployé ces sommes à les rembourser de leurs impôts, ce qui paraît avoir été fait, comme conséquence de l'armistice, en faveur de l'armée que Carvilius avait menée contre Faléries[118]. L. Papirius orna des dépouilles conquises le temple de Quirinus, voué par son père, ainsi que le forum; une partie en fut distribuée aux sujets et aux colons, qui avaient droit aussi à participer aux terres conquises. Carvilius employa l'airain des armures à ériger au Capitole une statue de Jupiter, statue si haute qu'on la voyait du temple du mont Albain : au pied de ce colosse, et au moyen de l'airain qui en restait, il fit fondre et placer sa propre statue.[119]

Aussitôt que l'armée romaine se fut éloignée, les Samnites envahirent de nouveau le pays de Falerne, et il fallut que l'armée de Papirius y retournât pour y prendre ses quartiers d'hiver[120] : la prolongation du service d'une année à l'autre devenait de plus en

---

118 *Pactus stipendium ejus anni militibus*, X, 46, 12.

119 Pline, *H. N.*, XXXIV, 18.

120 Tite-Live termine son dixième livre par cette année, et je le quitte avec ce sentiment qu'on éprouve en rompant des relations dont on a souvent aperçu les inconvéniens, quoiqu'on en établisse de plus mauvaises encore. Dans cette disposition on est prêt à s'accuser d'ingratitude. Il est certain néanmoins que s'il nous fût resté un seul des ouvrages qu'il avait sous les yeux, nous pourrions aisément nous consoler de ce que l'histoire perd à la disparition des livres suivans de cet auteur.

plus fréquente. En 454 (460), Q. Fabius Gurges, fils de Maximus, en prit le commandement. C. Pontius, encore dans toute sa vigueur, conduisait les Samnites avec cette habileté qui l'avait rendu si redoutable aux Romains dans sa jeunesse. La retraite d'un corps samnite, qui faisait une reconnaissance, trompa Fabius; il crut que l'armée entière rétrogradait : il ne voulut pas qu'elle pût emporter le butin, et croyant poursuivre des fuyards, il fut attaqué et souffrit une honteuse défaite; la nuit seule sauva d'une destruction complète son armée vaincue. Les Samnites mirent trop de prudence dans leur succès, et le génie de Rome répandit parmi eux l'opinion que le père du consul amenait déjà les renforts attendus de Rome; ils crurent que les fuyards se ralliaient à ce général, que nul de ses contemporains n'espérait vaincre. Les Romains avaient perdu leurs bagages; ils ne pouvaient panser leurs blessés : et si dans une aussi terrible défaite, ils n'ont eu que 3000 tués, on en peut conclure que l'on exagère beaucoup les pertes des Samnites dans des batailles moins désastreuses.

Une aussi grande défaite dans le moment où, d'après le succès de la dernière campagne, on ne s'attendait qu'à des victoires, excita une grande exaspération contre le chef dont la légèreté était regardée comme l'unique cause de tant de mal. Les circonstances la rendaient encore plus intolérable; la peste

régnait depuis trois ans; le feu qui couvait en Étrurie pouvait se ranimer par une reprise d'hostilités de la part des Falisques. Il était d'usage, de temps immémorial, de nommer un dictateur en pareil cas, afin de le charger des préparatifs qui ne souffraient aucun retard, et de lui conférer le commandement. Le sénat prit une mesure superflue, qui ne pouvait que déverser la honte sur le consul et sur sa maison; il chargea les tribuns de proposer au peuple de retirer le commandement à Q. Fabius. Il serait difficile de dire si jusque-là il y avait eu aucun exemple d'une peine de ce genre. La légalité n'en est pas douteuse; car le sénat et le peuple pouvaient prolonger le pouvoir consulaire, et l'*imperium* n'était pas la conséquence de l'élection, il ne s'obtenait que par un acte législatif particulier. Ce qui détermina à cette proposition, fut d'une part la colère, de l'autre la haine qui dans le sénat animait contre Q. Fabius le père une faction nombreuse; mais le peuple était loin de partager ces passions. Cela est évident, et il suffit de réfléchir pour se convaincre que le sénat ne pouvait dans ces circonstances laisser l'armée sans chef, l'État sans dictateur, on ne pourra donc condamner l'hypothèse selon laquelle App. Claudius fut nommé; car cette hypothèse ne dépasse pas les limites de la raison, et une inscription historique lui attribue cette dignité.[121]

---

[121] Voyez ci-dessus, pag. 68, remarque 76.

Probablement que le consul Fabius, appelé par le sénat, était venu à Rome quand le peuple eut à prononcer sur son honneur. Il ne lui était pas plus possible de se justifier qu'autrefois à son père, quand celui-ci, défendu par le peuple, était devant le tribunal du dictateur. Le vieillard supplia qu'on lui épargnât cette douleur en considération de ses services; il demanda au peuple, qui lui avait si souvent imposé des consulats, de lui permettre de ramener son fils à l'armée et de le seconder. Il ne supplia pas en vain. Sans doute les Fabius amenèrent de puissans renforts à l'armée battue : malgré son état désespéré, le grand général samnite n'avait pu la détruire; cela paraît inconcevable.

La bataille qui termina irrévocablement la lutte entre Rome et le Samnium, n'a pas de nom; le lieu où elle fut livrée est inconnu. Les deux plus grands généraux du temps luttaient l'un contre l'autre. Les Samnites comprenaient que cet effort, s'il échouait, serait le dernier, et sans Q. Fabius le père, ils eussent remporté la victoire. Étaient-ce, comme le portent les expressions de Denys, les seuls Pentriens qui combattaient pour la nation entière[122]? Dans ce cas, les autres cantons purent s'imputer le malheur que leur participation eût infailliblement évité, puis-

---

[122] *Φάβιον νικήσαντα τῷ πρόσθεν ἐνιαυτῷ Σαυνιτῶν τοὺς καλουμένους Πέντρους.* Denys, *exc.*, pag. 2334, R.

qu'il s'en fallut de bien peu que la victoire ne se déclarât pour les Pentriens. Déjà la première ligne des Romains était rompue, le consul était cerné, lorsque son père en personne, à la tête de la réserve, vint le dégager de la mêlée et décida du succès de la journée. Les Samnites essuyèrent un revers complet, et cette fois, du moins, il n'y a pas d'invraisemblance intrinsèque dans l'indication de 4000 prisonniers et de 20,000 morts, quoique rien ne garantisse ces nombres. La captivité de l'imperator C. Pontius fut un plus grand désastre que la perte de plusieurs milliers de guerriers; elle donne aussi la mesure de la défaite. Quoique la soumission des Samnites se fît encore attendre deux ans, on ne peut s'empêcher de reconnaître la vérité des paroles d'Orose, qui dit que la guerre fut terminée par la captivité du général.[123]

Cette bataille eut lieu dans la quarantième année depuis l'explosion de la première guerre samnite.[124] M. Valerius, qui avait le premier commandé les Romains, vivait encore, et peut-être que dans la première campagne aussi, C. Pontius et Q. Fabius avaient fait leurs premières armes; du moins on nous re-

---

[123] Orose, III, 20.

[124] Ce calcul ne s'accommode point à la série des consuls, mais il est juste, parce que le commencement de l'année consulaire avait été successivement différé de plus de neuf mois. Voyez tom. V, pag. 395.

présente le dernier comme un vieillard chargé d'années[125]. Après cette victoire, le sénat prolongea le commandement de Fabius Gurges contre les Pentriens, avec titre de proconsul, 455 (461), et pour terminer la guerre, on leva une armée nouvelle, destinée à l'un des consuls. L. Postumius fut élu pour cette année, quoiqu'il eût blessé le sénat en s'arrogeant le triomphe, et qu'il n'eût échappé à une accusation portée devant le peuple, qu'en accompagnant le consul Carvilius à la guerre. C'était un général habile, mais qu'un excès d'orgueil, voisin de la démence, poussait à tout oser. Sans que le sort ni le sénat le lui eussent conféré, il prit pour lui le commandement de l'armée, et la complaisance de son collègue L. Brutus évita un scandale; il mit encore plus d'arrogance à ordonner par écrit au proconsul Fabius de quitter l'armée avec laquelle il assiégeait Cominium. Celui-ci s'y étant refusé, il marcha contre lui; il répondit aux envoyés du sénat qu'on eût à lui obéir tant qu'il serait consul, et qu'on ne s'avisât point de lui donner des ordres. Si Fabius eût défendu son droit contre ce furieux, on aurait vu peut-être les Romains se battre contre les Romains devant une ville ennemie. Fabius céda et ramena son armée à Rome.

---

125 *Ultimæ senectutis*. Valère Maxime, II, 2, 4, et avec encore plus d'expression, V, 7, 1.

Dans son triomphe, C. Pontius fut mené chargé de chaînes, puis décapité. On détourne les yeux de cette horreur pour se consoler en les reportant sur le père de Fabius, dont le cœur paternel voulait assurer à son fils une gloire sans partage. Il suivit son char à cheval; c'est dans ce même esprit qu'un jour il avait refusé de marcher entre son fils et les licteurs, lorsque celui-ci se rendait à une entrevue avec les généraux samnites, quoiqu'il le suppliât de prendre place à côté de lui, pour n'être point incommodé par la foule[126]. Le vieillard ne peut avoir survécu long-temps à ce triomphe. Aucun de ses contemporains ne posséda au même degré l'amour du peuple : les plus pauvres contribuèrent de leurs deniers à lui faire des funérailles splendides.

En peu de jours, Postumius vint à bout de Cominium, et parmi beaucoup d'autres villes, il prit Venuse en Apulie, province qui dans cette campagne fut sans doute ramenée à l'obéissance. Le sénat fit choix de cette ville, située sur la frontière de Lucanie, pour y établir une colonie qui interceptât entièrement Tarente de l'Apulie et du Samnium, et qui gardât le Samnium jusque sur ses frontières les plus lointaines, si les Lucains restaient fidèles,

126 Valerius, II, 2, 4. Il raconte, il est vrai, dans le même paragraphe une autre anecdote, qui, d'après Tite-Live, regarde Fabius Cunctator; mais celle-ci ne peut concerner que Rullianus.

ou servît de place d'armes contre eux en cas de défection de leur part. L'importance de la position, la distance même, donnent de la vraisemblance à l'assertion selon laquelle on y envoya 20,000 colons : c'était plutôt une multitude qu'une bourgeoisie. En pareille occasion, les alliés aussi se joignaient aux citoyens de toutes les classes.

De ce que Denys ne parle plus de la prise d'aucune ville, je crois pouvoir conclure, ainsi que des expressions d'Orose, que j'ai déjà citées, et que sans doute il a empruntées à Tite-Live, que les Samnites, après la bataille décisive dans laquelle ils furent vaincus, ne hasardèrent plus de combattre en rase campagne. Il faut accorder peu de confiance aux paroles d'Eutrope[127], qui ne sait jamais leur donner leur véritable valeur, ce qui cependant importait beaucoup dans un écrit aussi concis : on y voit que P. Rufinus et M'. Curius, les consuls de 456 (462), ont dompté les Samnites dans de terribles batailles. Il n'y a aucune chronologie qui puisse faire aboutir à cette année les quarante-neuf ans qu'il assigne à cette guerre, tandis que l'ère de Caton les termine au consulat de Q. Fabius Gurges, année pour laquelle Orose fait le même calcul. Il ne faut pas encore désespérer de retrouver les fragmens des Fastes triomphaux qui nous manquent pour ces années; ils nous apprendraient si

127 II, 9.

Rufinus ou si Curius triompha seul. Au lieu de remettre le commandement à son successeur, Postumius avait ramené et licencié son armée; circonstance qui retarda l'ouverture de la campagne. Après le triomphe, Curius marcha de nouveau contre les Samnites, et le temps fut très-court pour toute espèce d'entreprise dans leur pays. Ajoutez qu'il est fort vraisemblable que cette fois encore une trève précéda la conclusion de la paix.

La seule indication que nous ayons sur cette paix[128], se borne à dire que l'alliance fut renouvelée pour la quatrième fois : on ne peut donc savoir si le traité asservit les Samnites avec encore plus de rigueur que celui de 443 (449). Il est certain néanmoins que Venuse et ses environs ne furent pas seuls cédés aux Romains. Désormais le Samnium ne fut plus une puissance capable de résister à Rome : il ne l'aurait pu, même en se mettant à la tête d'une ligue.

La guerre contre les Sabins eut sans doute les mêmes causes que celles qui, après la seconde guerre samnite, avaient occasioné la lutte contre les Èques. Si, dans la marche des Samnites vers l'Étrurie, les Sabins leur avaient fourni des secours ou des subsides, sans pousser la résistance à l'extrême, ils devaient être considérés comme l'ayant fait par sym-

---

128 Tite-Live, Épitome, XI.

pathie : c'était assez pour exciter la haine des Romains. A supposer que quelques villes eussent reçu garnison, que des volontaires eussent pris du service chez les Samnites, la vengeance ne devait être différée qu'autant qu'elle pouvait avoir encore des conséquences dangereuses. Selon toute apparence, il y avait un siècle et demi que les Sabins vivaient en possession paisible de l'isopolitie, et qu'ils avaient gardé une complète neutralité dans toutes les guerres de Rome. Rien ne pouvait leur être plus favorable que la durée de cet état de choses; mais depuis que les Romains repoussaient au-delà de l'Appennin l'ennemi commun de l'Italie, il y eut de l'équité dans une prétention qui eût été entièrement dépourvue de fondement, s'ils n'eussent défendu aussi le territoire sabin. Le sénat ordonna sans doute, comme il l'avait fait pour les Èques, que les Sabins recevraient le droit de cité des Cærites et fourniraient des cohortes : au lieu de subir une inévitable destinée et d'attendre du temps l'entière collation du droit de bourgeoisie, ce peuple, qui depuis un temps immémorial avait perdu l'habitude du combat, prit tout à coup les armes. Une longue paix avait, il est vrai, produit une population vigoureuse, et une grande armée s'avança jusque sur le territoire romain. Curius l'évita, et il envoya dans le pays diverses divisions, qui en occupèrent aisément les bourgades ouvertes et sans défense. A cette nouvelle, l'armée

sabine se dispersa, et tandis que chacun courait à la défense des siens, il s'en fit un grand carnage. Curius parcourut et soumit toute la contrée jusqu'à la mer supérieure[129], expression qui, si elle doit être prise à la lettre, fait penser que les Vestins et les Picentins avaient pris part à la résistance des Sabins. La fondation des colonies de Castrum et Hadria, que Tite-Live paraît avoir placée[130] entre 456 (462) et 459 (465), le démontrerait pleinement, si d'autres auteurs ne fixaient au commencement de la première guerre punique celle de Castrum[131], et si l'on ne nommait avec ces deux colonies, Sena, qui ne peut avoir été établie qu'après la destruction des Senones.

Le pays sabin est l'un des plus propres à la culture de l'olivier; la vigne y est aussi très-fertile, quoique dans l'antiquité même le vin y ait été de médiocre qualité. Une longue paix, qui n'avait été troublée que par des invasions de Gaulois, avait permis aux habitans de s'enrichir, et par cette conquête, les Romains apprirent à connaître l'opulence[132]. Le peuple y gagna d'immenses possessions, et le nombre des prisonniers fut si grand, que Curius put dire qu'une terre aussi considérable eût été dé-

[129] *Auct. de viris ill.*, 33.

[130] Tite-Live, Épitome, XI.

[131] Velléjus Paterc., I, 14.

[132] Strabon, V, c. 3, *in.*, d'après Fabius.

serte et inculte avec un moindre nombre d'habitans, et qu'un aussi grand nombre de prisonniers eût péri de faim sans une aussi vaste étendue de terres.

Il fallut bien que ceux qui étaient restés acceptassent désormais le droit des Cærites. Reate et Nursia devinrent des préfectures[133], et sans doute aussi Amiternum[134]. Après la paix de 443 (449), Arpinum, qui était aussi préfecture, ayant reçu le droit de cité sous cette forme, et l'extension de ce droit ayant été fort grande depuis la guerre latine et surtout depuis la seconde guerre samnite, je présume que Venafrum, Alifæ[135] et Atina[136] devinrent des préfectures vers le même temps, et que dans tous les cas ce ne fut pas beaucoup plus tard. La seconde de ces villes était, à ce qu'il paraît, samnite; cela est certain quant à la troisième, et la première était volsque. Saturnia aussi[137] sera devenue préfecture bientôt après, lorsque les Étrusques furent vaincus. Outre les villes citées par Festus, il dit qu'il y avait encore d'autres préfectures : l'on peut admettre que jusqu'au temps où s'arrêtèrent les développemens de l'État, la circonférence du territoire romain proprement dit s'étendit encore à d'autres villes. Que

---

133 Festus, *s. v. Præfectura.*

134 Tite-Live, XXVIII, 45.

135 Festus, *ibid.*

136 *Præfectura Atinas. Cicero pro Plancio*, 8 (19).

137 Festus, l. c.

Cære ait été préfecture, c'est ce que n'explique point du tout l'isopolitie primitive; il faut que cette ville aussi soit devenue dans le cours du cinquième siècle un municipium sujet.

A dater de la campagne de 451 (457), cesse toute corrélation entre la guerre samnite et la guerre d'Étrurie. En 452 (458), L. Postumius triompha des Étrusques. Tite-Live dit qu'il battit tout près de leurs murailles les Volsiniens, dont son collègue triompha aussi; après cela, Postumius entra dans le pays de Rusellæ, où il prit une ville. S'il était question de Rusellæ même, il serait apparemment parlé d'un nombre de morts et de prisonniers supérieur à quatre mille. En la même année encore, Arretium, Pérouse et Volsinies, demandèrent la paix; pour prix de la négociation ils habillèrent et nourrirent l'armée, et pour obtenir une paix de quarante ans, ils payèrent une contribution de 500,000 as, somme peu importante pour de telles cités. Quoique Tite-Live étende cette paix aux trois villes, Volsinies ne peut guère avoir obtenu qu'une courte trêve : autrement on ne concevrait pas quels seraient les Étrusques qui, dès l'année suivante, menacèrent des alliés de Rome, en exigeant qu'ils s'unissent à eux. Il y a beaucoup de vraisemblance dans la pensée que Troilum[138], prise par Carvilius en 453 (459), était

---

[138] Tite-Live, X, 46, 10. *Troilium* n'est entré dans les éditions que par hasard.

la même ville que Trossulum, située à neuf milles de Volsinies, sur la route de Rome[139]. La défection des Falisques prouve aussi que d'autres peuples du voisinage étaient en guerre avec Rome. L'*Epitome* de Tite-Live atteste formellement que dans le onzième livre de son Histoire, qui comprenait l'espace de huit ou neuf ans, il racontait la suite des hostilités contre Volsinies. A quelle partie de ce temps se rapportent-elles? c'est ce que cette indication insuffisante ne nous permet pas de savoir[140]. Mais il est très-vraisemblable que cette guerre se perpétuait d'armistices en armistices, toujours interrompus par des hostilités, et que les Volsiniens étaient à la tête des Étrusques qui appelèrent les Gaulois. Si, par aversion pour toute dépendance, les Volsiniens n'eussent volontairement prolongé cette lutte contre Rome, qui exigeait une soumission absolue, on pourrait appliquer à cette guerre l'accusation de Métrodore, surnomme l'ennemi des Romains; il prétendait que Volsinies avait été prise parce qu'elle renfermait deux mille statues.[141]

[139] Pline, *H. N.*, XXXIII, 9.

[140] Freinshemius pensait qu'elles n'avaient eu lieu qu'en 462 (468); il n'en avait sans doute d'autre raison que parce qu'il en est fait mention à la fin de l'Épitome; mais de même qu'ici il y a : *res prœterea contra Volsinienses gestas continet*, de même on voit dans l'Épitome du 7.e livre à la fin : *res prœterea contra Hernicos, Gallos, Tiburtes cett. gestas continet*, guerres dont le récit commence au 6.e chapitre.

[141] Pline, *H. N.*, XXXIV, 16.

Les Falisques furent intimidés et déposèrent la solde de l'armée pour un an, et 100,000 as pour acheter une trève d'un an; mais elle expira sans amener la paix. En 454 (460), ils furent vaincus par le consul D. Brutus. On ne sait plus rien des évènemens de cette guerre ni des conditions de la paix, et en général cette période est l'une des plus obscures de l'histoire romaine.

Histoire intérieure depuis le commencement de la seconde guerre samnite jusqu'à la guerre de Lucanie.

Les prodiges qui précédèrent la guerre contre les Gaulois, et l'interprétation qu'en donna l'aruspex Manius, équivalent à un témoignage historique pour établir que, pendant ces brillantes campagnes, la famine et la peste ravageaient Rome. Il paraît même, d'après cette interprétation, que la famine fut poussée à un tel point, qu'on se nourrissait d'herbes et d'alimens immondes. Dans l'ordre des temps, la peste a précédé; néanmoins il ne pouvait en être parlé que dans le onzième livre de Tite-Live : autrement l'ordre inverse eût été d'autant plus vraisemblable, que la maladie qui cette fois ravagea Rome, ne paraît avoir été qu'un typhus ordinaire. Les maladies plus anciennes, celles que j'ai signalées comme de véritables pestes, étaient contemporaines d'épidémies

non moins meurtrières, qui règnaient sur les côtes de la Méditerranée. Celle-ci est isolée; on ne nomme aucun de ceux qu'elle a enlevés. La guerre, comme on la faisait alors, pouvait occasioner l'un et l'autre fléau; il ne fallait, pour faire naître la famine, qu'une année stérile après toutes ces dévastations, et le typhus se déclarait facilement au milieu d'armées qui avaient toutes sortes d'incommodités à souffrir dans ces pays ravagés, quoique le butin ne leur manquât point quand elles prenaient des villes.

Il y avait trois ans que cette maladie sévissait, lorsqu'en 453 (459) on consulta les livres sibylliens; l'oracle ordonna d'amener à Rome Esculape d'Épidaure : on y envoya donc dix députés sur une trirème[142]. Si l'on eût demandé aux habitans d'Épidaure de faire gracieusement aux Romains le sacrifice de leur dieu, ceux-ci eussent manqué leur but; car les Épidauriens n'avaient encore rien à craindre d'eux. Mais d'autres peuples déjà avaient obtenu le

[142] D'après Tite-Live, X, 47, 6, 7, les livres furent interrogés en 453 (459); car d'après l'ensemble de sa narration, cela se rapporte à l'année écoulée. La peste datait déjà de 451 (457), X, 31, 8, et quand l'ambassade partit, elle avait exercé ses ravages *triennio continuo*. Valère-Maxime, I, 8, 2. Ainsi l'ambassade se rapporte à 454 (460), ce qui s'accorde avec l'Épitome. La légende est racontée en beaucoup d'endroits; mais c'est Valère-Maxime qui la donne avec le plus de détails, l. c. *Auct. de vir. ill.*, 22. *Ovid. Metam.*, XV, 622—744.

dieu, sans que pour cela il eût quitté son temple; c'est ainsi qu'il alla à Sicyone sous la forme d'un serpent et sur un char attelé de mulets et conduit par une femme [143]. La légende rapporte que le conseil d'Épidaure permit aux ambassadeurs romains de recevoir ce que le dieu leur accorderait : pendant qu'ils priaient dans le temple, un serpent monstrueux sortit du sanctuaire, se dirigea vers la ville, éloignée de cinq milles, et traversant les rues, gagna le port et entra dans la trirème des Romains, où il prit sa place dans la chambre du député Q. Ogulnius. Les Romains apprirent le culte du dieu, et un vent favorable les ramena à Antium. A la hauteur de ce port, une tempête violente s'éleva; on y entra, et le serpent nagea vers le rivage, chercha le sanctuaire d'Apollon, et demeura trois jours enlacé à un palmier de la cour du temple. Dès que le calme fut revenu, le serpent retourna au vaisseau, et quand on jeta l'ancre devant Rome, quand les députés quittèrent la trirème pour rendre compte de leur mission, il s'élança dans le fleuve, vint à l'île où était bâti le temple, et disparut. Cette légende a un autre caractère que des mythes des temps antérieurs à l'histoire : quand on indique l'époque et les personnes, il faut qu'il y ait dans la narration un fond de vérité. Il y avait à Épidaure beaucoup de grands

---

[143] Pausanias, *Corinth.*, 10, 3.

serpens inoffensifs; on les révérait comme sacrés.[144] C'est un de ces serpens que l'on conduisit à Sicyone, c'est l'un d'eux encore qui fut donné aux Romains; le reste a pu y être ajouté par la tradition. Il ne fallait pour cela qu'une génération; ensuite le tout a passé dans les Annales. Dans la suite, la légende fut accréditée, et l'on voit encore le pourtour de l'île du Tibre façonné en trirème colossale de travertin et l'image sculptée du serpent.

Le seul Orose[145] dit que les Romains, outre le serpent, reçurent aussi la pierre d'Esculape. Il ne peut être question de la statue du dieu : néanmoins il se sert toujours d'expressions de dédain quand il parle des anciens dieux. Peut-être ne faudrait-il pas rejeter son assertion, car il suit toujours Tite-Live, ou du moins un extrait de Tite-Live. Il convient donc de sous-entendre une pierre brute, comme on les adorait à Pharæ sous le nom des dieux[146]: ou peut-être s'agit-il de la pierre fulgurale qui a estropié Esculape?

Dans l'ordre de l'*Epitome*, l'institution des *tresviri capitales* eut lieu entre 454 (460) et 459 (465). L. Papirius fit adopter la loi qui créait cette juridiction[147]. Le texte de Festus le qualifie de tribun du peuple, et sans doute il y eut des familles plé-

144 Pausanias, *Corinth.*, 28, 1.
145 III.
146 Pausanias, *Achaic.*, 22, 3.
147 Festus, *s. v. Sacramentum.*

béiennes de ce nom. Il ne faut absolument rien conclure de ce qu'elles ne se montrent que plus tard; mais la circonstance que L. Papirius fut préteur en 454 (460), fait penser néanmoins qu'il y a ici altération dans les sigles des manuscrits. Les termes de la loi, renfermés dans le passage cité, portent que le préteur fera élire chaque année trois hommes par le peuple, et qu'ils feront rentrer les amendes et jugeront, comme les questeurs [148] d'après les lois et les plébiscites.

On ne peut déterminer quelles étaient les limites des attributions de cette magistrature. On sait très-bien de quelle nature étaient les sommes qu'ils faisaient rentrer, et si on ne les déposait pas au comptant, si on admettait des cautions, on conçoit qu'on ait délivré de ce soin les questeurs déjà surchargés d'affaires. Si les amendes *in duplum*, *in quadruplum*, n'appartenaient pas à la partie lésée, si elles revenaient au trésor comme celles prononcées dans certaines circonstances contre les usuriers, elles purent être désignées sous le même nom, et il est probable que ces magistrats en furent également chargés.

Ils jugeaient eux-mêmes les crimes qui étaient de la compétence de leur tribunal : les termes de la loi

---

[148] Ce mot est évidemment omis : *uti* — quæstores *exigere judicareque oportet*. *Conf.* Varron, *de l. l.*, V, 14 (IV, pag. 24). Voyez tom. V, pag. 53.

sont formels à cet égard. Toutefois ces crimes ne peuvent avoir été que de ceux qui compromettaient la vie du coupable, et dans le cas où il avait été pris sur le fait. En pareil cas, les Romains eussent regardé comme une dérision l'intervention d'un tribunal et la tentative de défendre l'accusé; on n'avait à décider que sur l'identité de la personne. Ces crimes étaient ceux qui troublaient au plus haut degré la paix publique[149], ceux dont l'auteur devenait l'ennemi du pays autant que cela dépendait d'un simple particulier; c'était le vol nocturne et à main armée[150]; c'était le meurtre[151] : il n'y avait plus qu'à livrer le coupable à la peine.

Il est certain que les *tresviri* exerçaient une juri-

[149] *The King's peace.*

[150] Celui qui était attaqué pouvait tuer sans encourir de peine le voleur nocturne et celui qui se défendait les armes à la main, car il avait par là même aliéné sa vie; autrement le voleur serait demeuré impuni, parce que dans le système du Droit pénal romain, il n'était pas admissible qu'une peine moindre fût appliquée à un grand crime.

[151] C'est ce qu'on appelait les *nefaria ac manifesta scelera*, à raison desquels le malfaiteur était mis en prison. Cicéron, *Catil.*, II, 12 (27). Tite-Live les désigne, III, 58, 2, *fures nocturnos et latrones*. L'assassinat aura aussi compté parmi les crimes, toujours à supposer que le coupable ait été pris sur le fait. Sans doute qu'alors comme aujourd'hui c'était un crime digne de mort de porter des couteaux; du moins il devait en être ainsi à l'égard des esclaves, et peut-être aussi des affranchis. Plaut., *Aulul.*, III, 2, 3.

diction de police sur ceux qui n'avaient point de droit à la protection des tribuns[152]. Mais qu'ils aient instruit la procédure pour tous les crimes dont ne devait pas connaître l'assemblée du peuple, c'est ce que je n'oserai affirmer, quoique l'on puisse entendre en ce sens les paroles de Varron[153]. Ce n'est qu'en cas de culpabilité manifeste, alors que le préteur adjugeait le coupable en esclavage (par exemple, dans le cas de vol sans armes); ce n'est, disons-nous, que pour les crimes où il était inutile de fournir caution, qu'une autorité de ce genre en pouvait garantir la valeur au préteur, en sorte qu'il ne lui restât qu'à prononcer, comme le faisait la sentence du juge donnée aux parties, quand le fait pouvait être contesté.

De tout temps il y eut entre le tribunat du peuple et le consulat un intervalle nécessaire, et dans cette période on peut citer l'exemple de Sempronius, et peut-être aussi celui de M. Livius; on en peut donc conclure que le tribunat de M'. Curius appartient au temps pour lequel nous avons les livres de Tite-Live : cet auteur a négligé des choses fort mémorables. Appius Claudius, interroi, ne voulut point ad-

---

[152] Sur les femmes de mauvaise vie, dénomination par laquelle il faut entendre les *libertinæ*. Plaut., *Asin.*, 1, 2, 5 — 7. Les matrones étaient citées devant le peuple.

[153] *De l. l.*, l. c. *Qui conquirerent publicas pecunias, et maleficia, quæ nunc tresviri conquirunt.*



mettre de suffrages pour un consul plébéien; mais Curius brisa son fol orgueil, et à l'avance il contraignit les patriciens à confirmer une élection légale[154]. Appius fut interroi en 447 (453)[155]; cependant, comme il fut élevé trois fois à cette dignité[156], il n'y a qu'une simple possibilité en faveur de la supposition qu'il faut rapporter à cette année cette dernière et impuissante tentative de paralyser la loi Licinia. Il y a ici de l'analogie avec ce qu'on rapporte des élections de 449 (455), où Appius Claudius voulait s'imposer pour collègue à Fabius, afin de regagner les deux places pour les patriciens, et cet ordre exigea de Fabius qu'il saisît l'occasion[157]; mais celui-ci tint les comices.

On ne conçoit rien à L. Postumius Megellus : il a toute l'apparence d'un fou, et l'on se demande comment il parvint au consulat une troisième fois, lui qui, une année auparavant, avait eu peine à échapper au jugement du peuple. Toujours désobéissant au sénat, nous l'avons vu triompher de sa propre autorité, chasser le proconsul Q. Fabius de sa province, licencier son armée, au lieu de la

---

154 Cicéron, *Brut.*, 14 (55).

155 Tite-Live, X, 11.

156 Voyez l'inscription dans Pighius, *ad a.* 561.

157 Tite-Live, X, 15. Ici encore il confond les patriciens et la noblesse, nom qui pour l'époque s'appliquait bien plus convenablement aux familles plébéiennes illustrées.

remettre à son successeur. Néanmoins on peut regarder ces fautes comme l'expression d'une volonté blessée; mais ce qui ne peut être que l'acte d'un homme en démence, c'est que, son armée étant rassemblée, il ait envoyé deux mille hommes dans ses terres, pour défricher une forêt. Sur l'accusation des tribuns, le peuple le condamna à une amende de 500,000 as[158]; c'est la plus forte dont l'histoire ait fait mention. Camille en avait seulement été menacé pour le cas où il agirait en dictateur.

L'emploi de 2000 ouvriers indique que Postumius avait sur le domaine public de vastes possessions, qui dépassaient de beaucoup la mesure permise. Tite-Live, en général, a été bien avare des faits qu'il emprunte aux chroniques contemporaines, pour les placer à la fin de l'histoire de chaque année de magistrature. Son silence ne prouve donc pas que ceux qui étaient chargés de l'exécution de la loi agraire, aient entièrement négligé leur devoir, ni que personne n'ait été atteint depuis que Popilius Lænas fit punir l'infraction commise par l'auteur de la loi lui-même. Il se pourrait néanmoins qu'on ne se fût acquitté de ce devoir qu'avec mollesse, puisqu'à l'année 448 (454), il est dit que les édiles citèrent beaucoup de citoyens devant le peuple, parce qu'ils possédaient trop de terres. On ajoute

158 Denys, *exc.*, pag. 2336, R.

que presque tous furent condamnés, et que cette correction mit un frein à une cupidité désordonnée.[159] Cependant elle paraît être demeurée sans effet pour arrêter les tentations offertes par la possession du domaine; car bientôt, en 450 (456) et 453 (459), on fit rendre compte de leurs infractions à deux nouveaux usurpateurs. La valeur des ouvrages construits du produit des amendes démontre qu'elles furent considérables.[160]

Depuis la guerre latine, il n'est plus question d'assignations de terres, et peut-être, à raison de leur éloignement et du peu de sûreté qu'on y trouvait, la plupart des terres conquises étaient-elles peu propres à recevoir des habitations éparses. Le nombre de colonies nouvelles fut d'autant plus grand; cela satisfaisait les prétentions des alliés, et cela éloignait et dotait plus d'un citoyen nécessiteux. La guerre sabine fournit une grande étendue de terres fertiles, où des cultivateurs pouvaient sans danger habiter des fermes isolées : cette fois on ordonna une assignation générale. Nous pouvons admettre qu'elle fut décrétée sur la proposition de Curius; car il est évident qu'il fut un des triumvirs préposés à la distribution. Il y avait tant de champs, qu'il eût été facile

159 X, 13.

160 Si nous avions la seconde décade, nous saurions comment, par le secours de ces amendes, la voie Appienne fut successivement pavée de Boville jusqu'à Capoue.

d'assigner à chaque citoyen au-delà des sept jugères, qui constituaient le lot primitif; Curius pensa qu'il ne fallait pas dépasser la mesure, et laissa le surplus pour le domaine. Le peuple murmura; mais, inébranlable dans sa résolution, Curius déclara que celui-là serait un mauvais citoyen qui ne se contenterait pas de la quantité de terres nécessaire à son entretien[161]. Par la même raison, il refusa le don de cinq cents jugères et d'une maison sur le Tifata, que lui offrait le sénat[162]; il prit, comme le dernier soldat[163], un lot dans le pays des Sabins. Désormais il habita une humble maison de paysan, et là il refusa l'or que les envoyés samnites venaient lui porter pendant qu'il faisait bouillir ses navets. Caton y al-

---

161 Plutarque, *Apopht.*, pag. 194, *E*, et pour le discours de Curius, Pline, *H. N.*, XVIII, 4.

162 *Auct. de vir. ill.*, 33. Columelle, 1, 4, parle de cinquante jugères; mais tout ce qu'il sait sur les assignations plébéiennes est si embrouillé, qu'il a beaucoup moins d'autorité à mes yeux que l'autre témoignage beaucoup plus récent.

163 C'est l'expression de Frontin, *Strat.*, IV, 3, 12. Il restreint formellement l'assignation aux soldats qui ont fait leur service (*consummati milites*); mais il peut s'être trompé, parce qu'il songeait trop à ce qu'on faisait de son temps. Il n'était pas non plus impossible de trouver des terres pour tous les plébéiens : parmi les 260,000 du recensement de 454 (460), ils ne sont pas pour moitié. Il faut en séparer les patriciens et tous les chevaliers, puis les Campaniens et les municipes du droit des Cærites, tous les *ærarii*, et peut-être encore les Libertini.

lait en pélerinage comme en un lieu sacré. Assurément il ne jouit pas pour lui de ce qu'il avait laissé au domaine : la richesse lui était un fardeau; mais il ne pouvait souhaiter qu'il n'y eût pas de riches. Les sujets eux-mêmes se refirent par la culture des domaines qui leur furent laissés, et la dîme donnait à la république un riche revenu de biens qui lui étaient indispensables et en relevaient l'éclat.

Peut-être fut-ce comme triumvir préposé au partage des terres, peut-être ne fut-ce que plus tard en qualité de censeur, que Curius se fit le bienfaiteur de Réate, en employant les richesses de l'État à construire un ouvrage qui n'a point d'égal dans le monde entier. Les eaux du lac Velinus couvraient, ainsi que le lac Fucin, une grande étendue de terres, parce que des montagnes s'opposaient à leur écoulement dans la Nera. Déjà les Étrusques avaient desséché plusieurs petits lacs[164], et les Latins avaient réduit à un niveau beaucoup plus bas ceux d'Albano et de Nemi; on n'eut pas besoin de voûtes souterraines pour le Velinus. Curius fit creuser un canal large et profond dans le roc calcaire, sur une étendue d'une lieue; c'est par là que s'écoule le Velinus, en descendant rapidement vers la vallée au fond de laquelle est la Nera : ces ondes se précipitent d'une

[164] On en retrouve de semblables, et notamment dans le pays de Pérouse.

hauteur de 140 pieds. La nature a créé des cascades plus considérables; mais la plus belle de toutes est l'ouvrage d'un Romain. Il jeta sur le canal un pont d'une seule arche, d'architecture étrusque, en grandes pierres de taille sans ciment. Quoique depuis plus de mille ans un éboulement de terre pèse sur elles[165], ces pierres n'ont pas bougé d'une ligne.

[165] Pour ne pas trop dire, j'affirmerai que parmi des milliers de voyageurs qui vont visiter cette cascade, il y en a fort peu qui se doutent de l'existence de ce pont. J'appris à le connaître par un guide qui est mort maintenant; il m'assura qu'il n'y avait jamais conduit aucun étranger, et s'il m'en parla, ce fut l'effet du hasard, et quand il vit que je ne craignais pas de suivre le canal à travers les broussailles aussi loin qu'il est taillé dans le roc, et malgré l'absence de tout sentier. On trouvera difficilement ce pont sans un guide qui le connaisse, et je crois qu'il y en a fort peu : pour y arriver, il faut descendre le rivage, qui est très-escarpé, et se suspendre aux haies. Si le voyageur s'en informe à Terni, on lui parlera d'un pont antique tout différent de celui-là, et qui est situé au-dessous de la cascade près du sentier par lequel on en revient au village en suivant la rivière. Il y a peu d'années qu'on a découvert les restes de ce pont sous des sédimens calcaires déposés par le fleuve. Il est très-mal fait, et il appartient sans doute à la décadence, et peut-être même aux commencemens du moyen âge. Les paysans disent très-sérieusement qu'il est antérieur au déluge. Souvent il arrive aux oreilles des guides les plus ignorans, quelques notions tirées des livres; ici ils ont appris quelques faits des lettres de Cicéron sur les ouvrages de Curius et sur le procès entre Réate et Interamna. En passant des livres dans la tradition, ces

Jusqu'au canal, le cours des eaux fut régularisé par des fossés : ainsi se forma la belle Rosea, la Tempe de Réate, le territoire le plus fertile de l'Italie.

Sans la guerre qu'elle eut à soutenir contre Annibal, Rome eût rendu sa domination aussi salutaire à l'Italie qu'elle était nécessaire; c'est ce que reconnaît quiconque ne se laisse dominer par aucun préjugé historique.

Le bienfait de l'assignation de terres vint dans un temps où le peuple avait un besoin urgent d'amélioration; mais il vint trop tard pour l'opérer. Les guerres prolongées occasionnent des efforts qui n'ont de mesure que la nécessité et non les facultés de ceux qui les font; depuis trente ans, la nation était épuisée jusqu'à la moelle, son aisance était détruite. Des milliers de familles furent appauvries; non-seulement les terres avaient été ravagées, comme le territoire de Falerne, mais après la perte de leurs propriétés, il fallait encore racheter les leurs de l'esclavage. Ces familles étaient privées de leurs soutiens par la longue absence des hommes valides; car non-seulement les armées étaient en campagne pendant la plus grande

---

récits se grossissent de circonstances merveilleuses. Mon guide racontait que Cicéron avait parlé pour les habitans de Reati, et *il buon Braccio* pour ceux de Terni. Dans l'Écosse occidentale et aux Hébrides, on s'autorise de pareils récits pour affirmer que la tradition des poèmes ossianiques vit dans le peuple.

partie de l'année, mais le service s'étendait souvent de l'une à l'autre. De sanglantes batailles faisaient périr une multitude d'hommes nécessaires à l'entretien de leurs parens. Si les frais de la guerre se bornaient à l'armement, à la solde, à la nourriture et aux bêtes de somme nécessaires à la légion, s'il n'y avait point de train de siége, et si par conséquent ces frais étaient beaucoup moins forts que de nos jours, d'autre part il faut considérer qu'il y fallait faire face sur-le-champ, et que le présent était chargé de tout. Dans ces campagnes où l'armée était entretenue aux frais du pays ennemi, où les vaincus achetaient un armistice au prix de la solde et de l'entretien du soldat, il était encore indispensable de lever un impôt de guerre, et le plus riche butin n'indemnisait que celui qui était heureux. Après ces désastres vinrent les années de famine et de maladie.

Par ces sacrifices, Rome avait conquis d'immenses avantages; ils assurèrent pour l'avenir le bien-être des particuliers et la grandeur de l'État; mais la génération actuelle était tombée dans la misère et le malheur. Il en résulta des désordres graves et de longue durée, et quelques tribuns proposèrent l'annulation des dettes : les choses allèrent si loin que la commune se campa sur le Janicule, jusqu'à ce que Q. Hortensius, nommé dictateur, eût apaisé cette sédition par les voies de douceur. Ce faible

renseignement est tout ce que nous en savons[166]; sans doute le récit de ces mouvemens remplissait une grande partie du onzième livre de Tite-Live.

Que l'on ait concédé l'abolition des dettes, ou tout au moins leur diminution, cela est à peu près aussi certain que si cela était formellement attesté. Il n'y avait d'autre moyen, contre une multitude désespérée, que la force ou bien la déférence à son vœu, et il n'est pas supposable qu'on ait employé la force. Nous n'avons aucune espèce de conjecture qui puisse nous servir à résoudre d'autres questions. La sédition se bornait-elle à la *plebs?* s'étendait-elle aux *libertini?* la sécession se fit-elle avec le même calme que les précédentes? Nous ne savons pas davantage comment la noblesse plébéienne se conduisit à l'égard des malheureux insurgés : elle n'avait pas, comme ses aïeux, d'intérêts communs avec le peuple émigrant. Toutefois la loi Hortensia, qui fut décrétée dans le bois de chênes[167], et par conséquent hors la ville, pendant l'émigration, ne permet guère de douter que le peuple n'eût des chefs

---

166 Zonaras, VIII, 2, et Tite-Live, Épit. XI. (Ajoutez le fragment de Dion Cassius, expliqué par Niebuhr dans le Musée du Rhin, tom. II, 4, pag. 591 et suiv. Il est tiré des *Excerpta de sententiis*, pag. 166, n.° 42, *ed. Mai.*) Nous donnerons ce beau morceau de critique dans notre tome VII. (*Note du traducteur.*)

167 *In æsculeto*. Pline, *H. N.*, XVI, 15.

qui s'en servaient comme d'un instrument pour parvenir à un but tout-à-fait indifférent à la multitude.

Dans l'histoire du Droit, la loi Hortensia est célèbre, parce qu'elle donna aux plébiscites force de loi envers tous en général. Les termes décisifs étaient sans doute : *ut quod tributim plebes jussisset, populum teneret;* et *populus* signifie peut-être les *gentes* avec leurs cliens[168]. Pour savoir ce que cela ôtait aux patriciens, et si cela leur enlevait un droit dont ils fussent encore en possession réelle, ou seulement l'ombre d'un droit, il faudrait bien connaître la signification des lois de Publilius; l'on acquerrait difficilement quelque certitude à cet égard avec les seules ressources historiques que nous avons à notre disposition[169]. Voici cependant qui est hors de doute:

---

[168] Le peu de mots que nous devons à Gaius ont beaucoup plus de prix que l'altération qu'on trouve dans Justinien; seulement il n'aurait pas dû écrire, *Instit.* I, 3, universum *populum tenerent;* car un peuple universel de ce genre, au lieu du *populus Romanus Quirites*, tient à des idées beaucoup plus récentes. L'expression fort juste, *populum teneret*, est dans Tite-Live, III, 55. Il aurait dû aussi, au lieu de *quia*, écrire *quæ;* car les patriciens ne refusaient pas assurément la validité aux plébiscites qu'ils avaient approuvés. Pline, *H. N.*, XVI, 15, et Lælius Félix dans Aulu-Gelle, XV, 27, au lieu de *populum* écrivaient *omnes Quirites*, probablement qu'ils confondirent les termes de la loi Hortensia avec ceux de la loi de Publilius, ou bien ils pensaient à *populum Romanum Quirites*.

[169] (Dans un remaniement, l'auteur aurait sans doute donné

la loi Valeria avait autrefois introduit une forme d'après laquelle les deux ordres partageaient le pouvoir législatif; mais le pouvoir partiel de la commune plébéienne finit par compenser la longue usurpation des patriciens par une usurpation nouvelle, en les soumettant à des lois qu'ils n'étaient appelés ni à discuter ni à voter. Ce n'était point les priver de l'illusion d'une représentation personnelle, non plus que de la faculté d'émettre un vote dans les affaires générales, seule illusion que regrette en Angleterre le citoyen d'une ville non représentée, bien que d'ailleurs ses intérêts soient suffisamment défendus. La loi Hortensia abandonnait le maintien des droits d'un ordre à l'arbitraire d'un autre ordre, sans autre défense, sans autre garantie que le plus ou moins de conscience et de raison de quelques tribuns. Si néanmoins les droits des patriciens se maintinrent encore plus d'un siècle, jusqu'à ce qu'ils périssent de vétusté, cela fait l'éloge du peuple, et on en trouverait difficilement un autre exemple. L'anéantissement d'un équilibre fondé sur d'autres forces que le nombre ou la richesse, n'en fut pas moins

---

plus de précision à cette expression. D'après les passages qu'il a écrits plus tard, tom. V, pag. 208, et tom. IV, pag. 77, il est évident que Niebuhr regardait comme la partie essentielle de la loi Hortensia, l'abolition du *veto* du sénat sur les plébiscites, après la suppression déjà faite par la loi Publilia de l'autorité des curies.)

un mal profond. A partir de ce moment, la commune put, sans aucun obstacle de la part du sénat et des magistrats, restreindre leur pouvoir, leurs honneurs, et diminuer leur fortune par des lois agraires : il en fut ainsi jusqu'à ce que les lois Ælia et Fusia missent enfin quelque frein à ce despotisme. Je ne doute pas qu'en faisant un mauvais usage et quelquefois un absurde usage de leur *veto*, les patriciens n'aient irrité leurs puissans adversaires, et ne les aient ainsi poussés à les priver de leur part à la législation. Mais si un homme, tel que le vieux Fabius, eût conjuré les plébéiens de ne pas mutiler la république, si d'autre part il eût enseigné aux patriciens qu'il fallait composer un ensemble dont la proportion fût la même que celle qui régnait autrefois entre le peuple et leurs aïeux, si en même temps il leur eût conseillé de recevoir parmi eux les familles plébéiennes illustres, ces patriciens auraient rejeté cette proposition comme une trahison : plutôt que de l'accepter, ils eussent tout perdu. C'est ce que l'on peut affirmer avec autant de certitude que si on en avait des témoignages formels.

Il n'y a que deux circonstances qui puissent nous indiquer l'année où cette sédition fut terminée. C'est d'abord l'Épitome qui en parle, après avoir donné le cens pour 458 (464), et avant la guerre gauloise, 463 (469); en second lieu, c'est que Diodore en fait mention après les évènemens qui suivirent la mort

d'Agathocle, laquelle appartient à la 3.e année de la 122.e olympiade, ou à l'année suivante.[170]

On pourrait rapporter au commencement de ces troubles une indication isolée, qui s'est conservée par hasard[171]. Il y est dit que dans l'assemblée du peuple, Curius serra le sénat de près, et qu'une troupe de huit cents jeunes gens, admirateurs de sa vertu, l'entoura et l'accompagna. Si son tribunat fut aussi turbulent, Tite-Live ne pouvait l'avoir oublié : il ne devait parler à l'assemblée du peuple que comme tribun ou comme magistrat. Il fut consul en 456 (462), et probablement préteur en l'année suivante. Il est permis de conjecturer qu'il fut obligé d'arracher au sénat l'assignation de terres; que dans cette occasion il risqua sa vie; que le refus des curies de ratifier le plébiscite aura fait rendre la loi Hortensia, et si plus tard Curius fut obligé de réprimer l'insatiable avidité du peuple, il n'y aurait en cela aucune contradiction avec le reste.

Cicéron dit d'une manière fort claire que la loi Mænia obligeait les patriciens à ratifier à l'avance l'élection des magistrats, et qu'elle ne fut rendue qu'après le tribunat de Curius. Il y a long-temps qu'on a reconnu que cette loi devait être contem-

[170] Le fragment qui est accolé à l'*Excerpt.* XXI, 12, a rapport à l'exclusion des patriciens des comices par tribus. Voyez remarque 166.

[171] Dans Suidas, d'après Appien, *Samn.*, pag. 54, *Schw.*

poraine de la loi Hortensia; si elle eût été l'ouvrage d'un tribun [172], elle se lierait aux premiers essais du pouvoir constitutif de la *plebs :* mais pour cette époque, les Fastes eux-mêmes sont incomplets. Pendant ces longues agitations, on peut avoir créé plus d'un dictateur, et Hortensius étant mort en possession de cette dignité, on lui aura nommé un successeur. Dans sa dictature de 436 (442), C. Mænius avait fait briller une vertu sans tache; il eût été plus que tout autre capable de faire taire les passions des deux partis : alors il pouvait exister encore, bien que trop âgé pour être investi d'un commandement militaire.

La loi Hortensia était pour la constitution un commencement de dissolution. Cependant elle n'enlevait aux patriciens qu'un droit dont ils avaient abusé d'une manière impardonnable, et dont ils eussent toujours été tentés d'abuser. En moins de quarante ans, le commencement du consulat avait été reculé de Quinctilis jusqu'en Avril : cela ne peut être arrivé que parce que les patriciens, soit pour anéantir les effets de la loi Licinia, soit par des haines particulières, apportaient aux élections de telles entraves, qu'il s'écoula en tout à peu près neuf mois en quarante-quatre interrègnes. C'en était fait désormais de ces tracasseries, et, à quelques exceptions

---

172 Comme l'admettaient Pighius et Freinsheim.

près, qui sont insignifiantes, le commencement de l'année de magistrature demeura fixe; encore ces exceptions provenaient-elles d'abdications faites avant l'année écoulée, si bien qu'au commencement de la guerre d'Annibal, les consuls entraient en charge aux ides de Mars. Depuis lors on ne voit plus d'interrègnes, jusqu'à ce que, dans les derniers temps de la république, on s'en avisât de nouveau comme d'un expédient; au surplus il n'y avait plus qu'un pas de la loi Mænia à l'ordre de choses établi plus tard, et selon lequel les curies n'étaient qu'appelées sans qu'on les rassemblât.

Faits divers de la même époque.

En ce temps régnait Démétrius Poliorcète. Il renvoya au sénat des prisonniers faits sur des galères qui croisaient dans les mers de la Grèce, mais en même temps il se plaignit de ce qu'un peuple grec, qui se regardait comme appelé à la domination de l'Italie, un peuple qui avait bâti un temple aux Dioscures protecteurs de la navigation, infestât les mers de ses pirates[173]. Il est bien entendu que sa lettre fut apportée par une ambassade: un prince tel que Démétrius devait saisir avec empressement l'occasion d'entamer des relations d'où pouvait résulter tôt ou tard un traité d'alliance. Les pirates appartenaient

---

[173] Strabon, V, 3.

sans doute à quelque ville maritime sujette, qui copiait les habitudes rapaces des Étrusques du voisinage. Les vaisseaux qui, quelques années auparavant, avaient servi Agathocle, étaient probablement des galères de ce genre[174], et les courses des Étrusques inquiétèrent la mer Égée, jusqu'à ce que les Rhodiens y missent un terme. A partir de ce moment, ceux-ci constituèrent une nouvelle puissance maritime[175]. Cela arriva un peu plus tard, et les mesures que prirent les Romains après la soumission de l'Étrurie, ne durent pas peu contribuer à affranchir la Grèce de ce fléau.[176]

Pendant cette période, Rome s'enrichit de beaux édifices, de routes et d'ouvrages d'art; on y employait le produit du butin et celui des amendes que faisaient rentrer les édiles. C'est une opinion généralement adoptée que la louve du Capitole est la même dont Tite-Live dit qu'elle fut placée en 451 (457) auprès du figuier ruminal avec les enfans qu'elle allaite. Il est prouvé qu'elle ne fut point dé-

[174] Diodore, XX, 11 (?).

[175] Dion Chrysostome.

[176] Dès le temps des guerres d'Athènes contre Philippe, des pirates infestaient l'Archipel, mais les pirates lointains ne purent s'y hasarder et y établir leurs repaires qu'après la chute de la marine athénienne. Les eaux de la Sicile eurent beaucoup plus tôt à souffrir de la présence des corsaires tyrrhéniens; mais il est difficile d'assigner une époque fort ancienne aux fables où il est question de ceux-ci.

couverte en cet endroit : il y a plus de deux cents ans qu'elle était déjà dans le palais du Latium; mais cette circonstance ne prouve rien. On conçoit fort aisément que cette image ait été déplacée après le changement de religion. Cette louve, ainsi que le tombeau de Scipion Barbatus, qui est un peu plus récent, donnent une fort haute idée de l'art de cette époque, et sans doute l'architecture en était au même point de perfection. Le colosse de Sp. Carvilius, que l'on apercevait du mont Albin, avait vraisemblablement aussi quelque mérite d'exécution. Je ne crois pas que l'on se trompe en regardant les statues dont il est fait mention pour ce temps, comme ayant été les plus belles du style étrusque. L'airain fournissait toujours la matière, et les édifices étaient tous construits en péperin.

Les vases d'or et d'argent, que l'on consacrait dans les temples, attestent les richesses croissantes de l'État; ce qui n'est pas incompatible avec l'appauvrissement momentané des particuliers. Néanmoins cette magnificence datait de beaucoup plus loin.

L. Papirius Cursor consacra en 453 (459) un cadran solaire au temple de Quirinus[177] : sans doute, il le fit exécuter au moyen du butin pris sur les Samnites.

Les usages des fêtes grecques s'introduisaient peu

---

177 Pline, *H. N.*, VII, 60.

à peu; en cette année s'établit celui de jeter des palmes aux vainqueurs dans les jeux publics.

Dans l'année 453 (459), le recensement fournit un chiffre de plus de 262,000, et dans le lustre suivant, on compta 272,000 têtes; mais ce dernier nombre est fort incertain [178], comme tous ceux qui se trouvent énoncés dans les abrégés. Il ne faut donc pas perdre son temps à contester sur cet accroissement si peu vraisemblable après une peste et une famine : il ne faut pas non plus rechercher, sur un si faible motif, s'il est vrai qu'auparavant les Samnites ne fussent pas compris dans le cens. [179]

Guerres étrusque et gauloise.

Dion était beaucoup plus soigneux de rechercher la vérité que Tite-Live : il est entièrement indépendant de ses opinions. Néanmoins tous deux s'accordent à reconnaître une liaison entre ces guerres et celles de l'Italie méridionale. Gellius Egnatius avait suscité des ennemis à Rome dans le nord. Zonaras désigne les Tarentins comme ayant excité les Étrusques, les Gaulois, les Samnites, quoique eux-mêmes

---

[178] Les manuscrits du X.e livre portent aussi 272,000 pour le cens précédent.

[179] Les censeurs de 458 (464) sont inconnus : je présume que Sp. Carvilius fut l'un d'eux : comment, sans cela, eût-il pu faire ériger le colosse?

n'eussent pas pris les armes [180]. Un fragment de Dion rapporte que les Tarentins et d'autres avaient, par leurs ambassadeurs, engagé les Étrusques, les Ombriens et les Gaulois à la défection [181] : Orose dit que les Lucains, les Bruttiens et les Samnites s'allièrent avec les Gaulois et les Étrusques [182]. Certes, pour une époque aussi reculée, on ne pourrait réunir plus de témoignages en faveur d'une assertion déjà si vraisemblable en elle-même. Quoique la guerre de Lucanie ait dû précéder celle contre les Senones, je différerai d'en parler, jusqu'à ce que j'aie rendu compte des derniers efforts de l'Étrurie pour son indépendance.

Les Volsiniens, secondés quelquefois par une partie des villes occidentales, étaient abandonnés par Tarquinies, Pérouse, Cortone et Arretium : j'ai fait remarquer qu'ils n'avaient jamais posé les armes que pour de très-courts intervalles. L'apparence d'une guerre générale dans le midi de l'Italie dut leur inspirer une nouvelle ardeur : il paraissait que tous ceux qui existaient encore, dussent se soulever contre les ennemis de tous; l'important, c'était que les Gaulois prissent part au mouvement. Les Volsiniens et les villes maritimes n'y auront pas trouvé autant d'incon-

---

180 VIII, 2.

181 *Fr.* 146, *pag.* 60, *Reim.*

182 III, 22.

vénient que les Étrusques du nord. L'expérience avait prouvé à ceux-ci le peu de consistance de ces coalitions, et ils étaient plus disposés à demander leur salut à la protection de Rome. Néanmoins les Ombriens, soit terreur, soit séduction, se laissèrent entraîner dans la ligue [183]. Arretium fut donc assiégée par les Senones et les Étrusques, 463 (469), et le préteur L. Metellus fut envoyé avec une armée pour dégager cette ville fidèle [184]. De ce qu'un préteur commande une armée, on peut conclure que, dans cette circonstance, Rome, entourée d'ennemis, avait levé au moins six légions, et certes, dans une guerre gauloise, elle n'aura pas négligé non plus la création d'une armée de réserve. Cette entreprise eut une très-malheureuse issue : le général demeura sur la place avec sept tribuns; il faut même que toute l'armée ait été détruite. On ne peut la supposer que d'environ 20,000 hommes, et s'il en périt 13,000 [185], les autres n'auront pu se maintenir à un si grand éloignement. Cela serait invraisemblable, quand même nous ne saurions pas que M. Curius, nommé préteur à la place de Metellus, envoya des députés aux Gaulois au sujet des prisonniers. [186]

[183] Dion Cassius, *fragm.*, 144.

[184] Une note marginale de Niebuhr dit : *renverser tout ceci.* Il est difficile de saisir son intention. (*Note de M. Classen.*)

[185] Orose, l. cit.

[186] Polybe, II, 19, 9.

Tite-Live assigne à cette ambassade une tout autre époque, un tout autre but : il dit qu'elle fut envoyée avant la bataille d'Arretium, pour engager les Senones à rester en paix [187]. Les Romains étaient assez raisonnables pour subir cette humiliation, quand le bien public l'exigeait, et s'il eût fallu renforcer leurs prières par un sacrifice d'argent, ils ne s'y fussent pas refusés. Peut-être leur postérité trouvait-elle moins de honte à prévenir la rupture des traités qu'à racheter des prisonniers. A l'autorité de Polybe, il s'en joint une autre, qui a de l'importance pour les temps anciens : d'après Appien, le sang avait déjà coulé dans cette guerre [188], et il place la violation du caractère des ambassadeurs immédiatement avant la destruction des Senones [189]. En cela, c'est assurément l'autorité de Denys que suivait Appien, et sa concordance avec le récit de Polybe ne permet pas de supposer que par légèreté il se soit mépris sur le sens du témoignage originaire.

Jusque-là, d'après le récit d'Appien, ce n'est point comme nation que les Senones avaient fait la guerre

---

187 Épitome XII, Orose, III, 22. Il parait que ce dernier avait sous les yeux un extrait de Tite-Live où étaient marquées les années. Son expression est d'une force remarquable : *ad exorandos Gallos.*

188 *ἀγανακτῶν ὑπὲρ τοῦ πατρὸς, ὅτι συμμαχῶν Τυῤῥηνοῖς ὑπὸ Ῥωμαίων ἐν τῷδε τῷ πολέμῳ διέφθαρτο.*

189 *Gall.* XI, pag. 83 et 84.

aux Romains, avec lesquels ils étaient d'ailleurs liés par un traité, qui a dû être conclu après la bataille de Sentinum. Le Droit des gens permettait les enrôlemens, et il y avait au service des Étrusques un grand nombre de Senones. A Arretium, les Romains n'étaient point tombés sans vengeance : les barbares étaient dans l'ivresse d'une victoire qui déjà compensait le désastre de Sentinum, et l'on comprend le forfait de Britomaris, dont le père était mort en Étrurie. Sans égard pour les insignes de leur sacerdoce, on tua les Fétiaux, et l'on mit leurs cadavres en pièces.

La vengeance n'était pas loin. A travers le pays des Sabins et des Picentins, et sans qu'on s'en doutât, le consul P. Dolabella mena une armée dans le pays des Senones, d'où les plus vaillans étaient partis pour l'expédition. Leurs villages ouverts, situés dans la plaine, ne purent résister : le temps paraît avoir manqué même à la fuite, et l'on comptait sur l'issue d'une bataille, qui fut totalement perdue [190]. La vie ne fut accordée qu'aux femmes et aux enfans, encore fût-ce à charge d'esclavage; les maisons furent brûlées, la culture détruite, et pour empêcher de nouveaux établissemens, on fonda Sena, qui ne fut pas colonie latine, et que l'on bâtit sur la frontière de cette contrée transformée en solitude. Les colons

[190] Polybe, II, 19, 11.

romains rendirent au sol sa fertilité. Britomaris fut pris vivant, et l'on réserva son trépas pour le triomphe.

Cette terrible catastrophe d'un peuple qui avait pris Rome cent ans auparavant, et s'était avancé jusqu'en Apulie, jeta l'inquiétude et la rage parmi les Boiens, qui habitaient le versant septentrional de l'Apennin jusqu'au Pô; toute la population prit les armes et marcha sur l'Étrurie. Le désespoir leur ouvrit l'accès des défilés voisins de Fiesole. Les Étrusques se joignirent à eux avec ce qui restait de Senones, et cette redoutable armée marcha sur Rome; mais les Romains la rencontrèrent près du lac Vadimo. Ce fut d'après une narration [191] le consul Cn. Domitius, et d'après une autre [192] P. Dolabella, qui remporta une des victoires les plus décisives de l'histoire romaine; mais il n'est pas supposable que les Romains aient eu l'imprudence de n'opposer qu'une seule armée consulaire à des forces aussi imposantes; il ne l'est pas davantage qu'elle ait pu vaincre. Ce fut une bataille d'extermination : la plupart des Étrusques et des Boiens furent tués; ceux des Senones qui n'avaient point péri, se détruisirent eux-mêmes : à moins toutefois que la narration romaine n'ait été inspirée par le désir d'appesantir le

---

191 Appien, l. cit.

192 Florus, I, 13.

jugement de Dieu sur les anciens destructeurs de Rome.

Les Boiens ne se laissèrent point abattre; ils armèrent jusqu'aux plus jeunes, et tout ce qui était en état de porter les armes : en 464 (470) cette armée retourna en Étrurie[193]. Populonia devint désormais le théâtre de la guerre; là dix mille Boiens embusqués auraient causé la perte de l'armée romaine, si la vigilance du consul Q. Emilius Papus n'eût découvert ce stratagème[194]. Ce général soutenait cette guerre à lui seul, pendant que son collègue combattait tous les peuples de l'Italie méridionale. Il remporta une victoire éclatante, après laquelle les Boiens demandèrent la paix. Les Romains ne pouvaient songer encore à envahir les contrées voisines du Pô; ils n'avaient donc d'autre motif de conclure un traité que la délivrance de leurs prisonniers. Mais la correction que venaient de recevoir ces barbares fut si terrible, que, malgré les malheurs que Rome eut à souffrir pendant les cinquante années suivantes, ils ne furent plus tentés de renouveler la guerre.

Les Gaulois se reconnaissant vaincus, la soumission des Étrusques ne se fit pas long-temps attendre: néanmoins le consul Q. Marcius Philippus en triompha encore, 465 (471). Il paraît qu'ensuite toutes

---

193 Polybe, II, 20.

194 Frontin, *Strateg.*, I, 2, 7.

les cités, moins Volsinies et les Vulcientes, obtinrent la paix; car dans le triomphe de Ti. Coruncanius, qui eut lieu l'année suivante, 466 (472), il n'est question que de ceux-ci. Les ennemis les plus acharnés que Rome eût dans toute la nation, auront encouru des punitions fort dures. Cosa, la ville des Vulcientes, reçut peu après une colonie latine; d'après sa situation, Saturnia appartenait sans doute au territoire de Volsinies. Si on la compte parmi les préfectures[195], cela prouve qu'en Étrurie aussi on avait assujetti, en leur conférant le droit de cité, des cantons que l'on avait cru nécessaire de séparer des alliés qui demeuraient indépendans. Il est probable qu'un système de cette importance n'aura pas été restreint dans son application à une ville unique et si peu considérable.

La guerre d'Étrurie durait encore, quand Pyrrhus vainquit près d'Héraclée, et quand il marcha contre Rome, il comptait sur l'Étrurie; et cette attente trompée força ce roi à la retraite. Ce serait un merveilleux hasard que, dans ce moment-là même, les Volsiniens se fussent trouvés tellement épuisés qu'ils fussent obligés de se soumettre, précisément quand le sauveur s'approchait; mais plus d'une ville est tombée en de pareilles circonstances. Il n'y avait pas un an, que d'autres cités aussi étaient sous les

[195] Festus, *s. v.*

armes; autant que nous le disent nos renseignemens, celles qui s'étaient séparées de leur cause avaient conclu non des alliances avec Rome, mais de simples armistices, et l'on ne conçoit pas comment l'inexpugnable Volaterræ a pu se résoudre à la soumission. L'énigme trouve sa solution, quand on se rappelle la politique romaine, et comment elle savait, en concédant certains avantages, détacher un ennemi de ses alliés naturels; ainsi elle sépara plus tard Philippe d'Antiochus. Pour détourner l'Étrurie d'entrer dans les vues de Pyrrhus, on devait concéder les conditions les plus favorables; Rome ne s'y trompa point : tout ce que pouvait souhaiter l'Étrurie, c'était d'obtenir avec elle des rapports honorables et indépendans; et sans parler de la haine invétérée qui régnait entre les Grecs et les Tyrrhéniens, la chute de Rome eût privé les Étrusques du seul secours possible contre les invasions de Gaulois, qui devenaient plus menaçans que jamais. Je ne doute point que l'on n'ait conclu un traité avec toute la nation, en accordant les conditions les plus favorables. Les dons volontaires des Étrusques pour l'expédition de Scipion en Afrique [196], démontrent qu'on ne leur avait point imposé de charges bien lourdes; ces prestations étaient si considérables, qu'elles ne pouvaient être offertes que par des peu-

[196] Tite-Live, XXVIII, 45.

ples qui n'auraient pas été épuisés comme Rome et une partie des alliés. D'ailleurs, ce qu'ici l'on qualifie de sacrifices volontaires, n'était manifestement qu'un retour à un équilibre rompu jusqu'alors par des faveurs et des priviléges, qui, dans ces circonstances extraordinaires, devaient céder à l'impérieuse nécessité du salut public. Les Étrusques étaient une nation tout étrangère; il est probable qu'ils n'étaient, pas plus que les Grecs d'Italie, pas plus que les peuples en dehors de l'Italie, compris sous le nom d'alliés et de Latins. Dans la guerre cisalpine, Polybe ne parle que de leur contingent; il ne donne point leur cens comme celui des peuples italiques. Si l'on en excepte la mention fort douteuse d'une cohorte de Pérouse[197], il n'est jamais parlé de troupes étrusques dans les armées consulaires, et à part un mouvement insignifiant, jamais dans la guerre d'Annibal les Étrusques ne se levèrent contre Rome : leur situation n'avait sans doute rien d'oppressif ni de déshonorant.

La guerre d'Étrurie avait atteint sa trentième an-

---

197 Tite-Live, XXIII, 17. *Additur et Perusina cohors;* mais comme cette tradition, sur ce qu'il y aurait eu dans Casilinum d'autres troupes que les Prenestins, est reconnue dépourvue de fondement, cette mention ne prouve rien. A supposer que dans la guerre d'Annibal des Étrusques auraient servi, c'était une circonstance extraordinaire où la nécessité faisait loi; le danger pouvait armer des volontaires.

née; quelques villes montrèrent peu de constance, d'autres furent persévérantes et courageuses. Dans les premières campagnes, l'infanterie étrusque n'est rien moins que méprisable; mais on ne voit point de héros, point d'entreprise brillante: il n'y a qu'une opiniâtre résistance, favorisée par la disposition du pays et par l'Apennin, qui sépare la Toscane occidentale de celle de l'est. L'oligarchie ne comportait rien de grand. On ne saurait douter qu'une aussi longue guerre n'ait de beaucoup appauvri le pays; mais à dater de cet instant, il y eut deux siècles d'une paix presque non interrompue: l'aisance et la richesse durent renaître; les arts et l'industrie parvinrent au plus haut degré.

Guerres de Lucanie, du Bruttium; quatrième guerre samnite et guerre de Tarente.

La paix qui termina la troisième guerre samnite, paraît avoir placé les Lucains dans une situation plus favorable. Probablement on leur avait rendu leurs otages; car Rome n'en exigeait jamais de ses sujets que pour des circonstances passagères. Sans la remise de ce lien, ils se seraient difficilement engagés dans des guerres qui déplaisaient à Rome, bien qu'il n'eût pas été assez fort pour empêcher la révolte contre une oppression immédiate.

Depuis plus de quarante ans, et à dater de la mort d'Alexandre d'Épire, les Lucains avaient, pour ainsi dire, disparu de l'histoire. Fidèles à leurs anciennes haines, ils profitèrent de leur indépendance pour faire la guerre aux Thuriens, de même qu'après la seconde guerre samnite ils avaient pris les armes contre les Tarentins. Il y avait maintenant cent ans que Thuries avait reçu à la bataille de Laos, et de la part des Lucains, un coup dont elle ne se remit jamais : alors il y avait à peine soixante ans qu'elle était fondée, et déjà sa population était parvenue à un haut degré d'abondance et de prospérité. Depuis, la grande Grèce avait été épuisée par les entreprises des tyrans de Sicile, par les attaques des Lucains et des Bruttiens, et même par les guerres qui mirent fin à leurs excès : plusieurs villes grecques étaient détruites ou devenues barbares. Il paraît que dans toute cette période Thuries ne fut jamais prise. Il n'est pas douteux qu'à l'exemple des autres villes de cette côte, elle n'ait cherché à se préserver en faisant alternativement des traités avec les tyrans de Sicile et avec les barbares italiques.

Trois ou quatre ans après la fin de la troisième guerre samnite (olymp. 122, 3 ou 4), mourut Agathocle, dans lequel l'histoire ne peut se refuser à reconnaître un roi, du moins pour les derniers temps de son gouvernement. Les Bruttiens furent affranchis par sa mort d'un redoutable ennemi : il

est inconcevable que ses immenses moyens militaires n'aient pu les dompter; mais réduits à la défensive, ces peuples devinrent étrangers aux affaires de l'Italie. Les Romains n'auront pas été sans influence dans ces évènemens : on sait que Callias, dans son Histoire d'Agathocle, en parlait avec détail, et même qu'il remontait à leur histoire mythique. Les Romains dominaient en Lucanie quand les Bruttiens joignirent leurs armes à celles des Carthaginois leurs alliés. L'anarchie et les désordres qui agitaient Syracuse, et la fondation de Messine par des brigands de même souche, ne leur laissaient plus rien à craindre du côté de la Sicile.

Agathocle et Cléonyme avaient anéanti Crotone et Métaponte, et la première était déchirée aussi par des tyrans indigènes. Les autres villes grecques d'Italie étaient éloignées; elles avaient elles-mêmes besoin de leurs secours. Tarente seule aurait pu leur donner protection; mais les Tarentins étaient toujours restés étrangers aux Italiotes proprement dits : d'ailleurs cette communauté d'origine était à leurs yeux bien peu de chose auprès de l'avantage d'amener les Lucains et les Bruttiens à une ligue générale contre Rome, en leur abandonnant les villes dont ils avaient toujours convoité la conquête. Ainsi délaissés, les Thuriens ne pouvaient s'adresser qu'aux Romains, et ceux-ci étaient d'autant moins disposés à négliger cette occasion de s'étendre de ce côté, que la guerre

offrait l'espoir d'une diversion aux mouvemens populaires[198]. Il y a de l'obscurité sur le sens d'une loi que fit rendre un tribun, C. Ælius, contre Stenius Statilius, général lucain, au sujet de la déclaration de guerre contre Thuries[199]. Mais ce qu'on ne peut contester, c'est le droit qu'avait le sénat de se faire rendre compte des hostilités commises par un peuple qui n'était allié qu'à des conditions d'infériorité.

Il n'était pas difficile aux Romains de châtier les Lucains, soit en marchant sur Posidonie le long de la mer inférieure, soit en passant par Venuse; mais il l'était beaucoup de porter secours à ceux qui le réclamaient. Il faut néanmoins qu'on ait triomphé de ces difficultés, puisqu'en 464 (470) Thuries n'était pas encore tombée. Alors, et peut-être dès la fin de l'année précédente, il devint évident que l'on reprenait les mêmes espérances, que l'on renouait les mêmes projets qui, depuis quarante ans, avaient menacé la puissance romaine. On agit même sur un plan plus vaste, puisque les Bruttiens entrèrent dans l'association. On désigne les Tarentins comme ayant conçu un projet d'alliance générale de peuples italiques avec les Étrusques, les Ombriens, les Gaulois. Quant à eux, ils n'y prirent point de part ostensible; ce qui est très-conforme à l'état d'une démocratie

---

198 Zonaras, VIII, 2.

199 Pline, *H. N.*, XXXIV, 15.

en décadence, où les chefs des factions se servaient de la considération de leur patrie pour intriguer au dehors, conformément à l'esprit dont est animée la majorité de leur nation. Les Tarentins voulaient d'ailleurs satisfaire leur haine, mais ils ne voulaient pas courir de dangers.

Inquiet de ces négociations, le sénat envoya C. Fabricius vers des États avec lesquels Rome était alliée, pour les engager à ne point rompre la paix. Pendant cette mission, il fut arrêté par ceux vers lesquels on l'avait dépêché, et probablement ce fut pour obtenir un échange d'otages[200]. Joyeux de ce qu'une lueur d'espérance leur permît de tenter la fortune de nouveau, les Samnites[201] se seront déclarés dès que la guerre gauloise aura été décidée[202]. Entreprendre de les détourner de ce qu'ils ne pouvaient pas ne pas faire, eût été une idée folle. Fabricius a probablement été pris en Apulie; car, dès la troisième guerre samnite, cette province s'était levée contre Rome, et bientôt après on la voit parmi les alliés de Pyrrhus.

---

[200] Dion Cassius, *fr.*, 144.

[201] (Un *NB.* à la marge).

[202] Il est vrai que l'Épitome place cet évènement après l'attaque de la flotte romaine, et par conséquent à la fin de 464 (470); mais en cette année C. Fabricius faisait déjà la guerre aux Samnites unis aux Lucains.

Si M'. Curius n'eut à combattre que les Lucains[203], il faut que son ovation ait eu lieu en 462 ou 463 (468 ou 469). Il fut préteur dans la seconde de ces années, et succéda à L. Metellus, tué sur le champ de bataille. Si le fait se rapporte à la première année, il était dictateur.

C'est déjà quelque chose d'apprendre combien de faits se sont effacés de l'histoire pour cette époque, et de quelle nature ils étaient.

En 464 (470), lorsque les Lucains et les Bruttiens, réunis sous le commandement de Statilius, général du premier de ces peuples, assiégèrent Thurii, C. Fabricius entreprit, à la tête d'une armée beaucoup moins nombreuse, de leur en faire lever le siége. La vue de la multitude des guerriers ennemis avait jeté le découragement parmi les soldats romains au moment même où se préparait une bataille décisive: on raconte qu'ils ne reprirent courage qu'en apercevant un jeune homme, d'une taille gigantesque, qui appliqua une échelle au rempart du camp, et le franchit. Cette même apparition jeta la consternation et la terreur dans l'autre armée; car c'était une divinité, c'était le dieu Mars lui-même. On reconnut que son casque avait des plumets comme on les voyait dans ses statues; d'ailleurs le lendemain personne ne se présenta pour réclamer le prix de

---

203 *Auct. de vir. ill.*, 33.

cette action : aussi le consul ordonna un jour de supplications pour *Mars père*[204]. C'est le dernier épisode de l'histoire romaine qui appartienne à la poésie. La victoire fit lever le siége; c'est ce que prouve suffisamment la statue que les Thuriens reconnaissans firent élever au consul[205]. Le général des alliés fut pris; quant au nombre des autres prisonniers et des tués, il n'est guère plus historique que l'apparition. Fabricius gagna encore d'autres batailles importantes sur ces alliés et sur les Samnites; il prit beaucoup de villes et fit un butin plus riche qu'aucun général romain n'en avait fait avant lui. Il entra plus de quatre cents talens dans le trésor[206], bien qu'il en eût abandonné une grande partie aux soldats, et qu'on eût restitué aux citoyens le tribut qu'ils avaient payé pour l'année.

Thuries avait conservé une garnison romaine; mais dès que l'armée eut quitté la Lucanie, toute communication avec Rome fut interceptée, excepté par mer. Le traité conclu avec Tarente s'opposait à

---

204 Valère-Maxime, I, 8, 6.

205 Pline, *H. N.*, XXXIV, 15.

206 Denys, *Exc. leg.*, pag. 2344, 2355. Si les nombres de Tite-Live, X, 46, et la réduction opérée par Denys, offraient quelque garantie, ce butin serait presque décuple de celui que L. Papirius rapporta du Samnium onze ans auparavant sans avoir rendu le tribut; mais le terrain nous manque pour apprécier tout cela.

ce que des vaisseaux de guerre fissent ce trajet; car une clause formelle défendait de naviguer par le détroit de Sicile au-delà du promontoire de Lacinium. Il se peut qu'on ne la regardât plus comme obligatoire : nul traité n'est éternel; d'ailleurs les choses avaient bien changé d'état depuis vingt ans. Peut-être les dispositions hostiles de Tarente étaient-elles si évidentes, qu'il ne valait plus la peine de lui enlever un prétexte de se déclarer, et dans tous les cas, la nécessité de secourir Thurii l'emportait sur toutes les autres considérations. Il y avait dans ces eaux une escadre romaine de dix trirèmes seulement, et les Tarentins étaient si loin de s'en être plaints comme de violation du traité, que, sans aucune défiance, cette petite flotte navigua vers le grand port pour y jeter l'ancre, sous le commandement du duumvir L. Valerius. A Tarente, comme ailleurs, le théâtre avait vue sur la mer; par malheur le peuple y était assemblé, peut-être pour une délibération plutôt que pour un spectacle[207]. En apercevant les vaisseaux d'un peuple odieux, en les voyant s'approcher, on se crut insulté; une colère subite s'empara de tous les esprits. En de pareils momens, le plus misérable démagogue peut entraîner une assemblée à de funestes entreprises : la foule, dans sa rage, se précipita vers les galères; on attaqua les

[207] (Plus tard, Niebuhr a écrit : Denys, Dion Cassius.)

bâtimens romains, qui, surpris à l'improviste, eurent recours à la fuite. Mais cinq seulement purent échapper; les autres furent coupés; on en coula quatre dans le port, le cinquième fut pris. Le duumvir périt dans la mer avec beaucoup de Romains. On tua capitaines et marins; les rameurs furent réduits en esclavage.

Les Tarentins envoyèrent des forces à Thurii, et cette malheureuse ville, qui n'avait plus rien à espérer du côté de la mer, ouvrit ses portes. On laissa partir la garnison romaine; mais les principaux citoyens furent envoyés en exil, et la ville fut livrée au pillage[208] : cela arriva dans l'année consulaire 464 (470)[209]. Alors le changement de magistrats se faisait au plus tôt vers le milieu d'Avril[210], et

---

[208] Appien, *Samn.*, VII, pag. 57. Sans doute que dans sa narration, liv. VI, 13, Strabon se souvient de ce malheur, mais avec quelque inexactitude : autrement il faudrait admettre que Thurii a été prise par les Lucains et ses citoyens réduits à l'esclavage pendant la guerre contre Pyrrhus, et qu'ensuite ils ont été ramenés; car pendant la guerre d'Annibal, Thurii est encore comptée parmi les villes grecques.

[209] Orose, qui pour cette période est toujours de six ans en arrière de la chronologie ordinaire, indique formellement le chiffre 464. Denys fixe le départ des ambassadeurs avant l'entrée en charge des consuls de 471.

[210] C'est ce que démontre le triomphe de L. Postumius, qui eut lieu le 1.er Avril de l'année consulaire 452 (458), et sans doute aussi celui de Q. Marcius, le même jour de 466 (472).

Fabricius, dont le triomphe n'eut pas lieu plus tard que le troisième jour des nones de Mars[211], avait emmené son armée de ces contrées. Depuis le moment où son départ permît aux Tarentins de se livrer à ces excès, jusqu'à l'entrée en charge des nouveaux consuls, l'intervalle fut assez long pour la rupture et l'envoi de l'ambassade.

Le sénat aurait bien voulu éviter une guerre qui réunissait contre Rome toute l'Italie méridionale, et mettait à la disposition de ses ennemis les secours puissans de la ville la plus riche de ces contrées, tandis que d'autre part la résistance de l'Étrurie se prolongeait. Aussi n'exigea-t-on que ce que commandait la dignité de la république : la liberté des prisonniers et le rétablissement de Thurii avec réparation du dommage ; enfin, l'extradition des auteurs de ce méfait. On se serait contenté, sans doute, du seul Philocharis, que l'histoire grecque flétrit d'un nom qui caractérise toute son abjection[212] ; mais aveuglé par sa haine et sa légèreté naturelle, le peuple de Tarente désirait la guerre. Les magistrats renvoyèrent les ambassadeurs à s'expliquer devant l'assemblée du peuple ; lorsqu'enfin on les introduisit

[211] Il ne reste de l'indication des Fastes qu'une date, elle pourrait bien ne le point concerner et s'appliquer à son collègue Q. Emilius Papus, en sorte que Fabricius pourrait être revenu encore plus tôt.

[212] Appien, l. c., pag. 56.

au théâtre où, selon les usages grecs, le peuple était rassemblé[213], leurs robes prétextes excitèrent un rire grossier, qui recommençait à chaque faute de langue que commettait L. Postumius. On ne fit aucune réponse, et on les expulsa du théâtre. Pendant qu'ils passaient par le couloir qui de l'orchestre conduit à la sortie, un ivrogne s'approcha de Postumius et souilla ses vêtemens de la manière la plus obscène.[214] Toute l'enceinte retentit d'éclats de rire et d'applaudissemens : l'ambassadeur romain, conformément à la religion de son pays, transforma cette insulte en un présage favorable; au lieu de punir ce téméraire, il lui cria : *j'en accepte l'augure; vous nous donnez ce que nous n'avons point demandé;* puis il montra son vêtement au peuple. A cet aspect les rires redoublèrent, ainsi que les applaudissemens et les insultes aux Romains. *Riez*, dit l'ambassadeur, *riez tant que vous pourrez, car vous pleurerez long-temps.* Ces paroles causèrent une explosion de colère : *afin de vous irriter davantage encore*, ajouta Postumius,

---

[213] L'orateur ne pouvait être placé qu'à l'orchestre : il s'adressait au peuple assis plus haut : cet usage des assemblées grecques devait suffire pour jeter le trouble dans l'esprit d'un Romain accoutumé à parler au peuple du haut des rostres.

[214] Valère-Maxime, II, 2, 5, suit une version moins honteuse (*urina respersus*) que celle que les Grecs indiquent d'une manière assez claire.



je vous prédis que cette robe sera lavée dans des flots de votre sang.[215]

Il le montra, à Rome, dans le même état; il paraissait difficile de dévorer l'injure, mais essayer de la venger, c'était se précipiter dans les plus grands dangers. Le sénat délibéra plusieurs jours; enfin il fut résolu que le consul L. Emilius Barbula, 465 (471), au lieu d'aller dans le Samnium, marcherait sur Tarente, demanderait ce qu'avaient demandé les ambassadeurs, et ferait la guerre avec force, si ces conditions étaient encore rejetées. Il n'était pas besoin de secret pour des instructions de ce genre, et le sénatus-consulte fut confirmé par la commune.[216]

Avec Tarente les Messapiens se joignirent à la ligue

---

[215] Pour ce récit il y a accord complet entre Denys (les *Excerpta*, et Appien) et Dion Cassius (encore les *Excerpta*, et Zonaras). Au contraire, Valère-Maxime avait sous les yeux un tout autre récit; c'était celui de Tite-Live (l. cit.), d'après lequel cette insulte fut faite aux ambassadeurs avant qu'ils eussent parlé au peuple au théâtre; afin de ne point s'écarter de leurs instructions, qui commandaient la plus grande modération, ils n'en auraient pas porté la moindre plainte, et se seraient bornés à accomplir leur mission.

[216] La plus grande publicité ne donnait que plus de dignité à ces délibérations dans les circonstances difficiles. Denys, pag. 2343, et Appien, pag. 58, semblent en contradiction, mais elle n'est qu'apparente. Les instructions renfermaient un véritable sursis.

contre Rome. Ce peuple, à raison de son éloignement, était jusqu'ici demeuré étranger aux Romains; autrefois ennemi de Tarente, il lui était encore hostile quand Alexandre d'Épire vint en Italie. Mais dans les cinquante ans qui suivirent, et avant l'expédition de Cléonyme, les Messapiens se placèrent sous la protection et dans la dépendance de Tarente, dont l'opulence et la grandeur étaient arrivées à leur plus haut période.

Quelque modérées que pussent être les conditions proposées par le consul, dont l'armée était sur les frontières, il était impossible qu'elles eussent du succès. La gravité de l'injure rendait toute conciliation impossible; en effet, il était évident que, si Rome différait sa vengeance, cela devait donner aux Tarentins d'autant plus de confiance dans les circonstances présentes. Afin de détourner à jamais le danger qui menaçait l'avenir, les Romains devaient insister sur l'extradition des coupables, et s'ils ne demandaient que le petit nombre de ceux qui publiquement s'étaient permis de graves offenses envers les ambassadeurs, il y avait dans cette précaution beaucoup de modération. Des citoyens sensés eussent laissé couler le sang de ces malfaiteurs, malgré la haine qui aigrissait tous les cœurs contre Rome. Mais les Tarentins ne voulurent point accepter cette humiliation : à leurs yeux, l'honneur eût comporté plutôt la renonciation à la qualité de Ta-

rentin, la défection et la désertion aux Romains.[217]

Lorsqu'on rompit la paix en attaquant l'escadre, l'espérance d'une coalition générale du Bruttium jusqu'en Gaule était déjà évanouie, et cette fois il fallut que Tarente mît une armée sur pied. Il s'agissait de la défense du sol, d'autant plus vivement menacé que les Romains avaient dans Venouse une redoutable place d'armes, et que les Samnites, satisfaits de ne pas voir d'armée romaine sur leur territoire, ne paraissaient avoir médité aucune grande entreprise. Sans doute, on ne peut savoir quelles expéditions, quels exploits, la perte des livres de Tite-Live a fait disparaître de l'histoire; il est présumable qu'une armée prétorienne[218] attaquait et protégeait tour à tour les pays sur le Liris et le Vulturne. Mais ce qui démontre l'abattement des Samnites, c'est que L. Emilius ait pu pénétrer au-delà de leur pays pour faire la guerre à des ennemis tels que l'étaient Tarente et les Lucains. Il fallut donc

[217] Quand on nous dit que les vieillards et les riches voulaient la paix, mais que la jeunesse et les pauvres s'y refusaient (Zonaras, VIII, 2, pag. 368), ce ne peut être qu'une application maladroite d'un lieu commun. Il aurait pu en être ainsi avant l'attaque de l'escadre romaine. Les riches, sans doute, ne se seront jamais souciés de la guerre; mais quant aux vieillards, plus ils avaient d'expérience, moins ils devaient conseiller de laisser passer l'occasion favorable : la jeunesse se serait plutôt laissé abattre.

[218] Fabricius fut vraisemblablement préteur en 465 (471).

que les Tarentins en revinssent à leur ancien système, celui de prendre à leur solde une armée complète, et ils ne durent point hésiter à choisir la plus voisine et la plus aguerrie possible, celle du roi Pyrrhus. Ils auraient pris ce parti quand même, ce qui paraît difficile, ils auraient pu en assembler une autre. On eut recours à ce moyen, dès qu'on eut repoussé les propositions des Romains : on envoya donc en Épire une ambassade chargée de riches présens.

Ils ne purent nullement se dissimuler que Pyrrhus apparaîtrait en Italie dans une tout autre position qu'Alexandre le Molosse. En supposant même que les richesses de Tarente eussent pu suffire à tous les besoins de la guerre, il n'était pas possible de n'offrir qu'une simple solde au roi de tout l'Épire, à celui qui n'avait point encore renoncé à la couronne de Macédoine. Il n'y avait qu'un royaume d'Italie ou de Sicile qui pût l'attirer, et si dans le traité l'on inséra, sur sa demande, une clause qui stipulait que les Grecs d'Italie ne le retiendraient que le temps absolument nécessaire à leur défense, c'était un artifice auquel personne ne pouvait se laisser prendre[219]. Le but de cette stipulation était apparemment de tranquilliser les peuples d'Italie; cette clause d'ailleurs ménageait un prétexte spécieux à la retraite, dans le cas d'un succès incomplet.

---

219 Zonaras, l. cit., pag. 379.

Un Tarentin, en y réfléchissant, devait comprendre que sa ville natale ne serait plus désormais un État indépendant; mais aussi elle devenait la capitale d'un grand royaume. Les citoyens d'un État en proie à une tumultueuse démocratie, sont souvent pénétrés de dégoût à la vue de leurs indignes dominateurs : peut-être se rangeaient-ils sans peine à un changement qui les plaçait sous l'empire du mérite personnel. Il y avait tout au moins inopportunité dans les scrupules de ceux qui avertissaient de prendre garde qu'on ne se donnât un maître en Pyrrhus; car on ne pouvait anéantir les faits accomplis qui rendaient sa venue nécessaire. Dans la suite de cette histoire, nous ne pourrons éviter de reproduire des récits que chacun a lus dans Plutarque[220]; leur omission ne serait pas même justifiée par la crainte d'inspirer du dégoût au lecteur. Voici une anecdote de ce genre: lorsque les Tarentins discutaient sur la question de savoir si on appellerait Pyrrhus, Méton, homme fort considéré, entra dans l'orchestre du théâtre, où se tenait l'assemblée; il était couronné de fleurs et accompagné d'une joueuse de flûte. Cette apparition inattendue excita un rire général; plus il était honoré, plus on trouva le fait bizarre, et de toutes parts on lui criait de danser au son de la flûte. *C'est bien*, *Tarentins*, répliqua-t-il, *amusons-*

---

220 Plutarque, *Pyrrh.*, c. 13.

nous, dansons : quand Pyrrhus viendra, cela ne nous sera plus possible. Il y avait de la singularité dans le caractère de ce citoyen : l'ami de son pays, recherchant toujours ce qui peut lui être nécessaire ou même utile, n'eût pas manqué, au point où en étaient les mœurs, de souhaiter, comme remède à leur corruption, la discipline inflexible et le caractère sévère d'un général.

Les Tarentins furent accompagnés de députés des Italiotes, et probablement de toutes les villes, moins Rhegium et Élée. Grecs, ils allaient demander le secours d'un roi, qui, bien qu'il commandât à des barbares, leur appartenait par une communauté de mœurs et de langage, et qui, d'après une tradition que personne ne contestait, faisait remonter son origine jusqu'à Achille; avantage d'autant plus grand que, dans tout le reste de la Grèce, excepté à Sparte, les races héroïques étaient éteintes. Il ne paraît pas que les peuples italiques aient pris part à cette ambassade; les seuls Grecs italiotes offraient au roi le concours des forces de leur ligue.

Il se peut que les auteurs contemporains aient rapporté déjà que Pyrrhus, en sa qualité d'Éacide, se sentait une vocation à faire la guerre aux descendans des Troyens[221], et qu'un pressentiment de victoire l'ait égaré.

---

[221] Pausanias, *Attic.*, c. 12.

Il entrait dans l'esprit des démocraties grecques d'employer à ce genre d'ambassade, outre ceux qui les avaient fait décréter, quelques chefs de l'opinion opposée : ainsi éloignés, ils ne pouvaient profiter de l'absence de leurs adversaires pour faire rétracter la résolution; puis leur adjonction empêchait qu'on n'abusât de la mission au profit de l'esprit de faction[222]. Pyrrhus agit donc fort bien lorsqu'il retint, sous différens prétextes, et notamment pour accélérer ses préparatifs, la plus grande partie de ces ambassadeurs; il faisait, en cela, une chose agréable au parti qui dominait à Tarente. Il est vraisemblable qu'il les chargea d'accompagner ses propres envoyés dans les cours étrangères auxquelles il demandait de seconder son entreprise. Comme son père, il avait été chassé et rappelé par suite de l'inconstance des Molosses; les caprices de la soldatesque lui avaient donné, puis ôté le trône de Macédoine; il lui fallait des gages de ce qu'en son absence les rois de Macédoine ne viendraient pas lui ravir son royaume héréditaire : encore ces garanties n'eussent-elles pas augmenté ses moyens, qui n'étaient pas en rapport

---

[222] C'est ainsi que Démosthène fut envoyé vers le roi Philippe. Ces sortes d'ambassades n'étaient alors lucratives que pour ceux qui se vendaient ou qui trompaient sur la liquidation. Les présens hospitaliers n'avaient pas alors l'importance de ceux dont l'échange a déterminé la conclusion de plus d'un traité.

avec une entreprise comme la conquête de l'Italie. Il y a donc de la vraisemblance intrinsèque dans un récit qui nous dit[223] qu'il demanda à Antigone des vaisseaux pour la traversée, à Antiochus de l'argent, à Ptolémée Ceraunus des troupes : il ne manquait pas de bonnes raisons pour appuyer ces démarches, et des ambassadeurs moins persuasifs que ne l'était Cinéas, auraient pu les faire valoir avec succès. Toute la sécurité de Ptolémée sur le trône de Macédoine consistait dans son intrépidité à la guerre et dans le crime : meurtrier de Séleucus, il était en hostilité avec Antiochus; possesseur de la Macédoine, il était ennemi d'Antigonus, qui se prévalait de l'usurpation paternelle pour se créer un droit héréditaire, et qui de fait était roi de la Grèce. Dans cette lutte, l'alliance de Pyrrhus pouvait devenir décisive; joignez à ces considérations, que depuis vingt ans les progrès des Romains vers la domination de l'Italie avaient été si rapides, et que les catastrophes des grands États s'y étaient succédé si fréquemment, que la Macédoine et la Grèce devaient regarder comme une entreprise conforme à leurs intérêts, celle de mettre un terme aux terribles progrès de cette puissance. Néanmoins Justin paraît dire que le seul Ptolémée Ceraunus déféra aux demandes qui lui étaient faites; il donna pour deux ans 5000 fantassins, 4000 ca-

[223] Dans Justin, XVII, 2.

valiers et 50 éléphans. Si cette indication mérite foi[224], il faut en conclure que ces troupes auxiliaires ne passèrent en Italie que plus tard; car le nombre des éléphans et des cavaliers surpasse de beaucoup celui que le roi[225] amena avec lui.

Quand la résolution d'appeler Pyrrhus fut connue, le consul L. Emilius poussa les hostilités avec autant d'activité qu'il avait mis jusqu'alors de soin à les éviter. Les souffrances de la campagne déterminèrent les Tarentins à se présenter à l'ennemi, et ils furent complètement battus; plusieurs villes fortes tombèrent au pouvoir des Romains. Il faut que les combats aient été de quelque importance, car le titre du triomphe fait mention des Tarentins, et ce qui est remarquable, c'est l'élévation à la qualité de stratége avec un pouvoir illimité d'Agis, qui était ami des Romains. La terreur, le danger, avaient changé bien des dispositions; les prisonniers avaient été traités avec bonté, et Emilius en avait renvoyé sans rançon quelques-uns des plus considérés. Cette

---

224 Ce qui prouve que l'abréviateur n'a pas mal compris son Trogue Pompée, c'est ce qui est dit tant au l. XXXVIII, 4, que dans le prologue du l. XVII. Il se pourrait que Ptolémée eût été bien aise d'éloigner les vétérans de Lysimaque, sur lesquels il comptait peu, et cela dut contribuer à l'impossibilité où était la Macédoine de résister aux Gaulois.

225 Pausanias dit aussi que les éléphans amenés par Pyrrhus en Italie, étaient un butin fait par Démétrius.

élection venait d'avoir lieu, quand arriva dans Tarente Cinéas avec quelques ambassadeurs tarentins : on annula tout aussitôt la nomination d'Agis.[226]

Bientôt après, Milon débarqua avec trois mille Épirotes[227], et s'établit dans l'acropole. Délivrés par là du fardeau des logemens militaires, les Tarentins s'en réjouirent; ils abandonnèrent aussi aux étrangers le soin d'occuper les murailles.

Milon néanmoins ne se borna pas à la défense de la ville : l'hiver étant venu, L. Emilius se retira de la Lucanie[228] pour prendre ses quartiers dans l'Apulie. Milon, avec ses Épirotes et les Tarentins, attaqua les Romains chargés de butin en un endroit

---

226 Zonaras est le seul qui nous ait conservé la mémoire de ce fait et de beaucoup d'autres de cette guerre. Il est fâcheux que sa topographie soit si défectueuse; il omet les noms des villes qui lui sont inconnues. Je prendrai son histoire pour base, mais je ne la citerai spécialement que lorsqu'il y aura divergence dans les autres renseignemens.

227 J'ai emprunté à Plutarque le nombre de cette première division; cet auteur dit que Cinéas les amena, et ne parle point de Milon; ce n'est probablement que par suite d'une inadvertance. Dans Zonaras, pag. 369, le passage dont on pourrait se prévaloir, il y a erreur de copie : προέπεμψε σὺν στρατῷ au lieu de πρ. τῷ στρ.

228 Dans Frontin, *Strat.*, I, 4, 1, il faut assurément lire *in Lucanis* au lieu de *in Lucanos*. Cela résulte du texte de Zonaras. Il y a d'ailleurs évidence intrinsèque. La saison est déterminée par la présence de Milon, et à cette époque les Romains n'auraient pu entreprendre d'expédition en Lucanie.

où le chemin est resserré entre la mer et des montagnes inaccessibles. La flotte de Tarente avait jeté l'ancre à proximité, et s'apprêtait à lancer des projectiles sur cette longue colonne[229]. L'armée entière allait périr, à moins qu'elle ne pût gravir les montagnes en abandonnant ses bagages. Mais les chefs tarentins n'osèrent faire jouer leurs machines; car ils apprirent que les Romains conduisaient au milieu de leurs colonnes de nombreux prisonniers, parmi lesquels il y avait beaucoup de citoyens de Tarente; ces prisonniers eussent été atteints de préférence par leurs projectiles.

Le commandement d'Emilius fut prolongé avec le titre de proconsul : il revint à Rome en Quinctilis et obtint les honneurs d'un triomphe, dont le titre prouve qu'il avait aussi remporté des victoires sur les Samnites et les Salentins. Il n'est pas vraisemblable qu'il ait triomphé sans soldats; il ne l'est pas davantage qu'à une époque où Pyrrhus était sans doute débarqué, des légions aient quitté le théâtre de la guerre pour jouir du triomphe et en faire jouir leur chef; mais la série des Fastes[230] favorise elle-même

[229] L'usage des machines de guerre était déjà général parmi les Grecs du sud de l'Italie et de Sicile. Aux siéges d'Hipponium et de Crotone, Agathocle eut des pierriers. Diodore, XXI, *Ecl.* 8, pag. 491. Les Romains furent long-temps encore avant de se servir de machines à projectiles.

[230] Son triomphe y est marqué après celui de Coruncanius.

une conjecture, c'est qu'il est question du mois de Quinctilis de 467 (473), et que par conséquent Emilius garda le commandement encore plus d'une année après l'expiration de son consulat, tandis que ses troupes restèrent sous ses ordres dans l'Italie méridionale. Peut-être ses victoires sur les Samnites se rapportent-elles à cette époque.

L'Épire et Pyrrhus.

Dans une haute antiquité et jusqu'à la guerre du Péloponnèse, la côte vis-à-vis de Corcyre et des îles Céphaléniennes, depuis les monts Acrocérauniens jusqu'au Rhion, est désignée sous le nom d'Épire; ce qui signifie continent, par opposition à toutes ces îles[231]. La signification plus restreinte de ce mot ne se forma que dans la suite, quand l'Étolie et l'Acarnanie sortirent de l'obscurité, et quand la plupart des populations au nord de l'Ambracie furent réunies en un seul royaume, alors le mot Épirotes[232] ne désigna plus que les habitans de ces contrées qui n'étaient pas Grecs, et principalement ceux qui composaient cet État.

---

231 Thucydide met en Épire les Acarnaniens, les Étoliens et les Ozoles. Il comprend les Acarnaniens dans l'expression πᾶν τὸ Ἠπειρωτικόν.

232 Dans leur dialecte, ils se nommaient eux-mêmes Apirotes (sur les monnaies), et le pays Apirus. Les Romains en firent autant, jusqu'à ce que le langage des livres prévalût.

Ces Épirotes n'étaient pas plus des Grecs que les Sicules : Thucydide les qualifie expressément de barbares[233], et Polybe encore, sans se servir de l'expression qui était moins usitée de son temps, dit formellement que les peuples épirotes, unis aux Étoliens, ne sont pas Grecs[234]. Ils n'étaient pas, pour cela, semblables aux Thraces ou aux Illyriens, ni tout-à-fait étrangers; ils formaient plutôt un peuple en affinité avec les Grecs, et quiconque s'attachait plus spécialement à cette affinité, les pouvait considérer comme Grecs[235]. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si dans les temps postérieurs on les compte parmi les Grecs, puisque alors l'honneur de ce titre appartint aussi aux Grecs de l'Asie antérieure, chez lesquels la langue grecque avait prévalu dans les affaires et dans les relations sociales. A Rome, les Cariens et les Lydiens passèrent pour des Grecs, et on les admettait aux jeux olympiques.

J'ai déjà essayé de donner de la vraisemblance à l'opinion que les Épirotes étaient de la véritable race

---

233 II, 68 et 80.

234 II, 7, 4 (voy. tom. I.er, pag. 44). Scylax et Dicæarque fixent aussi la limite de l'Hellade au-delà de l'Épire.

235 Aussi Hérodote met les Thesprotes dans l'Hellas, II, 56; il compte le Molosse Alcon parmi les prétendans grecs d'Agariste, VI, 127. (Voy. tom. I.er, pag. 40.) Peut-être que parmi les Italiotes, dont le sang était si mélangé, on n'y regardait pas de si près. *NB. Ennius Graius homo.*

des énigmatiques Pélasges, et de même souche que les Énotriens et les Peucétiens; qu'enfin des Chaones habitaient les deux rives de la mer d'Ionie [236]. La langue de ces Pélasges était différente de celle des Grecs, et cependant en rapport avec elle; à peu près comme celles des Afghanes et des Perses. Il n'est guère croyable néanmoins qu'eux-mêmes aient qualifié leur nation de pélasgique : l'interprétation de ce nom n'est vraiment qu'un rêve. D'ailleurs, comment les Épirotes eussent-ils manqué de dénomination indigène pour se distinguer des Hellènes? Aristote dit que les Hellènes étaient appelés Γραικοι quand ils demeuraient dans les environs de Dodone. Si l'on veut savoir pourquoi les Romains, et sans doute les peuples italiques en général, se servirent des mots Graï et Græci, la solution de l'énigme sera peut-être dans ce fait, que les Pélasges d'Italie se donnaient ces noms, comme ceux de Dodone, et que par conséquent ils furent usités en Italie, même avant l'établissement des colonies helléniques, qui parurent aux Italiens appartenir au même peuple. [237]

Des quatorze peuples épirotes comptés par Théo-

---

236 Tom. I.er, pag. 44. Il y a dans les deux pays un fleuve Acheros et une Pandosia. (Tom. I.er, pag. 83.)

237 (*Conf.* tom. I, remarque 162. Les détails reproduits ici et qui se trouvent déjà dans le t. I, ne pouvaient être effacés par une main étrangère, car l'auteur ne l'aurait fait qu'en y ramenant la cohérence).

pompe[238], il en est treize qu'on peut désigner avec certitude[239]. Depuis le sommet du Pinde, qui sépare le versant des eaux vers les deux mers, et depuis le Timarus, ces peuples s'étendaient à la mer Ionienne et jusqu'aux cantons et aux cités d'où ils avaient chassé les Grecs[240]. Au-delà du versant des eaux, ils occupaient la vallée d'Aous et les courans supérieurs de l'Haliakmôn.

Les pays septentrionaux, celui des Atintanes vers l'Illyrie, et celui des Orestains vers la Macédoine, sont séparés par la nature du reste de l'Épire. Si, dans la guerre du Péloponnèse, on voit encore les Orestains se joindre à une entreprise commune, plus tard ils sont tout-à-fait séparés de l'Épire et réunis à la Macédoine, comme l'est un peuple étranger qui cherche à s'affranchir[241]. Les monts Cérauniens n'offrent guère, outre leurs roches arides, que des pâturages de forêts. La Thesprotie, le pays des Molosses et la vallée d'Arachtus, ne le cèdent à la

---

238 Strabon, VII, 7, 5.

239 Les Chaones, les Thesprotes, les Cassopiens, les Molosses, les Atintanes, les Orestanes, les Æthices, les Tymphéens, les Parauéens, les Athamanes, les Amphilogues, les Agréens, les Apodotes.

240 Les Acarnaniens sont postérieurs à la guerre de Troie; ils pourraient être venus du Péloponnèse par suite de la conquête dorienne.

241 C'est pour ce motif aussi qu'ils se joignirent aux Romains, et qu'ils obtinrent d'être séparés de la Macédoine.

Grèce pour rien, et depuis le pâturage alpestre jusqu'aux fruits du midi, ils rivalisent avec les plus riches contrées. Mais sous la Thesprotie s'agitent des feux volcaniques, il y a deux mille ans déjà qu'ils y étaient renfermés comme aujourd'hui : les tremblemens de terre s'y succèdent presque journellement; le tonnerre et les tempêtes des monts Cérauniens semblent s'élancer du sein de la terre; l'onde du lac Achéron s'engloutit dans les gouffres, et le monde infernal en paraît absorber la plus grande partie. Le limon que les fleuves ont charié en reculant sans cesse leur embouchure, est d'une rare fertilité, mais il est insalubre. Malgré les dévastations opérées par les barbares dans ces forêts, on reconnaît encore la beauté des chênes d'Épire : la race des chiens molosses s'est conservée, tandis que dans la plus grande partie du pays les émigrations successives ont fait disparaître toute trace de la souche des Épirotes : les taureaux, dont l'antiquité admirait la grandeur, ont aussi disparu.

Scylax, le contemporain de Philippe, ne connaît dans ces contrées que les villes grecques fondées sur la côte : il dit que les Épirotes (les Amphilochiens exceptés) habitaient des villages. La découverte que M. Pouqueville a faite d'un grand nombre d'enceintes cyclopéennes au sommet de collines, de montagnes, ne contredit point cette assertion. D'après les indications de ce géographe, il est clair que ces enceintes

sont d'une très-petite circonférence; il ne faut les regarder que comme des lieux de refuge pour les hommes et leurs effets mobiliers. On ne trouve d'ailleurs point de vestiges de temples ou de bâtimens publics, et les Grecs n'auraient pu considérer ces lieux comme des villes [242]. L'absence de bâtimens publics fait penser que les habitations étaient chétives, et que l'art était nul comme chez les Samnites. Il ne paraît pas non plus, qu'antérieurement à Pyrrhus il y ait eu de véritables monnaies épirotes. Néanmoins cette simplicité ne donnait pas à la nation un caractère plus noble : à travers l'obscurité qui couvre son histoire, les traits isolés qu'on en peut saisir annoncent de la cupidité, de la grossièreté, de la cruauté et de la perfidie; c'est absolument le caractère des Illyriens, qui aujourd'hui ont pris la plus grande partie de l'ancienne Épire. [243]

Chacun de ces peuples était indépendant, quand l'un d'eux ne s'élevait pas à la suprématie sur un nombre plus ou moins grand de peuples voisins. De ce genre, sans doute, fut, dans de très-anciens temps, la prééminence des Thesprotes, chez lesquels

---

[242] Les ruines de Phénice, et celles qu'on attribue à Passaro, sont d'un autre genre, il est vrai; mais il est notoire que les premières appartiennent à une époque postérieure à Scylax; il en est sans doute de même des secondes.

[243] Polysperchon, Milon l'Ancien, les meurtriers des princesses, Charops.

était l'oracle, et d'où partit l'expédition qui conquit la Thessalie. Plus tard, dans la guerre du Péloponnèse, cette suprématie appartint aux Chaones[244], enfin elle passa aux Molosses. Cependant cette hégémonie, cette domination ne s'étendit sur tous les peuples qu'à l'époque où le gouvernement de Pyrrhus fut bien assis; elle passa tout au plus à Alexandre, son fils et son successeur : encore fut-elle personnelle au roi. Après la chute des Éacides, la république des Épirotes ne se composait que des peuples situés à l'occident de l'Arachtus et au sud du Tmarus.

Le gouvernement royal s'était maintenu chez beaucoup de peuples : pendant la guerre du Péloponnèse, on le voit non-seulement chez les Molosses, mais encore chez les Orestains[245], et plus tard chez les Æthices[246] et les Athamanes[247]. Quant aux Thesprotes, sur lesquels avaient régné les Héraclides, cette race s'était éteinte long-temps auparavant : il en était de même des Chaones; mais là comme à Athènes, comme à Corinthe, l'éligibilité à la magistrature,

---

244 Strab., VII, 5; *conf.* Thucyd., II, 80, où les Chaones négocient pour tous les Épirotes (les Amphilochiens exceptés). Le vers 78 des *Chevaliers* d'Aristophane indique l'importance de ce peuple. Voyez les Scolies.

245 Thucydide, l. c.

246 Polysperchon était roi de ce peuple, ce qui lui donnait moins de considération que la qualité de général macédonien.

247 Amynandre, du temps du dernier Philippe.

qui remplaça la royauté, fut restreinte à une seule maison[248]. On sait que le pouvoir des rois molosses était fort restreint; c'est pourquoi leur dignité fut conservée[249] pendant qu'on l'abolissait chez d'autres peuples. A Passaro, le roi et le peuple se prêtaient des sermens mutuels, renouvelés peut-être tous les ans, de gouverner et d'obéir conformément aux lois[250]. Ces sortes de sermens néanmoins ne sont pas une entrave à l'exercice violent du pouvoir souverain; quand il n'y a pas une autorité chargée de veiller à leur observation, ils ne font que légitimer la résistance et l'insurrection. Si Aristote a pu comparer le royaume des Molosses à celui de Sparte, cela suppose l'existence d'un conseil qui se trouvait formé tout simplement par la réunion des chefs de maison : aussi dans cette même Épire on voit se rassembler les capitans des phares. Que Tharryps, élevé à Athènes au commencement de la guerre du Péloponnèse, ait apporté à son peuple la civilisation grecque, qu'il y ait institué un sénat[251], cela ne peut s'entendre que du perfectionnement d'une assemblée de ce genre. Dans l'antiquité, on ne peut supposer

248 ἐκ τοῦ ἀρχικοῦ γένους. Thucydide, l. c.

249 Aristote, *Polit.*, V, 11.

250 Plutarque, *Pyrrh.*, pag. 385, c.

251 Justin, XVII, 3; seulement il confond entre le législateur et son petit-fils Arymbas. *Conf.* Plutarque, *Pyrrh.*, pag. 383, c.

de constitution libre sans assemblée de peuple : or, ce n'est pas par une sédition, c'est par la résolution d'une assemblée pareille, jouissant de tous ses droits, qu'Éacide est déposé de sa dignité[252]. Ces libertés, ces droits s'évanouissaient devant un prince militaire : ainsi disparurent ceux des Francs, des Goths et des barons normands; mais, pas plus que ces derniers, les Épirotes ne s'estimaient esclaves quand Pyrrhus exerçait sur eux une autorité illimitée.

Habitant entre Rome et la Grèce, les Pélasges d'Épire eurent sans doute les mêmes institutions politiques, les gentes, les tribus. Les Pyrrhides faisaient remonter leur origine à Néoptolème; mais cette génération n'a pas plus de réalité qu'à Rome n'en avaient d'autres origines remontant à Hercule, à Numa, à Pythagore, bien que Pindare ait connu la tradition qui fait prendre par Néoptolème les riches pâturages de Dodone[253] au bord de la mer Ionienne. Ce serait peine perdue, que de rechercher si dans ce cas encore la tradition reparaît dans la forme inverse, si la conquérante migration des Thesprotes en Thessalie ne nous est pas au contraire offerte comme partant de Phthia pour venir à Dodone. Dans le voisinage des Molosses reparaît une des nombreuses variétés d'une autre tradition, celle

---

[252] Diodore, XIX, 36.

[253] Pindare, *Nem.*, 7, 38.

de l'établissement des Troyens vaincus au milieu des vainqueurs et dans les contrées de l'occident : elle ne repose pas sur une base moins solide que la tradition des Éacides, et se lie à la généalogie des Cestriens, comme l'autre à celle des Molosses. On n'empêche personne de s'attacher à des possibilités : ce qu'il y a de plus vraisemblable, c'est que très-anciennement déjà les deux peuples voulurent rattacher les maisons de leurs princes aux héros célébrés depuis la guerre de Troie bien au-delà des contrées helléniques. Du héros Aspetus, égal aux dieux, chef indigène de la race des Pyrrhides, on a fait Achille.[254] On a vu déjà qu'il manque plusieurs siècles à la généalogie romaine, pour pouvoir rattacher Romulus à Énée. Il en est de même de celle d'Épire : elle comptait Tharryps comme le quinzième depuis Néoptolème[255]. En suivant la chronologie d'Alexandrie[256], il s'en faut de plus de deux siècles et demi

[254] Plutarque, *Pyrrh.*, pag. 383, c. Plus on s'éloigne, plus on fait parade de la tradition, plus on joue en quelque sorte avec elle : à partir d'Alcétas, presque tous les noms de rois y font allusion.

[255] Pausanias, *Att.*, c. 11.

[256] La lacune, en ce qui concerne Rome, se remplissait par l'interpolation des rois d'Albe : quelqu'un a voulu venir de même au secours de la chronologie épirote. Il fait de Pyrrhus le vingt-troisième descendant d'Achille; mais cela ne fait pas encore le compte (voyez Porphyre dans Eusèbe, *Chronic.*, I, pag. 329, *ed. Ven.*).

qu'ils puissent se joindre, même en adoptant le calcul ordinaire des générations, qui est beaucoup trop étendu.

Pyrrhus était né environ sept ans après la mort d'Alexandre le Grand, 430 (435) [olymp. 115, 3]. Il était fils d'Éacide et de Phthia, qui était fille de Ménon de Pharsale, lequel se distingua dans la guerre de Lamus, dernière tentative pour rétablir l'ancienne liberté[257]. Son père ayant enfin obtenu la dignité royale, qui lui revenait, depuis la mort d'Alexandre le Molosse, comme à l'héritier de la branche aînée, accompagna la reine Olympias, sa parente, à son retour en Macédoine; et lorsque la fortune se déclara contraire à cette reine, il paya chèrement les cruautés dont elle s'était rendue coupable. Pendant le tumulte de la révolution, il ne put sauver sa vie que par la fuite (olymp. 116, 1) 432 (437), et de fidèles serviteurs conservèrent à grand'peine le jeune Pyrrhus, son fils, qui n'avait que deux ans. Il y eut de la grandeur dans la résolution du roi des Taulantiens, Glaucias[258], qui voulut protéger l'enfant que les

[257] L'état achéen appartenait à un nouvel ordre de choses : c'était un essai pour vivre en paix au milieu des violences; il était impossible qu'il réussît. La domination des Étoliens était pire que celle de la Macédoine, et le succès de Cléomène eût fondé un royaume grec, c'est ce qui précisément attirait au plus haut degré la haine et l'envie.

[258] Il résulte de l'Expédition d'Alexandre, dans Arien, I, 5, qu'il régnait sur les Taulantiens.

dieux lui confiaient; car Cassandre, qui dominait sans rivaux, cherchait à faire périr le jeune Pyrrhus. Le caractère vénal et rapace des Albanais nous rappelle celui des Illyriens : pour un homme de cette nation, l'appât d'une grosse récompense devait être bien plus puissant que le mobile de la peur; rien n'ébranla la fidélité de Glaucias, et tandis qu'Éacide périssait dans la guerre contre Cassandre, et qu'un autre souverain s'élevait, Pyrrhus demeura jusqu'à sa douzième année chez ses parens adoptifs. L'apparition de Démétrius en Grèce (olymp. 118, 3) 441 (447), et le mouvement qui s'opéra contre la tyrannie de Cassandre, se propagea d'Athènes à d'autres contrées. L'Épire reprit courage : on ramena Pyrrhus, et des tuteurs gouvernèrent en son nom; mais Démétrius ayant été obligé de retirer ses troupes de la Grèce, pour seconder son père dans la guerre que la bataille d'Ipsus termina si malheureusement pour tous deux (119, 4) 446 (452), Cassandre, avant de suivre son adversaire en Asie, chassa du royaume de ses pères cet adolescent qui lui était si odieux.[259] Compagnon d'infortune de Démétrius, son beau-frère, à cette célèbre bataille, Pyrrhus conserva pour lui les débris de sa domination dans la Grèce, et quand

---

259 Ceux qui ont retracé les grands évènemens de l'histoire, n'y ont pas rattaché les faits de la vie de Pyrrhus, mais ces rapports n'en sont pas moins évidens.

Ptolémée se montra disposé à la réconciliation, il alla servir d'otage pour lui à la cour d'Alexandrie. Ici commença pour lui une autre vie : la reine Bérénice lui donna Antigone[260], sa fille du premier lit; elle décida son époux à le ramener dans ses États avec une flotte et des secours en argent. Pyrrhus transigea avec le roi Néoptolème[261] pour régner conjointement avec lui. De mutuels soupçons, une inimitié réciproque, devaient amener une catastrophe : si, comme on le dit, Néoptolème était féroce et cruel, il y aura de la vraisemblance dans la narration qui le représente comme ayant mérité son malheur, mais en général la narration est toujours favorable à celui qui fut heureux. C'est à ce temps qu'il faut fixer le véritable commencement du gouvernement de Pyrrhus, que l'on met ordinairement en 451 (457) (olymp. 121, 1)[262]. Ce gouvernement partagé ne

---

260 Probablement qu'Antigonea, ville de Chaonie, devait son nom à cette princesse. Les rois de Macédoine n'ont régné que peu de temps dans ces contrées : Pyrrhus aussi fonda en l'honneur de son beau-père une ville de Bérénice dans la Chersonèse d'Épire. — Serait-ce la presqu'île de la mer de Janina?

261 Probablement le fils d'Alexandre. Plutarque dit que les Molosses élevèrent la famille de Néoptolème sur le trône. On reconnaîtrait ici le nom de l'aïeul, transporté, selon l'usage, au petit-fils. Toutefois je ne puis m'empêcher de remarquer que cette manière d'alterner ne se trouve pas régulièrement établie dans la maison d'Épire.

262 Velléjus, I, 14.

dut avoir qu'une très-courte durée; il est d'ailleurs évident que le retour de Pyrrhus ne fut possible qu'après la mort de Cassandre, quand les dissentions de ses héritiers eurent affaibli son empire. Lorsque Pyrrhus eut rétabli sa puissance, le destin voulut qu'un fils de son implacable persécuteur vînt lui demander son appui contre un frère qui menaçait sa vie et sa couronne. Pour prix de ce secours, le jeune Alexandre remit entre les mains de Pyrrhus toutes les contrées et toutes les villes que, depuis Philippe, avait conquis le royaume de Macédoine à l'ouest de la Thessalie et au sud de l'Épire; conquête qui maintenait dans la dépendance le pays des Molosses. Ce pays comprenait l'Acarnanie, l'Amphilochie et Ambracie, la plus grande ville grecque de ces contrées : Pyrrhus la choisit pour résidence et l'orna de monumens. Il eut aussi Tymphæa et Parauæa, qui étaient réunis à la Macédoine[263]. Il n'est

[263] Dans Plutarque (*Pyrrh.*, pag. 386, b), Palmerius déjà avait changé Νυμφαίαν en Στυμφαίαν : nom pour lequel Στ et Τ ont une égale autorité. Quant à moi, je corrige avec une égale confiance et je lis ΠαραΥΑίαν au lieu de Παραλίαν. Arrien, *Exped. Alex.*, 1, 7, nomme ces deux contrées par lesquelles Alexandre passa en marchant d'Illyrie sur Pellina. Il les laissa à sa droite. A Tymphée était le versant des eaux qui séparait l'Aous de l'Arachtus, et ce dernier traversait le territoire de ces peuples qui unissait la Macédoine à Ambracie. La Παραλία de Macédoine serait la Piérie, la Bottia, la Chalcidique. La distinction entre le territoire proprement dit et

pas douteux que dès-lors Pyrrhus ne prît le titre de roi des Épirotes : les Étoliens, désormais limitrophes de son empire ainsi étendu, conclurent avec lui une fédération qui demeura indissoluble sous son règne et sous celui de son fils. Ces deux États réunis furent assez forts pour résister à Démétrius, roi de la Macédoine et des pays qui en dépendaient, et pour le contraindre à une paix que Pyrrhus observa religieusement, jusqu'à ce que Démétrius acceptât la main de sa femme Lanassa et sa principauté de Corcyre[264], conquête d'Agathocle son père, qu'elle enleva à Pyrrhus en rompant son union avec lui : l'Épire se trouvait ainsi menacée par une place d'armes redoutable. Les Macédoniens abandonnèrent un insensé dépourvu de sentimens humains; ils préféraient se soumettre à un héros rempli d'humanité : Pyrrhus eût solidement fondé son trône en Macédoine pour lui et pour sa postérité, s'il ne s'était déterminé à accepter le partage, de peur de lutter avec sa puis-

les provinces conquises (ἡ ἐπίκτητος) est ici fort remarquable; car les contrées d'Épire étaient aussi des acquisitions nouvelles. Il faut donc qu'en Macédoine aussi on ait tantôt adopté, tantôt détruit une réunion au moyen de laquelle le peuple des pays conquis était mis sur le même pied que le peuple de l'empire dominant. Il s'ensuit que les sujets n'étaient donc pas égaux pour le droit.

264 Les principautés dont les princesses jouissent séparément de leurs maris, sont communes dans l'histoire de Macédoine. Arsinoë eut Cassandréa, Corinthe appartint à Nicéa.

sance mal affermie, pour disputer l'empire à un vieux compagnon d'Alexandre. Ce parti le rendit odieux aux Macédoniens incertains, et peu d'années après, Lysimaque lui prit sa part[265]. Nous ignorons s'il ne garda rien de la Thessalie, et si depuis lors il s'était tenu tranquille sans tenter aucune entreprise, jusqu'à ce qu'en l'olympiade 124, 3 (465) [471], il fût appelé par les ambassadeurs de Tarente.

Quand Pyrrhus passa en Italie, il avait 37 ans : c'est l'âge le plus favorable aux grandes entreprises. La jeunesse n'a rien perdu de son ardeur; cependant l'expérience et la réflexion ont mûri l'existence et donné à l'homme les qualités qui manquaient à ses premières années. Il n'y avait alors rien de stable; une révolution appelait l'autre : souverains, princes et peuples perdaient tour à tour leur suprématie. Les usurpateurs eux-mêmes devenaient les jouets de la fortune. Aux avantages d'une éducation conforme à ces circonstances, Pyrrhus joignait celui

[265] Le Canon d'Eusèbe et l'extrait de Porphyre fixent à l'olymp. 123, 2, le commencement du règne de Lysimaque. Jusqu'à ce moment Porphyre n'assigne que sept mois de durée à la domination de Pyrrhus; il ne serait pas invraisemblable qu'il ait pensé qu'alors ce prince était déjà entièrement chassé; mais c'est une erreur : il ne le fut qu'après que Démétrius, vaincu en Syrie, fut tombé au pouvoir de Seleucus; ainsi après 123, 4. Plutarque, *Pyrrhus*, pag. 390, a. Pausanias, *Attic.*, c. 10, 2. Les années du règne de Lysimaque en Macédoine se comptent déjà à partir de 123, 2.

d'une naissance royale; seul entre les usurpateurs et les aventuriers de son temps, il nous paraît digne du titre de roi. Il demeura sans tache, et ne se souilla d'aucun de ces crimes qui pour l'usurpation sont habituels et inévitables. Cependant la possession de la couronne fut la récompense de son activité personnelle. Enfant, il avait été arraché des mains des meurtriers; jeune homme, il s'était vu dans la dépendance des cours de rois nouveaux, et pendant bien des années son rétablissement dépendit de la bienveillance des étrangers. Il apprit pendant ce temps à gagner, à subjuguer tous ceux qui l'approchaient. Ce charme dont il était doué lui attira l'affection de peuples étrangers, et fit naître en eux le désir de l'avoir pour roi; mais tout son talent s'appliquait à des choses de détail : il ne trouvait de bonheur qu'à acquérir. Il était plus grand dans une bataille que pour soutenir une campagne[266]. Il s'affligeait peu de voir avorter une entreprise : dans la confiance qu'une bataille nouvelle suffirait pour déployer son habileté, il ne prenait aucun soin de conserver les partisans qu'il s'était faits : il aimait mieux les perdre que de s'en donner la peine; incurie qui venait de sa confiance en ses forces. Son unique but était d'en pouvoir user dans l'occasion :

---

[266] *Pyrrhus unicus bellandi artifex, magisque in prœlio quam in bello bonus.* Tite-Live dans le Servius de Fulde, *ad Æn.* I.

on ne reproche jamais cette disposition aux autres hommes; il y aurait donc de l'injustice à exiger du guerrier qu'il ne s'occupât que d'atteindre à un résultat situé au dehors de sa sphère. Il était alors impossible de jouir d'un état de paix. Toutefois Pyrrhus aurait pu se donner une belle vocation qu'il n'accomplit point : c'était celle de se faire le défenseur de la Grèce contre les barbares du nord; mais à la première arrivée des Gaulois il était éloigné et protégeait les villes italiotes. Plus tard l'inconstance des Macédoniens l'empêcha de créer l'empire qu'il aurait fallu fonder pour cela.

Les princes qui s'étaient élevés à cette époque, étaient entourés de flatteurs : Pyrrhus avait des amis et cherchait à s'attacher les hommes dignes de lui; ses propositions à Fabricius ne peuvent être de pure invention. Quel autre prince que lui avait un Cinéas? Les autres trouvaient dans leurs familles mêmes de mortels ennemis, et des traîtres à leur cour, ainsi que dans l'armée : l'intérieur de Pyrrhus fut heureux, et la fidélité de ses Épirotes demeura sans tache[267]. Il les remerciait hautement de l'avoir fait ce qu'il était, et cependant, quand il était encore dans la plus tendre enfance, ils avaient chassé son père et même ils avaient menacé sa vie. Quand il apprit à connaître les Romains, quand il vit qu'ils étaient

[267] Le médecin était d'Ambracie.

tout autres qu'il ne le croyait, quand il les jugea supérieurs à l'idée qu'il s'était faite d'aucun des peuples existans, alors, oubliant que la guerre en faisait ses ennemis, il se passionna pour eux, et rêva qu'il pourrait les gagner. Il est doux pour celui qui aime d'honorer, d'élever l'objet de son affection; dans l'inscription des trophées, il fit aux Romains une part de victoire qu'ils n'auraient pu revendiquer s'il s'agissait de la bataille d'Héraclée : et si ces trophées s'appliquaient à toute la guerre, Pyrrhus montra par là qu'il ne rougissait pas d'avoir éprouvé des revers de la part d'ennemis de ce mérite.

Ce n'est que comme général qu'il réclamait une obéissance aveugle; roi, il savait pardonner les libertés même inconvenantes. Il se peut que sa capacité d'écrivain se réduisît aux affaires; mais celui qui a fait exécuter, sous son nom, de pareilles inscriptions, avait, sans aucun doute, un cœur accessible à la poésie.

Deux actions déparent sa vie : toutefois la mort de son collègue pourrait être regardée comme une précaution nécessaire. Il n'y a pas d'excuse possible pour sa conduite envers Sparte; car les Spartiates ne lui étaient point hostiles. Mais déjà sa destinée l'entraînait à sa perte : c'est à peine si quelques hommes vertueux ont su se préserver de l'influence de la barbarie de leur temps, et certes il n'y eut pas d'époque plus mauvaise que celle de cet empire de Macédoine.

Les forces avec lesquelles Pyrrhus entreprit la guerre, n'étaient point insuffisantes. Après s'être fait précéder de 3000 soldats, il vint à la tête de 20,000 fantassins, 3000 cavaliers, 2000 archers, 500 frondeurs et 20 éléphans[268]. Il s'y trouvait des auxiliaires étoliens et illyriens[269] donnés par l'amitié, et des Macédoniens envoyés par un autre motif[270] : probablement que parmi les autres il y avait beaucoup de mercenaires. Il n'y a peut-être aucune vérité historique dans l'indication que fait Plutarque des troupes que les Tarentins avaient annoncé pouvoir lever, fût-elle même prise à Hieronymus. Il ne s'agit de rien moins que 20,000 cavaliers et 350,000 fantassins : le chiffre de l'infanterie passe toute croyance. S'il n'est pas fabriqué au hasard, on a pu, comme cela est arrivé souvent pour de pareilles indications chez les Romains, confondre les rôles du cens avec les contrôles militaires. On comptait comme alliés éloignés, pouvant faire diversion, les Étrusques : il était probable que les villes soumises se révolteraient de nouveau. En de pareilles occasions on fait aussi le compte des défections que pourrait éprouver l'enne-

---

268 Plutarque, *Pyrrh.*, pag. 391, f.

269 Dion Cassius, *fr.* 39.

270 De ce que les chiffres de Justin, XVII, 2, sont erronnés (voyez ci-dessus, remarque 224), il ne faut pas conclure que Ptolémée Céraunus n'ait point prêté secours, car c'est un des principaux traits du récit.

mi. On était d'autant plus fondé à s'y attendre de la part de villes auxquelles avait été imposé le droit de cité du moindre degré, que les Romains eux-mêmes cherchaient à assurer, par des garnisons et des otages, la fidélité des villes qui leur étaient suspectes. Preneste était au nombre de celles d'où on emmena des otages à Rome; sa défection dans la seconde guerre samnite avait dû lui attirer une vengeance sévère : ses plaies saignaient encore, et la détention de ses sénateurs dans l'*Ærarium* ôtait à un oracle indigène ce qu'il y avait de présomptueux dans la brillante promesse que les Prenestins envahiraient le trésor romain.[271]

Dans l'ordre des numéros, la légion campanienne était la huitième, et en 451 (457) on n'en avait pas encore levé un plus grand nombre; mais les alliés et les sujets n'y étaient point compris. Les Frentanes se distinguèrent, et comme eux sans doute, les Marses et les peuples de même famille se rangèrent sous les drapeaux romains. En l'an 466 (472), l'ancien consul L. Emilius Barbula fit la guerre aux Samnites, après que P. Lævinus eut marché contre Pyrrhus et Tarente, à la tête de l'armée consulaire[272]. Corunca-

[271] Zonaras, l. c. Les grottes pratiquées dans le mont Capitolin pouvaient, comme les carrières, servir à enfermer des prisonniers, et l'on y entassait des masses de cuivre.

[272] Cela résulte de ce que L. Barbula triompha plus tard que Coruncanius.



nius, avec la seconde armée consulaire, termina la guerre d'Étrurie. Il était conforme à l'usage pratiqué dans les grands dangers, que deux légions de réserve fussent réunies à Rome : cela fait en tout les huit legions.

Ce qui donnait un caractère redoutable à cette guerre n'était pas le nombre des ennemis; car de plus nombreuses armées s'étaient déjà réunies autrefois à Sentinum avec les Gaulois; ce que l'on craignait le plus, c'était Pyrrhus lui-même et sa tactique. L'ordre de bataille des Macédoniens et celui des Romains étaient tous deux parvenus à leur plus haut degré de perfection : ils se rencontrèrent en ce moment; mais le premier était sous la direction d'un grand maître, tandis que la tactique romaine ne fut dirigée qu'une seule fois par un général de haute distinction. C'est ici le lieu d'exposer et de comparer l'un et l'autre système. Cette digression ne sera pas inutile; car, pour nous, l'excellente description qu'en fait Polybe, ne serait pas aussi claire qu'elle l'était pour ses contemporains. Il faut y joindre quelques recherches, et d'ailleurs son explication n'a point été faite sous le point de vue qui nous convient aujourd'hui.

De la tactique romaine et de la tactique macédonienne.

Il ne peut y avoir que deux tactiques, dont tous les autres systèmes ne sont que des nuances; l'une a pour point de départ le combattant considéré isolément, l'autre repose sur les masses. Dans la première, on ne tient pas compte de la force inerte de la masse; dans la seconde, l'individu disparaît : il est insignifiant. Veut-on avoir le type des deux extrêmes, ce seront, d'une part, les héros d'Homère, de l'autre, ces hordes de Cimbres réunis les uns aux autres par des chaînes. Ce que nous dirons de la tactique est particulier à l'infanterie : j'ajouterai plus tard quelque chose sur la cavalerie.

C'est par les masses que commença la tactique des barbares : il est beaucoup de peuples qui ne les ont jamais abandonnées, d'autres y sont revenus. Le célèbre passage de Tite-Live et l'armure des hoplites de Servius Tullius prouvent que, dans l'enfance de l'art militaire, les Romains ne connaissaient pas d'autre système. Il était entièrement grec, et du temps de Pisistrate il n'y avait sans doute aucune différence entre l'ordonnance grecque et l'ordonnance romaine. Les Grecs en demeurèrent là fort long-temps; les Romains changèrent de bonne heure leur ordre de bataille et leur armure. On dit qu'ils empruntèrent

l'armure des peuples italiques[273], mais il est impossible de prononcer sur cette assertion : ce qui est certain, c'est que les peuples italiques étaient armés et exercés comme les Romains.[274]

La renonciation à la protection et au secours que donnent les masses, pour y substituer une active individualité, un isolement en apparence si dangereux, est à mes yeux la plus grande preuve de confiance qu'un général puisse professer pour lui-même et pour ses compatriotes. La pensée n'en vint pas aux Grecs, et quand Iphicrate forma ses peltastes, cette arme resta stationnaire : cependant c'était à Athènes. Quant aux Spartiates, ils ne regardèrent jamais comme possible de se tirer de leur routine; et ils pouvaient tout aussi bien lui imputer la défaite de Leuctres que la gloire des Thermopyles. Une fois que les Romains eurent opéré des changemens dans leurs armes défensives, et lorsqu'ils eurent donné à une partie des soldats, au lieu de lance, le terrible javelot, lorsqu'ils eurent perfectionné le glaive, en lui accordant une importance dont les Grecs ne se doutaient pas, leur système fit de rapides progrès et se perfectionna de jour en jour. Les noms des *hastaires* et des *principes* rappellent un temps où les premiers avaient encore des lances, quand déjà les

273 Salluste, *Catil.*, c. 51 (voyez tom. V, pag. 134).
274 Polybe, XVIII, 11, 9, 10.



autres portaient d'autres armes, *le pilum*. Pour moi, il m'est démontré que la dernière organisation de légion était déjà établie vers le milieu du cinquième siècle; et il n'est guère douteux non plus que Pyrrhus n'ait trouvé l'armée romaine dans le même état où la vit Annibal.

En Macédoine, le perfectionnement d'une tactique originairement la même avait pris une direction tout opposée; et ses progrès convenaient au but auquel elle était destinée. En prolongeant les sarisses, en multipliant les rangs, Philippe poussa la tactique des masses au plus haut degré de perfection : il avait affaire à des ennemis incapables d'admettre chez eux ses innovations; encore beaucoup moins de lui opposer un système d'un autre genre. Il avait besoin d'une armée nombreuse, qu'on pût former rapidement : sa tactique était de telle nature que les recrues pouvaient être mêlées à ces fortes masses dès le jour de leur arrivée sous les drapeaux. Les jeunes soldats n'avaient à apprendre que la marche et les mouvemens, et ils y étaient comme portés par leurs voisins; l'usage de la sarisse venait aussi tout seul. On ne se servait du glaive ou couteau illyrien que dans le désordre de la mêlée; la phalange d'ailleurs était accompagnée de corps nombreux d'infanterie légère, que Philippe formait principalement de montagnards. Il règne beaucoup d'incertitude sur leur équipement; mais il y a lieu de présumer que c'étaient des pel-

tastes, et qu'ils étaient de beaucoup supérieurs à ces bandes que l'on remarque dans les guerres des républiques grecques.

C'est un morceau fort connu et fort estimable que le type de la phalange, que nous ont conservé le prétendu Élien et Arrien : seulement il ne faut pas croire à la nécessité des rapports de nombres dont il y est parlé, ni que la phalange ait eu pour but de former en campagne une immense unité : ce n'était que l'exception. Dans les guerres d'Alexandre, on voit figurer des régimens de quelques mille hommes seulement, et l'on y intercale des troupes d'autres armes. Et même dans les cas où la phalange n'était pas de la sorte interrompue, il est rare qu'on en ait sèrré les rangs, de manière à ne pouvoir s'en servir que sur le terrain qu'elle occupait, et sur lequel, il est vrai, elle devenait invincible.

Sous les Antigonides, quand la Macédoine ne faisait plus que des guerres de voisinage, loin d'être le noyau de l'armée, la phalange n'était pas plus estimée que toute autre milice. Antigone le tuteur, et le dernier Philippe, passant l'hiver devant l'ennemi, dans le Péloponnèse, avec la garde, les recrues et l'infanterie légère, renvoyèrent la phalange, probablement pour en épargner la solde : ils la réunirent pour le printemps.[275]

---

275 Polybe, II, 54, 14.

Dans la règle, la phalange avait seize hommes de profondeur : on ne considérait les derniers rangs que comme une masse morte, et si l'ennemi attaquait en queue, il fallait des mouvemens et des manœuvres pour reporter au front les chefs de file. Les sarisses devaient avoir seize aunes, et de fait elles en avaient bien quatorze, de sorte que chacun des chefs de file était dépassé par cinq pointes. A partir du sixième rang, les soldats ne pouvaient contribuer à l'action qu'en poussant vigoureusement en avant, et leurs sarisses ne devaient servir qu'à étendre sur les premiers rangs un toit protecteur contre les projectiles[276]. Tout était donc calculé pour produire une force mécanique dont on ne pût triompher, et pour mettre ceux qui l'exerçaient à l'abri du danger. Ce système est aussi loin que possible de l'héroïsme, et la nation qui l'adopte doit être de jour en jour moins belliqueuse. Que deux armées vinssent à se rencontrer sur un terrain convenable pour leur tactique, le succès, s'il ne dépendait du hasard, était conditionné du moins par la prépondérance du nombre : il s'agissait de savoir qui pousserait le plus vigoureusement, et porterait sur son adversaire le poids d'une plus grande masse. Peu de temps après Alexandre, les généraux macédoniens adjoignirent des machines à la phalange,

---

276 Polybe, XVIII, 12, 13.

innovation qui paraît avoir été abandonnée, et dont Pyrrhus ne semble pas avoir fait usage; la phalange était trop empêchée pour pouvoir défendre, contre les troupes légères, les catapultes de campagne, qu'on employait ainsi.

Dans la légion on avait supprimé le bataillon de dépôt, et au lieu des armés à la légère de tout genre, on en avait créé un d'archers. Deux autres, munis de javelots et de glaives, devaient, au commencement du combat et pendant toute sa durée, former une ligne[277]; le quatrième, n'ayant que moitié autant d'hommes que chacun des premiers, était, en sa qualité de réserve, armé de lances[278]. Polybe signale toujours dans l'armée macédonienne des peltastes et d'autres troupes, sur lesquelles se taisent nos renseignemens. Quant à l'armée de Pyrrhus, outre les hoplites, ils ne nomment que des archers et des frondeurs: nous ne pouvons donc savoir dans quelle proportion les armés à la légère étaient avec la pha-

---

[277] En marchant contre la phalange, il est probable que les hastaires remplissaient les intervalles que dans les autres cas ils ne faisaient que couvrir jusqu'au moment où venait leur tour de donner.

[278] Il y a beaucoup de vraisemblance dans la conjecture de Guichard, qui croit que la principale affaire des triaires était de repousser la cavalerie; mais ils pouvaient être aussi utiles en donnant aux hastaires et aux princes le temps de se réunir.

lange. Dans plusieurs légions romaines complètes, il n'y avait en ordre de bataille que 2400 hommes; 1200 étaient en tirailleurs, 600 en réserve. La tactique macédonienne n'avait de réserve que pour les cas rares, et l'on y destinait une portion de l'ensemble; ce n'était point une précaution ordinaire. Les troupes légères étaient entièrement différentes de celles des Romains, et celles de Pyrrhus pouvaient être supérieures : probablement que, proportion gardée, il y avait plus de fantassins dans la ligne[279]; mais comme, pour la liberté de ses mouvemens, le soldat romain occupait un espace double de celui tenu par le Macédonien, le front d'une armée consulaire rangée en ordre de bataille, en supposant que des deux côtés les intervalles entre les corps fussent égaux, doit avoir dépassé de beaucoup le front de la phalange à l'état normal. Tandis que celle-ci avait seize hommes de profondeur, la légion n'en avait que dix : d'après tous les rapports de nombre qui présidaient aux anciennes institutions, les centuries de trente hommes en auraient eu trois de front. Plus tard on retrouve cette même profondeur encore en usage, quoique ce ne fût pas une règle invariable; je ne pense pas qu'on se soit efforcé d'arriver à ce nombre trente, quand le nombre des tribus, d'abord réduit à vingt, se compléta peu à peu. A l'époque

279 Les peltastes aussi.

de la guerre contre Pyrrhus, il y avait trente-trois tribus : il n'y a nul doute que cette règle ne fût alors suivie.

Mais comment une tactique qui n'admet point l'action des masses ne considérait-elle pas cette énorme profondeur comme une dépense de forces en pure perte? Comment d'ailleurs pouvait-elle s'accorder avec la manière de combattre des Romains, qui se servaient principalement du glaive et du javelot? En supposant que dans le quinconce le second rang ait pu viser pour lancer ses javelots sur les rangs ennemis, les rangs suivans n'y seraient parvenus que si les hommes placés devant eux eussent mis le genou en terre. Les derniers rangs ne pouvaient faire aucun usage de ces armes; car le dixième n'était pas éloigné du front de bataille de moins de cinquante-quatre pieds. Mais le glaive était plus encore que le pilum la véritable arme romaine; or il n'y avait absolument que le premier rang qui pût s'en servir contre l'ennemi : les autres n'auraient donc été de quelque utilité qu'après la destruction de la première ligne, qui seule aurait eu à soutenir jusqu'à épuisement une sorte de duel. Je ne sais si d'autres se sont proposé de résoudre cette énigme : il n'y a point de passage d'auteur qui puisse nous éclairer. En cherchant à s'expliquer ce qui a été écrit sur l'ordre de bataille, en se bornant à ces renseignemens, on ne concevra pas que le moment décisif ne fût pas ar-

rivé, dès que les premiers rangs avaient lancé leurs javelots, et que le combat s'était engagé au sabre. Comment les Romains, si habiles à tirer parti de tout, n'avaient-ils pas dès-lors adopté notre disposition en trois rangs; elle leur eût servi à déborder l'ennemi, elle leur eût procuré de grands avantages. Il faut que la solution de l'énigme ait été dans une particularité que les auteurs n'ont pas recueillie; or on parvient à la découvrir dès que l'on recherche comment des fantassins ainsi armés et placés dans la ligne ont pu être utiles de la manière la plus efficace. L'harmonie du système auquel on arrive avec la division de l'infanterie romaine, ne laisse plus de place au doute.

Dans la tactique grecque, on comptait beaucoup sur la prééminence des chefs de file, supérieurs à tous les autres fantassins. Il n'en était pas ainsi chez les Romains: tout soldat devait être de même valeur, et exercé de manière à occuper le premier rang, qui seul avait de l'importance[280]. Je présume donc que, quand ce premier rang avait lancé ses javelots, il se retirait à travers les autres, et qu'un double pas en avant reportait le front sur sa première ligne: la disposition du quinconce permettait d'opérer le mouvement sans perdre un instant. Ainsi les rangs se

---

280 Polybe compare l'effet de la phalange à un tranchant qui serait poussé par un poids, à une hache.



succédaient sur le front, jusqu'au moment de tirer le glaive : et même, quand cela était jugé convenable, les rangs qui avaient déjà occupé la première ligne pouvaient y revenir; car la provision de javelots ne se bornait pas sans doute aux deux que chaque soldat emportait à la bataille.

On se sera relevé de même dans le combat au sabre; la tactique des deux côtés étant la même, ce genre de combat n'aura nullement ressemblé à une mêlée confuse : c'était une série de duels. Si la phalange pénétrait, les Romains ne pouvaient alterner en présence de ces longues lances; mais les choses une fois à ce point, il fallait bien céder le terrain, jusqu'à ce qu'on en trouvât un plus favorable : ce qui arrivait dès qu'il y avait inégalité du sol[281]. La phalange ne pouvait poursuivre sans se rompre; c'était le côté faible de cette organisation : Polybe le fait remarquer, et ce vice se faisait sentir soit qu'elle agît en pelotons isolés et séparés par des intervalles, soit qu'elle se réunît en une seule masse.

On peut regarder comme certain que Pyrrhus ne se fit aucune illusion sur la différence des deux

---

[281] Un homme qui a de l'expérience en tactique m'affirme que ce changement des rangs ne pouvait offrir aucune difficulté, surtout dans un temps où l'on n'était point étourdi par le bruit des armes à feu. Ainsi tombe le reproche d'impossibilité que quelques personnes ont opposé à mes communications verbales.

tactiques. Quand il vit l'armée romaine pour la première fois, il fut frappé d'admiration; et lorsqu'il reçut dans la sienne les Italiens, il fit alterner son ordre de bataille entre les cohortes et les pelotons de phalange[282], cherchant ainsi à réunir les avantages de l'un et de l'autre système, à moins toutefois que son but ne fût de contenir les étrangers en les intercalant parmi les siens. A supposer qu'il eût préféré l'ordre de bataille italique, il avait trop de perspicacité pour l'imposer à ses Épirotes; car il n'eût fait que mécontenter de vieux soldats bien aguerris, et les transformer en maladroits miliciens.

Les Romains n'avaient rien à opposer aux archers crétois: ils étaient inférieurs de beaucoup aussi pour la cavalerie. Celle de Pyrrhus était thessalienne, soit qu'un autre roi la lui eût prêtée, soit qu'il l'eût levée en qualité de souverain du pays. La cavalerie romaine était sans doute encore entachée des mêmes défauts que Polybe signale pour des temps plus anciens[283]; car elle ne s'en affranchit que par la connaissance des armes grecques. Elle avait de mauvaises piques et des boucliers insuffisans, et même en l'absence des éléphans, elle n'aurait pu protéger l'infanterie contre la cavalerie ennemie.

---

282 Polybe, XVIII, 11.
283 VI, 25, 3 et suiv.

La guerre contre Pyrrhus.

Quand les troupes furent rassemblées, le roi se hâta de s'embarquer sur les vaisseaux arrivés de Tarente, bien que la saison des tempêtes ne fût pas encore passée. A peine la flotte fut-elle en mer, qu'un vent du nord en dispersa au loin les vaisseaux, en poussa d'autres sur la plage et en coula quelques-uns : Pyrrhus lui-même eut peine à sauver sa vie du naufrage, et débarqua à Tarente avec une très-petite troupe. Le roi laissa faire les Tarentins jusqu'à ce que tous les vaisseaux épargnés par la tempête l'eussent rejoint; alors il réclama un pouvoir dictatorial, sans lequel il n'y avait pour ces Grecs point de réussite possible, et que réclamait son honneur et la position de son armée. Non-seulement les Tarentins, mais tous les citadins grecs, se refusaient au service militaire; il y avait plus de cent ans qu'il était le partage des mercenaires, et quand par exception on avait recours à des milices urbaines, le résultat de la mesure était pitoyable; mais dans la phalange on pouvait employer quiconque avait des membres solides. Il fallait que Pyrrhus remplît les lacunes occasionées par la tempête; il fallait donc qu'il incorporât dans son infanterie des levées faites dans la population de Tarente : or c'est à quoi l'on ne s'attendait pas. Un peuple libre et riche veut faire la guerre avec son argent : quand cela lui réussit,

quand elle ne touche point son territoire, cette émotion ne lui semble pas plus chèrement achetée que tout autre spectacle. Quand on vit les officiers d'Épire s'emparer des hommes sans autre considération que leur force corporelle, cette jeunesse efféminée voulut fuir; mais le roi fit occuper les portes par les siens. La grossièreté des soldats logés chez les citoyens excita des plaintes fondées : on se plaignait surtout de la garde, que ne retenait aucune discipline : dans toutes leurs réunions, les Tarentins se répandaient en plaintes et en murmures. La colonie lacédémonienne avait retenu du moins le nom des repas communs (Συσσιτια)[284]. Ces sociétés furent interdites comme les autres : on ferma le théâtre, et par là même on empêcha les assemblées du peuple. D'un autre côté, il fut ordonné à la jeunesse de remplacer par des exercices militaires ses jeux inutiles. Enfin Pyrrhus, ne voulant pas qu'une conspiration pût éclater pendant qu'il serait en campagne, trouva différens prétextes pour envoyer en Épire les principaux de la ville; il n'eut point recours à la violence.

A Rôme, on s'était occupé de la méthode à suivre pour la déclaration de guerre : l'inobservation des usages eût paru coupable; l'un de ces usages était de lancer un javelot sur le territoire ennemi.

---

284 Appien, *Samn.*, *Exc.* VIII, pag. 59.

Le moyen par lequel on leva ce scrupule, caractérise bien ces observances littérales : on obligea un transfuge épirote à acheter un champ qui représenta l'Épire, pour l'accomplissement de la formalité.[285] Après cela Lævinus[286] conduisit l'armée en Lucanie, pour ne pas attendre l'attaque de Pyrrhus et de ses alliés. Le roi n'étant pas encore entré en campagne, les Romains s'emparèrent d'une place forte : une division s'y posta, et ravageant le pays, elle empêcha les Lucains de faire leur jonction avec Pyrrhus; sans doute aussi les Samnites étaient retenus de même par l'ancien consul Barbula[287]. Rhegium, seule de toutes les villes italiotes, restait attachée à la cause de Rome par des raisons qui nous sont inconnues. Lævinus se trouva assez fort pour y envoyer la huitième légion, composée de Campaniens, sous le commandement de Decius Jubellius. Il importait aux Romains d'empêcher toute communication entre Pyrrhus et les Siciliens.

Jusqu'à l'arrivée de ses alliés, Pyrrhus cherchait à éviter le combat. Il écrivit au consul, et demanda

---

285 Servius *ad Æn.*, IX, 43.

286 Si dans Plutarque il est appelé Albinus, ce n'est point une faute de copiste : la faute pourrait venir d'Hieronymus.

287 Pour l'histoire de cette guerre je ne suivrai dans l'ordre chronologique ni Zonaras ni Plutarque. Le premier ne laisserait pas beaucoup à désirer, s'il n'omettait pas les noms de lieux qui sans doute lui étaient inconnus.

à être pris pour arbitre des griefs de Rome contre Tarente, en se vantant qu'il saurait bien les contraindre à donner la satisfaction exigée : il offrait d'attendre dix jours la réponse[288]. Lævinus répondit que d'abord il fallait qu'il expiât lui-même le tort d'être venu en Italie; que les paroles étaient inutiles, que Mars déciderait. Le consul fit promener dans les rangs de l'armée un éclaireur de Pyrrhus fait prisonnier, lui rendit la liberté, et lui ordonna d'inviter son maître à venir voir par lui-même.

Les mouvemens des deux généraux étaient dirigés vers un même but : les armées se rencontrèrent au bord du Siris, entre Pandosie et Héraclée. Si la bataille eût été différée, la faim eût contraint les Romains au départ : aussi le consul voulut-il combattre. Il exhorta ses troupes effrayées de la réputation de Pyrrhus et de la présence des éléphans. La rivière séparait les deux armées, et les Épirotes, opposés au camp romain, défendaient le passage; mais la cavalerie romaine, qui avait passé plus haut, les prit en queue, et donna de la sorte à l'infanterie la faculté de s'établir sur le rivage ennemi. Pyrrhus alors se mit à la tête de sa cavalerie et chargea celle des Romains, qui soutint vaillamment l'effort d'un ennemi

[288] Denys, *Exc.* XVII, 15 et suiv. Je ne vois pas de raison de douter que le roi ait écrit en ce sens, lors même que la lettre que nous lisons ne serait qu'une composition de rhétorique.

supérieur. Un téméraire officier, Frentane[288], menaça la vie du roi, et paya cette audace de la sienne. Ne pouvant venir à bout de rien avec sa cavalerie, le roi fit marcher la phalange. Le tuer, c'eût été terminer la guerre : aussi le casque et le manteau de l'Éacide devinrent-ils mortels à Mégaclès, l'un des chefs. Voyant les dépouilles royales dans les rangs ennemis, les Épirotes partagèrent l'erreur des Romains; si Pyrrhus ne s'était fait reconnaître, ils allaient s'enfuir du champ de bataille. La bataille continua avec constance des deux côtés; sept fois on se poussa et se repoussa. Le consul espérait prendre l'ennemi en queue avec sa cavalerie; mais les cavaliers thessaliens s'étaient ralliés, et les éléphans, qui jusque-là n'avaient pas encore donné, leur ouvrirent le chemin. Hommes et chevaux s'enfuirent à l'aspect de ces animaux : leur rage, l'idée qu'ils étaient invincibles, mirent tout en déroute; les Thessaliens vengèrent leur humiliation du matin. La fuite de la cavalerie entraîna celle des légions, et peut-être personne n'eût échappé au désastre, si un éléphant blessé n'eût arrêté la poursuite en tournant sa rage contre les siens. Les restes de l'armée romaine franchirent le Siris, et durent leur salut à

---

289 Dans Plutarque il s'appelle Oplacus, dans Florus Obsidius, dans Denys Oblacus Vulsinius.

la nuit. Le vainqueur[290] s'empara du camp, qui ne fut point défendu. Nulle défaite ne fut plus décisive; quand Lævinus eut rassemblé les fuyards, il les conduisit dans une ville d'Apulie: Zonaras ne la nomme pas; mais ce ne peut être que Vénuse, admirablement située pour faire dans ces contrées une guerre soit offensive, soit défensive. Sans la possession d'une forteresse aussi importante, sans la fidélité, sans la force de la bourgeoisie, l'armée eût été entièrement détruite. Elle put du moins se réunir à celle qui était entrée dans le Samnium; mais rien n'empêchait désormais les Samnites et les Lucains de se joindre au vainqueur.

Le lendemain le roi visita le champ de bataille. Quoiqu'il eût passé sa vie à la guerre, il n'avait vu

290 Pyrrhus avait pour maxime de ne jamais poursuivre à outrance un ennemi battu. Il ne faut pas l'attribuer à la prudence vulgaire, qui ne veut pas qu'on réduise son adversaire au désespoir. Ce n'était pas non plus cette absurde manière de voir, qui considère chaque partie d'une campagne comme un jeu auquel on a suffisamment gagné quand on a chassé l'ennemi de sa position. C'était plutôt le fait d'une ame superbe, toujours sûre de vaincre dès que l'on combat, et qui pour cela même se soucie peu de disperser les vaincus. Il n'est pas rare dans l'histoire de voir des généraux qui usent fort bien de la victoire le lendemain, négliger le soir même de la bataille de compléter la défaite de l'ennemi. L'observation est vraie, même pour ceux qui prévoyaient la victoire, et qui dans cette pensée avaient probablement réservé des troupes fraîches.

encore que fort peu de batailles rangées, et peut-être la journée d'Ipsus n'avait-elle pas été à beaucoup près aussi sanglante. Il admirait les rangs des Romains qui, succombant sous les sarisses, n'avaient pas tourné le dos, alors même qu'il leur avait fallu céder. « Si j'avais de pareils soldats, s'écria-t-il, le « monde serait à moi, et il appartiendrait aux Ro- « mains si j'étais leur général. » La fleur de ses chefs et de ses soldats avait péri : « Encore une victoire « comme celle-là, répondit-il à quelqu'un qui le « félicitait, et je m'en retournerai seul en Épire. » Il offrit du service aux Romains prisonniers; il avait présentes à l'esprit les mœurs grecques et macédoniennes : là, comme dans la guerre de trente ans, la plupart des prisonniers, soldats mercenaires, se rangeait sous les drapeaux du vainqueur. Nul n'accepta[291] : Pyrrhus les honora et les laissa libres de fers. Sans attendre l'humiliante requête du vaincu, il fit brûler et inhumer les tués des Romains comme ceux de sa propre armée. On sait qu'en général les

---

[291] Dion Cassius, *fr.* 41, pag. 19. Je n'ai point de doute à l'égard des citoyens : il ne faut pas tenir compte d'exceptions individuelles, car il y en a toujours; mais en voyant la défection de tant de villes, on ne croira point à cette fidélité extraordinaire de la part des simples Cærites et des alliés. Pyrrhus aura donné la liberté à ceux-ci comme aux autres. Annibal le fit bien, lui qui ne tenait pas comme Pyrrhus à gagner les cœurs.

indications du nombre des morts sont des évaluations arbitraires, sans aucune autorité; mais ici Hieronymus avait sous les yeux les mémoires du roi, et quand il dit que les Romains perdirent 7000 hommes et les vainqueurs un peu moins de 4000, il a pu connaître au juste ces chiffres. Quant à ceux des annalistes romains, qui sont beaucoup plus élevés, ils ne méritent pas plus de confiance que ceux que donne Tite-Live, et non-seulement pour les temps anciens, où tous les détails portent le cachet de l'invention, mais encore pour les époques pour lesquelles ne manquait pas l'histoire contemporaine, ce qui ne l'a pas empêché de prendre ses évaluations à Valerius d'Antium et à ses pareils[292]. L'assertion que l'on perdit vingt-deux enseignes, 1210 fantassins et 802 cavaliers, ne doit donc pas être regardée comme certaine, quelque sincère qu'elle paraisse au premier aspect. Pyrrhus donna aux alliés une partie du butin, et fit un choix d'objets qu'il consacra dans le temple de Jupiter à Tarente, avec cette inscription qui blessa les Tarentins :

Ceux que personne n'a vaincus, ô père du grand Olympe!
Je les ai vaincus; eux aussi m'ont vaincu.[293]

Les conséquences de la victoire furent immenses;

---

292 Orose, IV, 1, a copié sans doute ses chiffres dans Tite-Live. Denys aura suivi le même annaliste ancien, mais Tite-Live a omis l'évaluation de la perte de l'ennemi.

293 Orose nous a conservé cette épigramme dans une tra-

les peuples italiques réunirent leurs armées à celle d'Épire, et beaucoup de sujets romains firent défection. Parmi eux, à l'exception peut-être de quelques villes restées fidèles, les Apuliens, pour lesquels Pyrrhus négocia comme pour ses alliés; les Locriens trahirent la garnison romaine[294], et ils n'auront pas été les seuls à se laisser égarer. Le chef de la légion campanienne, Decius Jubillius, accusa de pareille trahison les habitans de Rhegium : dans ces circonstances, plusieurs personnes auront été compromises par leurs lettres, par leurs messages, et les soldats trouvaient à leur rapacité le prétexte de trahison.

---

duction latine fort ancienne. Ce sont deux vers, dont le premier, composé de six pieds, cherche à indiquer l'hexamètre, et le second, le vers le plus court.

Qui antehac (l. *andithac*) *invicti fuvere viri, pater optime Olympi,*
Hos ego in pugna vici, victusque sum ab isdem.

Cela prouve que pour cette histoire Tite-Live eut recours à des sources latines plus anciennes qu'Ennius : plus tard, en effet, personne n'eût traduit un distique grec autrement qu'en mètre élégiaque. Léonide de Tarente est sans doute l'auteur de l'épigramme; il suivit Pyrrhus et composa les inscriptions de ses dernières victoires. Orose rapporte expressément ces vers à la bataille d'Héraclée; mais quelque favorable que le roi pût être à des adversaires qu'il admirait, comment expliquer qu'il s'avoue vaincu en partie. Cela convient mieux à la bataille d'Asculum, et beaucoup plus encore au temps qu'il passa à Tarente après la bataille livrée dans la plaine d'Arusium.

[294] Justin, XVIII, 1.

Rhegium eut le sort d'une ville prise d'assaut : on tua les hommes en état de porter les armes; les femet les enfans furent réduits en esclavage. Bientôt les malfaiteurs ne se regardèrent plus comme Romains : unis aux Mamertins, Osques de même souche qu'eux, et qui de même s'étaient emparés de Messine quelques années auparavant, ils se formèrent en État séparé, méprisant la souveraineté de Rome, et ne prenant aucune part à la guerre quand elle ne se portait point dans ces contrées.

Pyrrhus n'aimait pas les longues guerres, et quand même il eût regardé la destruction de Rome comme possible, tel ne pouvait pas être son projet. Il souhaitait une paix prompte et brillante; il avait pour maxime d'épuiser toutes les voies de persuasion avant d'en venir aux armes[295]. Des malheurs et la crainte de la défection des alliés pouvaient triompher de l'obstination de Rome; l'habileté de son ami, de son serviteur Cinéas, avait amené plus de peuples à sa cause qu'il n'en avait soumis par la force. On dit que Cinéas le Thessalien avait entendu Démosthène, et sur une imagination active la connaissance personnelle d'un grand homme influe pour la vie entière. Déjà quarante-un ans s'étaient écoulés depuis la mort de l'orateur; c'est donc une distraction de la part de Plutarque, que de nous représenter

[295] Polyène, VI, 6, 3.

Cinéas comme l'un des auditeurs de Demosthène : les moyens par lesquels sa parole séduisait n'avaient pas d'ailleurs le moindre rapport avec les pensées et les sentimens dont Démosthène enflammait ses auditeurs ou les couvrait de honte : seulement son génie, son caractère étaient dignes de ce type. Quoique Thessalien, quoique vivant dans un temps de décadence, il choisit librement le service d'un prince dont il n'était pas né le sujet, et ne lui cacha aucune de ses pensées, aucun de ses sentimens : le cœur de son royal ami les accueillait. Les résolutions généreuses qui honoreront à jamais la mémoire de Pyrrhus, sont en partie attribuées formellement à Cinéas. C'était le bon génie du roi, dont le bonheur cessa à l'époque où probablement mourut Cinéas, pendant l'expédition de Sicile. Depuis lors, il n'est plus question de lui, mais d'un indigne confident de ce prince déjà abandonné à sa mauvaise étoile; ses plus beaux jours, ses jours heureux sont passés.

Pyrrhus envoya donc Cinéas à Rome avec des propositions de paix[296], pendant qu'il assemblait

---

[296] Les ambassades mutuelles de cette guerre passèrent bientôt dans la tradition; aussi furent-elles ornées et variées à l'infini. C'est pour cela qu'une partie de nos témoignages historiques rapporte l'ambassade de Cinéas après celle de Fabricius; par exemple Zonaras, Épitome de Tite-Live, XIII, et Eutrope, ces deux derniers nous représentent Tite-Live. — Denys (*Exc.* XVIII, 7 et 20 : ἣν ὁ δῆμος ἀπεψηφίσατο ποιή-

les alliés italiques, et que l'armée romaine battue lui laissait du loisir.

Cinéas n'épargna rien pour gagner les esprits. La vanité du dernier citoyen exigeait de quiconque prétendait à sa bienveillance, qu'il parût au moins le

σας εἰρήνην.), Appien (*Samn. Exc.* X, p. 62 et suiv.), et Plutarque (*Pyrrh.*, pag. 394 et suiv.), adoptent l'ordre des faits tel que nous le connaissons. On peut ramener leurs témoignages à une seule autorité : il se pourrait qu'Appien n'eût fait qu'abréger Denys, et Plutarque aussi l'avait sous les yeux; c'était peut-être son unique autorité, quoiqu'il ait connu l'histoire d'Hiéronyme. Mais quand il en serait ainsi, Denys a en sa faveur la présomption d'une plus saine critique historique : il a consulté et examiné les auteurs Grecs contemporains de cette guerre, Hiéronyme, Timée, Proxenus; il a eu à sa disposition les commentaires mêmes de Pyrrhus, et Tite-Live aurait difficilement joui du même avantage. Nous ignorons si cet écrivain n'avait pas lui-même en cet endroit signalé la divergence des annalistes, comme il le fait à l'occasion de la marche d'Annibal sur Rome, exemple frappant du peu de souci qu'il se donnait pour porter un jugement qui vînt de lui. Abstraction faite de la valeur des témoignages, il y a des raisons intrinsèques pour adopter l'ordre des faits que nous établissons. Après que la première campagne eut avorté, et que Pyrrhus eut pris ses quartiers d'hiver dans Tarente, après que l'Étrurie eut fait sa paix, il y aurait eu dans les conditions proposées quelque chose de ridicule; elles n'eussent fait sur le sénat aucune impression, tandis qu'après la première bataille elles pouvaient avoir du succès, et le système de Pyrrhus était d'essayer de négocier. Il y a de semblables contradictions entre les annalistes au sujet du renvoi des prisonniers, surtout en ce qui concerne le traître.

connaître personnellement et savoir son nom. Dès le lendemain de son arrivée, Cinéas salua par leur nom tous les sénateurs et les principaux citoyens.[297] S'il est vrai que le jour succédait au jour sans qu'il pût présenter au sénat les propositions de son maître, il ne faut pas lui imputer ces retards; car, en supposant que cela dépendît de lui, Pyrrhus tenait à une prompte décision; il voulait paraître devant Rome avant que l'Étrurie eût accepté la paix.[298] Pour accélérer cette paix, les Romains devaient tenir à chaque jour de délai envers Cinéas; il fallait d'ailleurs compléter les légions de Lævinus et en

---

[297] Pline, *H. N.*, VII, 34.

[298] *σπεύδων, — ὡς καὶ ἐκείνους (τοὺς Τυῤῥηνοὺς) προσλάβοι.* Zonaras. Cela fait tomber l'ignoble assertion due à ce seul auteur, et selon laquelle Cinéas gagna les hommes influens par des présens. Le judicieux Dion n'aurait pu accueillir ce conte, s'il n'eût reculé l'ambassade jusqu'au moment où Pyrrhus eût ses quartiers d'hiver à Tarente. Mais c'est une pure invention; on s'en est avisé pour créer une opposition tranchée à l'assertion qui représente l'envoyé grec comme humilié par le refus de ses présens. Cette tactique de détruire toute foi en une manifestation vertueuse de mœurs pures n'est pas rare, même pour des évènemens contemporains. On peut l'attribuer au vice, mais ce peut être aussi une honnête indignation contre tout ce qui a la simple apparence d'hypocrisie. Sous Louis XV, les philosophes de Paris jugeaient les récits du temps passé comme le faisait Dion Cassius sous Élagabale, et pour la plupart ce n'étaient pas des hommes méchans. Il ne faudrait donc pas se hâter de condamner Dion.

former de nouvelles. Les conditions étaient celles d'un vainqueur : la paix serait conclue avec lui et avec Tarente, les Grecs d'Italie seraient libres, Rome rendrait aux Samnites, aux Lucains, aux Bruttiens, aux Apuliens, ce qu'elle leur avait pris. Les Apuliens étaient donc maintenant au nombre des ennemis de Rome : on ne parle point des Salentins, parce que Rome n'avait point fait de conquêtes sur eux; mais il est clair aussi qu'ils avaient alors reconnu la suprématie de Tarente [299]. L'ambassadeur déclara que,

[299] Nous ne connaissons ces conditions que par Appien, qui les a sans doute empruntées à Denys. Nul homme sensé ne doutera de leur exactitude. Pour le fond, Eutrope en est d'accord : *ut partem Italiæ, quam jam armis occupaverat, obtineret.* Il ne faut donc pas imputer à Tite-Live l'absurde assertion de l'Épitome XIII, où il est dit que Cinéas ne demandait que l'admission de Pyrrhus à Rome, afin qu'il y pût traiter lui-même. Il faut attribuer à l'extravagant orgueil de quelque annaliste romain ce que dit Plutarque, pag. 394 D, savoir : que le roi ne demandait qu'un traité d'amitié pour lui et Tarente, offrant des troupes auxiliaires pour soumettre le reste de l'Italie. Sous peine de folie, les Romains n'auraient pu refuser de pareilles propositions que par un seul motif, c'est qu'il n'y avait rien à perdre avec un vainqueur dont les exigences étaient si mesquines. En général, nous n'avons point à considérer ce que les modernes ont fait de l'histoire romaine; cependant je trouve dans Freinsheim un exemple frappant de la manie de réunir les moindres particularités. Il prend les conditions dans Appien, puis il y joint, d'après Plutarque, l'offre de soumettre le reste de l'Italie si elles sont

dès que ces conditions seraient acceptées, les prisonniers seraient rendus sans rançon.

La postérité a toujours jugé ces évènemens avec des sentimens romains, et l'on concevra difficilement comment de pareilles propositions ont pu être faites et écoutées; dès le siècle d'Auguste, on les regardait comme extravagantes. Tite-Live et Denys ont prêté à Cinéas un discours dont le principal objet, dans leur intention, était de rappeler les lecteurs au véritable état des choses, abstraction faite des lieux communs qu'on leur débitait[300]. Si je prends le même soin, je n'aurai fait une chose inutile que pour un très-petit nombre de mes lecteurs. L'esprit dans lequel il convenait de parler pour rendre les propositions acceptables, ne saurait nous échapper; cela suffit, quand même l'orateur grec aurait passé

---

acceptées. Que restait-il donc qui n'obéit point, excepté peut-être les Picentins, surtout si l'on en séparait le midi jusqu'au Liris?

[300] Les sentences tirées du XXI.e livre de Diodore prouvent que pour cette époque il donnait de ces discours, d'ailleurs étrangers à la sécheresse de son histoire. Il en est qui concernent clairement Pyrrhus; d'autres paraissent appartenir aux débats qui eurent lieu à Rome avant la déclaration de guerre, ou à ceux de Tarente. Il faudrait qu'il y eût renversement dans l'ordre des faits pour que l'un ou l'autre de ces fragmens appartînt au discours de Cinéas; supposition à laquelle d'ailleurs la pensée donnerait de la vraissemblance.

comme étant évidens, plusieurs points que nous ferons principalement ressortir.

Cinéas aura dit que Pyrrhus faisait la guerre aux Romains sans être leur ennemi; que l'usage héréditaire des Épirotes était de s'exposer aux dangers, non-seulement pour la patrie, mais encore pour des amis ou des alliés[301]; qu'à la vérité en sa qualité d'Éacide il s'était senti appelé à combattre les descendans des Troyens[302], mais que dans ses veines aussi coulait le sang troyen; qu'il avait été appelé en Italie par les plaintes des opprimés, auxquelles nul Grec ne doit fermer l'oreille, quand même les malheurs ont été amenés par des fautes. Ce devoir, Pyrrhus l'avait rempli; désormais il pouvait obéir à son vœu, et devenir l'ami, l'allié des Romains, pourvu qu'il eût satisfait à ce que ses alliés avaient droit d'attendre de lui. C'est par cette raison qu'il n'avait point attaqué l'armée battue : il avait préféré, aux avantages d'une marche rapide, l'occasion de prouver aux Romains dans quel esprit il leur faisait la guerre.[303] Il ne demandait rien pour lui, car il quitterait bientôt l'Italie : c'en était assez de la gloire, et si on le voulait, de l'amitié des Romains. Il ne craignait point de nouveaux combats; la victoire, résultat d'une

---

301 Diodore, *exc.* XXII, 1.

302 Pausanias, *Attic.*, c. 12.

303 Appien, *Samn.*, X, pag. 62; c. 70 et suiv.



lutte opiniâtre de toute une journée, n'était due ni au hasard ni à la ruse. Les Romains connaissaient désormais sa puissance; à moins de rêver une victoire complète sur lui, ils devaient comprendre que toute paix dans laquelle ne seraient pas compris les Tarentins, était impossible : il fallait qu'on oubliât leurs injures, et l'honneur ne lui permettait pas, à lui, de céder en ce point, non plus que d'abandonner l'indépendance des Italiotes. La garantie de cette indépendance serait plus désagréable aux Lucains et aux Bruttiens, contre qui Rome l'avait protégée. La remise aux peuples italiques de ce qu'ils avaient perdu, était une condition dont le roi épargnerait volontiers la dureté à Rome; mais c'était la condition à laquelle il était venu, et il ne pouvait s'en écarter sans compromettre la réputation de bonne foi, sans éveiller un soupçon qui naissait déjà de son désir d'être l'ami des Romains, celui de vouloir régner sur les peuples italiques après les avoir affaiblis, ou bien encore celui d'en avoir fait remise aux Romains, dans l'espoir d'obtenir leur coopération au-delà des mers. Dans des circonstances malheureuses, le meilleur parti était de se décider promptement et de subir un mal inévitable; surtout quand la résistance, sans y rien changer, pouvait affaiblir et contraindre à accepter ensuite des conditions plus dures encore. Dans quelques jours Pyrrhus ne pourrait plus offrir ces conditions, qui, aux yeux de

quelques-uns, ne paraissaient pas acceptables; il ne pourrait plus demander à devenir l'ami des Romains; car alors il serait salué comme un libérateur par tous les peuples, toutes les villes, qui avaient si souvent montré combien leur était à charge le droit municipal qu'on leur avait imposé, et par toutes celles dont on gardait les otages : tels les Prenestins, les Herniques, les Èques, les Sabins et Capoue même. Alors il serait obligé d'exercer, envers ceux que l'obstination de Rome aurait jetés dans ses bras, la même protection qui semblait si dure à Rome, dans ce qu'il faisait pour ses alliés italiques. Avant que le mois fût écoulé, le roi pourrait paraître devant Rome avec toutes ses forces; en dehors de ses murs, tout, à l'exception de quelques colonies, serait perdu pour elle, et leur chute serait prompte. L'Étrurie, qui avait appelé les barbares les plus féroces à réitérées fois, ne laisserait pas échapper l'occasion de se relever, sans ouvrir ses frontières à ces barbares. Il ne fallait pas s'y tromper, la possession des otages ne garantirait pas plus long-temps la fidélité des sujets. Pyrrhus avait montré, dans sa conduite envers les prisonniers, combien il honorait le nom romain; mais ces prisonniers répondraient de la vie et de la liberté des otages de toute ville qui entrerait dans son alliance. Il avait en son pouvoir huit cents chevaliers; il en était resté un plus petit nombre du désastre de Caudium, et il s'en était fallu de peu que leur sûreté

ne fît ratifier la paix. Il n'y avait entre les Romains et les Épirotes ni usage ni traité qui forçât le roi à les délivrer sur rançon : il était libre de faire ce qu'il voudrait. Ces prisonniers ne devaient qu'à sa magnanimité de n'être point esclaves : il ne dépendait que de lui de les faire périr dans les tourmens; mais ils étaient épargnés, parce que le roi recherchait une paix honorable pour Rome. Avec autant d'otages, il lui suffirait de forces égales pour la prescrire selon son gré; lors même qu'il ne les aurait pas, sa victoire et ses forces militaires ne l'en conduiraient pas moins aux portes de Rome, quand même quelques villes, qui tremblaient pour leurs otages, n'oseraient se déclarer pour lui. Tout autre ennemi ne conclurait la paix qu'en se faisant livrer ces gages; mais Pyrrhus se réjouirait comme leurs parens, dès qu'il pourrait rendre à la liberté et sans rançon d'aussi dignes guerriers.

Quand Cinéas eut quitté la curie et que le sénat eut mis ses propositions en délibération, il se passa beaucoup de temps en assemblées, sans qu'il fût rien résolu : peu de personnes attendaient autre chose de l'avenir que ce qu'il avait proposé; mais on ne pouvait se résoudre, même pour éviter de plus grands maux, à descendre de la hauteur que chacun était habitué à considérer comme inséparable de l'existence de Rome. Toutefois ces obstacles disparaissent devant les conseils de la raison : la fortune

de Pyrrhus s'était élevée au plus haut degré, lorsque Appius Claudius, qui était éloigné du sénat depuis long-temps, parce qu'il était aveugle et paralytique [304], apprit quelle décision on allait prendre; il se fit porter en litière à travers le forum, et quand il fut arrivé au haut des degrés de la curie, ses fils et ses gendres le reçurent, le soutinrent et le conduisirent vers sa place depuis si long-temps vacante. Là il parla à peu près en ces termes [305] :

« J'invoque d'abord Jupiter très-bon, très-grand, et les autres dieux, sous la protection desquels sont la ville, le peuple romain, les Quirites, afin qu'ils

---

304 On pourrait admettre avec Ulpien, l. I, *de postulando*, qu'il était exclu par sa cécité; il est certain, en effet, que toute mutilation ou privation d'un sens excluait des magistratures; mais ceci a rapport aux sacrifices et ne trouve point d'application pour les sénateurs. L'aveugle qui ne voyait point son adversaire en justice, ne pouvait certes employer la formule, mais c'était apparemment la seule raison pour laquelle il lui était défendu de postuler.

305 On avait conservé le discours d'Appius, et l'on conçoit que Cicéron l'abandonne aux amateurs (*Brut.*, 16 [61]); il pouvait y avoir entre ce discours et les siens toute la distance qui sépare l'inscription sépulcrale des Scipions d'une élégie de Catulle. Il n'y a donc pas trop d'audace à essayer d'en reproduire le sens. On peut voir dans Appien et dans Plutarque comme le donnait Denys; car il n'est pas douteux qu'il ne leur servît de modèle; mais il y a bien peu de traits qui paraissent venir d'un ancien original latin.

donnent un effet salutaire à mes paroles[306]. Beaucoup de choses m'ont fait regretter souvent le sens de la vue, et plus les années s'avancent, moins les souvenirs m'en tiennent lieu. Dans ma propre maison, comme parmi mes concitoyens, s'élève une génération dont je n'ai jamais connu la physionomie, et tout ce que je sais des personnes qui me sont le plus chères, c'est qu'elles ne sont plus telles que je les voyais. La ville s'embellit de magnifiques édifices et d'objets d'art; je ne les connais pas. Quand des triomphes montaient au Capitole, j'étais privé de la plus grande jouissance qu'on puisse goûter dans un âge avancé. Je ne voyais pas de quelle splendeur brillait la patrie à ce haut degré de puissance et de gloire où nous l'avons élevée[307]. Aujourd'hui, au contraire, je remercie les dieux d'avoir laissé éteindre la lumière de mes yeux; du moins ils n'apercevront pas dans nos murs, sur ce forum, l'ambassadeur d'un roi qui nous a vaincus; ils ne verront point vos saluts, ni vos mains serrer celle de l'ami,

---

306 Jusqu'au temps des Gracques, ce genre de prière était l'introduction nécessaire de tout discours. Servius *ad Æn.*, XI, 301.

307 Celui qui n'éprouve pas une satisfaction semblable quand il voit dans ses vieux jours la science qu'il a embrassée faire des progrès rapides et toujours accélérés, ne peut pas se dire qu'il ait jamais hâté sa marche...., ou bien il se survit à lui-même.

de l'allié futur, et bientôt, quand vos nouveaux amis, ce roi grec et les Tarentins, viendront au Capitole offrir des sacrifices et des présens en reconnaissance de la victoire obtenue sur vous, ces yeux ne le verront pas. Oh! que n'ai-je perdu l'ouïe comme la vue[308], je n'entendrais pas les discours de ceux qui s'efforcent de représenter comme vraies les assertions de l'ambassadeur ennemi, et qui accusent d'être de mauvais conseillers ceux qui pensent et votent comme le faisaient nos pères. Il n'y a pas long-temps encore que le plus lâche eût rougi de s'exprimer ainsi : comment vos âmes, si fières dans la tempête, se sont-elles à ce point abattues[309]? Vous parlez de paix; mais, de bonne foi, il n'en est aucun de vous qui puisse se dissimuler que c'est une véritable soumission. Est-ce donc là l'accomplissement de ces promesses? Toutes les fois qu'à nous patriciens on arrachait un droit, on avançait qu'en choisissant les meilleurs parmi un plus grand nombre de citoyens égaux, le gouvernement arriverait aux mains les plus fermes; mais quand la chaise curule n'était occupée que par nos familles, cet excès d'humilité n'était pas connu. Il n'y a pas long-temps, il dépendait de vous de différer notre vengeance contre les Taren-

308 Plutarque et Appien.

309 *Quo vobis mentes, rectæ quæ stare solebant*
Antehac, dementes sese flexere?
Ennius, dans ce même discours.

tins jusqu'au moment où nous pourrions l'exercer dans la proportion de l'insulte. Dans leur légèreté, les Grecs seuls auraient pu se tromper sur notre longanimité, et dans leur croyance qu'on pourrait oublier ce qu'ils avaient fait, s'ils n'entraient en campagne, s'ils ne secouraient les peuples sabelliques, ils n'auraient point appelé en Italie les armes de l'Épire. Mais alors nous-mêmes et le peuple nous comprenions que nul Romain ne pourrait respirer librement tant que Tarente n'aurait point expié sa faute. Et nous pourrions nous réconcilier avec elle; ils oseraient impunément nous répéter nos menaces par forme d'ironie, et nous supporterions la vue du jour!

« L'honneur de Pyrrhus exige qu'il délivre les villes grecques : il faudra donc aussi que Naples rompe son alliance avec nous pour s'attacher, sur un pied d'égalité, aux Samnites, les constans amis des Grecs. Et ces Thuriens, que nous protégions contre les Lucains, ne sont-ils pas aussi des Grecs; eux qui ont fui leur patrie pillée et dévastée! Ceux-là n'y seront point ramenés!

« Jusqu'à quel point Pyrrhus et ses alliés d'Italie pousseront-ils leurs prétentions sur le territoire que nos pères et nous avions conquis? Il faudra sur ce point nous en rapporter à leur équité et leur déférence pour une grandeur déchue. Il faudra livrer Lucérie et Vénuse, et n'en doutez pas, il en sera de

même de Sora et de Frégelles; et cependant, il y a cinquante ans, vos pères, pour s'en emparer, ne craignirent point la guerre; car ils comprenaient fort bien que l'état de l'Italie ne pouvait rester ce qu'il était, et qu'on ne pourrait le changer sans une lutte longue et poussée à l'extrême. Ceux qui habitent ces villes, vos colons, pourront s'estimer heureux de labourer en sujets les terres de vos ennemis, des propriétaires réintégrés; les autres rapporteront chez nous leur mendicité. Tous les citoyens qui cultivent les terres de ces peuples italiques, nous reviendront proscrits et indigens.

« Personne ne se dissimule cette vérité, et il en est peu parmi nous dont la fortune n'eût à souffrir de ces cessions de territoire. Mais vous êtes d'une telle simplicité, qu'une seule pensée vous préoccupe, c'est que vous ne pouvez sauver ce que vous abandonnez. Puis vous donnez dans cette illusion que par là vous sauvez ce qui, sans cela, périrait dans une destruction générale. Demandez à Cinéas lui-même, en sa qualité de Grec ce doit être un homme loyal; demandez-lui s'il croit qu'après une soif de vengeance qui a duré quarante-cinq ans, les Samnites se croiront suffisamment indemnisés en recouvrant leurs anciennes frontières? Si à l'instant la pensée ne leur viendra pas de s'indemniser de tant de villes incendiées, de tant de récoltes ravagées pendant la guerre que nous avons faite? Ne ten-

dront-ils pas la main à tout peuple mécontent qui rejettera dédaigneusement notre domination? Cinéas vous répondra que, comme médiateur, son roi ne le souffrira pas. O parole d'humiliation, que de mon temps personne n'eût regardée comme pouvant être jamais prononcée! Mais vous, qui ne trouvez pas étrange de régner sur vos sujets sous la protection d'un prince d'outre-mer, comme sous votre garantie règne une ville étrusque, ne vous y fiez pas trop ; cet homme infatigable sera entraîné par sa destinée. Il ira toujours plus loin, et sa médiation sera dédaignée par ceux qui savent bien qu'il ne repassera pas une seconde fois en Italie à cause de nous. Pourquoi se fatiguerait-il et s'épuiserait-il pour votre conservation? Si Rome tombe, on verra disparaître la ligue qui refoule vers l'Orient les hordes gauloises : Pyrrhus et tous les Grecs n'ont pas de vœu plus ardent que de les voir se répandre sur l'Italie.

« Avec un pareil traité, nous sacrifions en un jour les conquêtes de quarante-cinq ans, sans même reprendre la position que nous avions auparavant. Alors les Herniques étaient nos fidèles alliés; nous vivions depuis long-temps en paix avec les Èques et les Sabins. Aujourd'hui, privés d'une partie de leur territoire, encore palpitans des souffrances de la guerre, descendus au rang de sujets, ils supportent leur joug avec une impatience manifeste. Nous

verrons se tourner contre nous toutes ces armes qui étaient pour nous, ou qui du moins n'étaient pas contre nous; nous le verrons dès que les Grecs d'Italie se seront élevés sur nos ruines. Combien de temps Capoue pourra-t-elle encore se confier en notre étoile, si elle a plus à craindre du Samnium? Où sont les villes que vous n'aurez pas à redouter?

« Que si au contraire vous persistez dans la résistance, vous verrez de votre côté tous ceux qui ont plus d'intérêt à votre domination qu'à celle des Samnites, ou même de Pyrrhus; les Latins des colonies, les Sabelli librement unis à notre cause, d'autres encore qui resteront vos sujets tant qu'ils verront en vous la conscience de votre suprématie. Les Carthaginois aussi sont prêts à vous secourir pour briser en Italie cette force étrangère, avant qu'elle retombe sur la Sicile. Mais une fois que vous vous serez abandonnés vous-mêmes, ils traiteront pour eux. Qu'importe aux étrangers votre salut.

« Nous avons marché avec une précipitation irréfléchie vers un ennemi dont notre armée n'était pas préparée à soutenir la tactique, ni ces monstres inconnus à nos contrées. Elle aurait pu succomber quand même ces adversaires nouveaux n'eussent pas eu à leur tête un grand général. Ainsi furent dispersés nos aïeux devant ces Gaulois, que depuis nous avons vaincus si souvent. Un avantage que nous avons sur tous les peuples, c'est de compren-

dre ce qu'il convient de faire, c'est de s'approprier ce que l'étranger a de supérieur à notre organisation. S'il n'était pas préférable de conserver ce qu'il y a chez nous de parfait, il ne nous serait pas difficile d'adopter le système de l'étranger. Nous ne manquons pas d'hommes en état de combattre : il n'est pas difficile de faire servir à la guerre le sujet suspect aussi bien que le sujet fidèle. Que la guerre se prolonge, les forces de l'ennemi s'épuiseront, non les nôtres : il faut que Pyrrhus se hâte de la terminer. Si les Gaulois, qui déjà ont atteint sa frontière, ne préfèrent pas s'emparer de pays plus riches, l'adolescent qu'il a laissé à la tête de son royaume ne pourra le défendre. Il ne règne pas sur des esclaves; les Molosses, qui ont chassé son père, parce qu'il prodiguait leur sang, ne lui enverront point leurs fils au-delà des mers, surtout si des ennemis innombrables et féroces menacent déjà leur pays dépeuplé.

« Cinéas vous a fait entendre des menaces sur le sort des prisonniers; je crois qu'il faut regarder comme morts tous les prisonniers dont la rançon n'est pas stipulée. Les Senones ont violé les lois envers nos prisonniers et nos ambassadeurs, et vous les avez exterminés. D'ailleurs Pyrrhus, je pense, quand il verra que la guerre ne peut se terminer en une courte campagne, craindra de les maltraiter. Déclarez hautement que les prisonniers des Italiotes et des Tarentins en répondent. Un allié si puissant ir-

rite sans qu'il y ait de sa faute; il ne peut recruter son armée que chez les peuples italiques et chez les Grecs d'Italie. Que deviendra sa puissance, quand, sacrifiant leurs concitoyens à votre vengeance, il les insurgera contre lui-même?

« Chacun fait sa destinée[310] : vous êtes au moment de choisir entre le chemin de votre perte et celui qui conduit à toutes les espérances dont l'arrivée de Pyrrhus a seul éloigné l'accomplissement. J'en ai la confiance, il n'y a que nous qui puissions nous perdre. Je ne suis pas devin; mais je vous prédis que la perte est dans le parti que vous allez prendre. Ce que je conseille, c'est de répondre à Cinéas que nous aussi nous accepterons volontiers l'amitié de son roi, pourvu qu'il la demande après avoir repassé la mer, et sans se mêler des affaires de l'Italie; ajoutez que tant qu'il y sera, nous n'accepterons de lui aucune ambassade. Ordonnez à son envoyé séducteur de quitter nos murailles; continuez, renforcez, s'il est possible, les armemens commencés. Nous devrions accorder de plein gré aux Étrusques ce qui leur donnera l'apparence d'une alliance sur le pied d'égalité, et nous assurera à jamais la paix avec eux. Ils sont étrangers aux peuples italiques, hostiles aux Grecs, quoique en rapport de religion et d'anciennes

---

[310] *Quod in carminibus Appius ait, fabrum esse quemque fortunæ. Ep. I, ad Cæs. de ord. re publ., c. 1.*

liaisons. Que vos sujets sachent que vous êtes doux envers la soumission, impitoyables envers la révolte. »

Ce sévère discours d'un vieillard qui semblait revenir de chez les mânes, fut décisif : Cinéas fut obligé de quitter la ville[311]. Il en fut sans doute atterré; ce qu'il avait vu à Rome, l'avait saisi d'admiration : la ville, dit-il, est un temple, et le sénat une assemblée de rois. Pour la magnificence, sans doute, Rome était loin de ce que Cinéas avait vu dans Athènes avant la guerre de Lacharès. Le marbre ne brillait nulle part; mais les aqueducs, les quais, les remparts, les routes, égalaient les plus grands ouvrages de Thémistocle et de Périclès. Il y avait aussi de beaux bronzes, ouvrages de statuaires étrusques, et d'innombrables trophées décoraient les temples et les colonnades : la ville était donc solennelle comme un temple. A Athènes, dans ses beaux jours, les assemblées des peuples pouvaient entraîner, enthousiasmer, mais plus souvent elles attristaient l'âme : il n'y avait pas de sénat grec qui pût inspirer de la considération. Dans les affaires publiques, l'extérieur a de l'influence jusque sur les hommes les plus graves: pour donner un aspect royal aux sénateurs, c'en était assez de la pourpre que leur dignité les autorisait à revêtir.

---

[311] D'après Denys, l'assemblée plébéienne rejeta les propositions de paix : ἣν ὁ δῆμος ἀπεψηφίσατο. *Exc.*, XVIII, 20.

Cinéas étant encore à Rome, on forma deux légions pour l'armée de Lævinus, non par la voie de recrutement ordinaire, mais au moyen d'enrôlemens volontaires[312]. Le héraut appelait ceux qui étaient en état de porter les armes, ceux qui étaient prêts à sacrifier corps et biens pour la patrie[313], et l'on se pressait pour se faire inscrire, comme s'il s'agissait de prendre part à une distribution. Ainsi le peuple suivait ses habitudes, sans raisonner, bien différent en cela des grands : la ville même fut mise en état de défense. Probablement Rufinus dirigeait ces préparatifs en qualité de dictateur : on sait que cette dignité lui fut aussi conférée : or, jamais l'occasion de nommer un dictateur n'avait été plus impérieuse, et rien n'empêchait que ce dictateur ne restât dans Rome, tandis que les consuls iraient à la guerre.

Lævinus était venu à Capoue avec les restes de son armée. Il avait donc traversé le Samnium ; ce qui serait inconcevable, si dans ce pays il ne s'était trouvé encore une autre armée, et d'après les Fastes triomphaux ce devait être celle de l'ancien consul Barbula. En Campanie, il fit sa jonction avec les deux légions nouvelles, et fit échouer la tentative de Pyrrhus sur Capoue. Ce roi maintenant avait réuni autour de lui tous ses alliés italiques : il ne fut pas

---

312 Cela en faisait dix : la 8.e était déjà à Rhegium.

313 *ἑαυτοὺς ἐπιδοῦναι.* Appien, *Samn.*, X, pag. 65.

plus heureux quand il voulut s'emparer de Naples; mais il dévasta sans obstacle les plaines de Campanie et les champs de Falerne, habités par de nombreux colons romains. Lævinus se gardait bien d'engager le combat contre un ennemi dont les forces étaient aussi supérieures; mais il suivait cette armée chargée de butin et retardait sa marche par de fréquentes escarmouches. Il n'est point resté de souvenirs sur les détails de cette campagne, dont l'histoire est si attrayante, et nous ignorons quelles villes au-delà du Liris ouvrirent leurs portes à Pyrrhus.

Deux routes conduisaient de Campanie à Rome : la voie Appienne, qui alors ne traversait pas encore les marais, mais qui passait par les villes au pied des montagnes; elle était facile à défendre de position en position, au passage du Liris, à Formies, à Fundi, à Lautulæ et à Terracine. Ces colonies étaient anciennes et fidèles; puis venaient Vélitres et Aricie, dont la première était dans une position très-forte. Une résistance toujours plus opiniâtre, et qui occasionnerait à Pyrrhus de grandes pertes de temps, l'attendait à chaque pas sur cette route, tandis qu'il avait hâte de marcher pour attirer à lui les Étrusques. Il choisit donc la voie latine, prit Frégelles d'emblée[314], et poursuivit sa route à travers le pays des Herniques. Si nous avions sur tout cela des détails

314 Florus I, 18.

plus abondans, nous lirions sans doute qu'il fut reçu en libérateur ; car ici tout frémissait encore d'indignation au souvenir de la liberté succombant sous la violence il y avait à peine vingt-cinq ans. On regrettait d'antiques priviléges; le territoire avait été confisqué, les bourgeoisies entières avaient été abaissées à une condition inférieure : pour connaître ces dispositions, il n'est pas besoin qu'elles soient attestées. Pyrrhus entra dans Anagnia[315]; les garnisons et les otages auront été, de la part des Romains, des moyens insuffisans pour soustraire à sa conquête les petites villes environnées de murs cyclopéens, qui sont entre Anagnia et Frégelles. De la première de ces villes, il se dirigea à droite sur Preneste, qui, dans la seconde guerre samnite, avait abandonné Rome[316], et dont les premiers sénateurs, coupables ou soupçonnés du même crime, avaient été livrés au supplice. La citadelle de Preneste, qui passait pour imprenable, tomba aussi en son pouvoir.[317]

---

315 φθάνει ἐς πόλιν Ἀναγνίαν. Appien, *Samn.*, l. c.

316 Voyez tom. V, pag. 318.

317 L'expression de Florus, *prope captam urbem a Prænestina arce prospexit*, ne peut être prise qu'au propre dans un pareil auteur, et les circonstances rapportées dans ce texte expliquent clairement comment Pyrrhus vint à la citadelle. *Ad Præneste venit*, Eutrope, II, 7, ne doit pas être entendu aussi rigoureusement; l'addition *milliario ab urbe* XVIII, prouve que dans le récit auquel puisait cet abréviateur, il était question du point de la route de Preneste jusqu'où l'en-

Ses avant-postes s'avancèrent encore de cinq milles sur la route de Rome; mais là était marqué le terme de sa marche. La paix avec les Étrusques était conclue, et l'armée du consul Coruncanius était rentrée dans Rome, pendant que Lævinus, par une activité bien entendue, rachetait le reproche d'avoir trop tôt combattu, inquiétait sans cesse les communications de l'ennemi, et le jetait dans une position fort difficile. La paix conclue par l'Étrurie avait fait évanouir l'espérance d'aller sous les murs de Rome la contraindre à l'acceptation des conditions prescrites; peut-être même l'Étrurie avait-elle promis des troupes auxiliaires. Il n'y avait pas plus de chances dans le projet de faire subir à Rome un blocus et une famine; car les alliés n'avaient sur cette côte ni flotte ni ports, tandis que Rome pouvait compter sur le secours de Carthage, et probablement aussi de Marseille : tenter un assaut eût été une extravagance. L'art des siéges alors ne trouvait à s'exercer que sur bien peu d'endroits d'une place forte. Mais comment, au lieu de s'établir dans le pays conquis, le roi ordonna-t-il la retraite? En

---

nemi était venu; or, cette distance conduit à cinq milles en deçà de Preneste, qui est éloigné de Rome de vingt-trois milles. Entre Anagnia et Preneste on avait mesuré vingt-quatre milles : ainsi Florus et Eutrope, d'accord entre eux à deux milles près, contredisent l'assertion d'Appien, selon laquelle le roi aurait commencé sa retraite dès Anagnia.

assiégeant des villes moins importantes, il aurait pu gagner du terrain : peut-être il aurait amené à une bataille les forces romaines encore divisées. On ne conçoit pas que, sans nécessité, sans raison, Pyrrhus ait renoncé à ses plans, lui que l'impatience et l'humeur trompée avaient si souvent déterminé à précipiter l'exécution : toutefois il pouvait y avoir dans sa position beaucoup de choses embarrassantes. L'armée était surchargée d'un butin inutile[318], et le traînait à sa suite : les Romains seuls savaient débarrasser leur armée de ce fardeau, sans priver le soldat de sa récompense. Une pareille abondance de butin eût nécessairement détruit la discipline de toute armée, à plus forte raison d'une armée composée de peuples si différens, si nombreux. La moindre halte pouvait occasioner une famine; plus le soldat emmenait de prisonniers, plus il était difficile de les surveiller. L'esprit d'insubordination allait si loin, que les alliés italiques rentraient chez eux avec leur butin, et tous les corps pouvaient ainsi se dissoudre. Probablement aussi les Épirotes, non moins que les Macédoniens, auront réclamé de bons quartiers d'hiver comme un droit acquis et imprescriptible.

Il n'est pas besoin de récit pour savoir que les Herniques et les Prenestins auront supplié le roi de ne les point abandonner. Qu'il y ait eu, ou non, des

318 Appien, l. c.

raisons suffisantes pour décider Pyrrhus à la retraite, ce parti eut des conséquences aussi graves, et même plus durables que n'en eut, dans les temps modernes, la retraite de Champagne.

Si Coruncanius suivait l'ennemi (et comment pouvait-il en être autrement?), s'il le harcelait pour le punir des dévastations inséparables d'une pareille marche, il a dû nécessairement prendre pour ligne d'opérations la voie Appienne, et marcher sur le flanc de l'armée en retraite, qui suivait la voie latine, et dont il était ainsi fort rapproché, pouvant incessamment attaquer et tenter de nouvelles entreprises sur cette colonne entravée par le butin. Pyrrhus envoya ses éléphans en avant, moins, sans doute, pour vaincre des obstacles, que pour les préserver de toute atteinte. En Campanie, il se trouva vis-à-vis de Lævinus[319], qui avait réuni tous ses renforts, et dont l'armée était bien plus considérable que sur le Siris[320]. Le général offrit la bataille, sans vouloir y contraindre son adversaire. « Qu'est-ce, s'écria Pyrrhus à cet aspect, ai-je affaire à l'hydre? » Néanmoins il mit son armée en ordre de bataille, et ordonna de pousser des cris de guerre et de frapper les lances

319 Appien, Zonaras, Eutrope nomment la Campanie; s'il faut entendre par là le pays auquel était alors restreinte cette dénomination, Pyrrhus aurait donc passé le Vulturne tout près de Capoue, ce qui n'est pas du tout croyable.

320 Il avait bien certainement six légions.

sur les boucliers[321]. A cet épouvantable bruit se mêlèrent le son des trompettes et les cris des éléphans; les Romains y répondirent avec tant d'alégresse et d'enjouement, que le roi ne jugea pas le moment favorable pour combattre. Les sacrifices justifièrent ce parti; les Romains n'allèrent pas plus loin, et les alliés se séparèrent. Pyrrhus en personne alla prendre ses quartiers d'hiver à Tarente. Ici le soldat vendit ses prisonniers et son butin, et dissipa son argent. On ne donna point de repos aux légions qui avaient été battues au bord du Siris: Lævinus les conduisit dans le Samnium, pour y établir un camp au milieu des neiges, couchant sous des tentes de peaux de bêtes, et disputant à l'ennemi leur nourriture, pour expier ainsi le malheur de leur fuite.[322] Si l'on ne nous dit rien sur le retour à l'obéissance,

[321] Il s'agit des lances d'airain des Grecs, les lances romaines et même des peuples italiques ne résonnaient pas.

[322] Frontin, IV, 1, 24. La contrée où il leur fallut passer l'hiver, est appelée dans les manuscrits, qui tous sont de fort peu d'autorité, *Serinum*, *Servium*, *Sirinum*, *Sitrinum*, *Sutrinum*. Lors même que *Firmum* aurait eu en sa faveur plus d'autorité que n'en pouvait donner l'indication de Scriverius, qui dit l'avoir trouvée dans un manuscrit, Oudendorp n'aurait pas dû lui donner place dans son texte; car ce nom, se trouvât-il dans tous les manuscrits, n'en devrait pas moins être rejeté. Les troupes romaines n'avaient rien à faire à Firmum. Ma correction résulte des caractères de l'écriture, et j'en ai exposé dans le texte les raisons intrinsèques. Dans

soit volontaire, soit forcée, des villes qui avaient fait défection, cela ne prouve nullement qu'elles aient tenu bon contre la république pendant tout cet hiver.

Toute espérance de terminer promptement la guerre devait être évanouie en Pyrrhus. Les propositions de Cinéas n'avaient point anéanti la possibilité de négocier sur la remise des prisonniers, abstraction faite de tout traité de paix[323]. On envoya, comme à l'ordinaire, trois ambassadeurs; C. Fabricius, Q. Emilius Papus et Pub. Dolabella, tous trois

---

tous les cas il faut rétablir une préposition, soit *ad*, soit *in*; car ces mauvais quartiers d'hiver n'étaient point dans une ville. Avec *ad* on pourrait lire Ferentinum; car l'F et l'S se ressemblent beaucoup dans l'écriture appelée semiquadrata. L'erreur dans les traits composant les lettres, me paraît plus vraisemblable que l'omission de plusieurs lettres; ce serait en effet une vie assez pénible que d'avoir passé l'hiver devant Ferentinum révoltée, pour la réduire par la famine. En lisant *Setinum*, le très-savant Radbod Schele avait conçu une pensée du même genre.

[323] Il ne s'agissait plus uniquement des prisonniers faits à la bataille, mais des guerriers tombés au pouvoir du roi dans les villes conquises, comme à Frégelles, et de ceux livrés par les insurgés qui les avaient vaincus, comme à Locres. L'expression d'Appien dit qu'ils étaient en grand nombre (τοιούτους καὶ τοσούτους, pag. 65), et cette expression paraît fort juste; elle est d'accord avec ce que dit Denys (πολλοὺς καὶ ἀγαθούς, pag. 745, *Sylb.*), et Valère-Maxime, II, 7, 15, *magnus numerus*. Les hommes sans défense devenaient le butin du soldat : on ne les compte pas ici.

héros de l'époque et ayant sans doute exercé un commandement dans la dernière campagne. Pour les garantir de toute insulte, Pyrrhus leur envoya une escorte aux limites du territoire de Tarente; il alla en personne, avec ses généraux, les recevoir aux portes de la ville. Son désir de terminer la guerre en ami des Romains, était porté au plus haut degré par l'issue de la campagne, et il brûlait d'impatience d'en finir d'une manière quelconque.

La mission des ambassadeurs était d'obtenir l'échange des Romains pour des Tarentins et d'autres alliés, ou du moins qu'on admît leur rançon. Le roi n'en était plus à faire connaître combien il était loin d'estimer ses alliés à l'égal des Romains; néanmoins il rejeta la proposition. Ce qu'il accorda lui fut inspiré à la fois par un calcul sage et par le désir de témoigner son estime pour la vertu des Romains; il pensa que l'action immédiate, individuelle agirait puissamment sur un peuple républicain, et il donna à tous les prisonniers la permission de retourner à Rome avec les ambassadeurs, pour y célébrer les Saturnales, disant que, si le sénat acceptait ses conditions, ils étaient libres, mais exigeant leur parole de revenir si, avant un jour donné, cette condition n'était pas accomplie. En Grèce, il aurait à peine attendu de quelques Spartiates l'accomplissement d'une parole pour laquelle il se confiait ici à des milliers de soldats.

En vain ces prisonniers, secondés par un grand nombre de parens et d'amis, voulurent décider le peuple à la paix; ils furent obligés de s'en retourner près de Pyrrhus, et le sénat fit annoncer que quiconque manquerait à sa parole serait puni de mort : il n'en put donc rester aucun et sous aucun prétexte.[324]

---

[324] Tel est le récit d'Appien, *Samn.*, X, pag. 66 et 67, et de Plutarque, *Pyrrh.*, pag. 396, b. Mais sur cet évènement même il existe une tout autre série de rapports qui partent de ce point, que les prisonniers furent rendus sans condition. A en juger par l'Épitome XIII, Florus (I, 18), Eutrope, (II, 7), Victor, *de vir. ill.*, 35, Tite-Live, suivaient ces récits, et Dion Cassius aussi, selon Zonaras. Ennius venait à l'appui de cette opinion, ainsi que le prouve le discours adressé aux ambassadeurs romains : *hoc simul accipite dictum : — Dono : ducite :* — d'ailleurs Cicéron, après avoir transcrit ce beau passage du vieux poète, ne dit rien qui puisse faire penser qu'il avait connaissance d'une condition de retour, confirmée par un ordre du sénat; car il se borne à citer l'exemple de Régulus et des prisonniers de Cannes (*off.* 1, 13, et III, 31, 32). Ces autorités peuvent décider plus d'un lecteur à rejeter le récit que j'ai choisi, et que je regarde comme ayant été celui de Denys. On en aurait d'autant plus de raison, que ce récit est si subitement rompu (*Excerpt.* XVIII, 27), qu'on pourrait ranger Denys de l'autre avis; mais cette apparence ne signifie rien; ici comme toujours, Appien et Plutarque l'auront suivi, et les autorités grecques qu'il consulta, précédèrent de cent ans le poète Ennius. Ajoutez que, de la sorte, la suite des évènemens est beaucoup plus naturelle. Justin (XVIII, 1) donne encore une autre version : selon lui, deux cents prisonniers seulement auraient été rendus sans rançon.

Cette ambassade est célèbre dans l'histoire plus qu'aucune autre avant elle, plus que ne le sera jamais ambassade dans l'avenir. C'est une chose digne de toutes nos méditations, que cette différence dans les vertus de deux hommes généreux appartenant à des nations non moins différentes, et n'ayant aucun point de rapprochement l'un avec l'autre, ni par l'éducation, ni par la croyance, ni par les mœurs, ni par les idées. Je puis passer sous silence ce qui a été écrit sur cet entretien, et sans doute par des Grecs; car cela est connu de tout le monde; d'ailleurs les entretiens sans témoins, recueillis peut-être sur la dixième version, ne peuvent qu'être fort éloignés de la vérité historique.

Obligé de restreindre ses plans à des conquêtes progressives, le roi ouvrit la campagne suivante 467 (473) en assiégeant quelques places de l'Apulie. S'il eût réussi à les ôter aux Romains, le Samnium n'était plus entouré, et le pays était délivré d'ennemis jusqu'au Vulturne. La plus importante de toutes les forteresses que Rome possédât dans l'Apulie, était Vénuse. La circonstance que les deux consuls P. Sulpicius et P. Decius, avec leurs armées réunies, rencontrèrent Pyrrhus près d'Asculum en Apulie, ne permet guère de douter qu'alors il ne l'assiégeât, tandis qu'ils accouraient pour la dégager. Pendant long-temps on s'observa, et de part ni d'autre on n'était disposé à livrer la bataille. Un bruit inquié-

tant courait parmi les Italiques du camp de Pyrrhus; le consul plébéien, disait-on, imiterait son père et son aïeul, et se dévouerait aux dieux infernaux avec l'armée ennemie. Pyrrhus n'était pas sans souci à ce sujet; il flottait incertain entre la croyance à des puissances occultes, et l'incrédulité des Épicuriens qui l'entouraient : la crainte de l'effet produit par ce prestige sur ses soldats, n'était sans doute pas la seule qu'il éprouvât. Il fit mettre à l'ordre du jour la description des vêtemens de celui qui devait se dévouer, et il défendit de toucher à celui qui se présenterait ainsi, ordonnant de le prendre vivant. En même temps il fit dire au consul que, s'il était pris dans cet état, il ne le traiterait pas en loyal guerrier, mais comme un magicien pratiquant des maléfices nuisibles.

Asculum est au pied des montagnes vers la plaine d'Apulie, et sur un terrain où Pyrrhus ne pouvait faire usage des armes dans lesquelles consistait toute sa force : l'avantage du premier combat resta aux Romains. Mais Pyrrhus manœuvra et contraignit les Romains à se présenter en rase campagne[325]. Il voulait suivre le même plan qu'au Siris, et les éléphans,

---

[325] Nous ne sommes pas obligé d'admettre que ce fut dès le lendemain; car nous ne connaissons le récit d'Hiéronyme que par Plutarque, et nous savons avec quelle légèreté il lisait. On expliquerait d'autant mieux comment Denys a omis de parler de la première bataille.

accompagnés d'armés à la légère, devaient se jeter sur le flanc des légions. Les Romains firent des efforts plus qu'humains pour arriver à un résultat impossible, c'est-à-dire, pour vaincre le front de la phalange. Chacun des soldats qui se précipitait sur les sarisses fit ce qui depuis rendit immortel Arnold de Winckelried. Mais leurs efforts furent vains : partout où commandait Pyrrhus, ces inutiles attaques se convertissaient en fuite. D'un autre côté, les éléphans avaient pénétré dans les rangs et effrayé la cavalerie. Le camp romain n'était pas loin; cela sauva les vaincus : aussi n'en mourut-il que 6000, et de l'armée de Pyrrhus, selon le rapport du roi, 3505. Tel était le récit d'Hieronymus de Cardie, auteur contemporain, qui ne se montra favorable qu'à Antigonus, l'ennemi de Pyrrhus, et dénigra tous les autres rois[326]. Il est impossible qu'il n'ait pas su ou qu'il n'ait pas voulu dire que, le combat ayant duré jusqu'après le coucher du soleil, et Pyrrhus ayant été blessé au bras d'un javelot, cette circonstance sauva les Romains d'une défaite[327]. Les rapports de l'armée royale ont pu dissimuler le nombre des morts, ils ont peut-être omis de compter ceux des alliés; mais certes ils n'auraient pas réduit de trois cinquièmes la perte des Romains. Je soupçonne que

---

326 Pausanias, *Attic.*, c. 9, 10.

327 Denys dans Plutarque, *Pyrrh.*, pag. 397, A.

Denys écrivait d'après Timée, qui avait, comme on sait, consacré un ouvrage spécial à cette guerre. Ce même récit se trouvait, sans contredit, dans les Annales romaines; car il était dans Tite-Live[328], c'était peut-être une compensation de ce que, selon ce même récit, Fabricius aurait été blessé[329]. Il y a beaucoup plus de vraisemblance dans un récit qui dit, que pendant la bataille le camp de Pyrrhus fut pillé par ses propres alliés, ce qui était bien propre à paralyser l'effet d'une victoire.[330] Les annalistes romains ne se contentent pas de dire que la journée demeura douteuse, ils vont jusqu'à s'attribuer une victoire décisive : la moitié de l'armée ennemie périt, il tombe 20,000 hommes; leur armée, égale pour le nombre, n'en perd que 5000. Nous ne pouvons que les repousser avec leurs folles indications du nombre de drapeaux conquis de part et d'autre[331], avec leurs détails sur la position des alliés[332], sur les éléphans qu'on aurait

328 Sans cela il n'en serait rien dit dans Eutrope, II, 8, ni dans Orose, IV, 1.

329 Orose, l. c.

330 Parce que le mouvement des troupes envoyées pour réprimer le désordre paraissait une disposition à la retraite. Selon Denys, les maraudeurs étaient des Samnites; selon Zonaras, des Apuliens.

331 Dans Orose, l. c.

332 Voyez Frontin, II, 3, 21. Il y a contradiction manifeste avec ce que dit Polybe, que Pyrrhus fit alterner ses *spires*

effrayés et refoulés sur leurs propres gens, au moyen de traits enflammés[333]. Et afin que personne ne s'égare sur ce qu'était cette guerre dans les Annales romaines, nous ferons remarquer qu'une tradition à laquelle croyait Cicéron lui-même, rapportait, que dans cette bataille Decius, le petit-

et les cohortes. Au Siris il n'avait pas encore d'alliés italiques, et si près d'Asculum il les rangea séparément; cette disposition n'aura eu lieu qu'à la dernière bataille, et le résultat aura décidé contre elle et en faveur de la phalange. Il serait trop long d'accumuler d'autres raisons contre la vraisemblance. Dans des temps de paix et de calme, cette omission des narrations peut paraître tout-à-fait extraordinaire; mais j'ai été témoin oculaire d'une bataille héroïque, quoique entièrement perdue, et dont les suites furent arrêtées par une convention; et j'ai vu par quels degrés les vaincus se figurèrent en peu de jours qu'ils avaient été les vainqueurs, illusion que toutefois ne partagèrent pas ceux qui avaient été au feu.

333 Je ne nierai point que les Romains n'aient essayé de ce moyen pour se garantir de ces animaux, ainsi que le disent Orose, Zonaras, et Végèce, III, 24. Or, Freinshemius a certainement deviné juste, quand il a pensé que la description des perches se rapportait à cette action. Si l'on a employé ces machines, il y a lieu de supposer qu'on dételait les chevaux du côté d'où venait l'attaque; car le plus grand danger à courir de la part des éléphans était l'effroi des chevaux : à mes yeux il est certain que le succès de ce moyen ne fut pas grand. Ælien, H. A., I, 38, connaît un moyen beaucoup plus simple dont se servirent les Romains pour épouvanter les éléphans de Pyrrhus : ils leur présentaient un troupeau de porcs.

fils, s'était dévoué aux dieux infernaux[334]; sans doute elle lui venait des poèmes d'Ennius; ainsi se maintiennent encore dans tous les esprits les récits de Shakespeare, en dépit de toutes les rectifications de la critique historique.

Ce fut une victoire entièrement infructueuse : Pyrrhus n'essaya point d'attaquer le camp romain, il se retira même à Tarente. L'élite de ses troupes était couchée sur le champ de bataille, et il avait répondu à ceux qui le félicitaient : « Encore une semblable victoire, et je suis perdu. » Il ne pouvait compter sur ses alliés, dont l'insubordination et le mauvais vouloir s'étaient manifestés par le pillage du camp; mais il est deux évènemens qui paraissent avoir principalement causé sa retraite et l'inaction dans laquelle il passa le reste de l'année. Rome et Carthage conclurent un traité d'alliance offensive et défensive[335]; il y fut stipulé qu'aucune des deux parties ne négocierait avec Pyrrhus sans le concours de l'autre, afin que, s'il attaquait l'une, l'autre con-

---

[334] On serait tenté d'imputer à Zonaras la confusion des évènemens : les consuls passent la rivière (sans doute Dion voulait parler de l'Aufidus); ils sont vainqueurs, et cependant ils reviennent encore de leur camp. C'est à Dion à répondre du récit, selon lequel Pyrrhus leur aurait laissé le choix du champ de bataille.

[335] Polybe, III, 25. L'Épitome en fait mention après la bataille d'Asculum, mais il ne faudrait pas trop lui accorder d'autorité.

servât le droit de porter secours. Les auxiliaires seraient payés par l'État qui les envoyait; Carthage fournirait les vaisseaux pour le transport des troupes. En cas de besoin, elle enverrait aussi des bâtimens de guerre; mais les équipages ne débarqueraient que du consentement des Romains. La clause, *en cas de besoin*, fut interprétée à Carthage conformément au vif désir qu'on avait de contraindre Pyrrhus à retourner en Épire, et sans attendre la demande de Rome, on envoya cent trente galères[336] qui jetèrent l'ancre à Ostie, sous le commandement de Magon, et se mirent à la disposition du sénat. On les remercia et on les renvoya; probablement le sénat ne voulait pas que les Carthaginois pussent emmener des hommes et du butin de villes italiques[337], ou bien il craignait qu'ils ne s'établissent en Italie. On n'avait pas besoin de secours[338]. L'amiral carthaginois, prenant désormais un caractère de neutralité, et se faisant médiateur, se rendit auprès de Pyrrhus; on savait déjà que ce prince avait

336 Valère-Maxime, III, 7, 10, ou 120; Justin, XVIII, 2.

337 Comme cela leur revenait d'après le traité, Polybe, III, 24, et comme les Romains plus tard le stipulèrent pour eux-mêmes envers les Étoliens.

338 A entendre de la sorte cet important évènement, il se trouve affranchi de tout ce que la narration des déclamateurs sans intelligence y a ajouté d'absurde.

tourné ses vues vers la Sicile[339]. Ce fut aussi au printemps ou en été de cette même année que les Gaulois firent invasion en Macédoine, et qu'eut lieu la terrible défaite dans laquelle Ptolémée périt avec toute son armée. L'Épire se trouvait par là menacée d'un grand danger; il était impossible de s'y recruter; l'on ne pouvait pas davantage faire venir de ces troupes auxiliaires qui avaient été fournies à Pyrrhus pour l'occuper au-delà des mers. Il éclata des séditions chez les Molosses[340]; la jeunesse mourait dans une guerre désespérée, tandis que la patrie, déserte et abandonnée par son roi, courait risque d'être soumise par les barbares. La guerre pesait beaucoup aussi aux Romains, et il devait être d'autant plus difficile de faire rentrer les impôts, qu'il y avait entre les mains de l'ennemi beaucoup de communaux et de terres assignées. Ce fut sans doute dans ce temps que, les caisses publiques étant vidées, on reprit courage sur un oracle rendu dans le temple de Junon Moneta. Elle avait dit, que pourvu que le peuple fût belliqueux et juste, l'argent ne manquerait pas[341]. Ainsi la guerre était à charge aux deux partis : les espérances de l'expédition de Sicile promettaient d'indemniser

---

339 Justin, l. c.

340 Appien, *Samn.*, XI, pag. 67.

341 Suidas, *s. v.* Μόνητος.

Pyrrhus de ce qu'il avait éprouvé de déceptions en Italie; aussi se montrait-il toujours plus empressé de s'y rendre. Il y eut un évènement qui devint l'occasion de cesser les hostilités, et il arriva si à propos, on sut si bien en profiter, qu'il est difficile de ne le pas regarder comme le fruit d'une ruse calculée à l'avance.

C'est ainsi que j'envisage l'histoire si connue que l'on débite sur le traître qui avait offert d'empoisonner Pyrrhus, dans le temps où les consuls Q. Papus et C. Fabricius campaient vis-à-vis de ses positions, en 468 (474). Quand on écarte les contradictions de cette histoire tant de fois répétée, c'est tout ce qui en reste[342]. De ce que plusieurs récits

---

[342] D'après deux récits, le coupable était un grand personnage, qui vint secrètement trouver Fabricius. Valerius Antias et, d'après lui, Valère-Maxime l'appellent Timocharès d'Ambracie, et il avait le projet de se servir de ses fils, qui étaient échansons du roi (il y a ici une réminiscence de Jollas). Fabricius en avertit le sénat, qui envoya une ambassade, mais avec l'ordre de taire le nom du coupable. Claudius Quadrigarius et, d'après lui, Dion (Zonaras), appellent le traître Nicias; ce sont les consuls qui écrivent et qui le dénoncent. Une troisième narration passe sous silence le nom du traître; Fabricius le dénonce et le livre : celle-ci est dans l'Épitome, dans Cicéron et dans Appien, auquel je n'hésite pas à attribuer le fragment anonyme *s. v.* ἀποστυγοῦντες dans Suidas. Ainsi toutes ces versions contredisent la tradition la plus répandue, qui veut que le médecin du roi ait été le

sont absolument inconciliables, de ce qu'on manque de guide pour se décider entre eux, il ne s'ensuit pas, je l'avoue, qu'ils soient tous de pure invention. Tous les récits que nous avons fussent-ils imaginaires, il n'y aurait d'autre conséquence à en tirer peut-être, sinon que la narration historique qui a péri, a pu être en quelque rapport avec eux. Mais les esprits crédules ne peuvent se refuser à confesser que, lorsque, dans une chose racontée si fréquemment, il y a de telles contradictions, l'arbitraire prend le dessus, et que la narration a pu naître d'une même origine ou d'élémens différens, que quelquefois même elle invente, ou emprunte à des temps éloignés et à des pays étrangers. Il me semble qu'en cette occasion tout se borne à un bruit répandu dans les deux armées, et que ce bruit donna un prétexte honnête de renouer des négociations et de conclure un armistice, en dépit des déclarations mutuelles antérieures.[343]

---

coupable; les partisans de cette tradition se divisent encore. D'après Sénèque, Plutarque et Élien, il écrivit et fut dénoncé. Plutarque donne cette lettre comme Claudius celle sur Nicias. D'après Florus, Victor, Eutrope et S. Jérome, le traître était venu au camp romain et fut livré. Afin de pousser les divergences jusqu'aux limites du possible, S. Jérome rapporte le fait à la bataille d'Asculum, et le médecin veut empoisonner la blessure du roi. Florus substitue Curius à Fabricius; Élien appelle le médecin Cinéas.

[343] Absolument comme en 1806, quand Fox fit semblant

Le sénat avait résolu de ne point recevoir d'ambassade que Pyrrhus ne fût sorti de l'Italie; mais on ne pouvait comprendre dans cette résolution celle de Cinéas; ramenant tous les prisonniers bien habillés et chargés de présens[344], il venait remercier les Romains d'avoir sauvé la vie du roi. On accordait maintenant de propre mouvement ce que dix-huit mois auparavant on avait refusé aux ambassadeurs romains; l'on acceptait l'échange des prisonniers alliés, ce qui contribua à calmer les esprits irrités. Le but était d'obtenir une paix supportable pour les alliés, une paix honorable pour Pyrrhus. Mais ceux qui avaient déployé de la constance dans le danger, ne se laissèrent point détourner du parti qu'ils pouvaient tirer d'une meilleure fortune; quoique d'après les mœurs nationales il fût honorable d'augmenter son mobilier, hommes et femmes refusèrent les plus riches présens en argent et en bijoux, offrant une amitié sans intérêt, dès que Pyrrhus serait réconcilié avec la république[345]. Les expressions formelles d'Appien[346] établissent néanmoins

---

de révéler une prétendue conspiration contre la vie de Napoléon. On savait de part et d'autre que c'était un jeu joué, et l'on ne voulait qu'une occasion de négocier.

[344] Denys, *Exc.*, XIX, 3.

[345] Appien, l. c.; Valère-Maxime, IV, 3, 14; Tite-Live, XXXIV, 4.

[346] μετὰ τὴν μάχην καὶ τὰς πρὸς Ῥωμαίους συνθήκας.

d'une manière suffisante, que sur-le-champ il fut conclu un armistice, sous la garantie duquel Pyrrhus pût passer en Sicile. Quant à la paix, elle fut de nouveau refusée jusqu'à l'entière évacuation de l'Italie.

Cela n'arriva point : le commandement des troupes qui gardaient Tarente et les villes italiotes fut donné à Milon[347] : Alexandre, second fils du roi, habita Locres en qualité de gouverneur[348]. Les Tarentins demandèrent que la garnison fût retirée, si l'armée d'Épire ne devait plus les servir en campagne; mais Pyrrhus leur ordonna de se conformer à ses convenances. Il ne manquait pas de bonnes raisons à opposer aux plaintes des alliés. Il pouvait leur dire que, s'il acceptait la couronne que lui offraient les Siciliens, cela tournerait à l'avantage de la cause commune, parce que cela lui assurait la souveraineté de l'île. Il pouvait ajouter que nul renfort ne lui arriverait d'Épire; que là comme en Grèce on était dans l'inquiétude sur le chemin que prendraient les immenses hordes de Gaulois[349], et

εἰς Σικελίαν διέπλει. Appien, *Samn.*, XII, pag. 69. Justin, XVIII, 2, parle d'une mission de Fabricius et d'une conclusion formelle de la paix. Son assertion serait plus probante s'il ne confondait, immédiatement après, les deux ambassades de Cinéas.

347 Zonaras.

348 Justin, XVIII, 2.

349 Les hordes de Brennus et d'Acichorius qui, en automne

qu'il fallait s'y tenir prêt à les combattre. Une fois que la Sicile serait purgée des Carthaginois, elle fournirait des hommes et de l'or, et de là Pyrrhus pourrait soutenir constamment l'Italie. Ce qui prouvait sa fidélité à tenir ses engagemens, c'étaient ces batailles dont la première avait été soutenue sans le secours d'aucune cohorte italique; dans la seconde il n'avait dû la victoire qu'aux siens, tandis que leur insubordination en avait perdu tout le fruit. Jamais ils ne lui avaient tenu leurs promesses. Il ne leur emmenait personne; ses garnisons ne devaient servir qu'à une guerre défensive, et par conséquent s'il diminuait ses forces en leur faveur, c'était pour eux un puissant secours. Au contraire, s'il restait en Italie sans avoir des forces plus considérables, il ne pourrait éloigner la guerre de leur territoire : telle était la conséquence de leur tiédeur et de leur faiblesse.

Deux ans et quatre mois après son débarquement à Tarente[350], Pyrrhus embarqua ses éléphans, 8000 fantassins et un nombre inconnu de cavaliers[351], et

---

de la même année, olympiade 125, 2, furent battues en marchant sur Delphes.

[350] Diodore, XXII, *ecl.* 11, donc à la fin de Mai; il avait passé en Italie avant le printemps, qui, à Rome, commence le 7 Février (Pline, *H. N.*, II, 47). Il en est ainsi en réalité.

[351] Dans Appien, *Samn.*, XI, pag. 69, les mots qui manquent étaient placés, non après ἐλεφάντων, mais après ὀκ-

passa en Sicile sur soixante galères que lui avaient envoyées les Syracusains aux abois. Ce qu'il y fit, est étranger à l'histoire romaine; il nous suffira de dire qu'il demeura trois ans dans l'île, et que sans d'imprudens conseillers siciliens (qui se contentèrent pour leur compte de voir leur pays affranchi de la domination punique), Pyrrhus aurait régné sur toute la Sicile, moins l'imprenable Lilybée, et même qu'il aurait obtenu des Carthaginois des vaisseaux et des subsides. Cette convention sans doute eût blessé celle que ces mêmes Carthaginois avaient conclue avec Rome; mais il y avait entre les deux républiques une telle méfiance, qu'elle anéantissait tous les traités de ce genre, et l'on ne voit pas, en effet, que l'on ait appelé des troupes romaines pour défendre en Sicile la province carthaginoise; mais assurément Carthage enrôla des troupes en Italie[352]. Le siége infructueux de Lilybée fit échouer les projets du roi; la discorde éclata entre lui et les Siciliens, elle les poussa à une lâche perfidie, elle le rendit cruel: fatigué de la lutte, Pyrrhus renonça à ce royaume et s'empara de tout ce qui pouvait être emporté. Ce

---

τακισχιλίων, c'est-à-dire *πεζῶν*; ils donnaient le nombre des cavaliers. Ceux qui interpolent ici le nombre 30,000 pour l'infanterie, ne réfléchissent pas que dans Plutarque, comme dans les *Excerpta*, c'est le chiffre de l'armée que Pyrrhus avait réunie pour le siége de Lilybée.

352 Zonaras.

butin fut si considérable, qu'il aurait pu recommencer la guerre contre Rome avec tout autant de moyens que cinq ans auparavant, quand il passa la mer d'Ionie. Mais sa mauvaise étoile l'emporta, et la plus grande partie de ce butin mal acquis fut perdu sans atteindre la côte d'Italie.

A Rome on prononça une sentence sévère contre les prisonniers que Pyrrhus venait de rendre. Ils seraient sans honneur[353], le cavalier deviendrait fantassin, le fantassin frondeur, jusqu'à ce que chacun eût rapporté les dépouilles de deux ennemis. Ils camperaient en dehors du camp sans abri contre l'intempérie des saisons, et il leur serait défendu de s'entourer d'aucun retranchement.

Nous ne savons rien sur la manière dont les Romains réduisirent à l'obéissance les sujets qui avaient déserté leur cause. Quelle peine fut prononcée, quel fut désormais leur état? A-t-on employé la violence ou la douceur pour les ramener? La perte de ces renseignemens est plus grande que celle du récit des guerres faites aux alliés que Pyrrhus avait délaissés. D'après ce qui s'est passé de nos jours et sous nos yeux, nous pouvons nous faire une juste idée de ces campagnes terminées par une soumission générale. D'une part on voyait lutter l'opiniâ-

---

[353] *Infames*, ἄτιμοι. Voyez tom. IV, pag. 117. Eutrope, II, 7. Comme ceux qui abandonnent les drapeaux.

treté inflexible, l'irréconciliable animosité d'un peuple qui ne pouvait plus mettre d'armées sur pied; de l'autre, une grande force militaire établie au cœur du pays, ayant pour principe soumission ou destruction. La négligence des chefs, la ruse des ennemis, leur désespoir même pouvaient bien faire éprouver à cette armée des revers momentanés; mais elle s'affermissait de plus en plus et gagnait sans cesse du terrain. Telle doit avoir été la campagne que Fabricius fit contre les Lucains, les Bruttiens, les Tarentins, les Salentins dans l'année même où Pyrrhus passa en Sicile; elle eut assez de succès pour motiver son triomphe. Héraclée passa du côté de Rome à de brillantes conditions[354]; telles que les pouvait motiver l'importance d'une semblable acquisition.

En l'an 469 (475) P. Rufinus et C. Junius Bubulcus, qui avaient été consuls vers la fin de la troisième guerre samnite[355], furent de nouveau élus

354 Cicéron, *pro Balbo*, 22 (50).

355 L'intervention de Fabricius pour la nomination du premier, et le mot piquant par lequel il se défendit d'être traité en ami par celui dont il avait favorisé l'élection, sont des circonstances qu'il faut rapporter au premier consulat de Rufinus, si toutefois l'anecdote a trait à une élection consulaire plutôt qu'à une nomination de dictateur. Dans ce dernier cas ce serait après la bataille du Siris; un autre mot de Fabricius, qui rejette sur Lævinus seul la faute de cette défaite (Plut., *Pyrrhus*, 394, b), prouve qu'alors il regardait la création

à cette dignité, et tous deux destinés à commander au dehors. Ils s'établirent dans le Samnium avec les deux armées; ils prirent les bourgs qui tenaient encore et détruisirent les récoltes. Les Samnites avaient retiré dans les montagnes leurs femmes, leurs enfans et leur mobilier; les Romains eurent le tort d'attaquer ces forêts inaccessibles, ce qui leur coûta beaucoup de morts et de prisonniers. Il est évident, d'après cela, que les Samnites ne subsistaient plus que par de pareils moyens, et qu'ils ne pouvaient tenir la campagne. Les consuls se divisèrent après cet échec; C. Junius resta seul dans le Samnium[356], Rufinus se dirigea vers le Bruttium et la Lucanie.

Entourée de murailles, dont la circonférence était égale à celle de la Rome d'aujourd'hui[357], Crotone cependant n'était plus que l'ombre de ce qu'elle avait été un peu plus de deux cents ans auparavant,

---

d'un dictateur comme absolument nécessaire. Au temps du second consulat de Rufinus, la république n'était pas en danger. Dans les *Excerpt.* de Dion il est question de cette anecdote et de Rufinus, entre les années 454 (460) et 466 (472).

356 D'après Zonaras; mais les Fastes ne lui attribuent point de triomphe sur les Lucains et les Bruttiens; ils n'en attribuent pas davantage à Rufinus, malgré le brillant succès de Crotone. Il est probable qu'il fut rendu responsable de la défaite que nous venons de rapporter.

357 Douze milles, Tite-Live, XXIV, 3. Sans doute d'après un auteur grec — Polybe — qui disait cent stades: ce n'était point une mesure exacte.

alors qu'elle régnait sur quatre peuples, et pouvait mettre sur pied des armées de plus de cent mille hommes; alors qu'elle avait détruit Sybaris, et qu'elle menaçait les Grecs d'Italie d'un sort pareil s'ils refusaient de se soumettre. La journée de Sagra fut pour les Crotoniates une défaite de Leuctres; avant que les Lucains leur eussent arraché leur empire[358], les divisions et la tyrannie les avaient déjà bien abaissés. Denys, le père, prit Crotone à main armée[359], et cette ville en décadence ne put se relever de cette calamité; car elle avait sans cesse à défendre son existence contre les peuples sabelliques, qui ne voulaient ni trève ni repos qu'ils n'eussent expulsé tous les Grecs de leur côte. Lorsque Pyrrhus passa en Italie[360], il y avait à peine quinze ans

[358] Il est peut-être impossible d'arriver à une fixation chronologique de la bataille de Sagra. Les renseignemens que nous avons n'y suffisent pas. Il serait ridicule de se prévaloir de l'anecdote rapportée dans Pausanias, *Lacon.*, c. 19, 11, pour l'attribuer au temps de Stésichore. D'après une vraisemblance intrinsèque, on peut supposer qu'elle eut lieu après la chute de Sybaris, et que Crotone était déjà affaiblie lorsqu'on entreprit une restauration qui lui eût enlevé ce riche pays. Denys nomme le tyran Clinias (*Exc. Peiresc.*, p. 538), avant Anaxilas de Rhegium.

[359] Tite-Live, XXIV, 3. Ce ne peut être que par suite de mutilation du texte que nous ne lisons dans Diodore absolument rien sur le règne du tyran auquel se rapporte l'évènement.

[360] Le prétexte d'Agathocle, pour envoyer sa flotte le long de cette côte, était de faire conduire en Épire sa fille Lanassa.

qu'Agathocle avait assiégé et pris cette ville, qui obéissait à un tyran et se reposait en pleine sécurité : maintenant elle était tellement dépeuplée, que sa population ne suffisait plus à défendre ses murailles. Le parti opposé à Rome ne voyait d'autre moyen de salut, que de recevoir une garnison de Lucains, qui depuis que le Bruttium était indépendant, n'étaient peut-être plus des ennemis héréditaires. Quand Rufinus parut devant la ville, comptant sur la coopération du parti romain, il connut la présence de ces troupes par une sortie qui repoussa son agression, et il demeura long-temps devant la place sans réussir en rien. Néanmoins il parvint à tromper le commandant royal Nicomaque, et lui persuada qu'au lieu de poursuivre un long siége, il allait se diriger sur Locres, où on l'appelait : il leva aussitôt le camp, et Nicomaque fut fier de sa propre activité, lorsqu'étant arrivé près de la ville menacée, il apprit qu'en effet Rufinus était en marche. Cependant, dès que celui-ci fut informé de la position de l'ennemi, il retourna sur Crotone à marches forcées, et, favorisé par la trahison et par un brouillard, il y pénétra. Nicomaque le suivit, mais quand il arriva, la ville était rendue et les routes étaient au pouvoir de l'ennemi, en sorte qu'il ne put regagner Tarente sans éprouver de grandes pertes. Dans cette guerre périt ce que le glaive et l'esclavage avaient épargné, et probablement cette destruction eut lieu pendant

le retour de Pyrrhus. Les rebelles de Rhegium brûlèrent la ville et massacrèrent la garnison romaine.[361] Ceux qui survécurent, au nombre de quelques mille, se concentrèrent dans une petite partie de l'enceinte, séparés des murailles auxquelles ils étaient devenus étrangers, par des décombres et par des champs[362] formés au milieu de ces décombres. Telle on vit Rome au moyen âge, telle aussi fut Pise, et soixante et dix ans après on vit disparaître jusqu'à cette ombre d'un peuple crotoniate[363]. Ainsi finit la plus grande ville d'Italie, d'où la doctrine de Pythagore s'était répandue parmi les Grecs. Locres aussi avait passé aux Romains. On ne pouvait effacer le crime commis sur la garnison romaine

---

361 Zonaras, II, pag. 50.

362 Tite-Live, XXIV, 3. Les ruines des édifices sont ensevelies autour de la Rome actuelle comme des cadavres, et en beaucoup d'endroits leur ciment a donné à la végétation une fraîcheur que d'abord elle n'avait point, vu la maigreur du sol. C'est à peu près de la sorte qu'un champ de bataille devient fertile.

363 Dans la Chronique d'Eusèbe, la prise de Crotone est fixée à l'olympiade 124, 1 ou 2. Il faudrait donc que cette ville eût été conquise dans la guerre de Lucanie, et qu'ensuite elle se fût livrée à Pyrrhus. Mais ce n'est ici qu'un effet de l'erreur qui règne dans les synchronismes des évènemens italiques avec les olympiades; comme plus tard la prise de Tarente est assignée à la 125.e, 2.e année. Cette erreur règne toujours dans Tite-Live (voyez tom. V, remarque 293).

qu'en traitant de même celle de leurs ennemis.[364] On y était d'ailleurs poussé par les insultes qu'on en avait reçues : le peuple massacra le chef et les troupes.

En 470 (476) aussi on triompha des Samnites, des Lucains et des Bruttiens; ils supplièrent Pyrrhus de les sauver, et c'eût été une belle occasion pour lui de se justifier de l'inconstance qui lui faisait abandonner la Sicile. Mais son retour était difficile : les Mamertins étaient ses ennemis, et il fallut s'embarquer à Catane ou à Tauromenium. Il n'avait pu aborder ni le port de Rhegium ni celui de Locres, et cependant il était urgent de gagner la côte d'Italie, car une flotte carthaginoise l'attendait au Faro. Pyrrhus, il est vrai, alla à sa rencontre avec cent dix galères, mais les équipages avaient été levés de force, et c'est ce qui en Sicile avait le plus exaspéré les esprits contre lui. Ces marins savaient qu'on allait les sacrifier pour sauver la flotte de transport, qui était beaucoup plus riche, car elle portait le butin fait dans leur pays et les soldats qu'on leur avait enlevés. Or, une fois qu'ils auraient atteint Tarente, il devenait certain que jamais ils ne reviendraient. Les Carthaginois eurent donc une victoire facile, ils coulèrent soixante et dix bâtimens de guerre, et il n'y en eut que douze qui arrivèrent sans avarie entre

364 Tite-Live, IX, 16.

Rhegium et Locres, où la cargaison fut mise à terre. Là il fallut, pour continuer sa route, que Pyrrhus battît les Mamertins qui l'attendaient dans les défilés avec dix mille hommes; il essuya de grandes pertes et fut blessé. Ce qui lui fraya le chemin, ce fut la terreur qu'inspire toujours un chef que chacun de ses adversaires reconnaît supérieur, et qui est capable d'actions héroïques. Locres fut obligé de se rendre, et fut punie d'amende et de supplices.

Soit que la caisse militaire eût péri avec les vaisseaux, soit que l'argent comptant fût peu de chose dans ce butin de Sicile, Pyrrhus se trouva dans une position très-difficile à Locres, à raison des réclamations des soldats auxquels il devait leur solde.[365] Ne pouvant obtenir de subsides des alliés[366], il suivit le conseil de quelques Épicuriens, il s'empara du trésor du temple de Proserpine. Les vaisseaux qui emportaient ces trésors, battus par la tempête comme le reste de la flotte, furent rejetés de la traversée vers Tarente, dans le port ou sur le rivage de Locres, évènement que l'on considéra comme un miracle; et qui pourrait aujourd'hui, dans cette anecdote diversement rapportée, reconnaître ce qu'on y a ajouté? Il était tout naturel que Pyrrhus en eût l'esprit frappé au point d'ordonner la restitu-

[365] Diodore, *Exc. Peir.*, pag. 286.
[366] Dion, *fr.* XLII, pag. 20.

tion de ces trésors; mais ce qui donne à nos yeux quelque importance historique à ce récit, c'est qu'il fit livrer au supplice les conseillers de ce sacrilége.[367] Du reste personne aujourd'hui n'aura la crédulité qu'affecte Denys[368], qui paraît croire que depuis lors la vengeance de l'implacable déesse poursuivit le coupable, et qu'elle l'entraîna dans son obscur empire. Il y avait dérangement, égarement dans l'esprit de celui qui pensait expier sa faute par ces cruautés.

On dit qu'il amena à Tarente vingt mille fantassins et trois mille cavaliers[369], et par conséquent le même nombre que celui qu'il avait embarqué en Épire cinq ans auparavant; mais les vétérans d'Épire étaient morts, et ceux qui les remplaçaient étaient des Grecs vagabonds ou des barbares[370], qui jamais n'étaient ni fidèles ni favorables à un roi grec; ce n'était plus cette masse bien plus inébranlable par son esprit militaire que par l'ordonnance. Toutefois le retour de Pyrrhus abattit les Romains comme autrefois son approche, et des prodiges augmen-

---

[367] Appien, l. cit.

[368] S'il était besoin d'autres preuves encore, sa démonologie démontrerait combien il était éloigné d'une croyance qui, du temps de Pyrrhus, s'était éteinte déjà chez tous les Grecs.

[369] Plutarque, *Pyrrh.*, pag. 399, b.

[370] La plupart des troupes levées en Sicile se composaient de barbares.

taient la terreur générale. Sur le faîte du temple Capitolin, la foudre avait brisé la statue d'argile de Summanus; la tête ne se retrouvait nulle part, et ce présage paraissait annoncer l'inévitable chute de la domination romaine; mais la science des augures découvrit que cette tête avait été lancée dans le Tibre, et on la trouva dans le lit du fleuve, à l'endroit indiqué par eux.[371]

Lorsque Manius Curius, consul de 471 (477), fit des levées, les appelés ne comparurent pas. Curius fit vendre les biens des récalcitrans, et nul tribun ne protégea ces indignes citoyens : le recrutement réussit. Deux armées consulaires entrèrent en campagne; Curius alla dans le Samnium, Lentulus en Lucanie. Pyrrhus, renforcé par tout ce qu'il y avait de Tarentins en état de porter les armes, marcha contre le premier. Une armée samnite vint le rejoindre, mais elle était faible, découragée, mal

[371] Cicéron, *de div.*, I, 10 (16). Tite-Live, Épitome XIV. Les tempêtes, qui dans le midi se joignent assez souvent aux orages, ont pu chasser aussi loin cette tête colossale; il n'y a donc dans la partie matérielle de ce récit rien d'impossible, et c'est la peine d'en faire la remarque. Je suis loin de défendre ici la science des aruspices. A cette occasion je ferai observer que, pour les Romains d'aujourd'hui, il est notoire que jamais la foudre ne frappe le Capitole, tandis qu'elle sévit à chaque orage sur le toit de Saint-Pierre, et souvent lézarde ses murailles. On dirait que c'est toujours Jupiter qui lance l'éclair.

disposée. Le roi n'en prit qu'une partie, et envoya l'autre aux Lucains pour arrêter Lentulus, afin de n'avoir lui-même à combattre que Curius[372]. Celui-ci occupait une forte position sur les hauteurs de Bénévent, et s'y était retranché. Il cherchait à éviter la bataille jusqu'à l'arrivée de son collègue, qui était en marche : d'ailleurs les auspices n'étaient pas favorables. Pyrrhus se préparait à surprendre le camp romain au point du jour avec des troupes d'élite et des éléphans. La fortune s'était retirée de lui; au commencement de la nuit, pendant qu'il était assoupi, un songe l'effraya, et il voulut révoquer ses ordres; mais les généraux le pressèrent, en lui représentant qu'après l'arrivée de Lentulus l'occasion serait perdue. Pour s'emparer d'une hauteur qui dominait le camp romain, il fallait que les soldats fissent un chemin fort long à la lueur des flambeaux, à travers des forêts impraticables : on avait mal calculé le temps et la distance; les flambeaux n'y suffirent point[373], la colonne s'égara, et il était déjà plein jour quand elle descendit de la hauteur. Néanmoins son apparition étonna; une bataille était de-

---

[372] Il est donc certain qu'il n'avait pas les 80,000 fantassins et les 6000 cavaliers que lui donne Orose, IV, 2; autrement il eût été trois fois plus fort que l'armée romaine. Denys, *Exc. Peir.*, pag. 545.

[373] On était fort avancé dans l'automne : Curius triompha en Février.

venue indispensable; Curius marcha donc à la rencontre de ces soldats. La fatigue et le désordre d'une marche nocturne les affaiblissaient; ils s'enfuirent après un léger combat[374] et avec de grandes pertes. Ce succès inspira au consul la confiance d'accepter la bataille contre l'armée du roi en rase campagne[375]: une aile des Romains remporta la victoire, l'autre fut repoussée par la phalange et les éléphans jusqu'aux circonvallations du camp. Mais on le défendit, et l'on jeta sur les éléphans des traits garnis de poix, d'étoupe et de crochets; effrayés et furieux, ces animaux se jetèrent sur les troupes qui les avaient amenés et les mirent en une déroute complète. Ce fut une défaite générale[376]; le camp du roi fut pris, on tua deux éléphans; sur huit qui furent pris, quatre devinrent le plus bel ornement du triomphe[377]. Les vaincus furent tellement dispersés

---

[374] Plutarque, dont le récit porte l'empreinte de la vérité, est d'accord sur ce point.

[375] Ici encore je me permets de développer le récit, et certes quiconque s'y connaît en avouera la nécessité. La plaine est la campagne Arusienne dans Frontin, Florus et Orose.

[376] Tite-Live portait-il le nombre des morts à 23,000 comme Eutrope, ou à 33,000 comme Orose? C'est ce que les manuscrits de ces abréviateurs ne décideront jamais. Le chiffre de 1300 prisonniers, indiqué par Orose, a de la vraisemblance.

[377] Juste-Lipse a déjà fait voir combien peu est fondée l'assertion de Frontin, qui veut que dans cette occasion les Romains aient appris l'art des campemens. Il y a une raison

que Pyrrhus n'arriva à Tarente qu'avec quelques cavaliers.

En Lucanie la fortune fut tout aussi contraire aux alliés[378], et toute espérance de la rétablir était perdue. Il fallait attendre les Romains sous les murs de Tarente, et si une flotte punique paraissait en mer, le retour en Épire pouvait devenir dangereux pour le roi. Il essaya encore de déterminer les rois de Macédoine et de Syrie à lui envoyer des secours en hommes, en vaisseaux, en argent, contre un ennemi qui bientôt ne se restreindrait plus au pays compris entre les deux mers : mais personne ne l'écouta. Il fallut donc renoncer à l'Italie : laisser Milon à Tarente avec une garnison, était un grand sacrifice, bien que peut-être Pyrrhus ne pût se résoudre à abandonner toute espérance, non plus qu'à poursuivre avec persévérance le succès de son entreprise. Un bruit répandu à dessein sur l'arrivée des secours demandés, fournit un prétexte de tenir prêts les vaisseaux qui devaient ramener les troupes aux monts Cérauniens ; on disait qu'ils iraient y

---

à ajouter aux siennes : la disposition des camps reposait sur les principes de l'art augural ; elle remonte par conséquent à une fort haute antiquité. Ce mal-entendu n'a pu être occasioné que par le souvenir de quelque mot sur Pyrrhus, et sans doute ce mot faisait allusion à son coup d'œil et à son talent pour la castramétation.

[378] Lentulus triompha.

chercher les Macédoniens. Ce bruit pouvait d'ailleurs déterminer les Romains à renoncer à toute entreprise sur Tarente, et à laisser partir pour le triomphe leurs armées victorieuses.[379]

Pyrrhus ne ramena en Épire que huit mille fantassins et cinq cents cavaliers. La difficulté de trouver une solde pour ce petit nombre de guerriers le poussa bientôt à de nouvelles guerres; puis il s'abandonna à cette passion comme un aventurier malheureux. Ces temps étaient semblables à ceux de la guerre de trente ans, où il était impossible d'entretenir une petite armée, où il était facile pour un général célèbre d'en réunir et d'en nourrir une grande. Il sembla qu'une étoile heureuse se fût levée pour Pyrrhus, jusqu'à ce que de folle en plus folle entreprise il périt enfin dans Argos[380]. Ces évènemens sont étrangers à notre histoire.

[379] Le récit de Pausanias ainsi compris (*Attic.*, c. I, 31), et abstraction faite de l'absurde circonstance qu'on voulait opérer l'embarquement en une nuit, prend toutes les apparences de la vérité. Il s'écoula beaucoup de temps avant qu'on pût avoir une réponse d'Antiochus, réponse qui venait non d'Antioche, encore moins des satrapies supérieures, mais de celles en-deçà du Taurus, où ce roi tenait sa cour à cause de ses guerres contre Ptolémée Ceraunus et Antigone, et de l'invasion des Gaulois. Dans l'inégal ouvrage de Justin, l'histoire de cette guerre est l'une des plus mauvaises parties; il n'y a nul doute qu'il n'attribuât ces demandes à l'époque qui précéda le passage du roi en Italie.

[380] Selon Orose, Pyrrhus avait déjà péri quand Tarente

Entière soumission de l'Italie. Droits des alliés italiques.

A l'exception de ce qui concerne Tarente, les trois campagnes qui terminèrent la guerre dans le sud de l'Italie paraissent s'être écoulées sans évènemens importans. Ce ne sont que répétitions de monotones narrations de ravages, de prises de villes insignifiantes, et ces faits n'étaient pas assez saillans pour attirer l'attention d'abréviateurs, dont les défauts dominans sont l'ignorance et la précipitation. Il est évident que Rome profita de l'absence de tout danger pour reprendre haleine; depuis neuf ans elle avait fait des efforts qui surpassaient tout ce qui avait jamais été tenté en ce genre; s'il en était autrement, il y aurait eu dans les deux premières années plus qu'un simple triomphe sur Tarente[381] et les Samnites : ayant besoin de repos pour eux-mêmes, les Romains accordèrent le repos aux Lucains et aux Bruttiens.

---

tenait encore; elle fut livrée en 474 (480). La mort du roi peut être de la même année, olympiade 126, 4. En aucun cas elle n'est de l'olympiade 127, 1, ou de 475 (481), année à laquelle, dans cette période, répond aussi la 475.e d'Orose, celle où selon lui les Carthaginois parurent devant Tarente.

[381] La correction n'est pas douteuse. Dans ces Fastes on nomme les Tarentins avant les Samnites, mais les Lucains après eux.

Cependant Tarente expiait déjà son insolence : le commandant de la citadelle se considérait comme le tyran de la ville confiée à sa garde ; et si ce pouvoir n'était pas exercé de la manière la plus révoltante, cela tenait à la douceur du caractère particulier de Milon. Beaucoup de citoyens se conjurèrent contre lui ; leur entreprise ayant échoué, ceux qui purent échapper s'emparèrent d'un fort, d'où ils traitèrent avec les Romains. Il est vraisemblable qu'alors aussi les Salentins conclurent la paix.[382]

Mais quand le peuple eut reposé deux ans, on vit renaître l'impatience de terminer cette guerre ; car elle pouvait devenir encore fort dangereuse ; surtout si Pyrrhus, alors dans la force de l'âge[383], revenait après avoir dompté la Macédoine et la

---

[382] En effet, dans Tite-Live, XXIV, 9, on ne nomme, outre les Tarentins, que trois peuples que doivent dompter Papirius et Carvilius, et six ans plus tard, tandis que les autres alliés de Pyrrhus sont tranquilles, les Salentins sont en guerre avec Rome. Si jamais, pour compléter les Fastes, on fouille à côté de la Curia Julia, une découverte heureuse complétera peut-être les lignes qui concernent cette année et résoudra la question. J'en parle pour appeler l'attention, pour encourager par cet exemple quiconque pourra exercer une salutaire influence sur ces travaux ; je ne doute pas qu'il n'y ait bien des trésors cachés en cet endroit. Les Fastes consulaires qui manquent encore pour quarante ans, seraient une chose bien importante à retrouver.

[383] Il avait quarante-deux ans.

Grèce. En 474 (480) on nomma consuls Sp. Carvilius et L. Papirius Cursor, dans la confiance qu'ils soumettraient les Samnites. Celui-ci était fils du général qui avait vengé la défaite de Caudium, et dans leur premier consulat tous deux avaient effacé le souvenir de tous les triomphes obtenus jusque-là sur le Samnium; soixante-huit ans s'étaient écoulés depuis les premières hostilités envers ce pays.

Les consuls remplirent le vœu de la nation : Samnites, Lucains et Bruttiens reconnurent la majesté de Rome, probablement parce que la mort de Pyrrhus avait anéanti toutes les espérances. Néanmoins il dut y avoir des combats mémorables, bien qu'on ne nous en ait pas transmis le moindre souvenir. Mais ce n'est pas une perte; car la liberté d'un peuple généreux succomba sous le nombre : seulement il serait important de connaître les conditions de la soumission des Samnites. Après la troisième guerre encore, on avait conclu avec eux un traité d'alliance qui leur laissait leur rang comme État libre : il n'en fut plus ainsi[384]; ce qui leur resta de liberté fut un don du peuple romain. La présence d'otages à

384 L'Épitome XI n'a pas manqué d'en parler, non plus qu'au IX.e des conditions qui suivirent la deuxième guerre. Son silence dans cette dernière circonstance (XIV) est donc d'un grand poids. L'auteur de ces aperçus était presque le contemporain de Tite-Live; il connaissait fort bien l'ancien ordre de choses.



Rome[385] est une preuve de plus de leur reddition complète; car il n'est pas probable qu'on les ait exigés pour sûreté de paiemens à termes. Lorsque la paix fut devenue l'état habituel, on n'aura plus demandé d'otages. Quant aux Bruttiens, on nous dit qu'ils cédèrent la moitié de la forêt de Sila, si riche en bois de construction et en fabriques de poix.[386]

Si la seconde décade de Tite-Live nous était restée, nous trouverions dès ce temps, c'est un point sur lequel je n'ai aucun doute, la formule si souvent répétée dans la guerre d'Annibal, *les alliés et la nation latine.* Il n'y avait rien de semblable avant la dissolution de la ligue latine; cet état de choses ne prit quelque consistance que vers la fin des quarante années que raconte encore la première décade. D'après l'idiotisme du vieux latin, qui omet la conjonction[387], cette formule était : *socii, nomen latinum;* d'où l'on a fait *alliés de la nation latine* par une méprise semblable à celle qui avait produit *peu-*

---

385 Lollius était l'un d'eux. Zonaras, pag. 51, C.

386 Nous devons ce détail aux *Excerpta* de M. l'abbé Mai, Denys, XX, 5. Ces *Excerpta* sont en général de peu de valeur, et il faut que le collecteur les ait altérés dans plusieurs passages. Ces artifices de rhétorique ne sont guère du style de Denys. Leur publication est néanmoins utile à la science. On y trouve par exemple un indice qui confirme mon explication sur la manière dont il faut comprendre l'abandon que fait un peuple à Rome de la moitié de son *ager.*

387 Voyez tom. II, pag. 98.

ple romain des Quirites[388]. La nation latine était entièrement différente des alliés : à l'exception de quelques villes anciennes, elle s'était formée sous la volonté et sous la loi de Rome, et cette partie de la nation du moins ne pouvait être avec elle en aucune alliance. Mais il est une question pour laquelle je ne trouve d'élément de solution dans aucun des passages qui me sont connus. Cette dénomination, dans sa véritable acception, comprenait-elle tous les peuples de la Macra jusqu'au détroit, ou bien se restreignait-elle aux peuples sabelliques et à ceux du sud de l'Italie, tandis que les Étrusques et les Ombriens, séparés par des différences nationales, étaient régis par un droit particulier, à tel point qu'ils ne purent être compris dans cette dénomination que par une extension tout-à-fait impropre du sens qu'on lui donnait. Je conjecture que la vérité est dans la seconde de ces alternatives; car les Étrusques et les Ombriens avaient considéré la cause des peuples italiques comme leur étant étrangère.

Quelle que soit l'étendue du sens qu'il convient de donner ici à l'usage du mot allié, il est évident qu'entre ceux-ci comme dans les provinces[389] s'établit une différence de confédéré à confédéré : entre

388 On voit que l'erreur est née du génitif, par exemple quand on lisait *decem millia sociorum nominis Latini*. C'est ce que n'ont pas aperçu les interprètes de Tite-Live.

389 Cicéron, 2, *Verr.* III, 6 (13).

les *fœderati* et les peuples libres, *liberi*. Les Marses et les Péligniens étaient *fœderati;* leurs droits étaient garantis par des sermens mutuels. Les villes herniques étaient *liberæ*, car on leur avait rendu l'*autonomie*[390] quand le sénat prononça sur le sort de la nation. Il n'y avait pas là de traité : c'était un droit concédé unilatéralement. Cette seconde classe, non moins que la première, appartient aux *socii*.

La première de ces classes, fort rare en Sicile d'après Cicéron, était très-nombreuse en Italie partout où le territoire avait été conquis et réuni aux possessions de Rome, les armes à la main. C'est dans cette classe qu'on choisissait les places propres à y établir des colonies; mais beaucoup d'autres, comme Capoue, seront restées ou se seront éteintes sans colonies. Une des causes les plus efficaces de ce qu'il y a de défectueux dans les notions que nous avons de l'antiquité, c'est que les faits qu'on nous rapporte nous apparaissent comme s'ils ne s'étaient présentés qu'une fois. Les habitans de ces villes étaient sans régime communal, sans liberté, et n'appartenaient plus au peuple sur lequel on les avait conquis; ils ne comptaient pas non plus parmi les alliés[391]. Il

[390] Tite-Live, IX, 43.

[391] Les descendans de ces *dediti* étaient *dediticii*. Il serait curieux de développer les conséquences légales de cet état : les *liberti dediticii* sont envers eux dans les mêmes rapports que les *Latini Juniani* envers les citoyens des colonies; mais

n'y a donc aucune contradiction entre l'existence de terres fort étendues, soumises à la dîme, et l'axiome de l'ancien droit agraire, que le sol italique est libre d'impôt, axiome si étendu dans son application, que des villes auxquelles on avait fait remise de l'impôt, furent par là même désignées comme douées du droit italique. Il n'y avait dans les communautés italiques aucun terrain qui fût propriété soumise à l'impôt, comme c'était la règle pour les propriétés foncières des provinces. Elles étaient astreintes à un contingent en hommes, et pour les payer, il fallait bien créer un tribut. Donc, si on les eût imposées pour Rome, il y aurait eu une double taxe, chose inadmissible d'après les principes romains[392]. On n'admettait au service de ligne que les peuples italiques et les Latins; les étrangers en étaient exclus[393]. Les Grecs étaient si étrangers aux Romains,

---

ces développemens nous conduiraient trop loin. Ce qui est remarquable, c'est que ces gens du peuple romain, après avoir perdu leur propriété, n'en pouvaient acquérir d'autre ni sur leur banlieue ni sur les terres de Rome, parce qu'ils ne jouissaient point du *commercium*. Il leur fallait donc languir dans la misère.

392 Cicéron, *pro Flacco*, 32 (80). L'obligation pouvait être remise par le *privilegium*; mais originairement elle subsistait.

393 *Milite atque equite scire se nisi Romano Latinique nominis non uti populum Romanum*, dit Hiéron. Tite-Live, XXII, 37. L'écrivain romain, dont l'oreille était accoutumée à *socios Latini nominis*, se rappelait depuis sa première jeunesse

qu'on les sacrifiait avec les Gaulois comme des ennemis héréditaires; il y avait de plus cette raison qu'ils habitaient des villes sur le sol de l'Italie. Il n'y a pas de contradiction d'après cela dans la liberté accordée à Tarente et dans le tribut qui lui fut imposé[394]. Quoique alliés et d'une fidélité éprouvée[395], les Napolitains savaient qu'on n'emploierait pas leurs services contre l'ennemi, lorsque dans la guerre d'Annibal ils apportèrent les trésors de leurs temples[396]. Avant que Rome eût une flotte, on se servait des trirèmes des villes grecques et de leurs marins : il est vraisemblable aussi que la plupart des vaisseaux romains furent montés par des matelots pris chez elles.

La position de ceux qui étaient alliés en consé-

---

le Droit latin établi dans sa patrie au-delà du Pô, étant né trente ans après l'extinction du droit le plus ancien des alliés, il n'a manqué que par l'expression; probablement qu'il voulait traduire le mot σύμμαχοι dont se servait Polybe.

394 L'Épitome parle de la première circonstance : Zonaras de la seconde.

395 Tite-Live, VIII, 26.

396 *Si quam opem in se crederent, eodem studio fuisse oblaturos*. Tite-Live, XXII, 32. Il se pourrait que, pour humilier les Bruttiens, on ait levé chez eux les *Bruttiani*, quoique d'après l'étymologie donnée par Diodore et Strabon du nom de *Bruttius*, les archers aient pu porter ce nom long-temps auparavant. Je doute que les Bruttiens aient jamais servi dans les camps romains, car ils étaient à demi Grecs.

quence d'un traité, doit avoir varié d'après les circonstances : c'est ce que nous prouve l'existence de quelques traités concernant des villes d'Italie[397]. La principale distinction consiste en ce que l'alliance était ou conclue sur un pied d'égalité, ou stipulée à condition que l'inférieur honorerait volontairement la suprématie du peuple romain[398]. Il est probable qu'alors il y avait encore quelques villes unies à Rome sur un pied d'égalité, et l'on ne pourrait les regarder comme sujettes; mais peu à peu elles ont disparu, et cette anomalie n'a rien qui doive nous embarrasser.[399]

Les conquêtes permanentes étaient tellement dispersées, ainsi que le prouve l'exemple de Bénévent, que les Samnites n'avaient point de territoire continu. Il peut paraître douteux que ce qui en restait fût réuni en un tout par l'administration; car, chez

---

397 Voyez dans Cicéron, *pro Balbo*, 20 (46), 22 (50), ce qui concerne le traité des Camertins et celui d'Héraclée.

398 *Majestatem pop. R. comiter colunto*. Cicéron, *pro Balbo*, 16 (35), et Proculus, I, 7, *D. de captivis et postlim.*

399 Les rapports de Droit public qui existaient entre la république et les communes qui en dépendaient, sont analogues à ceux du Droit privé entre les individus. Les municipes sans suffrages sont des fils adoptés; au moyen de l'arrogation, les alliés qui rendent hommage à la majesté de la république, sont des personnes *in manu*. Les *dediti* sont *in mancipio*; ceux auxquels on a rendu la liberté peuvent être comparés aux *libertini*.

les Latins, Rome avait supprimé les diètes, et par suite du même principe elle en prononça la dissolution et les interdit chez les Grecs. Il y a toutefois une grande vraisemblance que chez les peuples italiques ces assemblées continuèrent d'exister, quoique avec des modifications. Les représentations collectives des Péligniens après la guerre d'Annibal semblent indiquer un lien de ce genre[400]. La manière dont les Marses et en général les peuples italiques s'y prirent pour préparer et commencer la guerre sociale, démontre qu'ils n'avaient pas perdu l'habitude d'agir en corps de nation : l'unanimité des décisions dans la guerre d'Annibal en est une preuve de plus. Si les Pentriens demeurèrent fidèles aux Romains, tandis que les Hirpins et les Caudiniens se joignirent à lui, cela prouve uniquement que les peuples samnites n'eurent plus qu'une existence isolée, et que les institutions qui de la nation faisaient un ensemble n'existaient plus. Il s'entend d'ailleurs qu'il ne pouvait plus être question d'un chef général choisi pour la nation.

Dans la guerre d'Annibal, on voit en général les sénats disposés en faveur de Rome, la commune en faveur des Carthaginois; c'est qu'on aura fait en Italie comme en beaucoup d'autres occasions semblables, c'est qu'on aura, en instituant les provinces,

---

400 Tite-Live, XLI, 8.

donné aux villes un régime uniforme, en se rapprochant de l'oligarchie.[401]

Les Latins seuls avaient le droit de voter dans une tribu que leur assignait le sort[402], droit honorifique et sans résultat. Mais ces Latins, comme ceux dont nous venons de parler, pouvaient s'établir à Rome et se faire inscrire dans le registre civique, pourvu qu'ils eussent un fils à laisser dans leur pays, afin que leur maison ne s'éteignît pas; ce qui eût aggravé les charges de leurs concitoyens.[403] Ceci était fort important; lors même que cette inscription ne conférait pas encore les droits civiques les plus élevés, on pouvait les obtenir de la volonté d'un censeur futur. Si M. Perperna put arriver même aux dignités curules, si l'on ne s'aperçut pas que le droit de cité ne lui avait jamais été conféré dans son entier, ce ne put être que par suite d'une pareille inscription.

Les droits que tous les alliés et les Latins avaient à la co-jouissance des terres communales de l'État romain, étaient bien autrement importans. En général, ils étaient garantis par les traités; mais pour chaque canton en particulier, leur exercice dépendait toujours du peuple dominant, qui pouvait

[401] (En marge du manuscrit il y a un *NB*.)

[402] Tite-Live, XXV, 3. Appien, *bell. civ.*, I, 23.

[403] Tite-Live, XLI, 8.



soustraire à la jouissance et diviser en propriétés chaque partie du domaine. Je regarderais comme complètement démontré que, dans la fondation d'une colonie latine, les Samnites et les Péligniens pouvaient donner leurs noms avec les Quirites et les Latins; car il y en eut des milliers qui s'établirent à Frégelles[404]. Ils obtenaient part aux assignations, ainsi que nous l'avons établi à l'égard des municipes: c'est ce qui nous est rapporté en termes évidemment empruntés à un narrateur qui connaissait la valeur de ses paroles[405]. Au sujet du droit de jouissance, les alliés et les Latins avaient un même intérêt, avec les possesseurs romains, à repousser la loi de Tiberius Gracchus, qui n'était injuste qu'envers eux et non envers ces derniers[406]. Son adoption priva

---

[404] Tite-Live, XLI, 8.

[405] C'est Posidonius. Appien, *bell. civ.*, I, 18. *ὅση γῆ — ἐπέπρατο, ἢ τοῖς συμμάχοις ἐπιδιῄρητο : οὔτε τὰ συμβόλαια, οὔτε τὰς κληρουχίας ἔτι ἐχόντων ἁπάντων.*

[406] Cicéron, *de re publ.*, III, 29, concède que Tiberius, dans sa disposition sur l'Asie, avait montré une grande justice (c'est là ce qu'il faut suppléer au commencement de ce passage), qu'il était resté juste envers ses concitoyens, mais qu'il avait blessé les droits des alliés et des Latins. *Conf.* I, 19. *Somn. Sc.* 2, *de Amic.* 3. Appien, *bell. civ.*, I, 18, 19. Dût-on traiter ma conjecture d'argutie, je la hasarderai; c'est que le triste état de l'Étrurie, dont Tiberius Gracchus fut si frappé, venait de ce que les Étrusques n'avaient point le droit de jouissance des vastes domaines de la Maremma.

la république de l'obéissance volontaire des subordonnés, et C. Gracchus aurait eu cette raison de leur conférer le droit de cité, quand même cela n'eût pas été d'ailleurs sage et raisonnable. L'aristocratie trouvait donc dans les sujets de l'appui contre les prétentions de la commune : il y avait beaucoup d'intéressés au maintien de l'ordre actuel, surtout si, en vertu de la conquête romaine, des Lucains possédaient dans le Samnium, des Samnites en Apulie. Les peuples même auxquels on avait ôté de vastes territoires, pouvaient, jusqu'à un certain point, se refaire, s'il leur était permis d'en cultiver une portion moyennant redevance à la république[407] : ils trouvaient d'ailleurs des avantages dans l'équipement et l'entretien de leurs contingens et dans l'établissement de routes. Le but des lois romaines était d'éloigner les esclaves du domaine public, et d'y appliquer, comme journaliers et comme économes, une forte génération d'Italiens libres. Il n'y a rien de plus étonnant que de revoir les Samnites compter en moins de cinquante ans 70,000 citoyens et 7000 chevaliers. L'infanterie des alliés italiques était entretenue comme celle des Romains; les cavaliers recevaient, aux frais de la république, les deux tiers de ce que coûtaient ceux de Rome[408] : leurs cités ne

[407] Comme Ofellus abandonna son champ au propriétaire pour une redevance annuelle.

[408] Polybe, VI, 39.

devaient que l'armure et la solde, et quelquefois un supplément aux frais d'entretien. On assignait à chaque ville, à chaque canton, son contingent, et ils n'étaient pas chaque année appelés à en fournir le tout ou une partie; les consuls désignaient ceux dont c'était le tour[409]: chaque cité nommait le chef et les officiers de sa troupe. Les préfets des alliés, que les consuls nommaient en nombre égal à la moitié des tribuns[410], étaient sans doute choisis parmi eux, non parmi les Romains : cette supposition est beaucoup plus vraisemblable que l'assertion opposée. Dans la guerre d'Annibal, un Samnite pentrien, Num. Decimius, commande plusieurs milliers d'hommes[411], et partout où les alliés se distinguent, ce sont toujours des Italiens, non des Romains, qu'on nomme comme leurs chefs. Sans doute que T. Turpilius, Latin, qui eut même des tribuns sous ses ordres, fut un préfet de ce genre.[412]

Les sujets de Rome ne pouvaient ni conclure de traité avec l'étranger ni lui faire la guerre; ils ne

---

409 Polybe, VI, 21. *οἱ ὕπατοι παραγγέλλουσι τοῖς ἄρχουσι τοῖς ἀπὸ τῶν συμμαχίδων πόλεων τῶν ἐκ τῆς Ἰταλίας, ἐξ ὧν ἂν βούλωνται συστρατεύειν τοὺς συμμάχους, διασαφοῦντες τό πλῆθος, κ. τ. λ.* Tite-Live, XXXIV, 56. Il résulte de ces deux passages que les chefs de ces cités devaient se trouver à Rome au commencement de l'année consulaire.

410 Polybe, VI, 26.

411 Tite-Live, XXII, 24.

412 Salluste, *Jug.*, 67, 69.

pouvaient même, sans la permission du sénat, pourvoir à leur propre défense, ni se donner des chefs.[413]

Dans l'intérieur, les alliés étaient entièrement libres d'admettre des citoyens[414] et de se donner des lois. Les amendes sont marquées en sesterces sur la table de Bantia; elle nous donne un échantillon de la législation pour cette époque d'union avec Rome. D'après les droits communs aux villes latines, il paraît qu'à leur fondation on leur assignait une loi civile uniforme[415], et l'on en peut conclure qu'il n'y pouvait être rien changé, ce qui est formellement attesté à l'égard des colonies romaines. L'usage de la langue nationale se maintint. Les autorités locales conservèrent la juridiction criminelle, ainsi que la juridiction civile dans les cas mixtes, où pour les provinces intervenait celle du gouverneur romain.

Le sénat statuait sur leurs différends respectifs, sur les plaintes des citoyens contre leur cité, sur les crimes contre Rome[416]; il décidait sur toutes dis-

413 Ce que dit Tite-Live sur les Latins après la bataille du lac Régille, est un conte manifeste pour l'époque à laquelle il le rapporte; c'est une transposition, et cela appartient à une époque plus récente.

414 Les villes de la Grèce jouissaient de ce droit. Cicéron, *pro Arch.*, 3 (5).

415 Aulu-Gelle, IV, 4, XVI, 13.

416 Polybe, VI, 13.



cordes intérieures et conciliait les parties; mais ordinairement il abandonnait ce soin aux patrons.[417] Tout peuple libre d'Italie avait à Rome son patron, qui représentait ses intérêts et les protégeait. Au temps de la pureté des mœurs, c'était un devoir sacré, c'était un soin paternel et pénible : au temps de la décadence, ce fut un moyen de s'enrichir.

Le consul ou le préteur apparaissait au milieu d'eux avec toute la puissance de l'*imperium*, et faisait exécuter ses sentences sans délai[418]. L'âge d'or ne régna jamais dans ces relations des chefs avec les peuples, et quand l'avarice, la volupté, ne produisaient point d'excès, la hauteur, la colère, avaient les mêmes résultats. Ne vit-on pas les décemvirs s'égarer, faute de tribuns pour leur résister? On ne pouvait poser de bornes à ce pouvoir des gouverneurs sans l'anéantir, et il n'y avait de refuge contre leur autorité que dans le secours que les opprimés pouvaient recevoir du patron; ce secours, il le devait même contre les siens[419]. Pour le rang, pour l'influence, les patrons étaient les égaux de ceux qui avaient abusé du pouvoir, en sorte que la punition

---

417 Denys, II, 11, *in*.

418 C. Gracchus dans Aulu-Gelle, X, 3.

419 Aulu-Gelle, V, 13; XX, 1. Et comme l'hôte (*hospes*) était étranger éloigné, et qu'il avait d'autant plus besoin de protection, il était ordonné de le défendre, même contre le client indigène.

leur était difficilement épargnée. Dans les villes italiques, les magistrats étaient protégés contre les abus du gouverneur, par cette circonstance que leur dignité leur acquérait le droit de cité romaine[420], et tel devait être le but de cette distinction. Qu'on nous montre un peuple dont les alliés aient joui de pareils avantages? Qu'on nous dise quels droits plus étendus ils auraient pu réclamer? Je conçois que les prétentions toujours croissantes s'élevassent plus haut; elles aspiraient au droit de cité du premier chef. Mais il était impossible alors de le conférer; il fallait d'abord qu'une longue communauté d'intérêts et d'actions eût façonné les alliés à la manière des Romains, et les eût pénétrés de leur esprit. L'époque où cette fusion serait possible était réservée à l'avenir, alors qu'une régénération de la nation s'opérerait par l'adjonction d'élémens homogènes. Tout le secret de l'agrandissement de Rome était là, et l'absence de ce système explique l'extinction des États grecs. On attendait que des vues d'une sagesse profonde l'emportassent sur les préjugés, sur les petitesses d'esprits étroits; car le but était de faire ce qu'autrefois on avait fait, quand l'État était encore restreint, par l'adjonction des *minores gentes*, et ce que plus tard on avait obtenu en plaçant les plébéiens sur un pied d'égalité poli-

420 Appien, *bell. civ.*, II, 26.

tique. Le développement naturel fut long-temps entravé. Quand l'Italie se rangea sous la suprématie de Rome, on forma encore de nouvelles tribus, et l'on devait s'attendre à ce que l'on continuerait toujours ainsi. Cependant il y avait danger des deux côtés: on risquait de donner aux nouveaux citoyens sur les anciens une prépondérance numérique comme celle qu'avaient eue les plébéiens; ou bien on s'exposait à faire supporter par les Quirites un service militaire disproportionné, qui les eût fait périr les uns après les autres. Une invention du genre de celle de Servius Tullius fit trouver le remède dans de nouvelles formes. Toutefois ce que pouvait faire un roi était impossible dans un État libre; d'abord il fallait restaurer, fortifier les castes supérieures, et la seule proposition que nous connaissions dans ce sens, est celle que fit Sp. Carvilius après la bataille de Cannes; mais on la traita de haute trahison : d'ailleurs elle n'avait pour objet qu'une mesure transitoire. Il aurait fallu, au lieu de cela, balayer les décombres des anciennes curies, car l'édifice s'était écroulé; il aurait fallu créer de nouvelles maisons parmi les patriciens, les plébéiens, les Latins. Il était une seconde nécessité qui n'était point méconnue, celle d'éloigner les affranchis du gouvernement; mais c'est ce qui n'aurait pu réussir qu'au moyen de colonies envoyées au dehors de l'Italie.

Il n'y a plus de liberté dans une constitution quand elle ne tend qu'à maintenir un état déterminé, au lieu de s'occuper des conditions qui l'ont fait naître; quand elle étouffe les germes qui se développent à côté de ce qui existe. Si la vie vient animer les élémens nouveaux, si elle se retire de ce que l'arbitraire seul veut conserver, il ne reste de l'ancienne constitution qu'un simulacre vain. On peut se tromper sur la nature de la résistance; on peut espérer qu'en maintenant immuable ce qui a existé d'abord, on ne laissera point au mal de place dont il puisse s'emparer; mais alors aussi ce qu'il y a de plus beau, de plus noble, demeure de même écarté et ne peut se faire jour. C'est se charger d'une grande responsabilité, c'est préparer de mauvais jours à la postérité, que de ne point régler et coordonner les idées qui naissent et se développent : il faut les concilier, les accommoder aux vieilles institutions : il faut accorder entre eux le droit des nouvelles formations à celui de la conservation. Aux classes qui sortent de la minorité, il faut un lieu qu'elles puissent occuper sans fouler les autres. Quand on néglige ce soin, de beaucoup de maux possibles il en doit arriver un; ou bien l'ancienne puissance, comprimant le danger, se réveille, subjugue, étouffe cette nouvelle existence; ou bien celle-ci dompte et écrase ce qui vieillit; ou bien encore tout se mêle et se confond comme en une végétation désordonnée.

L'esprit de la liberté s'enfuit, et le peuple entier est replongé dans la minorité.

Il est rare que l'oppression de justes réclamations profite à son auteur; seulement elles changent de nature, comme s'empoisonnent les sucs salutaires que l'on repousse avec violence.

Il en est des constitutions comme de notre propre individualité, c'est à travers la vie que chacune d'entre elles arrive à la mort. Tout ce qui tempère une rapidité destructive, tout ce qui arrête sa course, est de nature à prolonger leur existence; car il faut du temps pour vaincre ces obstacles. On pouvait enlever du brasier le tison des Parques duquel dépendait la vie de Méléagre; mais s'il eût dormi d'un sommeil profond, tant que le feu ne dévorait pas ce talisman, Althée, sa mère, lui eût rendu un triste service. L'État est dans une position plus favorable que l'individu; il agit dans un plus vaste cercle, il appelle toujours un plus grand nombre d'hommes au plus haut degré de liberté; plus d'une fois il résume son passé et donne à son existence une fraîcheur nouvelle. Il faut préparer ce bienfait, empêcher les institutions de languir; il faut, en dépit des changemens des formes extérieures, veiller à la conservation, à la reproduction de ce qui est noble et caractéristique : tel est le devoir des fondateurs et des gouvernans dans les États libres. Quand le pouvoir leur manque pour y parvenir, la perte de ces États est inévitable.

Sous ce rapport, aucun autre État n'atteignait à la perfection de Rome, et cela explique à la fois sa grandeur et sa décadence. Dans la Grande-Bretagne aussi, on a commencé par la puissance des barons et la liberté d'un petit nombre de communes; les sujets ont été bientôt les égaux des hommes libres, les serfs ont été affranchis, les honneurs rendus accessibles à chacun : puis la liberté rendue commune aux provinces séparées, enfin à l'Écosse. L'Irlande même vit dans la réunion la possibilité d'un meilleur avenir. Mais on perdit l'Amérique septentrionale, parce que ce qu'on aurait dû lui offrir de plein gré n'avait point été sincèrement souhaité, parce qu'on le conceda contre toute prudence, et quand l'occasion était passée. Pendant un siècle, une minorité oligarchique, pour consacrer ses injustices contre l'Irlande, avait essayé d'extirper les indigènes ou de les réduire à l'état de bêtes sauvages. Quand les forces de la nation devinrent supérieures à une tyrannie qui manquait de résolution pour tuer ou réduire en esclavage; quand ceux qu'on avait voulu détruire se comptèrent par millions, alors, au lieu de préparer par degré leur émancipation, on fit inconsidérément des concessions à la multitude, tandis qu'une impérieuse envie les refusait aux grands. La majorité ne comprendra-t-elle donc jamais que les catholiques ne cesseront de donner des sujets de plaintes, que quand ils jouiront

en plein du droit de bourgeoisie. Qu'elle réfléchisse à l'exemple de Rome! quoiqu'elle ait déféré tard aux justes prétentions des Marses, et que par ces délais elle se soit privée des conséquences salutaires de la concession, du moins cet acte de justice lui épargna la guerre civile. Épuisée elle-même, il lui fallut céder à des ennemis épuisés ce qui désormais ne pouvait profiter ni aux uns ni aux autres.[421]

Venise dépérit dès l'instant où elle cessa de remplacer ses maisons éteintes par d'autres d'une noblesse égale, et quand elle en admit qui payèrent leur élévation : la proposition du marquis Maffeï eût fourni du moins un palliatif à des maux trop évidens. Jamais on ne dédaigna plus imprudemment une occasion de ranimer et de renforcer l'État pour des siècles. Au Mexique, tous les peuples furent mis sur un pied d'égalité : on n'attendit point que les indigènes eussent adopté la tunique et les mœurs des Espagnols, ni qu'ils eussent compris le besoin de devenir leurs concitoyens. Rien n'aurait paru plus absurde à un Romain.

Pyrrhus étant mort à Argos, les Tarentins demandèrent secrètement du secours aux généraux carthaginois de Sicile[422]. Ils envoyèrent une flotte

---

[421] (Ceci a été écrit en 1824.)

[422] On ne s'adressa point au sénat, autrement il n'aurait pu jurer que la flotte était venue à son insçu. Orose, IV, 5.



qui jeta l'ancre devant le port, tandis que Papirius campait devant la ville. Si l'amiral était parti pour cette expédition sans ordre de son gouvernement, on comprend son hésitation; car, en cas de succès, il pouvait compromettre sa république dans une guerre contre Rome. Il attendit donc que des évènemens, qui n'arrivèrent point, pussent justifier son intervention; parce qu'alors on ne se serait point refusé à d'aussi grands avantages. Pour Milon l'un et l'autre peuple était également hostile : sa conduite fait connaître à quel point en était venue la défiance entre lui et la ville. Il faut qu'en cette occasion, comme en beaucoup d'autres, l'avarice des Carthaginois se soit montrée mal à propos, et que Papirius ait été fort généreux : il est vrai que la perspective du butin de Tarente lui rendait cette qualité d'une pratique plus facile qu'à ceux qui venaient la protéger. Milon fit croire aux Tarentins que Papirius, pour que la ville ne tombât point au pouvoir des Carthaginois, était disposé à consentir à une paix acceptable. Cela parut préférable à la réception d'une garnison de Libyens et d'autres barbares à la solde de Carthage. En conséquence Milon fut autorisé à négocier pour la ville; il voyait ouvertement le consul, et put tromper les Tarentins par des rapports imaginaires sur ces prétendues négociations, jusqu'à ce qu'enfin il eût obtenu les stipulations qu'il désirait pour lui et pour les siens.

Tout à coup les citoyens apprirent, non sans un mortel effroi, que les Romains étaient dans la citadelle[423] : Milon partit pour l'Épire avec tous ses trésors. Il est peu probable que les Tarentins aient pu se défendre contre la citadelle, ni que les Romains se soient refusé la satisfaction de laver dans le sang la robe du fétial; tout ce que nous savons, c'est qu'en concédant la liberté à la ville, on abattit ses murailles et qu'on lui prit ses vaisseaux et ses armes[424]. S'il est vrai que les triomphes de cette guerre amenèrent à Rome des objets précieux de tout genre, des tableaux et des statues[425], il faut qu'on les ait enlevés de Tarente. En dix ans, les coupables pouvaient être morts : on nous voile ce qui regarde la punition des ennemis de Rome; mais c'est une de ces choses que l'on comprend sans narration. Peu de temps après ces évènemens, on voit au service du roi Antigone un Lycinus, fugitif d'Italie, qui commande pour ce roi à Athènes[426] : évidemment il avait échappé aux Romains. Quarante ans plus tard environ, il y a régulière-

---

423 Frontin, *Strateg.*, III, 3, 1. Zonaras, pag. 50.

424 Zonaras, l. cit. Cependant, au commencement de la guerre punique, I, 20, Polybe fait mention de trirèmes de Tarente.

425 Florus, I, 18.

426 Tèles dans Stobæus, *Serm.* XL, 8.

ment une légion dans la malheureuse Tarente[427]; il est probable qu'elle y fut placée dès la conquête, pour contenir les peuples voisins et pour empêcher les ambitieuses entreprises d'Alexandre, fils de Pyrrhus. Après la guerre punique, l'Épire étant affaiblie, la Macédoine trop éloignée, il ne fut plus même possible de rêver des expéditions au-delà des mers.

Polybe s'est servi de documens authentiques pour réfuter Philinus, qui accusait les Romains d'avoir manqué de foi; il répond que les traités leur permettaient de se mêler des affaires de la Sicile, et aux Carthaginois de s'ingérer dans celles de l'Italie.[428] Il faut néanmoins que l'erreur de Philinus ait été répandue chez les deux peuples; car Tite-Live disait que, par l'envoi de cette flotte, Carthage avait rompu le traité[429]. Or, il copiait d'anciens annalistes, qui ne se doutaient pas que par là ils fortifiaient les accusations que portait contre leurs aïeux l'écrivain favori des Grecs. Polybe a raison assurément sous le rapport diplomatique; mais l'opinion publique des deux capitales n'en était pas moins juste, en ce qu'elle reconnaissait une circonscription déterminée par les circonstances, et en dehors de laquelle aucun des deux États ne pouvait agir

427 Polybe, II, 24.
428 Polybe, III, 26.
429 Épitome, XIV.

sans troubler la paix. C'est pourquoi Rome se plaignit si fort à Carthage de cette intervention usurpée : le sénat de Carthage protesta par serment qu'il en était innocent[430]. Orose est le seul qui dise qu'à Tarente il y eut des hostilités entre les forces des deux peuples : ou cette assertion est de pure invention, ou bien l'on a exagéré quelques querelles insignifiantes.

Les rebelles de Rhegium, voyant la guerre s'éteindre autour d'eux, et n'ayant point de pardon à espérer, commirent de nombreuses hostilités, surprirent la garnison de Crotone, la massacrèrent et dévastèrent les restes de la ville. Le consul C. Genucius[431] investit Rhegium, 476 (482), et traita séparément avec les Mamertins[432]. Le siége fut long : les Romains eurent à souffrir de la disette de vivres ; mais Hiéron y pourvut et envoya même des sol-

---

430 Orose, IV, 5.

431 Denys, *Exc.* XX, 7. Orose ne donne que le nom de famille. En 475 (481) il y eut aussi un consul Genucius, et c'est à cette année que conduit sa chronologie, que l'on a suivie. Mais l'auteur de ces *Excerpta* était tellement ignorant, que là où il y avait un prénom, il l'a sans doute copié sans changement. L'expression de Tite-Live, *per decem annos* (XXVIII, 28), convient aussi mieux à cette année. Outre ces deux auteurs, personne n'a nommé ce consul.

432 Des auteurs byzantins ont pu mal saisir et mal copier les mots : *τοὺς μὲν οὖν Μαμερτίνους — οὓς συμμάχους οἱ ἐν τῷ Ῥηγίῳ προσεδέχοντο, ὁμολογίᾳ προσεδήσαντο*, Zonaras, II, 51, A ; mais ils ne peuvent guère cacher un autre sens.

dats[433]. Enfin la ville fut prise d'assaut, et la plupart des Campaniens périrent. Le consul fit une distinction entre les prisonniers : les bandits furent mis à mort sur-le-champ. Il restait un peu plus de trois cents hommes de la légion; ils furent chargés de chaînes et conduits à Rome. Une narration nous dit que les tribus les condamnèrent à mort à l'unanimité; d'après une autre, ce fut le sénat qui prononça et fit exécuter la peine, malgré l'opposition du tribun M. Flaccus[434]. Tous furent mutilés et décapités; on en faisait périr cinquante par jour, et il était défendu de rendre les derniers devoirs aux suppliciés ou d'en porter le deuil[435]. On rappela

---

433 C'est ce que dit Zonaras. Il paraît que Polybe ne l'a pas su, autrement il en eût parlé à l'endroit où il blâme justement la conduite des Romains à l'égard des Mamertins; car de la sorte cette conduite n'est que plus coupable; mais qu'il eût ignoré une circonstance éloignée de son temps de plus de 150 ans, cela ne prouve rien. Hiéron avait toutes les raisons possibles de secourir les Romains; il voulait que les alliés des Mamertins fussent extirpés de Rhegium; il désirait que Rome, alors en défiance envers Carthage, le secondât dans ses vues sur Messine. On ne sait si déjà il portait le diadème, mais il avait un pouvoir royal.

434 La première narration se trouve dans les *Excerpta* de Denys, publiées par l'abbé Mai, XX, 7, et dans Orose IV, 3 (*populi jussu*). La seconde dans Valère-Maxime, II, 7, 15.

435 Polybe est le seul qui donne ce nombre de trois cent et quelques-uns, I, 7. Tite-Live, comme si la légion se fût réconciliée, puis rendue toute entière, compte 4000 suppli-

dans leur ville déserte ce qui restait d'habitans de Rhegium, et avec la liberté de la ville on leur restitua tout ce qu'on pouvait leur rendre. Au temps de Strabon, cette communauté ainsi restaurée était du petit nombre des villes grecques qui s'étaient conservées, et probablement qu'elle était encore en possession de cette distinction il y a quelques siècles.

En 478 (484) on vit, pour la dernière fois, le feu de la guerre samnite se ranimer : Lollius, qui était en otage à Rome, s'enfuit dans les montagnes de son pays, et se fit un parti d'hommes désespérés et de brigands. Pour étouffer promptement la sédition, le sénat envoya les deux armées consulaires : à peine armés, la plupart des rebelles renoncèrent à leur folle entreprise. Néanmoins un château fort des Caricènes[436] tint bon, jusqu'à ce qu'enfin il fût pris dans une nuit où la neige tombait en abondance,

ciés. Voyez son propre ouvrage, XXVIII, 28, et ses copistes, Valère-Maxime, l. c., et Frontin, IV, 1, 38. Orose, l. c., est du même avis. Les *Excerpta* de Denys, publiés par Mai, XX, 8, parlent de 4500, ce qui rend la légion encore plus complète; d'après lui on aurait exécuté 300 par jour. Peut-être que l'ouvrage même laissait le choix entre cette version et une autre, d'après laquelle Appien restreignait l'exécution aux chefs (*exc. Peir.*, pag. 564). Il est étonnant qu'on oublie généralement que la légion coupable était composée de Campaniens. Les Romains ne pouvaient éprouver un grand chagrin de les punir.

[436] Dans les hautes Abruzzes au-dessus des Pentriens.

quelques traîtres en ayant indiqué le chemin[437]. Selon l'usage, les chefs furent décapités; on vendit les autres comme des esclaves[438]. Lollius avait probablement compté sur les Picentins, qui firent défection dans la même année[439], et dont la défaite eut lieu en l'année suivante, 479 (485). Sans doute aussi les Salentins avaient déjà manifesté le mécontentement et les intentions hostiles qui les amenèrent en 480 (486) à un combat fort malheureux. Nous savons si peu de faits de cette époque, qu'il est impossible de dire s'ils ne prirent pas les armes dès l'année précédente. Une calamité, qui frappait leurs heureux ennemis autant qu'eux-mêmes, a pu leur faire croire que l'occasion de combattre était venue: l'hiver de 477 (483) ne fut pas moins cruel pour eux que pour les Romains; mais on croyait n'avoir plus rien à perdre, et quoique les élémens fussent en quelque sorte renversés, comme si le monde allait finir, on courut aux armes. Les deux consuls ont triomphé des Picentins; mais on ne nomme que P. Sempronius comme ayant commandé dans la bataille décisive[440]. Quand les armées furent en présence, la terre trembla : des deux côtés se répandit une même terreur; mais le consul ranima le courage des siens par des vœux

437 Zonaras, l. c.

438 Denys, Mai, *Exc.*, XX, 9.

439 Eutrope, II, 9.

440 Par Orose, IV, 4, et Frontin, I, 12, 3.

et une harangue. Les Picentins s'étant soumis, on en compta 360,000[441]. Évidemment il n'est point ici question d'un cens militaire des hommes en état de porter les armes, mais d'un dénombrement comprenant les deux sexes. La fondation des colonies de Firmum et de Castrum, qui eut lieu plus tard, prouve qu'on avait pris de force et réservé, pour en disposer, quelques villes des Picentins. C'est après cette guerre aussi qu'eut lieu sans doute la translation d'une partie de la nation au bord de la mer inférieure, vers le golfe de Salerne, où l'on établit la ville de Picentia, d'où un nouveau peuple prit le nom de Picentins; car cette translation avait été ordonnée par les Romains[442]. On voulait éloigner de la mer supérieure les anciens habitans, pour que les Samnites n'eussent aucune communication avec la côte. On ne pouvait se cacher dès-lors que la guerre contre Carthage serait peut-être différée, mais qu'elle éclaterait tôt ou tard. La violence de cette mesure contre tout un peuple se conçoit immédiatement après la conquête; elle ne serait plus motivée après une soumission de quelque durée. Il est probable que la population fut emmenée du pays, qui conserva le nom d'*ager Picenus*, vers la frontière autrefois occupée par les Senones. Dans l'un et l'autre

441 Pline, *H. N.*, III, 18.
442 Strabon, V, pag. 251.

pays, il se forma des établissemens romains très-considérables; et plus tard il y eut assignation de terres : il paraît qu'alors déjà on en vendit une étendue considérable[443]. Les colonies campaniennes de Salernum et de Buxentum servaient à retenir les Picentins dans l'obéissance.

Si dès l'an 473 (479) Cossa et Pæstum furent occupées par des colonies, c'était déjà dans la vue d'une guerre maritime, pour laquelle Rome n'avait point de flotte qui pût éloigner l'ennemi de l'Italie. En 474 (480) fut fondée la colonie de Bénévent : située au cœur du pays des Samnites caudiniens, elle assurait la communication directe de Capoue avec l'Apulie. En 484 (490) fut créée Esernia, qui sépara les Caudiniens des Pentriens, et en 478 (484) on avait établi Ariminum pour dominer les peuples au-delà de l'Apennin et protéger les citoyens romains établis dans ce pays. Vers 483 (489) Firmum devint colonie chez les Picentins, et peut-être aussi[444] Castrum sur la même côte.

---

443 Valère-Maxime, VI, 5, 1, *conf.* les *Excerpta* de Mai *in fine*. Au surplus, les Camariniens vendus en esclavage, auxquels le sénat rendit la liberté, ne peuvent avoir été les mêmes que les Camertins. Je ne consentirais pas à regarder P. Claudius comme identique avec le consul Appius de cette année, sans le passage tronqué et généralement méconnu des *Excerpta*.

444 Car l'Épitome XI fait mention vingt ans plus tôt de la fondation d'une colonie de ce nom, et la nomme avec

Il est évident que Venafrum et Alifæ furent séparés du Samnium; car le préteur y envoyait annuellement des préfets comme à Formies et à Fundi[445]; ces villes étaient donc des sujettes au droit des Cærites. Toute la contrée de la rive droite du Vulturne se trouva ainsi séparée du Samnium et soustraite à l'influence des autorités indigènes. Si cela ne s'est fait immédiatement après la troisième paix, cela n'a pu être différé au-delà de l'époque dont nous nous occupons.

Nous manquons absolument de récits sur la guerre dans laquelle furent domptés les Sallentins : seulement il est évident par les Fastes triomphaux que dans chacune des deux années 479 (485) et 480 (486) les deux consuls commandèrent les armées. Dans l'automne de la seconde de ces années, quatre mois avant le dernier triomphe, les deux consuls triomphèrent aussi des Sarsinates. La sédition de ceux-ci, ou bien un armistice acheté à prix d'argent, avaient interrompu les opérations contre les Sallentins, Brindes était d'une grande importance pour la sûreté de l'Italie, et si elle ne devint colonie que plus tard, elle aura été sans doute au nombre des points gardés par la légion dont le quartier-général était à Tarente.

Sena et Hadria. Mais la seule fois que dans Tite-Live on retrouve un nom semblable (XXXVI, 3), Castrum novum, il s'agit d'un port de la mer inférieure entre Ostie et Tarquinies.

[445] Festus, *s. v. Præfectura.*

Ainsi la réunion de l'Italie était consommée : les Romains ne vinrent à Volsinies que comme protecteurs de l'aristocratie, forme de gouvernement qui, à l'égard des sujets, convient le plus à toute domination républicaine, à moins que le principe démocratique n'y soit poussé à l'excès. En Étrurie, il ne s'était point formé de communautés libres, et pour se défendre, il fallut que la nation dominante armât ses sujets : aussi les serfs des Volsiniens avaient-ils acquis une grande importance dans ces longues guerres contre Rome[446]. Quand la paix fut faite, les oligarques continuèrent à prendre leurs contingens chez eux, et comme les armes demeurèrent en leur pouvoir, ils obtinrent pour eux-mêmes droit de cité, de mariage, de succession, de séance au sénat. Il est fort supposable que plus d'un d'entre eux aura compensé par de mauvais traitemens ceux qu'il avait reçus de son maître; mais quand les choses n'eussent pas été poussées à l'extrême, les vaincus devaient naturellement recourir à Rome pour en obtenir le rétablissement de l'ancien ordre de choses. On promit de le faire; mais la négociation ayant été éventée, ses auteurs furent cruellement punis. Q. Fabius Gurgès se montrait depuis long-temps

---

446 Je renvoie au tom. I.er, pag. 174, pour justifier ma manière d'entendre ce récit de Zonaras et de l'*Auctor de vir. ill.*, 36.

digne de son père : la république le chargea de la punition des coupables, 481 (487); vainqueur en rase campagne, il perdit la vie dans un assaut malheureux. Cet évènement ne fit que prolonger la résistance des assiégés, qui ne se rendirent que pressés par la faim. Les Fastes triomphaux attribuent au consul M. Fulvius le triomphe de l'année 482 (488) et le fixent en Novembre; une autre narration fait honneur de cette conquête à P. Decius[447] : peut-être était-il préteur quand Fabius périt; il prit le commandement, repoussa les assiégés : tout ce qu'on y ajouterait ne serait qu'une exagération. Ceux des défenseurs de la place que l'on put prendre vivans, furent mis à mort comme des esclaves révoltés, ou livrés aux patriciens qui avaient survécu au massacre; mais quand on considère qu'il y eut une famine, et que ceux qui n'avaient pu fuir étaient leurs ennemis mortels, on se convaincra qu'il ne devait pas en rester davantage qu'il ne se conserva depuis de prisonniers suédois dans Brisach. On détruisit les fortifications de Volsinies, et les débris de la population furent établis en un lieu sans défense, qui est peut-être celui dont on parle quand

---

447 *Auct. de vir. ill.*, 36; *ibid.*, 37, il est fait mention du surnom de *Caudex*, que reçut de cette guerre Appius Claudius. Il faut donc qu'il y ait eu une tradition portant qu'il avait coupé les communications des assiégés avec leur lac.

dans la suite on nomme Volsinies[448] : cette cité disparut du nombre des villes étrusques.[449]

Peut-être qu'une résolution générale, semblable à celle qui suivit la défaite des Latins, détermina l'état des peuples italiques pour ceux qui n'avaient point en leur faveur de traité; peut-être qu'il n'y eut dans l'établissement de leurs droits aucun ordre systématique. Mais de quelque manière que cela se soit opéré, on voit qu'il y eut sagesse et bienveillance dans la pensée qui pourvut au sort de l'Italie; car, dans la guerre punique qui suivit immédiatement la réunion de la presqu'île, il ne se fit pas un seul mouvement contre Rome. Avant qu'Annibal y vînt porter une guerre qui épuisa la nation jusqu'à la moelle, il y avait en Italie une telle population, une telle aisance, que la postérité peut à peine le comprendre. Je vais essayer d'exposer ce que c'était que cette constitution, qui pour la première fois réunit toute l'Italie en un seul État.[450]

---

448 Tite-Live, XXVII, 23.

449 Les Volsiniens ne sont pas dans le catalogue de ceux qui secondèrent l'entreprise de Scipion. Tite-L., XXVIII, 45.

450 (Cette explication est malheureusement demeurée dans la pensée de l'auteur. Nous avons dit dans la préface jusqu'à quel point on peut suppléer à cette fâcheuse lacune au moyen des courtes indications sur l'état de l'Italie après la première guerre punique.)

Histoire intérieure; faits divers depuis la guerre de Lucanie jusqu'à la première guerre punique.

Deux ans après que Pyrrhus eut été vaincu, Ptolémée Philadelphe rechercha l'amitié et l'alliance des Romains par une ambassade qui fut accueillie avec la plus grande distinction. Le sénat adopta la proposition avec empressement, et il envoya à Alexandrie trois ambassadeurs chargés de présens : l'usage était de donner aux rois amis une toge de pourpre, une tunique et un trône d'ivoire. Les Romains n'auraient pu rivaliser de magnificence avec les richesses d'Alexandrie; mais le chef de cette ambassade, Fabius Gurgès, était le premier du sénat, et cette distinction ne fut plus reproduite pour aucune autre ambassade 451. Les députés furent splendidement reçus; selon l'usage grec, le roi leur fit offrir des couronnes d'or : eux, pour en accepter l'augure, pour honorer le roi, acceptèrent le présent, mais

451 Q. Ogulnius, l'un de ses collègues, était probablement le même qui avait cherché Esculape à Épidaure, et par conséquent il connaissait la langue grecque. Il est probable que Numerius Fabius la savait aussi; car il était le fils du peintre qui entretenait des relations avec les Grecs, dont les poètes lui devaient être familiers. Son neveu sans doute n'eût pas non plus été envoyé à Delphes, si la langue du pays eût été inintelligible pour lui.

ils posèrent ces couronnes sur ses statues, et ils portèrent dans le trésor public de Rome, avant même de rendre compte de leur mission, d'autres cadeaux, qu'ils n'avaient pu refuser; mais le sénat leur donna le tout en propriété.[452]

Ces négociations ne furent point une stérile satisfaction de vanité. Il y avait des rapports nombreux et importans entre le chef du premier État commerçant de l'univers alors connu et les maîtres de l'Italie; mais outre le désir d'assurer à ses sujets des relations avantageuses, le roi d'Alexandrie obéissait à des raisons politiques d'une plus grande importance. Dans l'état d'isolement où nous sont parvenus les fragmens que nous possédons sur cette époque, il faut, pour les apercevoir, une sérieuse contemplation. Carthage ne pouvait pas plus l'inquiéter qu'il ne pouvait songer à faire des conquêtes de ce côté; mais la nature même avait destiné Alexandrie à devenir le chef-lieu d'un empire qui s'étendrait sur toutes les îles et sur tout le littoral de la moitié orientale de la Méditerranée; c'est ce que le fondateur avait bien compris. Le premier Ptolémée déjà, avait soumis

---

452 Voyez les passages de Fabricius sur Dion, p. 61, n.° 218. Je ferai voir ailleurs que Lycophron ne fait point allusion à ce traité. (C'est ce que M. Niebuhr a fait dans sa dissertation sur l'obscur Lycophron, Musée du Rhin, tom. I, cah. 2, pag. 108 et suivans. Voyez Collection de ses petits traités, pag. 442 et suivantes.)

Phœnice et Chypre, conquêtes sur lesquelles il fondait la prospérité de sa marine. Philadelphe étendit sa domination jusqu'en Carie, et sous les trois premiers rois, la suprématie de la Grèce fut le but de tous les efforts de l'Égypte. Dans les parties de l'histoire où l'on peut, jusqu'à un certain point, reconnaître la suite des évènemens militaires, les indications chronologiques ont disparu, et l'on ne peut déterminer quand a commencé la guerre qui fut si fatale au second roi Séleucide, et dont il n'en vit pas la fin. Cependant, à supposer qu'elle n'eût pas encore éclaté, elle ne fut que la conséquence de l'état général des choses, et non de rapports personnels : cette guerre était donc prévue. L'union du royaume de Macédoine avec la Syrie contre Alexandrie était aussi le résultat des circonstances : elle devait durer jusqu'à ce qu'on lui eût repris tout le littoral qu'elle avait conquis. Ce lien devait être resserré encore par la parenté ; car Antiochus avait épousé Stratonice, la sœur d'Antigonus ; mais à supposer même que Pyrrhus eût fait du royaume des Antigonides une conquête durable et complète, la dynastie des Éacides en serait venue au même point, en dépit des liens du sang qui existaient entre tous les descendans de Bérénice. Il y avait donc intérêt puissant à une alliance entre Rome et Alexandrie ; surtout si les Romains consentaient à envoyer leurs légions au-delà de la mer Ionienne, et si Pyrrhus,

comme cela est vraisemblable, se trouvait alors pour la seconde fois en possession de la Macédoine; car une flotte alliée pouvait rendre impossible l'exécution d'une entreprise que ce roi aurait recommencée avec des forces bien plus considérables que la première fois. Le sénat avait donc de puissantes raisons d'accueillir l'alliance de Ptolémée : Tarente tenait toujours pour Pyrrhus, et les peuples italiques n'étaient pas encore soumis.

Rome n'était plus étrangère à la politique de l'Orient. On vit arriver du golfe d'Ionie, en 480 (486), une députation des Apolloniates pour demander du secours : sans doute c'était contre Alexandre, fils de Pyrrhus, dont les guerres illyriennes[453] inquiétaient aussi les villes grecques de ces contrées. Il se peut toutefois que ces ambassadeurs n'aient fait que porter plainte contre des sujets romains de la côte opposée à leur pays. Ce qui a fait retenir le souvenir de cette ambassade, c'est que des Romains distingués[454] ayant grossièrement manqué aux députés, le sénat les fit livrer aux offensés, bien que l'un des coupables fût revêtu de l'édilité curule; il les fit même escorter jusqu'à Brindes, de peur de quelque violence de la

---

453 Frontin, *Strateg.*, II, 5, 10. *Prol. Trog.*, XXV.

454 En cette année c'était le tour des édiles plébéiens; ainsi Q. Fabius ne pouvait être investi de cette magistrature : Dion l'appelle d'ailleurs sénateur, *fr.* 43.

part des parens. Les Apolloniates ne se méprirent point sur leur position envers Rome; ils renvoyèrent les offenseurs sans les punir. Mais Rome se faisait ainsi une grande réputation de justice, sans craindre qu'on n'abusât de sa magnanimité.

En l'année 479 (485) on éleva le nombre des questeurs à huit[455]; l'acquisition de riches revenus de diverse nature forçait ainsi d'en doubler le nombre. Si dès-lors la questure donnait un droit à être admis au sénat, cette innovation, en apparence sans importance pour la constitution, en avait néanmoins une fort grande; car on devait considérer les questeurs sortans comme des candidats nommés par le peuple pour les vacances de place de sénateurs, soit par suite de décès ou de déclaration d'indignité : or, placer ces candidats après les autres, eût été une

---

455 Jean Lydus est le premier qui ait fait connaître l'année *de magg.* I, 27, et comme il donne le nom des consuls (*Γουνίου* pour *Γουλίου*, est sans doute une faute qui lui appartient), il aurait fallu rendre au chiffre de l'année les mots *ϗ τεσσαρακοστῷ*. On croyait généralement que cette innovation n'avait eu lieu que deux ans plus tard; grâce à l'expression de Tacite, *jam stipendiaria Italia*, expression qui, pour le dire en passant, démontre combien cet auteur était loin de se faire une idée précise des anciens rapports de Droit public. On conçoit sans explication comment Lydus en est venu à supposer que le nombre des questeurs fût porté à douze; mais la dénomination de *classici* ne peut manquer d'être juste.

déclaration implicite d'indignité. Après un lustre néanmoins, il ne pouvait y avoir quarante places vacantes : le désagrément qui résultait de l'exclusion put être un motif de ne point s'en tenir strictement à un nombre déterminé de sénateurs : surtout si les anciens questeurs, qui étaient de moitié moins nombreux, avaient joui du droit d'assistance au sénat; car alors comment contester ce droit à ceux qui arrivaient plus nombreux en vertu de la disposition nouvelle?

Le sénat, originairement la représentation des maisons patriciennes, aurait donc subi plusieurs modifications. D'abord il s'ouvrit aux chefs de l'État nommés par les curies; puis il se compléta par des choix faits dans toute la nation; l'élection populaire s'y adjoignit; enfin il devint une assemblée élue à vie par le peuple, sans autre exception que la non-admission ou la radiation prononcée par les censeurs.

Quelque embrouillées que soient à cet égard les idées de Pomponius, c'est à la fin du cinquième siècle ou au commencement du sixième qu'il faut placer l'institution d'une magistrature qu'il fait contemporaine de la seconde préture et du triumvirat criminel[456]. Comme on ne peut rien déterminer de précis à cet égard, il paraît convenable d'en parler à la fin de cette période, où la domination de

---

[456] L. 2, *D. de Orig. jur.*, 29, 31.

Rome était encore restreinte à l'Italie. Il paraît d'ailleurs certain que c'est à cette époque qu'appartient l'organisation de la monnaie sous des triumvirs, Rome abandonnant alors l'ancien système national pour frapper des pièces d'argent en 477 (483). C'est à la numismatique à fournir des éclaircissemens sur cette innovation importante : elle n'a point encore été assez approfondie pour les temps de la république romaine. Il suffira pour l'histoire de remarquer qu'ici encore la législation n'intervint que pour régulariser ce qui s'était précédemment établi. Le commerce réclamait l'usage de l'argent, et l'État n'en fournissait pas encore : aussi l'existence des deniers campaniens et napolitains, avec l'inscription *Romanom*, doit-elle être considérée comme un expédient pour subvenir à ce besoin. La question la plus essentielle à éclaircir, serait de savoir si à Rome la fabrication des monnaies d'argent était un droit régalien, ou si on la permettait à des particuliers, à des maisons. Il paraît contraire à toute interprétation logique de faire remonter aux triumvirs les types et les noms qui se rapportent merveilleusement aux familles, à moins que les noms et les titres ne soient ceux des membres du collége. Ce n'est qu'en admettant que beaucoup de personnes battaient monnaie, chacun selon son avidité et comme il y trouvait le plus de profit, qu'on peut concevoir le désordre qui s'introduisit dans le système moné-

taire, et auquel Marius Gratidianus[457] mit fin, après qu'il eut beaucoup affligé le peuple, comme depuis l'a fait en Allemagne le billonage.

Les *quinqueviri* furent constitués en magistrature locale pour la ville; ils veillaient à sa sûreté après le coucher du soleil, quand cessait la surveillance des autres magistrats.[458]

On dit qu'à la même époque furent institués les décemvirs des procès : nous pouvons en croire Pomponius, quand il dit que dans l'origine ils furent destinés à présider le tribunal des centumvirs, et qu'Auguste, au lieu d'être le premier à leur conférer cette attribution, la leur rendit. *Lis* pourrait avoir été le mot propre pour désigner les contestations portées devant les centumvirs[459] : dans des circonstances extraordinaires, on a pu donner aux questeurs sortis de charge une mission pareille; elle a pu même se prolonger, mais certes il n'en était pas ainsi dans l'origine.[460]

Les comices des tribus nommaient à ces nouvelles

---

457 Cicéron, *de off.*, III, 20 (80). *Jactabatur enim temporibus illis numus sic ut nemo posset scire, quid haberet.* Les mesures adoptées alors sont sans doute celles que Pline indique pour le tribunat de Drusus, quant à la proportion de l'alliage.

458 *Solis occasus suprema tempestas.*

459 Quand on disputait *sacramento*, le préteur prenait des cautions *litis et vindiciarum.*

460 Sans doute qu'il est inutile à présent de parler de la

magistratures. Il en était autrement des centumvirs; il en fallait trois par tribu, et considérés comme tribunal plébéien de représentation, il fallait qu'ils fussent délégués immédiatement au nombre de trois par leurs tribus. Probablement que l'élection des centumvirs se faisait sous la présidence des édiles plébéiens, qui étaient juges eux-mêmes[461]; sans doute on ne nous a point désigné les limites de la compétence de ce tribunal; mais les espèces[462] que l'on cite parmi beaucoup d'autres, démontrent que la propriété quiritaire et ses accessoires, le droit de succession avec ou sans testament, enfin l'état des personnes appartenaient au tribunal des centumvirs.[463]

---

confusion qu'on a faite de ces décemvirs avec le concilium du préteur, ni d'autres méprises semblables.

461 Denys, VI, 90 : *οὓς ὑπηρέτας τῶν δημάρχων καὶ συνάρχοντας καὶ δικαστὰς ἐκάλουν.* (Dans le manuscrit on trouvait encore ici des remarques sur l'institution et le caractère ancien du tribunal des centumvirs. L'auteur les a placées tom. II, pag. 168 et 169.)

462 Cicéron, *de orat.*, I, 38; et puis 39, 56 (173, 176 et 238).

463 *Nexa, mancipia; — usucapiones.* — Les droits relatifs aux *prædia*, qui étaient *res mancipii :* par conséquent ils ne se bornent point à ceux énumérés par Cicéron. Les alluvions et enlèvemens de terrain, la validité des testamens, les droits des agnats, des gentiles. Les causes qui concernent le *caput* (l'état des personnes). Cicéron, l. c. La capacité des tuteurs, ce qui comprend aussi la conservation de la fortune dans la famille.

Il ne jugeait pas plus les conventions que les procès criminels : l'immense matière de la possession était entièrement conférée à la préture.[464]

On ne peut guère connaître les rapports des décemvirs aux centumvirs que d'après la nature de ces sortes d'institutions. Il faut à une assemblée de juges des présidens qui conduisent les débats et posent les questions. Il paraît difficile que les décemvirs aient jugé eux-mêmes et séparément.

Après la guerre de Pyrrhus, il y eut une assignation générale aux plébéiens, et C. Fabius y prit sept jugères qu'il cultiva[465]. D'après un renseigne-

---

[464] Il ne faut pas confondre par exemple la *causa tutelarum* avec le *judicium tutelæ*. Il y a aussi une grande différence entre le *sacramentum*, auquel on avait recours sur l'état des personnes *in causa liberali*, et le *judicium* contre celui qui avait détenu comme esclave un homme libre. Il résulte clairement d'un passage de Plaute, Rudens III, 4, 7, que dans ce dernier cas on prenait un arbitre et même un sénateur : *dato De senatu Cyrenensi quemvis opulentum arbitrum si tuas esse oportet, nive eas esse oportet liberas, nive te in carcerem compingi est æquom;* et peu importe que l'auteur désigne le sénat de Cyrène. Il en était de même du *judicium tutelæ* et de toute cause qualifiée de *turpis*. La réclamation de sommes dues quand on n'avait point agi par *æs et libram*, était de la compétence du préteur [voyez l'anecdote sur l'imbécille agent d'affaires, *de orat.*, I, 37 (168)], pour obtenir un arbitre. On ne pouvait obtenir non plus que devant le tribunal l'exécution du jugement des centumvirs par l'*addictio* ou la *manus injectio*.

[465] Columelle, *præf.*

ment qu'il ne faut pas plus dédaigner que beaucoup d'autres de la même source, on distribua aussi à la commune le prix de biens communaux vendus.[466]

Velléjus[467] dit qu'on donna [en 478 (484)] l'entier droit de cité aux Sabins. Ce qui jette du doute sur ce fait, c'est qu'on ne créa que trente ans plus tard les tribus Velina et Quirina, dans lesquelles furent inscrits les Sabins du pays du Velinus et des environs de Cures[468]. Quoi qu'il en soit, cette faveur ne doit point être regardée comme concédée à tout le peuple sabin; Nursia et Reate demeurèrent préfectures[469] : Amiterne[470] et les *conciliabules* de la campagne sabine jouissaient des mêmes droits; car on offrit à Scipion des volontaires de ces divers endroits, alors qu'il ne pouvait faire de levées dans les tribus.[471]

Les diverses leçons des manuscrits de l'Épitome jettent beaucoup d'incertitude sur les chiffres du cens pour cette époque. D'après ceux qui ont le plus de probabilités en leur faveur[472], on compta

466 Denys, Mai, *Exc.* XX, 9, *in fin.*

467 I, 14.

468 D'après l'Épitome XIX, où il ne peut pas plus y avoir d'erreur sur ces sortes de choses que dans Tite-Live.

469 Festus, *s. v. Præfecturæ.*

470 L'article de Festus finit d'ailleurs en disant *aliaque complura.*

471 Tite-Live, XXVIII, 45.

472 Il faut sur ce point consulter Drackenborch.

pour 466 (472) 287,000 individus, en dépit des pertes qu'on avait faites dans la guerre gauloise : c'était depuis le dernier cens de 458 (464) un accroissement de population de 15,000 têtes; mais par la guerre le cens de 471 (477) est réduit à 271,000, ou même à 261,000. On a perdu le cens suivant : celui de 482 (488) rehaussa le nombre à 292,000. En admettant même que ces nombres fussent certains, ce serait bien mal employer son temps que de se livrer à de minutieuses recherches sur ce que pouvaient avoir d'influence sur cet accroissement l'extension du droit de bourgeoisie, l'augmentation des naissances et les affranchissemens.

En 482 (488) C. Marcius fut pour la seconde fois censeur : ce qui n'arriva pour personne avant ni après lui, et ce qui eut lieu contre son gré. On dit qu'il fut pour cela surnommé *Censorinus;* mais cela est douteux, car ce surnom pouvait tout aussi bien lui venir de ce que son père avait été le premier plébéien censeur. En 466 (472) la participation des plébéiens acquit une parfaite égalité; Cn. Domitius ferma le lustre par le sacrifice d'usage, ce qui jusque-là avait été le privilége du censeur patricien.

Les censeurs se suivaient encore avec beaucoup d'irrégularité; après 458 (464) il se passe huit ans jusqu'au prochain lustre. La censure de Fabricius et de Papus, 471 (477), est plus célèbre qu'aucune autre, parce qu'ils exclurent du sénat P. Cornelius

Rufinus, par le motif qu'il possédait dix livres de vaisselle d'argent pour sa table[473]; les censeurs eux-mêmes n'avaient de vases et de salières d'argent que pour le sacrifice[474]. Il y eut dans leur sentence moins de vigilance contre le progrès du luxe que de conviction que ces objets inusités à Rome avaient été dérobés au butin, et notamment à celui de Crotone, tandis que le devoir d'un général était de le remettre intact au trésor. L'avarice et l'indélicatesse de P. Rufinus sont connues.

Les mœurs dégénérées mettaient en plus vive lumière la vertu primitive qui n'était pas encore éteinte; c'est pour cela qu'on a retenu la mémoire de traits remarquables de tempérance pour cette même époque. Malheureusement ils sont tombés sous la plume de déclamateurs, et il est pénible de parler après Valère-Maxime de la pauvreté de Curius et de Fabricius. Néanmoins le narrateur de l'histoire romaine ne peut garder le silence : il faut qu'il dise comment Curius reçut, dans son petit domaine au pays des Sabins, les ambassadeurs samnites qui venaient lui demander son patronage en lui apportant des présens. Lui, près de son foyer, mangeait dans

---

473 Des vases. Denys, *Exc.*, XXI, 1.

474 L'argent ouvré devait être déclaré dans le cens; cela explique l'usage du mot *dominia* pour la vaisselle en métaux précieux. C'était *res mancipii* ou *dominium*. 2 *Verr.*, III, 4. — Nonius a deviné, mais mal expliqué.

une écuelle de bois, sur un banc de bois, des navets qu'il avait fait cuire sous la cendre. Il refusa l'or, non par un effort de morale, mais avec simplicité et pour obéir à son penchant; il dit qu'il avait plus de plaisir à commander aux riches qu'à être riche lui-même[475]. On a négligé la tradition qui dit que Curius ne prenait, pour le servir en campagne[476], que deux cavaliers, bien que l'État assignât aux généraux tout ce dont ils avaient besoin, soit à Rome, soit à la guerre, pour tenir un état conforme à leur élévation. Curius et Fabricius, les héros des anciennes mœurs, tous deux plébéiens, privés du secours de *gentiles* et dépourvus de cliens, manquaient de dot pour leurs filles[477]; elle leur fut donnée par ce même sénat qui assigna une tombe à Fabricius dans l'intérieur de la ville[478]. C'était reconnaître qu'il avait vécu si saintement, que ses ossemens ne porteraient pas atteinte à la pureté que l'on observait dans la

475 Pour la substance, on retrouve dans Aulu-Gelle, I, 14, la même histoire sur C. Fabricius, d'après Julien Hyginus. La réponse n'est ni fière ni dure, elle a tous les caractères d'une vieille tradition. Fabricius porta ses mains sur toutes les parties de son corps, des yeux au ventre : « Tant que je serai maître de tout cela, dit-il, je n'aurai pas besoin de richesses. »

476 Apuléjus, *Apol., pag.* 265, *ed. Alt.*

477 *Ibid.*, pag. 266. Qu'on se rappelle que les *gentiles* et les cliens fournissaient la dot.

478 Cicéron, *de leg.*, II, 23 (58).

circonscription des temples des dieux célestes. On pensait aussi que ses mânes ne viendraient point inquiéter les vivans de ces apparitions de fantôme, que le *pomœrium* consacré était destiné à conjurer.

Curius mourut en 476 (484)[479]. Pour honorer le grand Fabius, le peuple avait contribué individuellement à ses funérailles, comme autrefois pour Publicola, pour Menenius. Tous sans distinction se déclarèrent les cliens du mort. La maison n'avait que faire de ces dons, et Q. Fabius Gurgès employa la somme pour donner au peuple un repas général.

L'aqueduc d'Appius n'approvisionnait qu'une petite partie de la ville : le prix du butin fait dans la guerre contre Pyrrhus, fut destiné à procurer de l'eau aux autres quartiers[480], et l'on accorda à Curius l'honneur d'accomplir ces travaux; mais la mort l'en priva. On fit venir l'eau de l'Anio, appelé plus tard le vieil Anio, au-dessus de Tivoli, à 20 milles de Rome, et moyennant un circuit de 43 milles, à cause des vallées : il ne fallut d'arcades que pour 221 pas. Il paraissait toujours possible que l'ennemi s'approchât assez près de la ville pour briser

---

479 Frontin, *de aquæd.*, 6.

480 Sous le nom de *manubia* il faut comprendre non-seulement l'argent, mais tout ce que les questeurs retiraient de la vente des esclaves et de toute espèce de butin, même de l'aliénation des terres conquises dans cette guerre.

des conduits visibles[481]. Le Cælius, le Palatinus, l'Aventin, ni le Cirque, n'eurent de part à cette prise d'eau[482]. Il se peut que quelques quartiers, alors faubourgs, aient plus tard obtenu des dérivations : la *piscina publica*, dans les environs des Thermes d'Antonin, est nommée par Frontin. Dès la guerre d'Annibal, cet étang est désigné comme un lieu public[483]; il avait disparu au temps de Festus, et peut-être déjà quand vivait Verrius: on pourrait en conclure qu'il était alimenté par les eaux de l'Anio, et qu'il avait été creusé pour servir à la dérivation. Néanmoins le sol de ce quartier est rempli de sources, et pour établir un étang de ce genre, il était sans doute inutile de faire venir l'eau de si loin.

Rome, à dater de cette époque, fut ornée de quelques beaux édifices particuliers. Jusqu'à la guerre de Pyrrhus, les toits étaient généralement couverts en bardeaux[484]; désormais on se servit d'*imbrices*, tuiles semblables à celles qui sont encore en usage.

Les routes que l'on avait construites depuis la censure de Flaminius, portaient les noms de leurs fondateurs. Il y a beaucoup de raisons de supposer plus anciennes la voie Salaria, la voie latine, la voie

---

481 Les conduits souterrains sont comblés en beaucoup d'endroits : l'Anio fournit une mauvaise eau calcaire.

482 Frontin, *de aquæd.*, 6, 80.

483 Tite-Live, Épitome XX.

484 Pline, *H. N.*, XVI, 10.

Nomentana et la première Tiburtina. La guerre punique fut accompagnée d'embarras pécuniaires qui ne comportaient pas de pareilles entreprises : et je vais jusqu'à croire que, pour le premier tracé d'une exécution imparfaite[485], elles étaient antérieures même à la voie Appienne. Pomponius fixe à ce temps l'institution de *Quatuorviri*, préposés aux routes, les *Viocuri*, et la création de cette magistrature démontre qu'alors on se portait vers ce genre de travail avec une activité extraordinaire.

Les fragmens que nous possédons sur l'histoire physique, nous font connaître les effets de fermentations volcaniques, pour lesquelles ne s'était encore ouvert aucun gouffre. Il n'y eut pas depuis deux mille ans d'hiver comme celui qui termina l'année consulaire 476 (482)[486]. Le Tibre gela, et pendant plus de quarante jours il y eut de la neige sur le forum[487]. Les oliviers périrent[488], les troupeaux

---

485 Voyez tom. V, pag. 424.

486 Les chroniques des temps obscurs et les biographies des papes, d'ailleurs si pauvres de faits, recueillent avec tant de soin les calamités de la nature, qu'il suffit de leur silence pour prouver mon assertion. Il ne peut plus y avoir maintenant en Italie de ces hivers dignes du pôle arctique, grâces au Vésuve; mais il est absolument inexact que la température moyenne soit devenue plus chaude.

487 Augustin, *de Civ. D.* III, 17, et Zonaras, pag. 51, b.

488 Zonaras parle des arbres en général; j'ai désigné ceux

étaient sans nourriture; les loups parcoururent la ville, traînant jusqu'au forum un cadavre déchiré. L'année suivante fut marquée par d'épouvantables orages, et sur le territoire de Calès des flammes s'élancèrent d'une fissure de la terre : en trois jours et trois nuits, elles réduisirent en cendres cinq jugères et tout ce que portait le sol. En 478 (484), la terre trembla dans le moment même où les Romains et les Picentins se présentaient la bataille.[489]

En l'année 470 (476), les naissances prématurées étaient comme épidémiques dans la race humaine et chez les animaux; les mères périssaient avec leur fruit[490]. Quant à la peste qui sévit en 481 (487) et 482 (488), et pour laquelle on consulta les livres sibyllins, le résultat du cens prouve qu'elle ne fut point aussi meurtrière que nous la dépeignent les auteurs ecclésiastiques[491], empressés à découvrir des calamités dans l'ancienne histoire de Rome.*

---

qui durent périr totalement, et dont la perte causait le plus grand dommage.

489 Orose, IV, 4.

490 *Ibid.*, IV, 2.

491 Augustin et Orose.

* Ici finit le volume composé en 1825 par M. Niebuhr : ce qui suit a été imprimé par M. Classen d'après le cahier dont l'auteur se servait en 1811 et en 1812 pour son cours de l'université de Berlin. Voir à ce sujet les explications données par M. Classen dans sa préface, qui est imprimée en tête de notre tome V. (*Note du traducteur.*)

La première guerre punique.

La chute de Rhegium avait privé les Mamertins de Messine des seuls alliés que pussent avoir ces brigands. Associés au prix du butin, ceux de Rhegium favorisaient leurs excursions en Sicile sans égard à la protection des Carthaginois : ils n'épargnaient pas davantage les villes grecques. Aussi la vengeance des deux puissances qui dominaient dans l'île s'éleva-t-elle contre eux.

Hiéron de Syracuse brûlait du désir de punir enfin leurs longs méfaits. Il était parvenu à la dignité royale par une suite d'actions sages, vantées par les Grecs, et la plupart louables. Il avait été élu par le peuple, et quoique ce choix fût inévitable, il avait eu lieu dans la forme voulue. On n'en éprouva pas le moindre regret pendant un règne de plus de cinquante ans : jamais on ne lui reprocha un acte despotique; simple et sans goût pour le faste, Hiéron assura aux Syracusains la jouissance de tous les avantages qu'ils s'étaient procurés pendant le gouvernement républicain. Sa mémoire demeura long-temps en vénération. Sous lui, Syracuse se releva des malheurs qui l'écrasaient depuis plus d'un siècle, et pour une partie de la Sicile son administration fut la dernière période de prospérité.

Hiéron avait armé les citoyens; il s'était défait des mercenaires séditieux; enfin, il avait levé une

armée nouvelle, qui lui était dévouée, ainsi qu'à l'État. Il s'en servit pour reprendre aux Mamertins les villes qu'ils avaient subjuguées, et non loin de Messine il remporta une victoire décisive, dans laquelle leur général fut fait prisonnier. Cette défaite les avait tellement épuisés, que dans l'attente du sort des Campaniens de Rhegium, ils résolurent d'aller au-devant du vainqueur pour implorer sa pitié; mais la déloyale intervention d'un chef carthaginois, qui croisait sur cette côte avec une escadre, priva le roi syracusain du fruit de sa victoire: telle fut l'occasion d'une guerre dont le résultat fut, pour les Carthaginois, la perte d'une province qu'ils possédaient depuis deux siècles et demi.

Il y avait plus long-temps encore qu'ils convoitaient la domination exclusive de l'île, et ils se croyaient plus près que jamais d'atteindre ce but; car leur république était parvenue à un haut degré de puissance, et les villes grecques, affaiblies, dépeuplées, leur obéissaient; mais il importait de s'emparer de Messine, qui, réunie au royaume de Syracuse, aurait ouvert un passage aux Romains protecteurs de ce royaume.

Chez les Mamertins il y avait division : la protection de Carthage les sauvait, il est vrai, d'un danger imminent, mais elle était suspecte à beaucoup de personnes. En leur qualité d'Italiens, ces Mamertins tournèrent leurs regards vers les maîtres de leur

patrie. Hiéron s'était remis en campagne; il avait reparu devant les murs de la ville. Les deux partis négocièrent : celui des Carthaginois trouva le gouverneur disposé à tout faire. Il y eut de plus grandes difficultés à surmonter pour ceux qui demandaient un appui à Rome, 482 (488). Comparée à ce qu'on la voit dans tout le reste de l'histoire, la politique suivie par elle jusqu'alors, avait été honorable et consciencieuse, quoiqu'elle ne fût pas exempte de tout reproche. L'ambition, la soif de la domination et des conquêtes sont innées dans le cœur humain. Dans le choc des grandes associations la vertu ne peut se montrer pure, elle ne peut que modifier les passions et les intérêts. Rome avait bien sujet de se repentir, mais elle n'avait point encore commis d'actions dont elle dût rougir. Cette honte appartenait à la ville qui, après avoir livré à la hache du bourreau ses propres citoyens, acceptait pour alliés leurs complices, qu'elle avait arrachés au supplice.

A Rome on ne se dissimula ni les avantages de l'intervention, ni le danger qu'il y avait à laisser Carthage seule maîtresse de la Sicile; mais les hommes de bien reconnurent qu'il fallait suivre en cela l'impulsion de la conscience, et subir ce qu'on ne pouvait empêcher. La majorité du sénat obéit à ces lois de l'honneur et de l'équité, et n'adopta point la proposition des consuls. Mais, avides de guerre, ils convoquèrent le peuple et reproduisirent leur

motion. Ici disparaissait la responsabilité individuelle d'une résolution contraire à l'honneur, l'assemblée se laissa tromper sur la puissance des Carthaginois et sur la durée probable de la guerre; et ne voyant que l'appât d'un riche butin, elle décréta l'alliance et l'envoi de secours. Cette résolution est la honte éternelle de Rome : elle prouve que dès-lors. la constitution inclinait trop à la démocratie, cependant les affaires intérieures de la république n'en souffrirent de préjudice que beaucoup plus tard.

Néanmoins cette résolution avait éprouvé des retards; il en fut de même de l'exécution : à Messine le parti carthaginois profita de ce que les circonstances avaient d'urgent, pour décider les Mamertins à recevoir dans la citadelle une garnison punique. Quoique Rome voulût la guerre contre Carthage, elle ne faisait en apparence que donner protection contre l'inimitié cruelle et implacable du roi Hiéron; et celui-ci ayant fait la paix avec les Mamertins par la médiation de Carthage, il n'y avait plus aucun prétexte à l'intervention romaine. Des deux côtés on évitait une explication. Enfin, après de longs délais, parut à Rhegium un lieutenant du consul Appius Claudius, lequel sans doute était encore retenu devant Volsinies : ce lieutenant amenait une partie de l'armée et un certain nombre de trirèmes.

La flotte punique qui croisait dans le détroit, s'opposa au passage, et le lieutenant du consul essaya de négocier. Il passa à Messine sur un esquif, et là il déclara au chef carthaginois et à l'assemblée des Mamertins, que sa république délivrerait le peuple de l'oppression de Carthage. Il ajouta que le silence des Mamertins parlait aussi haut que le feraient les plaintes les plus véhémentes, parce qu'ils étaient obligés de les renfermer en eux-mêmes. L'hésitation des Cartaginois lui fit penser qu'ils éviteraient de s'opposer à une traversée que d'ailleurs les Romains n'auraient pu tenter de force; car ils n'avaient ni vaisseaux à cinq rangs de rames, ni même des vaisseaux à quatre[492] : ils manquaient même de bâtimens de guerre de plus petite dimension. Il paraît que le sénat, ayant reconnu impossible de créer une véritable marine, avait laissé anéantir peu à peu la petite flotte dont Rome se servait autrefois. On n'avait rassemblé que des trirèmes, des pentecontores et des bâtimens de transport, et cependant il s'agissait d'opérer un débarquement dans une île protégée par la première puissance maritime du monde ancien. Ces embarcations avaient été fournies par les villes grecques de l'Italie : on y voyait

492 ναῦς κατάφρακτοι. Polybe, I, 20, 13. Pline dit (*H. N.*, XVI, 74) qu'en quarante-cinq jours les Romains construisirent deux cent vingt vaisseaux pour l'expédition contre Hiéron, cela est au moins énigmatique.

entre autres les débris de la marine de Tarente.[493]

Les marins ne connaissaient pas les courans de ce détroit : un vent impétueux dispersa la flotte. Les Carthaginois se bornèrent à manœuvrer pour intercepter le chemin de la côte de Sicile. Ils purent demeurer fidèles à leur résolution de ne rien entreprendre d'hostile : plusieurs bâtimens tombèrent en leur pouvoir, les autres regagnèrent la côte du Bruttium. Les vaisseaux capturés furent renvoyés sur-le-champ avec leurs équipages, et Hannon, le commandant de Messine, fit inviter le général romain à ne point rompre la paix et à renoncer à une entreprise sans but. Mais les Romains ne se décourageaient point pour une tentative manquée. Quand on rapporta au Carthaginois le refus du lieutenant, il jura qu'il ne souffrirait pas qu'aucun Romain pût se laver les mains dans la mer, mais il n'accomplit point sa menace.

Le lieutenant fit explorer le détroit : à une seconde tentative les courans et le vent le portèrent sans obstacle, et probablement à la faveur de la nuit, jusqu'aux rivages de Sicile : il entra dans le port de Messine, mais la citadelle était au pouvoir des Carthaginois. La fausse prudence de Hannon la livra aussi aux Romains, et en cela il y eut une nouvelle violation du Droit des gens. On eût dit qu'un souffle

---

493 Polybe, l. c.

empoisonné ternissait la vertu romaine. Le chef carthaginois avait été invité à venir à l'assemblée des Mamertins pour négocier avec eux et les Romains : il hésita; cependant, ne voulant négliger aucun moyen de conciliation, il vint. Après de longs discours, aucun des deux partis ne pouvant ni ne voulant céder, un Romain s'empara de Hannon, qui invoqua en vain le Droit des gens. Les Mamertins applaudirent et on l'entraîna. Il eut la faiblesse de consentir au départ de la garnison pour prix de sa délivrance.

Les Carthaginois le firent mettre en croix : leurs supplices étaient cruels, mais on ne peut blâmer la rigueur avec laquelle ils punissaient les fautes de leurs généraux. Rome n'avait pas besoin de punir : la victoire lui appartenait; l'élection annuelle des officiers et des chefs était sa garantie. Une déshonorante prétérition éloignait les coupables et servait d'avertissement aux autres.

Sur ces entrefaites un autre Hannon, fils d'Annibal, avait amené en Sicile une autre armée, et déjà il s'approchait de la ville. Au nom de sa république et comme ultimatum, il somma les Romains d'évacuer Messine et la Sicile avant un jour déterminé. Hiéron se joignit à lui avec l'armée de Syracuse, que par une intempestive jalousie les Carthaginois avaient voulu opprimer, et dont ils recherchaient trop tard l'amitié. Les armées combinées investirent Messine,

mais en deux camps séparés; la flotte stationnait au promontoire de Pelorus, empêchant tous les arrivages.[494]

Comme par un miracle opéré pour une mauvaise cause, le consul Appius débarqua subitement, la nuit et sans obstacle, avec de nouvelles légions tout près du camp du roi. Son armée se prépara à l'attaque dans le silence : la victoire était complète avant que les Carthaginois pussent envoyer des secours, quoique la cavalerie syracusaine eût obtenu quelques avantages, Hiéron fut refoulé dans son camp, l'abandonna, se retira dans les montagnes, puis retourna dans sa capitale. Le lendemain le consul attaqua le camp des Carthaginois : ceux-ci avaient affaibli leur armée par une froide et défiante cruauté : ils avaient fait massacrer les nombreux Italiens qui servaient chez eux, de peur qu'il n'y eût parmi eux de traîtres, et cependant la plupart, appartenant à des peuples subjugués par Rome, étaient animés d'une haine profonde contre elle. Dans toute cette guerre, Carthage n'eut à se glorifier que de quelques actions de ses généraux, mais elle la fit sans intelligence, et l'on ne voit pas qu'il lui soit venu à la pensée de faire attaquer Rome par l'Italie. Peut-être aussi ne voulut-elle pas donner l'exemple de la révolte, ses sujets souffrant un joug encore plus dur. Quant

---

494 Diodore, *Ecl.* XXIII, 2.

à Rome, elle n'avait pas besoin de cet exemple, et ne le craignait pas.

L'armée punique n'était donc pas considérable, et quoiqu'elle fût assiégeante, elle avait pris position entre la mer et les marais. L'attaque des Romains contre une digue fortifiée au front du camp échoua, mais en poursuivant l'ennemi, les Carthaginois vinrent sur un terrain découvert, où les Romains prirent leur revanche. De toutes les narrations, la plus vraisemblable c'est que l'armée battue se retira après la bataille, et prit ses quartiers d'hiver dans les villes de la province carthaginoise.

Sans s'occuper des Carthaginois, les Romains poursuivirent d'abord leurs avantages contre le roi de Syracuse. Appius envahit son petit royaume et campa sous les murs de sa capitale. On ne pouvait songer à une attaque régulière de ces remparts, que le temps même put à peine détruire; mais la dévastation du pays indisposa de plus en plus les citoyens contre le parti de la guerre. Il y avait deux cents ans que les Carthaginois étaient les ennemis des Syracusains, et les circonstances qui avaient amené cette alliance contre nature, ne pouvaient détruire les sentimens d'inimitié si profondément enracinés, ni leur substituer de la constance pour soutenir une cause odieuse. On se rappelait avec aigreur que la ruse et la perfidie puniques avaient seules empêché la soumission des Mamertins après la bataille de

Mylæ, et que si les Romains campaient maintenant sur l'Anapus, la cause en était la même. C'est ce qui explique la conduite de Hiéron : un jour le consul, avec une partie de l'armée, pouvait tomber en sa puissance; mais sous prétexte de négociations, il lui laissa le temps d'échapper au danger. Une maladie du genre de celles dont les étrangers sont souvent atteints au bord de la Syraca, força le consul à la retraite : pendant sa marche vers Messine, les Syracusains le suivirent; mais au lieu de combats, il s'établissait des entrevues et des conférences entre les soldats des deux armées. La pensée de Hiéron n'était pas de gêner la volonté de ses sujets à cet égard; et peut-être cela eût-il été difficile à une puissance récemment fondée.

En la seconde année de la guerre, 483 (489), les consuls M. Octacilius et M. Valerius débarquèrent sans obstacle avec quatre légions et les alliés. Cela paraît inconcevable et ne peut s'expliquer que par cette circonstance, qu'à cette époque il était très-difficile de maintenir une flotte en station; les équipages des vaisseaux étaient fort considérables et les vaissaux eux-mêmes n'étaient point assez profonds pour recevoir des provisions, en sorte qu'il fallait qu'une flotte en observation se tînt à la portée d'un port et de magasins. Les consuls s'avancèrent par le versant nord-est de l'Etna. Centoripa, Agyrium, se rendirent sans résistance; sans doute que depuis

les victoires d'Hiéron ces villes avaient été de nouveau réunies à l'État syracusain. Il paraît qu'Alæsa fut aussi du nombre des villes syracusaines qui se soumirent à Rome : il faut que Catane ait été prise, puisqu'on en apporta le butin à Rome. Soixante-sept villes[495], tant de Syracuse que de la partie carthaginoise, et la plupart de celle-ci, se rendirent à Rome. Quand les armées consulaires s'approchèrent de Syracuse, Hiéron exauça le vœu du peuple. Les consuls acceptèrent avec plaisir les propositions de paix; car au milieu de la Sicile les vivres manquaient. Toutefois l'opportunité de la proposition n'adoucit guère les conditions du traité. Si l'on en excepte Tauromenium, on ne laissa à Hiéron qu'une petite contrée fertile autour de Syracuse, et l'angle méridional de l'île. Cette malheureuse campagne arrachait à son sceptre de nombreuses possessions, qu'une paix conclue plus tôt, quand déjà les circonstances la commandaient impérieusement, lui eût infailliblement conservées. Tous les prisonniers romains furent rendus sans rançon : le roi paya une contribution de deux cents talens[496] et devint l'allié de Rome. Une flotte carthaginoise apparut, mais trop tard, dans le port de Xiphonia, et quitta aussitôt ces parages. Les consuls, poursuivant le cours de leurs

495 Diodore, *Ecl.* XXIII, 5.
496 Orose.

victoires, pénétrèrent jusque dans les parties les plus occidentales de l'île. Égeste se disait parente des Romains; à ce titre elle obtint un traité d'alliance très-favorable. Halyciæ leur ouvrit aussi ses portes, ainsi que beaucoup d'autres villes de moindre importance. Les Carthaginois avaient conservé Tyndaris sur la côte du nord; ayant découvert une conspiration, ils emmenèrent les habitans à Lilybée, qui était leur capitale en Sicile.

Nul général romain n'avait encore accompli de campagne aussi brillante; mais jamais non plus armée romaine n'avait rencontré moins de résistance. En effet, en Italie tous les peuples avaient combattu pour leur liberté; or, il y avait long-temps que toutes les villes de Sicile, moins Syracuse, désespéraient de toute possibilité d'indépendance. Ce n'est pas là, non plus, ce qu'elles attendaient de l'alliance de Rome; dans l'espoir qu'elle serait plus douce, elles voulaient substituer une nouvelle servitude à une servitude ancienne et odieuse, et dont l'établissement avait anéanti leur prospérité : elles avaient souffert des maux inouïs de la part des hordes barbares que Carthage avait à sa solde. Après cette campagne, le sort de la Sicile parut décidé : on s'attendait à la paix; car les Carthaginois ne s'étaient pas montrés en campagne, ils n'avaient point arrêté le cours des conquêtes romaines. Le sénat ne songeait point alors à la conquête totale de la Sicile;

ces vastes plans eussent rendu la paix impossible jusqu'à l'entier épuisement de Carthage. Rome n'éleva si haut ses prétentions qu'après la prise d'Agrigente, en la troisième campagne de la guerre, 484 (490).

L'inaction des Carthaginois ne tenait pas au défaut de courage : ils voulaient se tenir sur la défensive jusqu'à ce qu'ils eussent rassemblé de plus grandes forces. Ils levaient des troupes dans la partie de l'Afrique qui leur était soumise. Les rois de Numidie leur donnaient de la cavalerie légère, et de plus ils faisaient en Ligurie, en Gaule et en Espagne des enrôlemens considérables. Il y avait des siècles que des corps nombreux, enrôlés chez les premiers de ces peuples, combattaient en Sicile pour et contre Carthage; désormais l'extension que prenait la domination punique sur la côte d'Espagne, permettait des enrôlemens beaucoup plus nombreux qu'autrefois. De tout cela on forma une armée à Agrigente, sous le commandement d'Annibal, fils de Giscon. Une autre armée se réunit en Sardaigne, sous celui de Hannon. Celle-ci devait opérer un débarquement en Italie : la menace de ce danger obligea les Romains à de grandes mesures défensives sur leurs côtes.

Mais cela n'empêcha point de poursuivre activement la guerre : le préteur suffisait pour défendre l'Italie. Les consuls passèrent tous deux en Sicile et marchèrent avec toutes leurs forces contre Agrigente. Cette ville, jadis si florissante, avait été con-

quise par les Carthaginois vers le milieu du quatrième siècle, et ils l'avaient tellement dévastée, qu'elle ne s'en releva jamais, quoique Timoléon l'eût en quelque sorte restaurée. Elle était déchirée par des tyrans intérieurs, et non moins malheureuse que lors des guerres dévastatrices qu'on se faisait pour la domination de l'île, et chacune de ces guerres avait porté à son existence des atteintes encore plus profondes. Les vastes murailles qui protégeaient jadis une population de plusieurs centaines de mille ames, servaient maintenant de rempart à une armée carthaginoise de cinquante mille hommes. Dans la confiance qu'il lui viendrait du secours, ou dans l'attente d'une diversion, Annibal s'y laissa renfermer.

Il ne hasarda point de bataille; une tentative manquée sur le camp romain à un mille de la ville l'en avait détourné. Entreprise dans des circonstances qui présageaient le plus grand succès, elle avait échoué devant l'inébranlable courage des Romains. Aucun des postes attaqués par les Carthaginois ne céda le terrain; les légionnaires se faisaient tuer en combattant, pour donner le temps à l'armée dispersée de se réunir dans le camp. On s'y maintint, quoique l'ennemi eût arraché les palissades, quoiqu'il gravît déjà le rempart. Après cet évènement, les généraux romains se conduisirent avec leur prudence ordinaire; ils divisèrent leurs armées en deux camps, et réunirent ces camps par une ligne garnie

de beaucoup de forts; d'un côté cette ligne faisait face à la ville, de l'autre à la campagne. Ils établirent leurs magasins à Erbessus, ville peu éloignée, avec laquelle les communications étaient assurées et promettaient une continuelle abondance d'arrivages.

Ils s'étaient campés près de la ville vers la moisson; dans les brûlantes contrées de la Sicile elle a lieu au commencement de Juin, et il y avait dans cette partie de l'île une variété de grains encore plus précoces que l'on récoltait en Mai, comme en Afrique. Après de longs retards, Hannon débarqua enfin avec 50,000 hommes, 6000 cavaliers et 60 éléphans[497]. Pressé par les signaux des assiégés, qui étaient affamés, il marcha sans délai et s'établit dans Héraclée; Erbessus lui fut livrée par les inconstans Sicules avec tous les magasins des Romains. Ceux-ci, désormais, eurent autant de privations à souffrir que les assiégés[498] : le soleil paraissait brûlant même aux peuples italiques; des maladies éclatèrent, et la disette aggravait encore. Les consuls hésitaient, ils ne savaient s'ils abandonneraient le siége; mais Hiéron comprenait qu'il était perdu si la guerre ne se continuait dans ces contrées; car la retraite des Romains à Messine eût livré toute l'île aux Cartha-

497 Diodore, *Ecl.* XXIII, 8.

498 D'après Philinus dans Diodore, *Ecl.* XXIII, 7, il y avait 100,000 assiégeans, Romains et alliés.

ginois : quoiqu'il ne pût se procurer le nécessaire que par des efforts extraordinaires[499], il rendit leur position tenable, releva leur courage, et affermit leur résolution de se maintenir malgré tous les dangers, et de ne point abandonner leurs projets sur Agrigente. Cinq mois s'étaient écoulés depuis le blocus; on devait être à la fin d'Octobre.

Après un combat dont l'issue avantageuse fut attribuée à la cavalerie numide, principale force de Carthage dans la plupart de ses batailles contre Rome, Hannon s'avança jusqu'à une distance de dix stades de l'un des camps ennemis[500]. Les signaux réitérés d'Agrigente le contraignirent enfin à livrer la bataille aux Romains, qui ne pouvaient la refuser non plus, car deux mois de séjour avaient ajouté beaucoup encore à leur misère. Ces désespérés ne s'effrayèrent point de cinquante éléphans, tandis qu'il n'en avait fallu qu'un nombre beaucoup plus petit à Pyrrhus pour jeter la terreur dans leurs armées. La retraite était possible aux troupes d'Hannon; il n'y avait de salut pour les Romains que dans la victoire, et ils vainquirent. L'armée ennemie s'enfuit à Héraclée. On ne porte qu'à 3000 morts la perte de l'infanterie, à 200 celle de la cavalerie, et on y ajoute 4000 prisonniers[501], probablement d'après

499 Polybe, I, 18, 11.
500 *Ibid.*, I, 19, 5.
501 Diodore, *Ecl.* XXIII, 8.

Philinus, toujours très-disposé à amoindrir les défaites des Carthaginois. D'après le même récit, trente éléphans furent tués et trois blessés. Les Annales romaines rapportent qu'on en prit onze. Ces sortes de captures faisaient juger de l'étendue d'une victoire, comme aujourd'hui le nombre des canons.

Pendant la bataille, Annibal avait vainement tenté une sortie contre les retranchemens romains. Il profita des épaisses ténèbres de cette nuit d'hiver, et pendant que l'armée romaine était occupée à la poursuite et au pillage, pendant qu'elle était dispersée, fatiguée, il combla les fossés de fascines, escalada les retranchemens, et parvint à s'échapper avec ce que la faim, la maladie et les combats lui avaient encore laissé de soldats. Le lendemain matin les Romains donnèrent l'assaut à la ville; ses citoyens affamés ne purent défendre sa vaste enceinte; mais en vain ils offrirent de se rendre, en demandant qu'on les épargnât : après sept mois de souffrances le soldat voulait un butin plus riche que celui qu'il avait fait dans le camp carthaginois. On enfonça les portes, et la ville fut abandonnée à toutes les horreurs du pillage. On vendit en esclavage vingt-cinq mille personnes[502], et sans doute que dans ce compte ne sont comprises que les personnes libres, les esclaves n'ayant fait que changer de maître.

---

[502] Diodore, *Ecl.* XXIII, 9.

En ce jour d'horreur Philinus perdit sa patrie; il a laissé une histoire de cette guerre, qui eut beaucoup de lecteurs dans les siècles suivans; il s'était fait le continuateur de l'histoire de Timée. Aussi fut-il très-partial en faveur de Carthage, très-injuste au préjudice de Rome. Polybe, sans lui reprocher cette partialité, remarque fort judicieusement que l'altération de l'histoire et cette prédilection pour les vaincus trouvent leur punition en elles-mêmes, quand des générations nouvelles amènent des lecteurs sans passion.

Agrigente fut rebâtie sous la domination romaine, et après des dévastations réitérées elle s'est conservée jusqu'à nos jours. Tel est l'heureux climat de la Sicile, qu'une succession de gouvernemens destructeurs, qui a duré plus de deux mille ans, n'a pu étouffer l'action bienfaisante de la nature.

Après la prise d'Agrigente, Hannon fut rappelé et condamné à une amende de six mille pièces d'or. Rome envoyait toujours en campagne de nouveaux généraux; car, dans ces temps, c'était chose bien rare que d'obtenir un second consulat, même après un délai plus long que les dix ans fixés par la loi. Parmi tous ces généraux il y en eut bien peu qui se montrassent indignes de cette confiance suprême, ou dont l'incapacité fût démontrée par des entreprises toujours malheureuses. Au contraire, le nombre des généraux carthaginois était fort restreint;

mais avant l'apparition d'Hamilcar Barca, il n'y avait entre eux de différence que leur plus ou moins de médiocrité. Ou il ne se forma point de généraux pendant la première moitié de la guerre, ou la république savait si peu les découvrir, que toutes les fojs que les vicissitudes de la guerre commandaient l'éloignement d'un général maladroit ou malheureux, on lui donnait pour successeur un autre général qui, pour la même cause, avait été déjà réformé une ou plusieurs fois.

La même maladresse se montrait partout : l'État le plus riche manquait d'argent, et les soldats s'insurgeaient parce qu'on ne payait pas leur solde. Rome était beaucoup moins opulente : ses citoyens succombaient sous les impôts bien plus que les Carthaginois, qui faisaient principalement contribuer les alliés; cependant l'État se procurait les sommes nécessaires à la paye, et quand même elle venait à manquer, les soldats n'en murmuraient pas, car ils étaient nourris aux frais de la Sicile, qui souffrait au-delà de toute expression. Aussi les Gaulois au service de Carthage menacèrent-ils de passer à l'ennemi, si on ne leur payait leurs arrérages, et Hamilcar (ce n'est pas Barca, le successeur de Hannon) crut devoir s'en tirer par une ruse honteuse. Il leur assigna le pillage d'Entella, feignant que cette ville, qui avait garnison romaine, lui était offerte par trahison, et en même temps il en fit prévenir les Ro-

mains. Les Gaulois ayant donc été attirés dans la ville, périrent tous, mais non sans avoir fait mordre la poussière à beaucoup d'ennemis : on vit dans cette conduite d'Hamilcar une très-ingénieuse ruse de guerre.

On accorde de plus justes éloges à son commandement de la flotte carthaginoise, dont il fut amiral en même temps qu'Annibal, qui avait commandé dans Agrigente. En 485 (491) ils ravagèrent, avec une flotte de soixante vaisseaux, la côte d'Italie[503]; il était difficile ou impossible d'établir des postes capables d'empêcher le débarquement d'une armée telle que la pouvait contenir une flotte. Celle des Carthaginois jeta la terreur dans beaucoup de villes de Sicile, et les força de rentrer sous la domination carthaginoise. Dans l'intérieur de l'île au contraire, où nulle armée ne pouvait dégager ceux qui se montraient fidèles, toutes les villes se soumirent successivement aux Romains.

La direction que prirent les évènemens fit évanouir l'espérance trop tôt conçue, d'obtenir bientôt, avec la paix, l'entière possession de la Sicile. L'Italie, accessible de toutes parts, appelait un système sérieux de défense; car il ne manquait à Carthage qu'un chef pour venir ébranler Rome sur son propre terrain, et déjà l'on comprit qu'il n'y avait que

503 Orose, IV, 7.

des victoires en Afrique qui pussent terminer la guerre. Aussi le sénat ordonna-t-il la construction d'une flotte; il voulait attaquer les Carthaginois sur leur propre élément. On sait que les barbaresques, quoique puissances maritimes, n'ont pas un seul vaisseau de ligne: leurs constructeurs font des schebecks excellens voiliers, mais ils ne sauraient, pas même au chantier, concevoir un vaisseau de ligne; car il y a entre les divers bâtimens bien d'autres différences encore que la proportion. Il en était à peu près de même des Romains; il leur aurait fallu renoncer à la construction de la flotte, jusqu'à ce qu'ils eussent fait venir un modèle des contrées les plus éloignées[504], si au Faro, dès la première tentative pour empêcher le passage, une pentère carthaginoise, échouée sur la côte du Bruttium, ne fût tombée en leur pouvoir.

D'après ce modèle, on confectionna cent trente vaisseaux[505]; ils furent achevés soixante jours après que les arbres eurent été abattus dans la forêt[506]. Ils étaient donc de bois vert et d'aussi peu de durée que d'habileté dans l'exécution; ces incommodes bâti-

---

504 Les villes grecques d'Italie avaient des trirèmes, mais elles n'auraient pu s'approcher des bâtimens de haut bord.

505 Orose, IV, 7. Polybe dit cent vingt, I, 20, 9. *πεντηρικὰ μὲν ἑκατὸν, εἴκοσι δὲ τριήρεις*. Je ne doute pas qu'il ne faille lire *τετρήρεισ* au lieu de *τριήρεις*.

506 Pline, *H. N.*, XVI, 74.

mens obéissaient mal au gouvernail, et s'avançaient pesamment à l'aide de rames et de voiles. On manquait aussi de rameurs exercés : les villes maritimes avaient bien des navires de commerce, mais ils n'étaient pas construits comme des galères ; c'étaient de bons voiliers, et le peu de vaisseaux longs qu'elles possédaient ne pouvait former d'instructeurs que pour la chiourme. Cent pentères exigeaient trente mille rameurs et douze mille soldats de marine. Les premiers aussi, sans doute, étaient des hommes libres et non des esclaves. Quant aux soldats de marine, c'étaient probablement des alliés, des prolétaires, qui étaient, on le sait, destinés au service de mer, et dont apparemment on ne faisait point des rameurs. On exerça d'abord les rameurs sur des échafaudages, puis sur les bâtimens mêmes, pendant que la flotte était à l'ancre; mais bienôt l'impatience de se servir de la flotte et la situation de plus en plus déplorable de la Sicile, appelaient les consuls en mer.

Hamilcar avait pris l'offensive, 486 (492), investi Ségeste et battu le lieutenant C. Cæcilius, qui avait voulu la dégager. On avait envoyé le préteur en Sicile pour y prendre le commandement, parce que les consuls étaient occupés à diriger la construction de la flotte, et ne pouvaient encore quitter la ville. Cependant C. Duilius se rendit dans sa province aussitôt qu'il le put; son collègue, C. Cornelius Scipion, amena l'avant-garde de la flotte, et vint avec

dix-sept pentères à Messine. Dès que les autres bâtimens furent achevés, ils le suivirent en longeant la côte.

De prétendus ambassadeurs de Lipara, ville grecque des Cnidiens, vinrent trouver le consul à Messine, lui dire que leur île était soumise aux Carthaginois, et l'engagèrent à en prendre possession. Ce consul, que sa crédulité et ses bévues firent surnommer Asina, donna dans ce piége; dès que les Romains furent entrés dans le port, le Carthaginois Bogud parut avec vingt galères. Les équipages furent saisis d'une terreur panique et s'enfuirent à terre, où il n'était pas possible d'échapper au vainqueur; ce qui était resté à bord avec le consul, fut fait prisonnier, et toute cette escadre fut perdue.[507]

Les Carthaginois avaient ri de l'expédition romaine. Après ce succès, Annibal pensa qu'il pourrait détruire toute la flotte ennemie avant qu'elle atteignît la Sicile. Il fit voile vers la côte d'Italie avec cinquante galères, et sans s'y attendre, sans y être préparé, il se trouva au milieu des forces ennemies. Il ne put échapper qu'au prix de la plus grande partie de ses vaisseaux. Ainsi se trouvèrent compensés des revers qui n'avaient rien de décisif.

Quand les chefs de la flotte romaine connurent

---

[507] Polybe, I, 21, 4. Polyænus, *Strat.*, VI, 16, 5. Orose, IV, 7.

le sort de leur consul, ils engagèrent l'autre consul, C. Duilius, à prendre le commandement, et celui-ci abandonna pour quelque temps les opérations de terre, car il était manifeste que les coups décisifs devaient être portés sur mer. Il ne se dissimulait pas combien étaient fondées les railleries des Carthaginois sur la difficulté de faire manœuvrer les galères romaines; cependant il inventa le moyen de vaincre avec ces lourdes masses. On ne pouvait y parvenir qu'en ôtant à l'ennemi l'avantage de la mobilité et en les abordant. L'équipage d'un bâtiment africain devait être assez semblable à celui des barbaresques, et les brigands de cette espèce n'étaient guère capables de lutter contre le soldat romain.

On plaça donc sur chaque vaisseau romain un pont d'abordage par un procédé fort simple. Sur le devant on mit un mât de vingt-quatre pieds d'élévation et de $\frac{3}{4}$ de pied en diamètre; il se terminait par une vis[508]. Une échelle large de quatre pieds, longue de trente-six, y était adaptée de manière à ce que deux tiers de cette longueur fussent en avant du mât (comme une grue). Les échelons se composaient de planchettes formant des degrés, et des rampes à hauteur du genou garnissaient les côtés. A l'extrémité de l'échelle était un fer très-fort et en même temps très-acéré, pourvu à la partie supé-

508 τροχιλία. Polybe, I, 22, 4.

rieure d'un anneau à travers lequel passait un câble. C'est par ce moyen qu'on relevait le pont d'abordage qui, dans cet état, dépassait le mât de douze pieds : il faut que ce pont ait eu, à l'endroit où il y était adapté, une charnière ou articulation, de manière à se briser en deux parties distinctes. Dès qu'un bâtiment ennemi s'approchait, on lâchait le câble, le pont d'abordage s'abattait, et dans sa chute la pièce de fer perçait la charpente du navire ennemi : aussitôt il se formait une double échelle; par l'une les Romains montaient de leur pont à la hauteur de leur mât, et par la seconde une pente insensible leur procurait l'accès du bord ennemi. Deux hommes pouvaient en descendre de front, et il ne fallait que peu de minutes pour le passage des deux manipules qui faisaient alors la garnison d'une pentère.*

Duilius avait appris que la flotte carthaginoise ravageait la côte de Mylæ; il n'hésita point et courut à sa recherche. Les Carthaginois vinrent avec cent trente vaisseaux comme à un triomphe, sans

* Cette description est plus obscure, s'il est possible, que celle de Polybe : Niebuhr oublie la pièce principale, la masse de fer qui venait frapper le navire; et cependant c'est cette masse qui était *le corbeau*. Il confond le pont avec le levier de la grue qu'il appelle échelle, etc. Ceux qui voudront comprendre ce passage, pourront recourir à Folard, t. I, p. 85.
(*Note du traducteur.*)

même observer d'ordre de bataille : de prime abord, ces machines des Romains, qu'on appelait corbeaux, en saisirent trente; les autres eurent recours à des évolutions et à des manœuvres; mais dès qu'ils approchaient, ces cruelles machines les brisaient et les prenaient. Désespérés, les Carthaginois prirent enfin la fuite, et les Romains s'emparèrent de trente et un navires, entre autres de celui que montait l'amiral; il était à sept rangs de rames, et les Carthaginois l'avaient pris dans leur combat naval contre Pyrrhus[509]. Quatorze bâtimens furent coulés bas; on fit sept mille prisonniers, et il y eut trois mille ennemis tués[510] : il ne paraît pas que les Romains aient perdu un seul vaisseau.

Le fruit de cette victoire fut la levée du siége d'Égeste, qui déjà était aux abois; on prit aussi Macella, petite place insignifiante. Le triomphe qui suivit cet exploit maritime, fut plus grand que ses résultats. Les distinctions suivirent Duilius pendant toute sa vie : on lui permit de se faire précéder d'un flambeau et d'un joueur de flûte, lorsque le soir il reviendrait d'un festin : un monument dont il nous reste une antique représentation, perpétua sur le marbre le souvenir de son triomphe et énuméra le butin qu'il avait rapporté.

---

509 Polybe, I, 23, 4 et 6.
510 Eutrope, II, 20.

Dans la campagne suivante, 487 (493), les Romains divisèrent leurs forces; comme s'ils en avaient eu trop pour la Sicile! Comme si elle ne leur suffisait plus pour prix de la guerre! La flotte commandée par C. Cornelius essaya une attaque sur la Sardaigne et la Corse, tandis qu'il ne resta en Sicile qu'une armée consulaire. La Sardaigne obéissait alors aux Carthaginois, qui possédaient aussi les côtes de la Corse. Le voisinage de l'Étrurie explique pourquoi Rome tourna ses efforts de deux côtés à la fois; elle excuse cette conduite, bien qu'elle ait amené pour elle de fâcheuses conséquences. En Corse, les Romains prirent Aleria, ville d'origine grecque : les Carthaginois avaient toujours regardé la Sardaigne comme l'une des plus importantes parties de leur empire. Annibal vint avec une flotte au bruit du danger que courait cette province; mais il se laissa renfermer dans un port, et sa flotte fut détruite. Ce malheureux général fut mis à mort par les siens dans l'île, où il s'était enfui avec eux, et les Romains lui rendirent les derniers devoirs[511]. Scipion débar-

---

[511] Polybe, I, 24. Il y a ici une grande divergence entre lui, Zonaras, Orose et l'Épitome de Tite-Live. D'après les deux derniers, Hannon commandait les Carthaginois, et d'après Orose il périt dans la bataille. Zonaras nomme ensuite fréquemment Hannon. S'il était prudent de s'écarter de Polybe, on ne pourrait admettre ces mentions qu'en multipliant les Haunons à l'infini.

qua en plusieurs endroits et fit beaucoup de prisonniers; il se retira d'Olbia, parce qu'auprès de cette ville il vit paraître une armée carthaginoise supérieure.[512]

Ce fut une expédition riche en butin; elle fut nuisible à Carthage; mais Rome souffrit un plus grand préjudice de la tournure que les affaires prirent en Sicile par suite de la diminution des forces qu'elle y entretenait. Hamilcar la contraignit à lever le siége de Myttistratum, surprit l'armée près de Thermæ, et lui tua quatre mille hommes; enfin il occupa Enna et Camarina, que lui livrèrent les habitans. Il ne comptait point sur la fidélité des Élymiens; il les emmena donc de l'Éryx au port de Drepanum, dont il fit sa principale forteresse. Il fit de si bonnes dispositions pour se maintenir et pour reprendre ce qui avait été conquis, que le consul C. Aquillius en fut réduit à une guerre défensive fort difficile. En la même année, Rome se vit menacée dans l'intérieur d'un danger aussi redoutable qu'inattendu. On avait logé dans la ville quatre mille Samnites destinés au service de la flotte; ils y trouvèrent beaucoup de malheureux esclaves de leur nation, qu'une communauté d'infortune avait mis en rapport avec des esclaves d'autres nations. Quiconque partageait leur soif de vengeance, était

---

512 Zonaras, VIII, 10. νησιωτῶν au lieu de νεῶν.

traité d'égal. Ils s'associèrent ainsi 3000 esclaves : leur plan était d'incendier la ville, de massacrer tous les citoyens, et d'appeler à la révolte tous les autres esclaves. L'entreprise pouvait aller jusqu'à l'entière destruction de la ville, quoique ses auteurs eussent ensuite infailliblement succombé sous les coups des campagnards et des municipes. Ce secret, si bien gardé par sept mille hommes, la plupart de la plus infime condition, fut révélé au sénat par le chef des Samnites, Herius Potilius, et la conspiration fut comprimée.

En 488 (494), le consul A. Atilius Calatinus rétablit en Sicile la prépondérance romaine. La garnison punique de Myttistratum avait supporté un blocus de sept mois; mais les habitans mouraient de faim : les pleurs des femmes et des enfans amollirent le cœur des barbares africains. Ils partirent et laissèrent aux citoyens le soin de traiter avec les assiégeans. Ceux-ci demeurèrent sans pitié : on n'épargnait que ceux qui se rendaient sans résistance, et quand les villes n'étaient pas maîtresses d'elles-mêmes, les Romains exigeaient qu'on leur livrât la garnison. Sous le cruel prétexte de faire un exemple, Myttistratum fut prise de vive force, sans obstacle : tout ce qui respirait fut tué, et la vie ne fut accordée qu'à peu de personnes, que l'on réduisit en esclavage. L'armée quitta les ruines de cette ville pour marcher contre Camarina. Dans sa marche à travers

les montagnes, elle courut un danger pareil à celui de la première guerre du Samnium, et s'en tira par un sacrifice pareil. Un tribun, M. Calpurnius Flamma, attira, sur lui-même et sur trois cents guerriers, toutes les forces ennemies, en allant occuper une hauteur, pendant que l'armée regagnait un terrain plus découvert. On le trouva blessé parmi les cadavres des siens; il se rétablit, et sa vie fut plus d'une fois encore utile à la république. Caton l'Ancien, en reprochant aux Romains leur indifférence pour leur histoire, se plaignit qu'on se souvînt si peu de ce sacrifice, tandis qu'on honorait toute la Grèce par le souvenir de Léonidas. Il est encore plus surprenant de voir le nom de ce tribun diversement présenté par les diverses Annales. Il n'en faut point conclure que l'anecdote est fabuleuse, mais qu'il y eut plusieurs actions pareilles dont on ne connaissait plus alors ni le lieu ni les détails.

Camarina se défendit avec une grande obstination, et n'eût point été prise, si Hiéron n'eût envoyé des machines aux Romains. Ils ouvrirent une brèche, et les Camertins furent ou tués ou emmenés en esclavage. Pendant la même génération, cette ville et Gela, qui en était voisine, avaient été détruites par les Mamertins, que désormais on peut regarder comme les alliés de Rome et comme le plus terrible fléau de la Sicile. Gela ne sortit plus de ses décombres : Camarina s'était un peu remise, mais elle ne

se releva jamais de cette dernière destruction. Toutes ces villes grecques avaient été bien florissantes jusqu'à la malheureuse année où les Carthaginois, attirés par le relâchement du lien social, entreprirent de les soumettre. C'est un douloureux spectacle que de les voir en quelque sorte arrachées du sol une à une, comme des plantes exotiques. Et chose singulière, après qu'elles eurent disparu, les anciens habitans, transformés en Grecs, conservèrent la mémoire des colons grecs, et gardèrent leur langue pendant quinze cents ans. Après la chute de Camarina, Enna fut rendue aux Romains : le consul se présenta à l'armée carthaginoise près de Panorme; mais elle n'osa quitter ses retranchemens.

La plupart des historiens qui diffèrent en cela de Polybe, rapportent qu'en cette même année le collègue du consul fit avec succès la guerre en Sardaigne; ils fixent aussi à cette année le meurtre d'Annibal par son armée vaincue. Malgré leurs succès dans cette île, les Romains s'aperçurent de la faute qu'ils avaient commise en partageant leurs efforts : peut-être avaient-ils été déçus en ce qu'ils comptaient sur la coopération des indigènes.

En la huitième année de la guerre, 489 (495), la moitié de la Sicile à peu près était encore au pouvoir des Carthaginois. Ils avaient presque toute la côte du nord et l'ouest jusqu'à Héraclée sur l'Ha-

lycus : les Romains n'étendaient que fort lentement leurs conquêtes. Une victoire navale près de Tyndaris ranima l'espérance de terminer enfin cette guerre longue et dévorante. Les Romains firent des préparatifs maritimes extraordinaires; les Carthaginois en firent autant de leur côté. Trois cent trente pentères romaines, portant chacune trois cents marins, passèrent le détroit et reçurent à bord quarante mille hommes, l'élite des armées romaines, pour les conduire en Afrique, 490 (496). Les Carthaginois vinrent à leur rencontre avec trois cent cinquante pentères, qui ne portaient pas moins de cinquante mille hommes. C'était la plus grande lutte que l'ancien monde eût jamais vue.

Les flottes se rencontrèrent à la vue de l'Eknomus, où un demi-siècle auparavant les Carthaginois avaient vaincu Agathocle. Hamilcar, qui s'était jusque-là distingué beaucoup au-delà des autres chefs de sa nation, commandait la flotte avec Hannon. Les consuls étaient L. Manlius et cet Atilius Régulus que la destinée précipita du plus haut degré de la fortune dans l'excès du malheur, en lui réservant une réputation qui triomphera toujours de toute critique historique. La bataille fut décisive; mais accoutumés que nous sommes à voir dans ces batailles navales dominer l'habileté bien plus encore que dans les combats de terre, nous ne pouvons retenir un sourire de pitié et d'impatience en voyant, dans ces

actions navales des Romains, la force brutale anéantir tous les avantages de l'art et de l'exercice. La flotte romaine était divisée en quatre escadres, dont les premières étaient commandées par les consuls en personne. Les vaisseaux consulaires étaient l'un à la gauche de l'escadre de droite, l'autre à la droite de l'escadre de gauche. Pendant qu'ils s'avançaient, les autres suivaient, se mettant en mouvement un à un, les premiers allant toujours, et la ligne primitive se rompant, peu à peu, en angle droit, angle fermé par la troisième escadre, qui traînait à la remorque les vaisseaux de transport où était la cavalerie; enfin, la quatrième couvrait immédiatement la troisième. La flotte punique aussi était divisée en quatre escadres, dont deux formaient le centre. Celles-ci, par une fuite apparente, séparèrent l'avant-garde romaine de sa troisième et de sa quatrième ligne. Alors l'aile gauche carthaginoise la déborda et attaqua la troisième ligne, tandis que l'aile droite se jeta sur la quatrième, en sorte qu'il y eut à la fois trois batailles. Le principal corps des Romains fut vainqueur, et après avoir dispersé les navires ennemis, il revint délivrer les deux autres escadres, qui étaient serrées de près et qui eussent eté perdues infailliblement sans la peur que les Carthaginois avaient des corbeaux. Les restes de la flotte vaincue se réunirent à Héraclée; plus de trente vaisseaux avaient été coulés bas: soixante-quatre avaient

été pris avec leur équipage; les Romains avaient perdu vingt-quatre vaisseaux[513]. Pendant que les consuls réparaient les vaisseaux avariés et se préparaient à passer en Afrique, le général carthaginois Hannon accourut pour prévenir ce danger pressant par la conclusion de la paix, ou du moins pour gagner du temps. Sa mission fut sans succès, et ne servit qu'à des amplifications d'annalistes qui vantèrent la vertu des Romains, lesquels n'attentèrent point à sa liberté, quoiqu'il se fût livré en leur pouvoir.

Ce ne fut pas sans de tristes pressentimens que l'armée romaine quitta la côte de Sicile : les tribuns eux-mêmes murmuraient de cet excès d'audace, et Régulus ne put apaiser la fermentation qu'en menaçant des peines les plus sévères. La flotte carthaginoise était trop faible pour s'opposer à celle des Romains; Hamilcar et Hannon se séparèrent, pour croiser avec tout l'avantage de vaisseaux meilleurs voiliers et pour saisir l'occasion. Mais Hannon fut infidèle à ce plan et courut à Carthage, craignant que l'ennemi ne dirigeât sa route droit vers ce port.

Il ne le fit point; au lieu de cela, il débarqua sur la rive orientale du promontoire Herméen. Clypea, la première ville devant laquelle parurent les Romains, fut abandonnée par ses habitans. Ils en firent

---

513 Polybe, I, 26 — 28.

leur place d'armes, et élevèrent des ouvrages pour protéger la flotte. L'Afrique s'était remise de l'expédition d'Agathocle : elle possédait autant de richesses que celles qu'y avait trouvées le prince de Syracuse, et il y avait encore les mêmes élémens de fermentation et de sédition. Autour de Carthage, à plusieurs milles, le pays était cultivé comme un jardin. Un demi-siècle auparavant ces beaux édifices et la vue de ces campagnes d'une végétation si riche avaient excité l'admiration des Grecs. Cet aspect était encore bien plus surprenant pour les Romains. Ils se répandirent sur le pays en dévastateurs ; ces palais et ces maisons de campagne furent dévorés par les flammes, après qu'on en eut enlevé ce qui était susceptible d'être emporté. On conduisit à Clypea une innombrable quantité de prisonniers et de troupeaux ; beaucoup de prisonniers romains furent délivrés.

C'était encore l'usage alors, qu'en hiver une des deux armées consulaires au moins retournât à Rome pour y être licenciée : souvent même on ne laissait en pays ennemi que des garnisons. C'est grâce à ce système, qui empêchait la séparation de l'état militaire de celui de citoyen, que la conquête de l'Italie avait été si long-temps différée. On résolut aussi dans cette circonstance que L. Manlius s'en retournerait avec son armée et une partie de la flotte ; mesure qui paraît entièrement absurde, puisque la guerre ne pouvait se terminer que par la conquête,

la soumission de Carthage, ou bien par la perte de l'armée romaine. En supposant même que celle de Régulus fût soutenue par les Numides et par d'autres Africains, elle n'aurait pu suffire à vaincre complétement Carthage qu'autant que les généraux romains eussent été constamment secondés par l'incapacité de ceux de Carthage.

On dit qu'alors Régulus sollicitait le sénat de le rappeler, parce que ses champs se détérioraient en son absence et que sa famille en souffrait. En réponse, le sénat aurait décrété que les terres seraient cultivées aux frais du trésor, et qu'on prendrait soin de sa famille. Cette narration est une des plus vieilles allégories sur la vertu romaine. Il est une autre narration qui prétend, que pour ce motif Régulus avait refusé de se charger du consulat; il n'y a pas de raison critique de douter de la demande de Régulus et de la résolution du sénat. Polybe ne croyait pas à sa volonté de quitter l'armée. Cet auteur pense au contraire qu'il avait hâte de contraindre Carthage à la paix, pour n'en pas laisser la gloire à son successeur[514]. On a prisé trop haut le caractère de Régulus, il lui manquait la véritable grandeur, qui sait se passer d'une gloire de détail. Il ne faut pas le compter parmi les plus grands hommes de son temps : quoiqu'il en eût toutes les vertus, ce n'était

514 I, 31, 4.

point un général accompli; il se confiait aveuglément et sans prévoyance aux faveurs de la fortune; enfin il s'oublia tellement que Némésis le frappa non moins pour sa perte que pour le malheur de sa patrie.

Après que Manlius eut emmené 27,000 prisonniers, 491 (497), Régulus tira son armée de ses quartiers d'hiver, et commença la campagne par le siége d'une ville appelée Adis, et dont la position est au moins incertaine, comme la plupart de celles qui appartiennent à la géographie de l'Afrique antérieure aux Romains. Les Carthaginois avaient réuni une armée sous les murs de Carthage, et ils avaient fait revenir une partie de celle de Sicile. Le commandement fut confié à trois chefs, Amilcar, Asdrubal et Bostar, qui réunissaient au désavantage d'un pouvoir partagé, celui de l'incapacité, et qui étaient hors d'état de comprendre, après dix ans de guerre, ce qui faisait la force ou la faiblesse de leur propre armée. Ils évitèrent les plaines, où cependant les Romains avaient à redouter leur cavalerie et leurs éléphans, et se retirèrent dans les montagnes, où ces avantages disparaissaient sans que l'ennemi fût aucunement affaibli par cette combinaison. Ainsi, pour dégager Adis, ils campèrent dans des positions difficiles; aussi furent-ils battus et dispersés, sans recevoir aucun secours de la cavalerie ni des éléphans. On dit que dix-huit mille Carthaginois de-

meurèrent sur le champ de bataille. Après cet échec, leur armée se retira dans leur ville. Régulus prit Tunis : soixante-quatorze villes se soumirent. Les Numides renoncèrent à la souveraineté de Carthage et achevèrent la dévastation du pays.

Si Régulus n'appartenait encore à l'histoire poétique de Rome, si Nævius n'eût chanté la guerre punique selon l'ancien usage et en vers nationaux, nous ne lirions pas dans le récit de cette campagne, le combat qu'il fallut soutenir contre un serpent monstrueux, long de cent vingt pieds, qui attaquait les soldats au bord du fleuve Bagrada, les dévorait ou les tuait de son haleine envenimée. On ne nous dirait pas qu'il résista à tous les traits, jusqu'à ce qu'on eût fait venir les balistes pour l'écraser.

Régulus écrivit au sénat qu'il avait scellé les portes de Carthage par la terreur; la population de la ville, grossie des campagnards fugitifs, était entassée dans ces murailles au nombre de plusieurs centaines de mille. Une ambassade vint au camp romain demander la paix, et Régulus aurait pu obtenir dès-lors ce que la république fut obligée de payer par treize ans de guerre et par la vie de plus de cent mille citoyens ou alliés. Mais dans ses illusions, le proconsul crut tenir entre ses mains le sort de Carthage : il voulut en décider. Il croyait sans doute que, si des conditions acceptables pour Carthage étaient proposées au peuple romain, celui-ci refu-

serait la paix dans l'espoir de faire dès à présent la conquête de Carthage. Il craignait que le temps ne se passât en armistices, car le pouvoir consulaire ne pouvant être prorogé pour plus d'un an, c'eût été le consul de l'année suivante qui eût pris le commandement d'Afrique pour achever la guerre par la conquête de Carthage.

Il demanda donc la cession de la Sicile et de la Sardaigne, la remise de tous les prisonniers romains sans rançon, le rachat de ceux de Carthage, un tribut annuel, la soumission à la suprématie de Rome, la renonciation au droit de faire la guerre sans son consentement, l'extradition de tous les vaisseaux de guerre, excepté un seul; et il ajouta que si Rome l'exigeait, Carthage lui fournirait cinquante vaisseaux auxiliaires. Quand on annonça ces conditions aux envoyés de Carthage, ils se retirèrent sans dire un mot; car elles n'étaient pas moins dures que la destruction elle-même.

Cependant ce désespoir eût été sans résultat, et Carthage aurait probablement péri; mais le destin, qui voulait que la domination de Rome s'élevât lentement, pour jeter des racines plus profondes, amena dans Carthage le Lacédémonien Xantippe, qui vint avec d'autres volontaires; car le séjour de la Grèce devenait de plus en plus insupportable à quiconque se sentait doué de quelque activité. Sparte était alors en pleine décadence: toutes ses institutions

dégénéraient. Agis, qui la retira de l'obscurité, était encore enfant. Sparte était déserte et affaiblie; les lois de Lycurgue subsistaient encore, et les bons citoyens, que leur caractère rendait dignes d'un temps meilleur, pouvaient s'y reporter à l'aide de ces lois. Nous ne connaissons Xantippe que par cette guerre punique : dans toute l'antiquité il n'y a rien qui soit plus en désordre que les Annales des règnes macédoniens de cette époque. Il faut que ce général se soit formé dans les guerres de ce pays, et qu'il y ait acquis quelque réputation. Ce ne fut point en qualité de simple mercenaire qu'il vint à Carthage: l'on n'y aurait fait nulle attention à son opinion, si elle n'était venue d'un homme dont le nom commandait l'estime. Nous sommes naturellement portés à rechercher ce que fut toute la vie d'un grand homme, et nous ne nous tromperons guère en admettant que, dans sa jeunesse, Xantippe avait défendu Sparte contre Pyrrhus, et qu'ensuite il avait secondé Areus, quand celui-ci tomba près de Corinthe en combattant pour la patrie.

Xantippe déclara, avec la franchise d'un Spartiate, qu'il ne fallait attribuer ni au mérite des Romains, ni à la lâcheté des troupes de Carthage, cette série non interrompue de défaites qui l'avaient mise à deux doigts de sa perte. Il dit que l'incapacité des généraux avait fait tout le mal, parce qu'ils ne savaient pas diriger des soldats dont on pouvait faire

un usage excellent. Souvent la démocratie de Carthage avait beaucoup nui au bien public : cette fois elle força le gouvernement à écouter ce grand homme; quant aux généraux, ils eussent plutôt péri avec leur patrie que de souffrir qu'un étranger leur commandât. Il y avait dans le peuple un pressentiment de salut, et la voix publique voulait que Xantippe dirigeât la guerre. Une fois cette résolution prise, chacun comprit à la manière dont il disposait l'armée, et aux exercices qu'il faisait faire au soldat, qu'il y avait en lui un génie supérieur, et chacun se tint assuré de la victoire.[515]

Ce fut la tactique macédonienne qui enseigna aux Carthaginois l'usage des éléphans à la guerre : quoique l'Afrique fût la patrie de ces animaux, il est évident que, dans les guerres précédentes, ils ne surent pas s'en servir, et qu'ils l'apprirent de Xantippe. Plein de confiance en ses cent éléphans, en ses quatre mille cavaliers, il marcha contre les Romains, quoiqu'il n'eût que quatorze mille fantassins, et que Régulus eût réuni une armée de plus de trente-deux mille hommes. Les Romains se moquaient du Grec assez téméraire pour se présenter en campagne; car le nom grec leur paraissait méprisable, comme aux Lombards et aux Francs celui d'un Romain. Cependant la confiance avec laquelle il descendit dans la

515 Polybe, I, 32, 6.

plaine, ne tarda pas à les étonner et à les inquiéter.

Xantippe mit les auxiliaires à l'aile droite; il donna la gauche aux Carthaginois; aux deux côtés étaient la cavalerie et les armés à la légère; enfin, il disposa les éléphans devant le front de l'infanterie. Les Romains cherchèrent à se couvrir contre ces animaux par leurs troupes légères, et, pour résister au choc, donnèrent beaucoup de profondeur à leur corps de bataille. L'aile gauche des Romains attaqua les auxiliaires, les battit et les poursuivit. Leur aile droite fut renversée par les éléphans; les cohortes qui se firent jour rencontrèrent les Carthaginois, qui les dispersèrent. Dès le commencement de l'action, la cavalerie carthaginoise, beaucoup plus forte que celle des Romains, avait chassé celle-ci de la position qu'elle occupait, et il fallut bien que tout ce que les éléphans n'avaient pas dispersé, se réunît contre la cavalerie. L'armée romaine fut dissoute et anéantie : le consul fut pris avec cinq cents hommes. Les Romains eux-mêmes estimèrent à trente mille le nombre de leurs tués; deux mille hommes parvinrent à gagner Clupea dans le désordre de la poursuite.

Nous avons rarement pour cette époque des indications chronologiques, et ce qui augmente la confusion, c'est que l'année consulaire ne coïncidait pas avec celle de l'ère. On voit par les Fastes triomphaux que les consuls prenaient encore pos-

session de leur charge après les ides d'Avril, et probablement au commencement de Mai. L'expédition, dont le but était de sauver ce qui restait de l'armée de Régulus, aura eu lieu au printemps; car à son retour elle fut surprise par la tempête après le solstice ou au commencement de notre mois de Juillet[516]. Il n'est pas douteux que dès-lors Serv. Fulvius et M. Emilius n'eussent le commandement en qualité de proconsuls, et qu'ils ne fussent partis pour l'Afrique peu avant l'expiration de leur magistrature; d'où il suit qu'il faut fixer la défaite de Régulus au commencement de l'année chronologique 492 (498). Ce qui le prouve, c'est que le triomphe maritime de ces proconsuls appartient au mois de Janvier de l'an 493 (499)[517]. Il faut donc que leur consulat ait pris fin au printemps de l'année précédente.

A Clupea, la garnison romaine se défendit à outrance, quels que fussent les efforts des Carthaginois pour purger leur sol de ces derniers ennemis. L'opiniâtreté de la défense s'explique quand on réfléchit que les rebelles d'Afrique étaient encore sous les armes, et que Carthage était obligée de diviser ses forces. Toute la flotte romaine, forte d'au moins trois cents vaisseaux[518], fut envoyée en Afrique avec

516 Polybe, I, 37, 4, et les remarques de Schweighæuser.
517 XIII *Kal. Febr.* Fastes triomphaux.
518 Orose, IV, 9. Polybe, I, 36, 10, parle de 350.

les deux consuls; elle soumit Cossura à la domination romaine, et rencontra la flotte carthaginoise au promontoire Herméen. Le combat fut quelque temps indécis, jusqu'à la sortie de l'escadre romaine stationnée dans Clupea, qui força les Carthaginois à soutenir une double attaque. Quoique les indications sur la perte de ces derniers varient beaucoup, il n'est pas douteux que cette victoire ne fût une des plus grandes et des plus glorieuses. Tite-Live rapportait, sans aucun doute, que cent quatre vaisseaux carthaginois avaient été détruits, et trente pris avec leurs équipages[519]; enfin, que trente mille hommes avaient péri : les Romains avaient eu onze cents tués, et perdirent neuf vaisseaux. Les chiffres de Polybe sont vraisemblablement altérés[520]. Il est visible que l'indifférent Diodore suit la partiale relation de Philinus, toujours favorable à Carthage; il se tait sur les bâtimens coulés bas, et n'en compte que vingt à vingt-quatre qui seraient tombés au pouvoir des Romains.[521]

Après cette victoire, les consuls abordèrent à Clupea. Une bataille, qui coûta, dit-on, neuf mille hommes aux Carthaginois, chassa l'armée ennemie de ces contrées, et assura l'embarquement. Mais il y avait disette absolue de vivres, inconvénient qui

519 Orose, l. c. Eutrope, II, 22.

520 I, 36, 11. ναῦς ἔλαβον ἑκατὸν δεκατέσσαρας.

521 Diodore, XXIII, *exc.* 14.

se faisait sentir toujours plus fortement avec les dévastations de chaque nouvelle campagne; il fallut donc renoncer à tous les avantages qu'offraient la victoire et la rébellion des sujets africains. Il n'y eut d'autre moyen d'échapper à la famine, qu'un prompt départ.

On était au solstice, au lever du Sirius, lorsque les vents étésiens commencent à souffler, et que ceux du nord et de l'est occasionnent des tempêtes. Dans nos mers septentrionales aussi cette saison est orageuse. La Méditerranée est bien plus dangereuse que l'Océan, surtout entre la Sicile et la Syrte; les meilleurs marins redoutent ces eaux, et ne se fient pas aux vaisseaux les plus solides : ceux de guerre même sont menacés de perte.

Les pilotes avertirent les chefs romains de ce danger, et les engagèrent à éviter la côte méridionale de Sicile, à doubler Lilybée et à suivre la côte du nord. Mais toute cette côte était au pouvoir de l'ennemi jusqu'à Tyndaris : on avait besoin de gagner promptement un port où l'on pût s'approvisionner; ce fut là sans doute ce qui empêcha les généraux de suivre les conseils des pilotes, et non l'intention qu'on leur prête, de surprendre quelques villes maritimes.[522] La tempête se déclara dès que la flotte fut près de Camarina, qui peu d'années auparavant avait été

---

522 Polybe, I, 37, 5.

victime de la cruauté romaine, et ne s'était point relevée de ses ruines. Le naufrage fut épouvantable. On varie beaucoup sur le nombre des navires qui furent en partie engloutis, en partie jetés sur la côte. Nous reconnaîtrons dans les deux indications extrêmes, dont l'une porte trois cent quarante[523], l'autre deux cent vingt[524], la partiale crédulité ou le récit trompeur des deux historiens de cette guerre, Philinus et Fabius; on ajoute que trois cents vaisseaux de transport échouèrent. Toute la plage de Camarina jusqu'au Pachynus était couverte de débris et de cadavres. Hiéron se montra allié fidèle; il fournit des vêtemens et des alimens à ceux qui avaient survécu. Les restes de la flotte se réunirent près de Messine.

Jamais les Romains n'ont été de grands marins, et les guerres maritimes des anciens sont presque des jeux d'enfans comparées aux nôtres. Il ne faut pas cependant que ces naufrages de flottes ennemies nous donnent une idée trop défavorable de la navigation des anciens peuples. De nos jours encore on voit dans les ports de la Barbarie et de la Grèce des constructeurs indigènes travailler sans aucune théorie, et d'après une tradition dont l'origine remonte sans aucun doute à l'antiquité classique : ces

---

523 Diodore, XXIII, *exc.* 14.

524 Orose, l. c.

vaisseaux sont bons voiliers et bravent aussi bien les tempêtes que ceux de l'Océan. Mais les vaisseaux de guerre, aujourd'hui le mieux construits, étaient dans l'antiquité les plus mauvais; parce qu'il fallait, sans égard pour les voiles, les disposer de manière à ce que les rameurs en fussent maîtres. Ils ne pouvaient affronter aucune tempête en pleine mer; assez plats pour que l'équipage pût se sauver quand ils étaient jetés à la côte, ils étaient trop faibles pour ne pas se rompre par le choc.

Cet horrible évènement releva le courage des Carthaginois. Ils avaient vaincu les peuples rebelles d'Afrique; les chefs furent pendus, et les peuples payèrent une amende de mille talens et de vingt mille bœufs. Xantippe paraissait avoir enseigné une tactique à laquelle les Romains ne pourraient résister. Quant à lui, il avait quitté Carthage pour se soustraire à l'envie et pour jouir de la gloire acquise à l'étranger, dans une patrie qui aimait mieux honorer ce mérite que de l'employer elle-même. Les Carthaginois étaient encore maîtres de la moitié de la Sicile; depuis 488 (494), les Romains n'avaient point fait de progrès dans l'île. Carthage prit Agrigente, et renouvela les horreurs de la première conquête contre les malheureux qui s'étaient rassemblés dans ces murs voués à la destruction [525]. Il vint

[525] Diodore, l. c.

d'Afrique une nouvelle armée avec cent quarante éléphans; on arma deux cents vaisseaux de guerre à Carthage, et l'on s'attendait à ce qu'Hasdrubal reprît l'offensive.[526]

Mais la république romaine avait été si loin de perdre courage à la terrible nouvelle de la perte de la flotte, que sur-le-champ elle avait donné l'ordre d'en construire une autre. Il ne fallut que trois mois pour en créer une de deux cent vingt vaisseaux. Cn. Scipion et A. Atilius Calatinus[527] la conduisirent en Sicile avec des troupes nombreuses. Ils prirent Céphalœdion par trahison et investirent Panorme, sans que le général carthaginois osât quitter ses quartiers voisins de Lilybée. Panorme devint grande après la chute des anciennes villes; elle était florissante néanmoins sous la domination carthaginoise, et sans doute qu'elle avait été fondée par un ramassis d'aventuriers grecs. Là, comme en beaucoup d'autres lieux de la Sicile, une ville neuve attestait l'accroissement de la population. Elle fut prise la première et d'assaut; la ville vieille capitula. Les hommes libres purent partir en acquittant une rançon de deux livres pesant d'argent par tête, et en laissant tout ce qu'ils possédaient. On vendit en esclavage trois mille personnes qui ne purent acquitter ce prix. Après

526 Polybe, I, 38, 2.
527 Il paraît qu'ils étaient proconsuls, 493 (499).

cette importante conquête, plusieurs villes qui jusqu'ici avaient été fidèles à Carthage, se soumirent, entre autres la grecque Tyndaris et la phénicienne Soloeis. Les vaisseaux qui menaient à Rome ce riche butin, furent capturés par les Carthaginois.

La lenteur de la conquête de Sicile attira encore une fois les Romains en Afrique. En la même année 493 (499), les consuls Cn. Cervilius Cæpion et C. Sempronius Blæsus ravagèrent la côte de Libye avec une flotte de deux cent soixante vaisseaux, sans résistance de la part d'aucune flotte carthaginoise. Ils croisèrent long-temps sur la côte de la petite Syrte, de la plus riche contrée d'Afrique. Les Carthaginois en avaient la possession et la cultivaient parfaitement. Pendant que ces belles terres étaient ainsi ravagées par un ennemi barbare, l'ignorance des pilotes faillit perdre la flotte romaine. Le flux et le reflux règnent dans ces golfes, qui sont pleins d'écueils et de bas-fonds : les vaisseaux romains se trouvèrent donc à sec, et ne purent s'[illegible]er qu'en jetant leur charge au retour de la marée. Après cela ils quittèrent cette côte; ils atteignirent Panorme, et, ce qui peut paraître téméraire pour ces vaisseaux à rames, ils allèrent en pleine mer vers l'Italie. Au Palinure, une effroyable tempête les assaillit; il échoua cent cinquante vaisseaux, et tout le butin fut englouti par les flots. Ces désastres réitérés abattirent le courage des Romains : le sénat résolut de

ne pas réorganiser la flotte et de se borner à l'entretien de soixante bâtimens pour la défense des côtes d'Italie et pour escorter les transports.

Néanmoins, depuis que les Romains eurent renoncé à leur flotte, ils prirent Lipara, qui leur avait résisté tant qu'ils avaient pu entourer cette petite île de vaisseaux. La conquête anéantit cette antique colonie grecque. En cette même année 494 (500) ils prirent aussi Thermæ, qui s'était élevée auprès des ruines d'Himéra : les habitans l'avaient abandonnée, et les Carthaginois les reçurent la nuit sur leurs vaisseaux.

Ceux-ci se trouvaient restreints à la partie occidentale de la Sicile, mais les Romains n'essayèrent point de les y attaquer. Depuis la défaite de Régulus ils avaient des éléphans une terreur invincible, et pendant l'année 495 (501), les armées romaines se trouvèrent souvent en présence des armées ennemies, sur les territoires de Sélinunte et de Lilybée, sans oser accepter le combat. Cette circonstance triompha de l'hésitation du général carthaginois. Le proconsul L. Cæcilius Metellus campait sur la frontière du territoire de Panorme pour protéger les moissons des sujets romains. L'approche de toutes les forces carthaginoises lui fit espérer qu'il pourrait leur livrer bataille en un lieu favorable, et toutes les petites considérations cédèrent à cette espérance. Il abandonna donc les défilés et se retira jusque sous

les murs de Panorme, où s'appuyait un camp retranché. Devant le fossé il plaça les armés à la légère, suffisamment pourvus de javelots et de traits de tout genre, qu'on renouvelait incessamment. Il leur était ordonné de rentrer dans le camp dès qu'ils ne pourraient plus tenir, et de se servir ensuite de leurs armes derrière les palissades et de la hauteur du rempart.[528]

Dès que le combat eut commencé, les conducteurs poussèrent les éléphans vers le camp romain, voulant décider l'action par eux seuls; le proconsul ne cessa de renforcer ses lignes, tandis que dans l'intérieur de la ville il tenait le reste de l'armée prêt à une sortie. Les éléphans chassèrent les troupes légères dans le camp, mais dans le moment où les conducteurs les poussaient dans le fossé pour leur faire escalader le rempart, les Romains les couvrirent d'une grêle de traits. Il s'en abattit plusieurs, les autres s'enfuirent en désordre. Aussitôt on ouvrit les portes; l'armée romaine parut sur le flanc gauche des Carthaginois, dont la défaite fut aussi prompte que terrible. Beaucoup de soldats se précipitèrent dans la mer pour nager vers une escadre qui suivait les mouvemens de l'armée, et ils périrent dans les flots. On évalue le nombre des morts à vingt mille[529]. Metellus traîna treize généraux ennemis

[528] Polybe, I, 40, 8.
[529] Eutrope, II, 24.



derrière son char de triomphe. Ce qui le rendit plus éclatant, ce fut la présence de cent quatre éléphans conquis : les Carthaginois les perdirent tous, les autres ayant été tués. Ceux qu'on avait pris furent chassés dans le cirque et percés de traits, pour que leur mort apprît au peuple à ne plus les redouter.

C'était depuis quinze campagnes la troisième bataille que se livraient en Sicile les Romains et les Carthaginois, et quoique la guerre se soit prolongée huit ans encore, ce fut la dernière. La première guerre punique ressemble en ce point à la guerre espagnole des Pays-Bas ; elle se traîna aussi en siéges fort longs, resserrés sur un très-petit théâtre, mais elle n'en fut pas moins meurtrière : les batailles navales firent périr les hommes par milliers, et les tempêtes en détruisirent encore plus. Les maladies et la famine ne quittaient point les camps, et sans doute que dès-lors la Sicile fut transformée en un désert, comme on la voit au septième siècle, après que la guerre d'Annibal eut mis le comble à ses malheurs. Pendant près de vingt-quatre ans il fallut que cette île nourrît les deux armées et les flottes, souvent plus de deux cent mille hommes ; enfin, le pillage des villes de Sicile était la récompense toujours renouvelée du soldat.

Après la bataille de Panorme, les Carthaginois évacuèrent Sélinunte, dont ils emmenèrent les habitans à Lilybée. Cette ville et Drépane étaient désor-

mais les seuls points de quelque importance où ils pussent se maintenir. Mais l'un et l'autre était inexpugnable par sa position.

Vers ce même temps les Carthaginois envoyèrent à Rome une ambassade pour demander la paix, ou tout au moins pour proposer l'échange des prisonniers : avec leurs ambassadeurs ils firent partir M. Régulus, qui déjà était captif depuis cinq ans. Il y a dans l'histoire romaine peu d'évènemens aussi célèbres que cette ambassade et cette mort du martyr Régulus, chantées par les poètes et vantées par les orateurs. Qui ne sait, qu'esclave des Carthaginois, il refusa d'entrer dans la ville; qu'avec leur consentement il assista à la délibération du sénat; qu'il rejeta toute idée d'échange des prisonniers ou même de paix; qu'il confirma dans leur résolution les sénateurs ébranlés; qu'il préféra l'honneur et le serment à tout ce qui l'engageait à rester. Enfin, pour prévenir toute séduction, il dit que la perfidie punique lui avait administré un poison lent, et que lors même que le sénat, préférant le salut d'un seul au bien public, le voudrait retenir, ses jours étaient comptés. Il se déroba aux empressemens des siens, disant qu'il était déshonoré. A son retour à Carthage il mourut dans les tourmens.

Après que les *Excerpta* de Diodore eurent été publiés par Valois, Palmerius le premier attaqua ce récit, et ses raisons ont été fortifiées de raisons nou-

velles par Beaufort. Seulement ce critique a peut-être poussé trop loin le scepticisme, quand il s'est prévalu du silence de Polybe pour révoquer en doute la réalité de l'ambassade et pour la rejeter.

Aucun des deux n'a fait observer, et cependant c'est un argument de très-grand poids, que Dion Cassius[530] rapporte comme simple tradition la mort cruelle de Régulus. Le même disait[531] que dans le commencement, peu après avoir été fait prisonnier, Régulus était troublé dans son sommeil, parce qu'on l'avait enfermé avec un éléphant. Il ajoutait que cette cruauté ne fut pas de durée. Elle s'explique toutefois et s'excuse; car Régulus avait abjuré tous les sentimens humains envers Carthage. C'en est assez de ce récit, pour motiver la tradition beaucoup plus répandue sur la mort qu'on lui fit souffrir.

Il est bien plus vraisemblable que Régulus ne mourut pas de mort violente. Il est très-possible que cette anecdote ait été occasionée par les mauvais traitemens que subirent les prisonniers carthaginois; les récits des Romains eux-mêmes disent qu'ils furent donnés en otage à la famille, ou livrés à sa vengeance; et l'on sait d'ailleurs quelles impardonnables calomnies les Romains se permettaient sans cesse contre les Carthaginois. Ce qui paraît le plus

---

530 Zonaras, VIII, 15.

531 *Ibid.*

probable, c'est qu'Hasdrubal et Bostar furent livrés comme otages, parce que Régulus croyait en effet avoir été secrètement empoisonné, et parce que les Romains partageaient cette opinion. Mais dans notre impartialité il ne faut pas accorder plus de foi au récit de Diodore [532] sur la rage de la famille de Régulus contre ces innocens, qu'à la tradition romaine. Nul Romain n'aurait écrit la honte de sa nation, et Philinus aura été ici encore l'autorité suivie par Diodore : rien de plus excusable que sa haine pour Rome, mais son témoignage est toujours très-suspect.

Du reste, si cette action de Regulus n'avait été qualifiée d'héroïque de toute antiquité, nous pourrions, à l'examiner sans prévention, la juger moins éclatante. S'il est retourné à Carthage comme il l'avait juré, c'est que le contraire l'eût noté d'infamie : s'il avait quelque chose à craindre, ce n'était que la conséquence du méchant usage qu'il avait fait de la victoire : il n'en usa que comme un enfant de la fortune, et demeura loin derrière les autres généraux de son temps. Cn. Scipion ne fut point maltraité, et ce qui étonne, c'est qu'il revint de captivité tellement pur de tout déshonneur, qu'après avoir été échangé il obtint un second consulat. Logiquement, on ne sait plus où on en est de cet

[532] L. XXIV, *Exc.* 2.

héroïsme, quand on réfléchit que trois ans plus tard les Romains, étant dans une position bien plus défavorable, acceptèrent ce cartel qu'on fait un mérite à Régulus d'avoir repoussé. Si les rapports ne sont pas tous trompeurs, l'échange devait offrir aux Romains l'avantage du nombre; et la rançon du surplus n'était pas du tout à dédaigner pour le trésor. Le refus de la paix était commandé par les principes de Rome, le sénat ayant une fois avancé comme condition l'entière possession de la Sicile. Sans doute aussi Carthage insistait pour garder Lilybée, comme dans ses négociations avec Pyrrhus, ce qui n'empêche pas qu'à cette condition elle n'ait pu offrir une forte somme pour les frais de la guerre.

Les années suivantes jusqu'à la victoire qui contraignit les Carthaginois à une paix au gré des Romains, sont peu glorieuses pour Rome et pleines de maux et de honte; c'est à peine si l'on voit briller çà et là cette constance de la république, qui faisait dépendre son existence de l'accomplissement d'un projet dont l'exécution paraissait chaque année moins probable à quiconque n'y accordait qu'un regard fugitif. Ces temps furent pour les Romains et les Italiens remplis d'une indicible détresse et de grandes souffrances; mais Carthage était épuisée, parce qu'elle faisait la guerre moins avec des forces nationales qu'au moyen de sacrifices d'argent.

Motye avait été la plus importante des colonies

phéniciennes de la côte de Sicile : après sa destruction par Denys l'ancien, les Carthaginois avaient fondé Lilybée pour en faire la capitale de leur province, et ils y avaient épuisé toute la puissance de l'art des fortifications : le fossé avait quatre-vingt-dix pieds de large, soixante de profondeur, et les murs avaient résisté à Pyrrhus. L'entrée du port, hérissée de bancs de sable, était très-difficile, et il fallait un pilote fort habile pour en trouver le chemin, circonstance qui assurait les communications de la ville avec la mer, même en cas de blocus; car la flotte ennemie était obligée de se tenir à distance.

Lilybée était une belle ville, dont la bourgeoisie était attachée à Carthage. Un renseignement qui paraît suspect, à raison de l'exagération des nombres, porte à soixante mille le nombre des assiégés armés[533], tandis qu'une autre version, plus digne de foi[534], fixe à dix mille le chiffre des troupes régulières. Or, à supposer même que la bourgeoisie eût été renforcée par les habitans d'autres villes, amenés par les Carthaginois, on ne peut évaluer à cinquante mille le nombre de ses combattans.

Ce fut vraisemblablement encore en automne 496 (502) que les consuls C. Atilius Régulus et L. Man-

533 Diodore, *Exc.* XXIV, 1.

534 Polybe, I, 42, 11.

lius Vulso investirent cette ville avec quatre légions et deux cents vaisseaux de guerre. La victoire de Panorme avait tellement relevé le courage des Romains, que sans tarder ils avaient rétabli une flotte. Les légions et les alliés formaient une armée de plus de quarante mille hommes. Si l'on y ajoute les équipages des vaisseaux, qui pour la plupart sans doute prenaient part aux travaux du siége, il se pourrait qu'il n'y eût guère d'exagération dans l'indication de Diodore, qui parle d'une armée romaine de cent dix mille hommes[535]. La réunion de ces troupes sur l'étroit promontoire de l'île devait mettre le comble à sa misère, sans que la ruine des habitans pût suffire à alimenter l'armée.

Les généraux romains firent usage de machines dues la plupart à la mécanique perfectionnée, que dans ce siècle déjà Archimède enseignait à Syracuse; le système des siéges adopté par les Grecs avait fait de grands progrès. Ils enfermèrent la ville par une ligne fortifiée qui s'étendait d'une mer à l'autre; ils établirent des approches régulières, et s'étant postés sur la contrescarpe, ils jetèrent des digues à travers les fossés. Puis ils lancèrent des pierres avec des pierriers, et frappèrent les murailles de leurs béliers. Pendant qu'ils les minaient, qu'ils en allumaient la charpente et les renversaient, ils comblè-

535 L. cit.

rent l'entrée du port au moyen de quinze navires : déjà six tours étaient à bas, et toutes étaient ébranlées par les machines. Les mercenaires auxquels Carthage confiait la défense de ses places, trafiquèrent de la reddition. Un Grec dénonça le forfait de ces barbares au général carthaginois Himilcon; incapable de punir ni même de menacer, il n'obtint leur fidélité que par la promesse de plus grands avantages; en cela encore il donna une preuve de la prudence qui le dirigea pendant tout le siége. Par le genre d'attaque et de défense, le siége de Lilybée ressemble à celui d'Ostende, et la position maritime de ces places est une analogie de plus. Dans l'une comme dans l'autre, les assiégeans, après avoir renversé une première enceinte, en trouvèrent une seconde, qui exigea de nouveau l'emploi de tous leurs moyens d'attaque.

Un amiral carthaginois, un des nombreux chefs qui, dans cette guerre, portent le nom d'Annibal, et celui qui approcha le plus de la grandeur dont brilla ce nom dans la suite, entreprit, en dépit de la flotte romaine qui bloquait Lilybée, de faire entrer dans la ville des troupes et des vivres. Il choisit cinquante des meilleures galères et jeta l'ancre entre les îles Ægades, à la vue de la ville. Là il attendit la brise et courut à pleines voiles vers la place. La flotte romaine, quoique beaucoup plus nombreuse, ne hasarda point le combat dans ces eaux périlleuses,

et le Carthaginois entra dans Lilybée aux acclamations des habitans. Dans ce moment de joie, les généraux jugèrent que leurs soldats étaient disposés à une sortie; mais, après un combat irrégulier et sanglant, il leur fallut renoncer au projet d'incendier les machines. Dans la même nuit Annibal quitta le port avec ses vaisseaux de guerre pour ne pas consommer les provisions qu'il avait apportées; il fit sa jonction avec Adherbal à Drépane, et y débarqua la cavalerie, qui eût été inutile dans la ville assiégée[536]. Les généraux romains consumaient les forces de leurs soldats en travaux inutiles : les flots se jouaient des digues par lesquelles ils voulaient fermer le port, et la constance des assiégés bravait leurs progrès; mais la ville aurait péri, si elle n'avait su résister autrement. Un seul récit fait mention d'un assaut général : vigoureusement repoussés, les Romains auraient vu détruire leurs ouvrages[537]; mais Polybe[538] ne parle de cette destruction que comme d'une surprise de la part des assiégés. Un ouragan s'étant élevé du côté de la mer, les tours de bois et les galeries des assiégeans en furent ébranlées. Les assiégés arrivèrent jusque dans les ouvrages : le feu prit et se répandit rapidement; tous les échafaudages

536 Diodore, l. cit.

537 *Ibidem.*

538 I, 48, 2 et suiv.

et les béliers en furent dévorés. Après ce malheur, les consuls se bornèrent à un blocus[539], et ne continuèrent plus que les travaux de la digue pour affamer la place; mais leur propre armée eut bien plus à souffrir de la famine. Il n'y avait point de pain : le soldat ne recevait que des distributions de viande. Il en résulta des maladies qui, en peu de temps, firent périr dix mille hommes.[540]

Il n'y a nul doute que ces désastres ne datent de l'été 497 (503). A Rome on fit les plus grands efforts pour continuer le siége. Le consul P. Claudius, fils d'Appius l'Aveugle, conduisit en Sicile les troupes qui devaient compléter les légions.

Comme citoyens, le peuple romain devait sans cesse maudire les Claudius; comme généraux, ils méritaient peu d'estime : mais la témérité de P. Claudius perdit à la fois son honneur et des milliers d'individus, ce qui sans doute lui était plus qu'indifférent.

Après avoir équipé de nouveau la flotte romaine, il crut faire une brillante expédition en allant surprendre, dans le port de Drépane, celle des Carthaginois. En vain les augures l'avertirent : il ordonna de jeter à la mer les cages des poulets sacrés, disant : *qu'ils boivent, puisqu'ils ne veulent pas manger.*[541]

---

539 *N. B.* D'après Zonaras, VIII, on retira une armée consulaire.

540 Diodore, l. c.

541 Tite-Live, Épitome XIX.

Les travaux des Romains devant le port de Lilybée n'eurent d'abord aucun résultat; mais exécutés avec la grandeur particulière à ce peuple, ils finirent par dominer les élémens. Ce sont ces travaux qui ruinèrent le port; car sur leurs débris se formèrent des bancs de sable. Le port de Drepana s'est conservé aussi bon qu'il était dans l'origine. Adherbal fut surpris, mais il avait prévu la possibilité d'une surprise. Les vaisseaux carthaginois furent prêts sans retard à gagner la mer, car Adherbal ne voulait point se laisser attaquer dans le port: pendant que les vaisseaux romains y entraient du côté de l'ouest sur une longue ligne, il fit gagner la haute mer aux siens du côté opposé. P. Claudius comprit qu'il avait manqué son but; il ordonna la retraite, mais ses ordres furent imparfaitement compris. Les vaisseaux qui revenaient de l'intérieur du port heurtèrent entre les écueils ceux de l'arrière-garde qui se portait encore en avant, et l'ordre de bataille se forma péniblement sur la côte. Cependant Adherbal avait déployé toute sa flotte, et, débordant celle des Romains, il leur avait coupé la retraite. Il faut que les Carthaginois aient inventé une mécanique ou une manœuvre pour paralyser l'effet des corbeaux romains, car ils ne les craignaient plus. Leurs vaisseaux et les équipages étaient habiles aux évolutions, et la haute mer les favorisait. Serrés à la côte, les Romains n'avaient point de place pour leurs mouvemens; d'ailleurs leurs bâtimens étaient

lourds et la plupart avariés par une longue station. L'aile gauche seule échappa; en tout trente vaisseaux, parmi lesquels celui que montait le consul. Quatre-vingt-treize furent ou pris, ou coulés. Polybe[542] est d'accord avec Tite-Live[543] sur cette indication. Les partisans de Carthage grossissent la flotte romaine de cent vingt-trois vaisseaux à deux cent dix; ils portent la perte à cent dix-sept[544]. Quant au nombre des tués et des prisonniers, l'aveu des Romains va au-delà des prétentions de leur détracteur; car ils conviennent de 8000 morts et de 20,000 prisonniers, tandis que l'historien dont il s'agit, indiquait toute leur perte à 20,000 hommes. Ce fut une victoire très-facile; mais il paraît incroyable que les Carthaginois n'aient eu que quelques blessés[545] et pas un seul mort.

Cette défaite des Romains rendait toup à coup à Carthage une grande prépondérance dans les affaires de Sicile : la honte et la douleur qu'on en éprouva suscitèrent un mécontentement général contre le téméraire consul. La république lui ordonna de nommer un dictateur, d'abdiquer et de rendre compte de sa conduite. P. Claudius se faisait un jeu du bien-être ou du malheur des citoyens : pensant que la

542 I, 51, 12.

543 Dans Eutrope, II, 26.

544 Diodore, *Exc.* XXIV, 1.

545 Diodore, l. c.

république pouvait souffrir encore bien des défaites avant que sa race en fût compromise, il nomma par dérision un de ses serviteurs, un client de sa maison, fils d'un affranchi, M. Claudius Glycias. La république ne toléra point cette impertinence; elle dépouilla cet indigne de la magistrature qu'il lui avait conférée. Il paraît qu'on renouvela l'ancien privilége du sénat, de faire le choix et de prescrire la nomination au consul. Cette fois ce fut en l'honneur de A. Atilius Calatinus. On raconte qu'on lui annonça son élévation pendant qu'il ensemençait son champ de sa propre main, ce qui lui valut le surnom de Seranus. Si cette tradition est fondée, elle peut servir à retrouver une date, et la défaite de Claudius près de Drepana aura eu lieu environ dans le mois d'Août de l'année 497 (503).

Claudius fut accusé d'avoir porté atteinte à la majesté du peuple; il paraît que ce fut devant les tribus, et que l'on conclut à une amende, non à la peine de mort. Au rapport de Polybe[546], il fut sévèrement puni; d'après un autre récit, il fut sauvé par un orage qui dispersa les comices : un jugement interrompu ne pouvait plus être repris. Il ne survécut pas long-temps à sa honte. Il faut qu'elle l'eût tiré de son aveuglement. Il n'est pas invraisemblable qu'il ait mis lui-même fin à sa vie, comme d'autres membres de sa race.

546 I, 52, 3.

Alors on pouvait désespérer de l'issue de la guerre, et il était permis de croire que la persistance du sénat épuiserait toutes les forces de la république. La lâcheté d'un sénateur, qui osa conseiller la paix, fut punie dans la curie même; il périt sur-le-champ.

Si les Carthaginois avaient déployé cette même constance; si, comme les Romains, ils avaient acheté la victoire au prix de leur propre sang, il n'est pas invraisemblable qu'elle ne se fût à la fin déclarée pour eux, malgré toutes les forces qu'ils avaient jusqu'alors perdues en vains efforts. Les avantages de capacité, d'abord tout entiers du côté des généraux romains, étaient désormais pour les Carthaginois. Les généraux de Rome se couvrirent de honte, ceux de Carthage acquirent de la gloire avant même qu'Amilcar fût parvenu à la dignité où l'appelait son génie.

Ils profitèrent avec une vigoureuse activité de la victoire de Drepana. Annibal prit les vaisseaux chargés de provisions que les Romains avaient dans le port de Panorme et les envoya à Lilybée; et devant cette ville Carthalo, à la tête de soixante-dix vaisseaux, détruisit et prit presque tout ce qui restait de la flotte romaine. Adherbal fit des débarquemens sur les côtes de Sicile et d'Italie.

Sur ces entrefaites, C. Junius était arrivé avec soixante vaisseaux auprès de Messine, où s'étaient réunis les autres galères romaines. Il y avait tant ici

qu'à Syracuse huit cents bâtimens pour venir au secours de l'armée, qui tenait toujours devant Lilybée, et pour l'approvisionner. Les besoins de cette armée étaient si pressans, que pendant que Junius attendait à Syracuse les livraisons qu'il devait recevoir de l'intérieur de l'île, on fit partir une portion du convoi, quoique les Carthaginois fussent maîtres de la mer. Carthalo attendait ce convoi avec des forces supérieures, et les questeurs se retirèrent dans la rade de Phintias. Ils se mirent à l'abri derrière des écueils, où ils dressèrent des catapultes et des pierriers, ce qui n'empêcha point Carthalo de couler bas beaucoup de bâtimens de transport et dix-sept galères. Après cette victoire les Carthaginois rentrèrent dans le Halycus pour attendre l'arrivée de la seconde division, commandée par le consul. Quand il eut recueilli les restes de la première, il éprouva de l'hésitation; mais les Carthaginois s'étant montrés, il se jeta à la côte de Camarina, au milieu d'écueils, dans lesquels l'amiral carthaginois ne voulut point s'engager. Les pronostics annonçaient une tempête, mais le consul craignait moins les élémens que l'ennemi, quoique sa perte fût évidente s'il restait en ce lieu. Carthalo fit de grands efforts pour doubler le cap Pachynus, où il se trouva en sûreté quand vint la tempête. De cent cinq galères on n'en conserva que deux; tous les vaisseaux de transport furent brisés à tel point qu'il ne resta

pas une planche dont on pût se servir. Néanmoins la plupart des hommes eurent la vie sauve, et le consul Junius les conduisit à l'armée. Il chercha à effacer la mémoire de ce désastre par des expéditions partielles; il ne réussit qu'à prendre la ville d'Éryx, sur la montagne du même nom, au-dessus de Drepana. Lui aussi fut accusé d'avoir méprisé les auspices, et il se déroba au jugement par une mort volontaire.

Les malheurs de Rome dépassaient ses ressources: pour la seconde fois on renonça à recomposer la flotte, et en 498 (504) il fallut souffrir l'apparition de Carthalo, qui vint sur les côtes d'Italie venger les malheurs de l'Afrique. Cependant les Carthaginois se rembarquèrent quand le préteur marcha contre eux. Il paraît qu'à cette époque une sédition violente de soldats, qui réclamaient leur paye, mit Carthage en danger, et fit évanouir ses espérances les plus brillantes.

Dans ces malheureuses circonstances Amilcar fut appelé à la tête des armées; on le connaît généralement par le surnom de Barca, et plus encore parce qu'il fut le père d'Annibal. Le nom de Barca n'est point celui d'une famille; les Carthaginois n'en avaient point. D'après l'analogie des langues et selon l'usage oriental, il signifiait la foudre; ainsi les Romains appelaient les Scipions, ennemis de Carthage, les foudres de cette guerre.

Le gouvernement de Carthage avait enfin compris qu'il fallait une capacité et des moyens extraordinaires pour diriger ses expéditions : quand il conféra le commandement suprême à Amilcar, celui-ci était jeune; non pas de cette jeunesse prolongée à la manière des anciens, qui en étendaient les limites jusqu'aux années qui chez nous appartiennent à l'âge mûr, mais jeune en effet; il est vraisemblable qu'il était dans l'âge auquel son fils marcha contre l'Italie, et qu'il avait moins de trente ans.

En prenant le commandement de l'armée il fallut, avant de la conduire à l'ennemi, dompter par une discipline sévère les mutins dont elle se composait. Après cela il fit voile vers l'Italie et pilla les côtes du Bruttium et de la Locride. En cette année les Romains fondèrent beaucoup de colonies sur la côte dans le territoire de Cære, pour protéger contre toute dévastation les contrées voisines de la capitale. Les consuls assiégeaient, l'un Lilybée, l'autre Drepana. Amilcar, de retour d'Italie, débarqua à Panorme et s'empara du mont Herkte. La description qu'en donne Polybe nous le fait reconnaître dans le Monte Pellegrino, roche abrupte, qui s'élève brusquement du sol, et près de laquelle est bâtie la capitale actuelle de la Sicile.

Polybe donne cent stades au plateau de cette montagne, que des voyageurs modernes, plus exacts sans doute, disent être de quatre milles; il est ac-

cessible du côté de la mer, où il y a une baie qui, pour les vaisseaux des anciens, pouvait être un port. Du côté de terre il y avait deux chemins tellement difficiles, tellement escarpés, que l'art les rendit impraticables. Le plateau était très-fertile, et si ses produits ne pouvaient suffire aux besoins d'une grande armée, du moins elle n'avait pas à partager ses subsistances avec une bourgeoisie non moins nombreuse. Des vaisseaux carthaginois, partis du port, allèrent croiser jusqu'auprès de Cumes, et la forte position des troupes de terre sur les derrières des armées romaines en fit revenir la plus grande partie du blocus des villes maritimes.

Éloignées seulement d'un mille l'une de l'autre, les armées des deux peuples ennemis restèrent en présence pendant trois ans sans se livrer bataille, 499 — 502 (505 — 508); mais elles étaient dans une continuelle activité. Polybe dit avec une évidente vérité[547], qu'il est impossible de raconter l'histoire de ces années, à cause de l'uniformité de cette multitude de petits combats sans résultats; néanmoins ils auraient eu de l'importance à nos yeux par leurs rapports avec les circonstances, et parce qu'ils auraient fait connaître l'inépuisable talent du général carthaginois. Amilcar paralysa toutes les forces des Romains, et pendant qu'il les tenait immobiles

---

547 I, 56, 11.

sur ce point, il ne perdait pas la moindre occasion de leur nuire. Les abréviateurs, faute de comprendre l'habileté de cette conduite, ne disent presque rien de ces années, mais il est un fragment isolé d'où l'on peut conclure que, par des débarquemens heureux, Amilcar parcourut toute la Sicile jusque dans les environs de Catane[548]. Amilcar espérait que Rome ne pourrait point refaire de flotte; il voulait fatiguer, épuiser son ennemi, et dans cette guerre où il était à l'abri d'une défaite, il formait et endurcissait aux fatigues une armée qui pourrait ensuite vaincre les Romains en bataille rangée.

Je ne vois pas trop clairement pourquoi il ne resta pas entièrement fidèle à ce plan auquel l'expédition contre la ville d'Éryx est une dérogation manifeste.

L'Éryx.

Troisième flotte romaine, 504 (510). Prêt à l'État, 1, ½, ⅓ part à la construction et à l'armement d'une pentère. — Premiers corsaires des Romains. — Modèle.

200 Pentères : Polybe 300, Orose, Eutrope. Siége de Drépane. C. Lutatius blessé. Q. Valerius préteur. Plan de Hannon. Haute marée le matin de la bataille. Le vent favorable aux Carthaginois.

---

[548] Diodore, *Exc.* XXIV, 2 : εἰς τὸν Λόγγωνα, Κατάνης φρούριον ὑπῆρχε, καλούμενον Ἰτάλιον· ὅπερ πολεμήσας Βάρκας ὁ Καρχηδόνιος....

Négligence de la marine de Carthage.

Polybe : 50 vaisseaux carthaginois détruits, 70 pris, 10,000 prisonniers.

Orose, Eutrope : 125 vaisseaux carthaginois coulés, 63 pris, 14,000 morts.

Diodore : 117 vaisseaux perdus, dont 20 capturés : 6000 prisonniers.

30 Vaisseaux romains entièrement détruits, 50 endommagés.

Amilcar négocie la paix : otages, vivres, contributions avant la négociation.

Traité préliminaire, sur la foi duquel Amilcar évacue la Sicile. Contribution, évacuation, prisonniers, déserteurs.

Conditions ajoutées par le peuple romain dans le traité définitif : exclusion des flottes puniques et des levées.

Dans la suite de l'histoire il n'y eut plus d'efforts ni de sacrifices pareils à ceux que Rome fit dans la première guerre punique. Celle d'Annibal affligea l'Italie de bien plus grandes dévastations ; mais l'épuisement, résultat de la première, fut d'autant plus grand, que les peuples italiques ne s'étaient pas encore remis de la lutte dans laquelle Rome les avait soumis.

Dès la première année de la guerre, la république s'était vue obligée de détériorer sa monnaie, et les as furent réduits à un sixième de leur poids. L'exa-

men des monnaies a fait voir qu'entre les as complets et les as légers il y avait eu plusieurs détériorations successives; mais on ne sait si elles eurent lieu plus tôt, ou si le premier abaissement du poids se rapporte à l'année indiquée par Pline, tandis que les autres se seraient opérées dans les années suivantes. Cette opération ou celles qui vinrent après, empiraient la condition du soldat à l'étranger, l'argent romain ne pouvant avoir de cours fixe avec celui qui circulait dans le pays. D'après ce qu'on en sait, il n'en résulta point de cherté à Rome, parce que le commerce et l'exportation étaient complétement nuls. Les rapports du créancier et du débiteur n'en ressentirent point l'influence que ce changement aurait causée, si la refonte des monnaies avait eu lieu pour le compte de particuliers. Mais la conséquence immédiate fut l'introduction de la monnaie d'argent, et les contributions levées sur Carthage furent pour beaucoup dans cette révolution.

Sans doute les alliés contribuèrent pour une forte part aux sacrifices de la guerre; et vers la fin de la guerre la Sicile se trouva dépouillée de tout ce qu'elle possédait, mais les efforts que le peuple romain se vit obligé de faire pour sa part furent immenses. Les impôts de fortune toujours renouvelés et si difficiles à payer, ne pouvaient suffire aux dépenses. Il faut que la république ait demandé des

ressources à la vente du domaine, comme dans la guerre d'Annibal, comme dans celle des Marses, et il n'est pas besoin de récits historiques pour comprendre quels changemens ont dû en résulter dans l'état de la propriété, tandis que les anciennes mœurs mettaient tant d'importance à le conserver.

La diminution de l'ancienne population nationale n'eut pas moins d'effet. Dans la seconde année de la guerre, le cens fut de 292,224 citoyens; vers la dix-huitième il n'y en avait plus que 251,222. Cette décroissance, il est vrai, n'est pas aussi forte qu'on pouvait s'y attendre après des campagnes aussi meurtrières; mais on en peut conclure une diminution incomparablement plus forte de la véritable et ancienne nation. Il y avait onze mille citoyens de moins que vers la fin de la troisième guerre samnite, quoique depuis lors les Sabins, et peut-être d'autres contrées encore, eussent obtenu le droit de bourgeoisie. Elle se complétait par des affranchis, et probablement aussi par des alliés, qui dès ce temps venaient à Rome avec leurs familles pour y exercer le droit de bourgeoisie; d'où il suit que ce qui grossissait le cens romain, affaiblissait le reste de l'Italie.

Il n'y avait pas dans les armées carthaginoises un sang si précieux; à quelques exceptions près, les soldats étaient des sujets barbares ou des mercenaires. La guerre coûtait cher, à cause de l'élévation

de la paye et des primes d'enrôlemens; d'ailleurs Carthage ne pouvait plus en faire en Sicile que dans un très-petit coin. Il paraît qu'elle accabla ses sujets en doublant les impôts et portant les prestations en nature jusqu'à prendre la moitié des grains. L'Afrique eut plus à souffrir de la présence des Romains que l'Italie des expéditions des Carthaginois; mais celles-ci étaient beaucoup plus fréquentes.

Il est étonnant que ces expéditions n'aient occasioné aucun mouvement parmi les peuples italiques, qui avaient résisté avec tant de rage au joug des Romains. La conjuration des Samnites est la seule dont on parle; la présence des deux consuls en Sicile ou sur la flotte est la preuve qu'il n'y eut point de sédition qui les rappelât. Au moyen de ses garnisons, des otagès, des menaces, Rome inspirait une terreur qui triomphait de toutes les séductions. Plus les peuples italiques obéirent, et plus ils s'habituèrent à identifier leur honneur avec celui de Rome; car elle les avait récompensés et distingués; ils désiraient la fin d'une guerre qui les épuisait, et pour cela même leur soumission était calme. Les troupes qu'ils avaient dans les camps romains étaient, de même que leurs paysans et leurs pâtres qu'on avait transformés en matelots, tout autant d'otages qui répondaient de leur fidélité.

Dans cette guerre Rome avait perdu six cents galères, Carthage cinq cents. Ce n'est pas un calcul

trop élevé que d'admettre qu'outre ces galères il y eut une perte de plus de cent mille hommes, les uns tués, les autres noyés. Il faut tenir compte aussi des prisonniers, et de ceux qui ne revirent jamais leur patrie. Il en périt un bien plus grand nombre dans les combats, par la faim et par les maladies.

Il est un raisonnement philosophique qui veut que jamais la valeur d'une conquête ne compense ce qu'elle a coûté, ni la perte d'hommes évalués comme richesse nationale; mais une connaissance approfondie de l'histoire en fait voir l'erreur. Ce raisonnement peut être vrai en ce qui concerne l'aisance des citoyens de l'État conquérant, surtout lorsque le fardeau de l'impôt cause une diminution dans les fortunes; mais il est faux, appliqué à la nation. Quand elle demeure florissante, elle reçoit de la conquête une vie nouvelle, une activité de commerce, une puissance, une importance qui bientôt rendent à la population des accroissemens qu'elle n'aurait jamais reçus sans les sacrifices passagers qu'elle a soufferts. La Sicile, dans l'état où était l'île quand les légions romaines y vinrent pour la première fois, était une acquisition qui promettait de compenser beaucoup de sacrifices; dépouillée, épuisée comme elle l'était quand elle fut cédée aux Romains, elle ne pouvait sans doute les indemniser. Si le peuple romain se fût contenté de la domination de l'Italie, il fût demeuré plus noble et plus pur.

Mais Carthage étendait sa domination sur l'ouest, c'était l'époque de la formation de grands États, et l'on ne peut blâmer Rome d'avoir entrepris une lutte dont la récompense ne fut pas immédiate. Elle ne pouvait être différée long-temps. Sans cette guerre, il est vrai, le génie d'Hamilcar ne se fût point éveillé, et Annibal n'en aurait point hérité.

Lors même qu'on ferait abstraction des Latins[549], on ne peut regarder les peuples italiques comme ayant été envers Rome dans la même situation. L'existence d'un droit italique particulier et défini n'est qu'un rêve des modernes. Quelques-uns avaient des traités qui dans la forme ne les soumettaient pas à la suprématie des Romains; d'autres étaient alliés librement, quoique dépendans; beaucoup d'autres étaient franchement sujets de la république. Peu à peu néanmoins on leur rendit leurs armes, et vers cette époque et jusqu'à la guerre d'Annibal, tous les peuples italiques, à ce qu'il paraît, sans différence de race ni de langue, étaient en qualité d'alliés dans les mêmes rapports et dans une commune obligation de porter les armes. Ils ne payaient point de tribut à la république, si ce n'est dans quelques villes où l'on percevait le droit de douane et d'accise, comme cela se fit dans la suite en beaucoup d'endroits qui, ayant perdu leur liberté par la rébellion, étaient

549 Voyez ci-dessus, pag. 311, remarque 450.

devenus une sorte de domaine de l'État. Ils étaient libres d'impôt foncier, et la république, en prenant pour elle une partie des terres de ceux dont la résistance avait été le plus opiniâtre, s'en était suffisamment indemnisée. Les traités ou la loi fondamentale réglaient le nombre des troupes que chaque peuple, chaque ville, devait fournir, et il fallait qu'elles fussent levées, armées, payées à leurs frais, et peut-être même entretenues : cependant il y a doute sur ce dernier point, et il se peut que Rome se soit chargée de l'entretien pour son compte.

La Sicile était un pays entièrement isolé, habité par des Grecs étrangers aux Romains, et méprisés par eux quant à la guerre, parce que leur tactique et leur armure ne permettaient pas de s'en servir comme d'auxiliaires. La république résolut de suivre à l'égard des Sicules un tout autre système; vu le choix qu'autorisaient les principes romains entre l'obligation du service militaire et celle du tribut, ils l'érigèrent en *province*.

La signification de ce nom que la Sicile reçut la première, nous est expliquée par une étymologie forcée et manifestement suspecte. Dans la forme il n'y a que le mot *uncia* qui lui ressemble, et dans lequel le *c* n'appartient pas non plus à la racine. Il me paraît tout simple d'y reconnaître une autre forme du mot *proventus* dans le sens de πρόσοδος : Cicéron l'emploie dans le même sens que *vectigal* ;

ainsi, *bien tributaire de l'État.* Et c'est là effectivement le caractère de la province romaine; dans la règle, elle n'a pas le droit de posséder des armes, et sert le souverain exclusivement par ses finances. Lorsque dans des circonstances extraordinaires on arme les *provinciaux*, ils n'apparaissent point comme alliés, mais comme auxiliaires.

Dans les limites naturelles d'une province il y avait aussi des États alliés, et d'autres reconnus libres, qui ne devaient pas le tribut, et qui cependant n'étaient tenus du service militaire que dans l'étendue de leurs limites. Cet affranchissement d'impôt et de service venait de ce que la république exigeait d'eux des fournitures extraordinaires, et de ce qu'ils se trouvaient indirectement sous l'autorité d'un gouverneur, tandis que les alliés d'Italie ne reconnaissaient que l'autorité du sénat.

C'est ainsi que Hiéron et le royaume de Syracuse étaient les alliés de Rome. Quand les quinze années du premier traité furent écoulés, la république, pour récompenser le roi de ses sacrifices et de sa fidélité, lui fit remise du tribut que jusque-là il avait acquitté annuellement, et qui était probablement de vingt-cinq talens. Après la paix, ce bon prince gouverna son petit État avec une douceur et une sagesse qui firent revivre l'ancienne prospérité, et le trésor du prince se retrouva riche pour de splendides et nobles dépenses. Hiéron fut le bien-

faiteur de tous les Grecs, et il y eut dans les cadeaux qu'il fit à Rome une magnificence royale. Quoiqu'il ne fût souverain que de nom, il fit jouir ses sujets d'un bonheur que les habitans de la province voisine enviaient avec douleur. Il fit voir que même sous le sceptre inflexible de Rome, un gouvernement national pouvait et devait opérer beaucoup de bien.

Outre Syracuse, les Romains avaient encore pour alliés en Sicile les Mamertins si décriés, et l'estimable ville grecque de Tauromenium. Ségeste, Centoripa, Halæsa, Halicyæ et Panorme étaient libres et sans obligation de tribut. Il se pourrait que dans l'origine ce régime fût commun à beaucoup d'autres villes, ou bien il n'aura été établi définitivement qu'après la guerre d'Annibal ou après celle des esclaves : autrement il y a dans cette énonciation quelque chose de choquant : à côté de la troyenne Ségeste figure Panorme, qui avait été prise de vive force et dépeuplée.

On donna à Ségeste une partie des terres qui, par suite du droit de conquête, étaient devenues propriétés romaines; cette ville, qui avait reçu les secours des Romains à titre de parenté, devait avoir extraordinairement souffert. On aura peut-être ainsi disposé d'autres cantons encore. Il paraît que le sénat ne voulait pas plus d'une occupation de domaines par des citoyens romains, qu'il n'admettait la pos-

sibilité d'une assignation en dehors des limites de l'Italie, et ce système était fort sage. Aussi ce qui ne fut point donné, fut rendu aux villes dans lesquelles se réunirent de nouveau les anciens habitans quand ils revinrent d'esclavage ou des pays étrangers. Il s'entend néanmoins qu'ils furent tributaires, et que le produit de ce tribut s'adjugeait à Rome par les censeurs aux fermiers généraux comme les revenus d'Italie.

Cicéron distingue formellement cette très-petite portion de terres siciliennes de la propriété soumise à la dîme des autres villes de l'île. La dîme ne se prélevait pas uniquement sur les grains, mais encore sur les olives et les autres fruits. Les Romains adoptèrent pour cela le réglement d'après lequel Hiéron percevait dans son royaume la même redevance à titre d'impôt.

Dans les villes sujettes on introduisit une accise et un péage pour la république romaine, et il paraît que ce n'était point le préteur, mais les censeurs de Rome, qui fixaient ces redevances, les changeaient et les affermaient.

Cette différence entre les terres domaines et les terres soumises à la dîme, démontre clairement que les dernières, selon la pensée formellement exprimée du Droit public romain, étaient considérées comme propriétés particulières que l'État respectait, tandis que, l'intérêt public venant à l'exiger, on faisait dé-

guerpir le possesseur des domaines. Ce n'était point sans doute la propriété selon le Droit romain; il y avait cette différence essentielle qu'en Italie l'impôt foncier était inconciliable avec la propriété. On avait interdit aux Latins, et sans doute à tous les peuples de l'Italie subjuguée, non-seulement toutes les assemblées nationales, mais encore le droit d'acquérir des propriétés foncières en dehors du territoire de la communauté à laquelle appartenait chacun : il en fut de même en Sicile. Il y eut cependant quelques villes dont les citoyens purent acquérir sur les territoires étrangers, par exemple Centoripa : ce fut pour elles une source de richesses, et leurs citoyens se répandirent sur toute l'île. Dans d'autres villes la décadence fut telle, que tout leur territoire fut en entier aliéné à des étrangers, et qu'il ne resta pas une glèbe à leurs habitans. Ce contraste devint nécessairement la cause d'une dégénération universelle : la baisse des prix des terres enrichit des spéculateurs romains qui pouvaient acheter partout, et entre eux les biens avaient une valeur beaucoup plus élevée que n'en avaient pour les Sicules non privilégiés ceux qui leur appartenaient. Au temps de Cicéron, il n'y avait dans les villes de Sicile qu'un très-petit nombre de propriétaires.

La constitution des villes fut fixée par les Romains, tant à l'occasion de l'organisation de la province, que selon les circonstances; il paraît que pour

les villes sujettes elle fut très-uniforme, ce n'était qu'une vaine forme à la lettre morte, et faite pour tuer toute existence politique. Parmi les Grecs, tous les Sicules l'étant devenus, les Romains ne trouvèrent point de noblesse. Comme ils étaient ennemis de la démocratie, ils y introduisirent l'oligarchie et le cens. De là la présence de censeurs en Sicile. Il y avait dans chaque ville un sénat et une assemblée du peuple; mais l'administration, pour autant qu'elle avait encore quelque objet à gérer, appartenait au sénat.

Dans l'année qui suivit la paix, 506 (512), le consul Lutatius organisa la province de Sicile et écrivit sa constitution. Alors on désarma tous les sujets. Il paraît que plus tard on fit une honorable exception pour dix-sept villes.

Depuis quelques années le peuple nommait annuellement deux préteurs, dont l'un était chef militaire; la nécessité d'avoir en Italie une armée de réserve pour empêcher un débarquement quand on n'eut plus de flotte, aura été la principale cause de ce changement; cette supposition est plus probable que celle qui veut que dès-lors on nommât un préteur pour les étrangers. Si l'on admet que le second préteur exerçait cette juridiction dans la ville, il faudra bien admettre aussi que la Sicile n'eut point de préteur pour gouverneur, tant que le nombre de ces magistrats ne fût point porté à

quatre, ce qui n'est pas vraisemblable. Un gouverneur était indispensable dans un pays organisé de la sorte, quelque aggravation que dût d'ailleurs ajouter à l'oppression le caractère personnel de la plupart des préteurs.

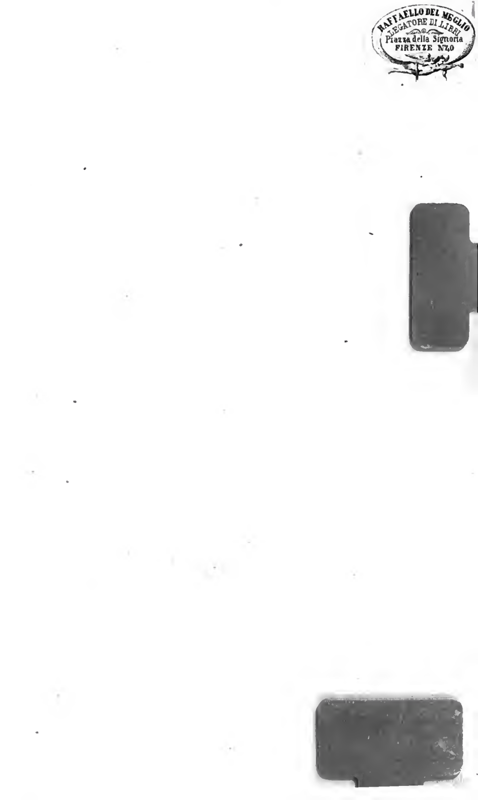
Le préteur fut commandant suprême de toutes les troupes, tant que l'on jugea nécessaire d'entretenir des garnisons dans les places fortes de cette province récemment soumise et encore en fermentation.

Il avait la police de toute la province: ses ordonnances étaient exécutées sans contradiction, et l'on ne pouvait porter plainte contre lui que des faits accomplis. Il exerçait sa juridiction sur les Romains qui habitaient la province; dans ses tournées il les convoquait et nommait parmi eux des juges pour décider les procès des citoyens romains. Dans les contestations entre Sicules, citoyens d'une même ville, l'autorité locale prononçait; mais quand la contestation s'agitait entre citoyens de différentes villes, la décision en appartenait au préteur. Si un Romain intentait une action civile à un Sicule, c'était aussi l'autorité indigène qui prononçait; dans le cas contraire, il fallait que le Sicule réclamât son droit devant le préteur. Quant aux plaintes d'un citoyen contre sa cité ou de la cité contre le citoyen, on les soumettait au sénat d'une autre ville.

FIN DU TOME SIXIÈME.

TABLE

DU TOME SIXIÈME.


RAFFAELLO DEL MEGLIO
LEGATORE DI LIBRI
Piazza della Signoria
FIRENZE N.20

